

*Jadis et naguère*

# *Episodes de la vie fribourgeoise V*

**Avec des échappées en d'autres régions proches  
et dans le monde**



*Jour de batteuse*

*Jean-Marie Barras 2015*

## Table des matières

<b>La grève des menuisiers en 1952</b> .....	<b>7</b>
<i>Reconquête syndicale</i> .....	7
<i>Tous dans la rue</i> .....	7
<i>Licenciements à Bulle</i> .....	8
<i>Lendemain d'hier</i> .....	8
<i>Les syndicats se rapprochent</i> .....	9
<i>Les paysans s'insurgent face aux revendications ouvrières</i> .....	9
<b>Vive la Suisse, terre hospitalière !</b> .....	<b>9</b>
<i>Contexte de l'internement des Bourbakis</i> .....	9
<i>Des hordes épuisées et affamées</i> .....	11
<i>Extrait du rapport au Conseil d'Etat</i> .....	12
<i>Présentation des religieuses appelées à soigner les Bourbakis</i> .....	13
<i>Aux lazarets de Fribourg, puis d'Hauterive</i> .....	14
<i>Collaboration avec l'abbé Raphaël Horner</i> .....	15
<i>Générosité d'une femme de Matran</i> .....	17
<i>La chabraque d'Yvan Perrin, personnalité politique neuchâteloise</i> .....	17
<i>Le panorama de Lucerne</i> .....	18
<b>Emprisonnés deux ans avant d'arriver</b> .....	<b>19</b>
<i>Sur le même sujet, un courrier de lecteur</i> .....	20
<b>Régent de Cheiry dans un environnement dix-neuviémiste</b> .....	<b>21</b>
<i>Une pauvre salle de classe</i> .....	21
<i>Des conditions de vie et d'hygiène précaires</i> .....	21
<i>Une agréable collaboration</i> .....	23
<i>L'école «à tous les degrés» ; avantages et inconvénients</i> .....	23
<i>Obligations religieuses</i> .....	24
<i>A la chapelle de Cheiry</i> .....	26
<i>C'est la vie... hélas !</i> .....	26
<i>L'idéologie de l'époque et la laïcité</i> .....	27
<b>Les convulsionnaires de Morzine</b> .....	<b>27</b>
<i>Personnages ecclésiastiques</i> .....	28
<i>L'avare, le voleur et le bûcheron</i> .....	29
<i>L'évêque vient pour la confirmation</i> .....	29
<i>Les malades seront arrêtés I</i> .....	30
<i>Le chien du prêtre</i> .....	31
<i>Des mesures pour enrayer l'épidémie</i> .....	31
<b>Blanchi trente mois après son excès de vitesse</b> .....	<b>32</b>
<b>Erika Bürki, châtelaine de Surpierre (1923-2007)</b> .....	<b>32</b>
<i>Note sur les propriétaires du château de Surpierre</i> .....	34
<i>Le 7 juillet 1969, la journaliste Nicole Métral présente Mme Bürki</i> .....	35
<i>Du romantisme en plein XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	36

<b>L'Ecole fribourgeoise du paysage .....</b>	<b>37</b>
<i>L'influence de Hodler.....</i>	<i>37</i>
<i>Marginaux et météore .....</i>	<i>38</i>
<i>Deux regrets, un espoir.....</i>	<i>38</i>
<b>Deux terres avec leur sel.....</b>	<b>39</b>
<i>Ecrire l'histoire... ..</i>	<i>40</i>
<i>Contrebande .....</i>	<i>40</i>
<b>Matran .....</b>	<b>41</b>
<i>Notes ajoutées par JMB.....</i>	<i>44</i>
<b>Les corvées communales.....</b>	<b>46</b>
<i>« Se rendre utile » .....</i>	<i>47</i>
<i>Suppression des corvées .....</i>	<i>47</i>
<i>Des origines médiévales .....</i>	<i>48</i>
<i>Une tradition bien ancrée.....</i>	<i>48</i>
<b>L'Université de Fribourg, ce nid de nazis .....</b>	<b>48</b>
<i>Des archives disparues .....</i>	<i>49</i>
<i>Un quatrième professeur.....</i>	<i>50</i>
<i>Scientifique brillant, mais sulfureux.....</i>	<i>50</i>
<b>Les immigrés sauveront la Suisse .....</b>	<b>51</b>
<i>Une population vieillissante .....</i>	<i>51</i>
<i>La régulation par les migrations .....</i>	<i>52</i>
<b>Un fait divers, par Alphonse Layaz .....</b>	<b>52</b>
<i>Curieux Payerne .....</i>	<i>53</i>
<i>Fritz Joss.....</i>	<i>54</i>
<b>Le camée .....</b>	<b>54</b>
<i>Placée chez les S. ....</i>	<i>56</i>
<b>Ils paient le tribut de leurs origines.....</b>	<b>57</b>
<b>Charles Arnoux et l'art campanaire.....</b>	<b>60</b>
<i>De Gruyères à Estavayer-le-Lac .....</i>	<i>60</i>
<i>Aussi des temples vaudois .....</i>	<i>61</i>
<b>Les premiers Marianistes en Pays de Fribourg.....</b>	<b>61</b>
<i>Les Frères de Marie à Fribourg.....</i>	<i>61</i>
<i>Un nouveau départ .....</i>	<i>62</i>
<b>Les Frères des écoles chrétiennes dans le canton de Fribourg .....</b>	<b>63</b>
<i>Principes d'enseignement lasalliens ; les élèves sont toujours des garçons .....</i>	<i>63</i>
<i>A Estavayer-le-Lac.....</i>	<i>64</i>
<i>A Fribourg .....</i>	<i>64</i>
<i>Attalens, un modèle scolaire pour Fribourg .....</i>	<i>65</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>66</i>
<b>Les Ecoles normales (EN) de jeunes filles et leur suppression .....</b>	<b>67</b>

<b>Bernard Faÿ, itinéraire d'un collabo en terre fribourgeoise .....</b>	<b>68</b>
<i>Faÿ tourne casaque .....</i>	<i>68</i>
<i>Déguisé en curé.....</i>	<i>69</i>
<i>Poussé à la démission.....</i>	<i>69</i>
<i>Lié au journal « Le Fribourgeois » .....</i>	<i>70</i>
<i>Un refuge pour les anciens de Vichy .....</i>	<i>70</i>
<b>Les deux Illens .....</b>	<b>71</b>
<i>La seigneurie d'Arconciel-Illens.....</i>	<i>72</i>
<i>Illens et les Granges d'Illens.....</i>	<i>72</i>
<i>Les trappistes à Illens .....</i>	<i>72</i>
<i>L'autre Illens, en Veveyse .....</i>	<i>73</i>
<b>Du pont d'Arconciel-Illens au pont de la Tuffière .....</b>	<b>74</b>
<i>Le nouveau pont de La Tuffière.....</i>	<i>76</i>
<b>Débats au sujet des migrants .....</b>	<b>76</b>
<i>Pigeons d'argile.....</i>	<i>77</i>
<b>Fribourg impliqué dans la traite des Noirs.....</b>	<b>78</b>
<b>Quand les internés étaient ovationnés.....</b>	<b>80</b>
<i>Une ville garnison.....</i>	<i>80</i>
<i>Un centre d'accueil.....</i>	<i>81</i>
<i>Le général Pau à Bulle .....</i>	<i>81</i>
<i>Présence de l'abbé Eugène Dévaud .....</i>	<i>82</i>
<i>Le 11 novembre 1918 .....</i>	<i>83</i>
<b>Au temps des petits ramoneurs savoyards.....</b>	<b>84</b>
<i>La vie des petits ramoneurs .....</i>	<i>84</i>
<i>Le recrutement.....</i>	<i>84</i>
<i>La préparation et l'équipement .....</i>	<i>85</i>
<i>L'itinéraire.....</i>	<i>85</i>
<i>La journée des petits ramoneurs.....</i>	<i>85</i>
<b>Le Dr Berchtold, Fribourg en 1845 et notes sur le crétinisme.....</b>	<b>86</b>
<i>Deux races dans le canton de Fribourg .....</i>	<i>87</i>
<i>L'alcoolisme .....</i>	<i>87</i>
<i>Un sérieux manque d'hygiène .....</i>	<i>87</i>
<i>Description du crétin .....</i>	<i>88</i>
<b>Emile Savoy, conseiller d'Etat et... ami des Belges.....</b>	<b>89</b>
<i>Etudes et premières fonctions officielles .....</i>	<i>89</i>
<i>Conseiller d'Etat et soutien des réfugiés belges .....</i>	<i>89</i>
<i>Accusations d'espionnage .....</i>	<i>90</i>
<i>Directeur de l'Intérieur .....</i>	<i>91</i>
<i>Un rôle important dans la politique et l'agriculture .....</i>	<i>92</i>
<b>Eucharistein crée un institut .....</b>	<b>92</b>
<i>L'Institut Philanthropos .....</i>	<i>93</i>
<i>Affirmation catholique .....</i>	<i>94</i>

<i>Présentation de Nicolas Buttet (Wikipédia)</i> .....	94
<i>Missions dans l'Eglise Catholique</i> .....	95
<b>Surpierre au temps du régime radical, 1847 à 1856</b> .....	<b>95</b>
<b>En 2011, Golias commente le projet de succession de Mgr Genoud</b> .....	<b>96</b>
<i>Alain de Raemy</i> .....	97
<i>Pierre Bürcher, le retour ?</i> .....	97
<i>Nicolas Buttet, le profil « chacha »</i> .....	97
<i>Autres bruits...</i> .....	98
<b>Enfants belges accueillis à Cheiry durant la guerre de 1914-1918</b> .....	<b>98</b>
<i>Extrait du Bulletin paroissial de Surpierre de septembre 1918</i> .....	99
<i>27 juin 1918, les enfants s'en vont après trois ans d'expatriation</i> .....	99
<i>Les descendants des enfants Melis</i> .....	100
<i>Un livre pour ne pas oublier</i> .....	101
<b>L'inspecteur Alexandre Perriard et ses fils ; la <i>Bersetia</i></b> .....	<b>102</b>
<i>L'abbé Henri Perriard</i> .....	103
<i>Paul Perriard</i> .....	104
<i>Jean-Joseph Berset (1813-1875) et ses prodigalités ; la <i>Bersetia</i></i> .....	105
<i>L'originalité de Jean-Joseph Berset</i> .....	106
<i>Marie Berset-Müller</i> .....	107
<i>La Fondation Berset-Müller</i> .....	107
<b>De La Verrerie (Veveyse), à Saint-Prex (Vaud)</b> .....	<b>110</b>
<i>Les de Brémond, puis les Quennec</i> .....	110
<i>Et encore, à La Verrerie</i> .....	111
<i>Des compléments d'information dans « La Gruyère »</i> .....	112
<i>Les Fribourgeois à Saint-Prex</i> .....	112
<i>Pour dix centimes</i> .....	113
<i>Un historien, fin connaisseur de la verrerie de Semsales</i> .....	113
<b>Questions linguistiques fribourgeoises</b> .....	<b>114</b>
<i>De 1483 à 1798, l'allemand langue officielle de l'Etat de Fribourg</i> .....	114
<i>Le français devient langue officielle</i> .....	115
<b>Élections fédérales 2015 : ceux qui résistent à l'isolement</b> .....	<b>116</b>
<i>Ministres</i> .....	117
<i>Parlementaires</i> .....	118
<i>Politiciens et économistes</i> .....	119
<i>Ecrivains</i> .....	120
<i>Cinéastes et hommes de théâtre</i> .....	120
<i>Professeurs</i> .....	121
<i>Ceux qui proposent des voies</i> .....	122
<b>Diables</b> .....	<b>122</b>
<i>L'UDC c'est le parti des gens terriblement pas contents</i> .....	123
<b>Home Movie Day – A vous les projecteurs !</b> .....	<b>123</b>
<i>« Serge Herzog ! »</i> .....	124

<b>Le prestige d'un uniforme qui a fait son temps.....</b>	<b>124</b>
<b>En 1815, dernière excursion de l'armée suisse conquérante .....</b>	<b>126</b>
<i>Efforts à récompenser .....</i>	<i>127</i>
<i>Mutineries et désordres.....</i>	<i>127</i>
<i>Général désavoué.....</i>	<i>127</i>
<i>Fribourgeois gouverneur de Pontarlier .....</i>	<i>128</i>
<i>La croix suisse fait son retour .....</i>	<i>129</i>
<b>Traditions populaires de Noël et de Nouvel An .....</b>	<b>129</b>
<i>Noël .....</i>	<i>129</i>
<i>Nouvel An .....</i>	<i>130</i>
<b>Les relevailles .....</b>	<b>131</b>
<i>La publication de Pro Fribourg.....</i>	<i>131</i>
<i>Le rituel des relevailles .....</i>	<i>133</i>
<i>Une citation de l'abbé F.X. Brodard .....</i>	<i>133</i>
<b>L'Eglise catholique d'autrefois .....</b>	<b>133</b>
<i>Enfants de « filles-mères ».....</i>	<i>134</i>
<i>Enfants maltraités.....</i>	<i>134</i>
<i>Baptême et machisme.....</i>	<i>135</i>
<i>Enfants mort-nés.....</i>	<i>135</i>
<i>La confession.....</i>	<i>135</i>
<i>Mariages mixtes et relations catholiques-protestants .....</i>	<i>137</i>
<i>Enterrement des suicidés et des divorcés .....</i>	<i>138</i>
<i>La grande cloche aux enterrements : pas pour tous ! .....</i>	<i>138</i>
<i>Vendredi, jour sans viande .....</i>	<i>139</i>
<i>Pas de Première Messe pour un abbé pauvre ! .....</i>	<i>139</i>
<i>L'autorité des curés ; un exemple .....</i>	<i>139</i>
<i>La table des riches et celle des « modestes » .....</i>	<i>140</i>
<i>L'église et la cure, gloires du village .....</i>	<i>140</i>
<b>Hors canton, dans des temps anciens.....</b>	<b>141</b>
<i>Le Syllabus a renforcé l'autoritarisme ecclésiastique .....</i>	<i>141</i>
<i>Survols des conversions imposées .....</i>	<i>141</i>
<i>Conquérants espagnols et portugais.....</i>	<i>141</i>
<i>Les Croisades.....</i>	<i>142</i>
<i>L'Inquisition .....</i>	<i>142</i>
<i>Les Cathares.....</i>	<i>142</i>
<i>Les Vaudois .....</i>	<i>143</i>
<i>Le massacre de la Saint-Barthélemy .....</i>	<i>144</i>
<i>La révocation de l'Edit de Nantes.....</i>	<i>144</i>
<i>Les Camisards.....</i>	<i>144</i>
<i>Un mot sur les dragonnades.....</i>	<i>145</i>
<i>Les dragons dans le Poitou .....</i>	<i>145</i>
<b>Les bienfaits des Croisades pour la civilisation .....</b>	<b>146</b>

## La grève des menuisiers en 1952

*Jean-Bernard Repond, « La Gruyère », 24 février 2015*

Six semaines d'arrêt de travail pour une revendication visant à obtenir un relèvement du salaire horaire de quinze centimes. Voilà en résumé ce qu'a été la grève des menuisiers de 1952 qui a secoué tout le canton.

Du haut de ses 89 ans, Jean Charrière se replonge avec émotion dans l'ambiance sociale mouvementée qui a marqué ses premières années professionnelles en tant que menuisier. Assis à côté de lui, son fils Michel, historien qui a précisément consacré son mémoire de licence à la grève des menuisiers de 1952, contextualise l'événement : « Dès la fin des années 1940, des voix se sont fait entendre pour reprocher aux autorités cantonales de ne rien faire pour permettre à leur population de profiter de la prospérité constatée un peu partout en Suisse », analyse-t-il.

Alors que le conseiller d'Etat Maxime Quartenoud magnifiait le village type avec ses paysans et ses petits artisans, une nouvelle génération de politiciens emmenée par Paul Torche, notamment, prônait l'amorce de l'industrialisation du canton. Jean Charrière illustre la situation : « Je suis l'aîné d'une famille de quatorze enfants. Durant les années d'après-guerre, c'était très difficile d'obtenir une place de travail. Et quand on en trouvait, les salaires étaient modestes. Lors du déclenchement de la grève, au printemps 1952, comme menuisier qualifié, je gagnais 1 fr. 80 de l'heure et je travaillais 48 heures par semaine. Auparavant, comme apprenti, je gagnais un sou de l'heure et je recevais deux francs au Nouvel-An...»

### ***Reconquête syndicale***

C'est sur fond de renégociation de la convention collective de la branche que le conflit des menuisiers a pris naissance. Jean Charrière n'était pas syndiqué à cette époque, mais il a été sensibilisé aux enjeux par des collègues : « Les métiers du bois étaient les plus mal payés de toute la branche liée à la construction. Les peintres et les maçons gagnaient plus que nous. Exiger une augmentation de salaire de quinze centimes semblait donc tout à fait légitime. »

### ***Tous dans la rue***

« Au printemps 1952, les négociations entre partenaires sociaux n'ayant rien donné, tous les ouvriers du bois ont été invités à quitter leurs ateliers, évoque Jean Charrière. Je n'étais personnellement pas syndiqué ; je travaillais dans une menuiserie de Fribourg. Pour avoir le droit de toucher les indemnités durant la grève, j'ai signé au syndicat chrétien. Les secrétaires des deux syndicats étaient en concurrence pour nous attirer chacun de son côté. » C'est Louis Lanthemann, futur président du Grand Conseil, qui a été désigné président de la grève. Ce qui lui a permis de « faire son trou » à Bulle où il a été élu quelques années plus tard au Conseil communal. C'est du reste à Bulle que le mouvement de grève a pris naissance. C'est aussi dans le chef-lieu gruérien qu'il s'est révélé le plus suivi et le plus dur. Des piquets de grève sont mis en place.

Dans les entreprises, les patrons ont tenté de casser l'élan de la grève en tentant des négociations séparées. Jean Charrière: «Un jour, notre patron nous a convoqués et nous a proposé une augmentation d'un sou de l'heure. On a tenté d'obtenir trois sous, sa réponse a fusé : « C'est non ! »

### ***Licenciements à Bulle***

Pendant six semaines, du début mai à la mi-juin, ce sont plusieurs centaines de grévistes qui ont fait corps et qui sont régulièrement descendus dans la rue. A mi-grève, à Bulle, un imposant cortège est parti du Café de l'Harmonie et a traversé la ville, tambour battant. En tête flottaient les drapeaux syndicaux. Sur la place du Marché s'est déroulé un meeting qui groupait quelque 700 personnes dont un certain nombre de curieux.

« Il faut dire que la population nous était plutôt favorable, se souvient Jean Charrière. L'intransigeance des patrons n'était pas bien comprise. Et puis nous prenions soin d'éviter tout débordement dans nos démonstrations de solidarité syndicale. » A Bulle, le mouvement s'est encore durci lorsqu'une quarantaine d'ouvriers de chez Gruyéria ont sèchement reçu leur lettre de licenciement. Les protestations ont été immédiates.

A Fribourg, les piquets de grève ont eu fort à faire. Des grévistes membres d'une commission d'apprentissage ont été accusés d'avoir abusé de ce titre pour inspecter une usine où semblaient se cacher des ouvriers qui auraient trahi le mouvement de grève en se rendant sur leur lieu de travail. « On surnommait ces ouvriers, qui étaient rares, les "jaunes" ou les "kroumirs", ajoute Jean Charrière. Chez Mauron, dans le quartier des Daillettes, à Fribourg, un "jaune" s'est blessé en sautant par une fenêtre de l'atelier à l'arrivée d'un piquet de grève. Dans une autre menuiserie, la femme d'un patron a pris le relais d'un ouvrier en grève et travaillait à la bouchonneuse. » Finalement, les seuls ouvriers qui ont continué à travailler pendant ces six semaines de combat syndical ont été les apprentis et les contremaîtres.

### ***Lendemain d'hier***

La grève s'enlisant, l'Office de conciliation a dû jouer les bons offices. Le conseiller d'Etat Maxime Quartenoud, dont la base électorale avait les couleurs des masses populaires, est finalement parvenu à une solution acceptée par les deux fronts.

Jean Charrière et ses collègues grévistes ont ainsi assisté le 13 juin à une ultime assemblée syndicale, sur la place Python : « Des trois sous revendiqués, nous en avons obtenu deux, soit dix centimes de l'heure ! » La reprise du travail s'est opérée le lundi suivant dans tous les ateliers du canton. Des lendemains qui se sont révélés difficiles car, durant les hivers qui ont suivi, de nombreuses entreprises ont dû congédier du personnel, non pas par réaction de mauvaise humeur, mais parce que leurs carnets de commandes étaient insuffisamment fournis pour passer la mauvaise saison.



## ***Les syndicats se rapprochent***

Ce combat pour une amélioration salariale a aussi sonné le rassemblement syndical. L'historien Charrière évoque ce rapprochement entre *frères ennemis* : « Au sortir de la guerre, les syndicats chrétiens n'avaient pas la cote. Leur image était écornée car ils étaient accusés d'avoir sympathisé avec une expérience corporatiste suspecte, un peu à tort, d'être proche du modèle fasciste, C'est pourquoi la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, d'obédience laïque et socialiste, disposait de meilleurs effectifs que la FCOBB, la fédération chrétienne. Dans le canton de Fribourg, la grève des menuisiers a obligé les deux syndicats à rassembler leurs forces. »

## ***Les paysans s'insurgent face aux revendications ouvrières***

L'assemblée constitutive a nommé les piquets de grève. « Chaque ouvrier syndiqué s'est vu attribuer le contrôle d'une entreprise, explique Jean Charrière. Nous devons empêcher les ouvriers de casser la grève. » Il a « posé » d'abord à Fribourg, devant l'entreprise Bise, puis à Estavayer-le-Lac. « A quatre ou cinq, nous descendions chaque jour dans la Broye en voiture. C'est Georges Diacon, secrétaire romand de la FOBB, qui nous conduisait.

J'avais hérité d'un gros morceau car j'étais piquet de grève devant la menuiserie propriété du président des patrons menuisiers fribourgeois. Le premier jour, j'ai été accueilli par des paysans qui me menaçaient avec des fourches. » Le monde de l'agriculture s'insurgeait contre de telles revendications ouvrières. Son cœur penchait du côté du patronat, les ouvriers étant plutôt perçus comme des privilégiés puisque salariés.

## **Vive la Suisse, terre hospitalière !**

*Mon père me racontait qu'un soldat de l'armée du général Bourbaki - un Bourbaki - lors d'une réunion qu'il avait organisée à la salle d'école d'Onnens, résuma son exposé par une seule phrase : « Vive la Suisse, terre hospitalière ! »*

*Ces dernières années, certaines catégories de Suisses manifestent à l'égard des étrangers des attitudes des plus négatives. Il m'a semblé indiqué de rappeler le généreux accueil réservé en 1871 à des dizaines de milliers de soldats étrangers. Bien que les situations ne soient guère comparables !*

## ***Contexte de l'internement des Bourbakis***

*D'après Anne Cuneo<sup>1</sup>*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne telle que nous l'entendons aujourd'hui n'existait pas encore ; elle était formée d'une pléthore de petits Etats cherchant à s'unir.

Lors des révolutions de 1848 en Europe, une assemblée élue au suffrage universel avait proposé la couronne d'une Allemagne unifiée à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse. La Prusse était le plus grand et le plus fort des Etats allemands. Cette proposition fut refusée. Le roi de Prusse ne voulait pas tenir son pouvoir du peuple souverain... La situation reste floue jusqu'en 1862, lorsque Otto von Bismarck, fervent partisan de l'unité allemande, devient le ministre-président du roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup>. Il décide que pour cimenter l'unité du pays autour de la Prusse, il n'y a que la guerre. Il fait passer par la force des réformes modernisant l'armée. Dès 1866, l'armée prussienne écrase l'armée autrichienne.

Ce que veut Bismarck, c'est fédérer les États allemands autour d'un ennemi commun. Pour cela, la France est idéale. L'hostilité entre France et Prusse, ouverte ou implicite, date de la Révolution française. Napoléon III, qui gouverne la France depuis près de vingt ans, est impopulaire. L'armée française est encore organisée à l'ancienne et n'est pas au sommet de sa forme. Bismarck considère pouvoir obtenir une victoire facile et réussit à faire en sorte que ce soit la France qui déclare la guerre à l'Allemagne, ce qu'elle fait le 19 juillet 1870.

Très rapidement, l'armée allemande prend le dessus, et les Français finissent par capituler. Pour bien marquer cette victoire, la proclamation de l'empire allemand le 18 janvier 1871 se fait à la Galerie des glaces du palais de Versailles. L'unité de l'Allemagne s'est ainsi faite par la force, et « par le haut ». Mais l'Armée de l'Est - celle du général Bourbaki<sup>2</sup> - reste loyale à Napoléon III et ne reconnaît pas la capitulation. Le 18 janvier 1871, l'Armée de l'Est remporte une victoire à Villersexel, non loin de Belfort. Mais, enlisée dans cette région à cause de problèmes d'organisation et de ravitaillement de toutes sortes, elle est incapable de poursuivre rapidement son adversaire. Bourbaki tente encore de porter secours à Belfort assiégée, mais cette opération finit par la retraite des Français. Les officiers ayant participé à ces événements font état du peu de combativité et de l'excès de prudence de Bourbaki qui surestime l'adversaire et sous-estime ses ressources, abandonnant finalement le combat sans avoir lancé toutes ses forces dans la bataille. Qui plus est, cette Armée de l'Est n'est plus ravitaillée. Elle est piégée le long du Jura, sans nourriture, sans armes, sans fourrage pour les chevaux, par des froids records ; plutôt que se rendre aux Allemands, les officiers décident de se replier en Suisse. Et c'est ainsi que, tout au long de la chaîne du Jura, de Gimel à Bâle, on a vu déferler près de cent mille soldats à moitié morts de faim et de froid. La Suisse les a hébergés et soignés jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux. Les derniers partiront en mai.

<sup>1</sup><http://cledar.ch/site/2009-histmenu/248-bourbakis.html>

<sup>2</sup>Charles Denis Bourbaki (1816-1897), fils d'un colonel grec, est nommé général de division en 1857. En 1870, au moment de la guerre franco-allemande, il commande la garde impériale de Napoléon III. Après la reddition de l'empereur à Sedan et la proclamation de la République, le ministre Léon Gambetta lui donne le commandement de l'armée du Nord, puis il est transféré à l'Armée de la Loire qui devient ensuite l'Armée de l'Est. A sa tête, il tente de lever le siège de Belfort. Après trois jours de combats, par excès de prudence, il bat en retraite sans avoir lancé toutes ses forces dans la bataille. Il est contraint par le général allemand von Manteuffel de replier son armée. Il ne reste plus que 84 000 hommes épuisés sur les 150 000 qu'elle comptait. L'Armée de l'Est se replie vers la Suisse. Elle est alors désarmée et internée. Désespéré, Bourbaki tente de se suicider le 26 janvier 1871 en se tirant

*une balle dans la tête. La balle dévie et lui laisse la vie sauve. Rétabli, Bourbaki quitte la Suisse et revient en France.*

### ***Des hordes épuisées et affamées***

Entre le 1<sup>er</sup> et le 3 février 1871, les habitants de la vallée de Joux, de Vallorbe et de Sainte-Croix voient défiler des hordes épuisées et affamées de militaires en déroute. Tout au long de la journée du 1<sup>er</sup> février, la nuit suivante et une partie de la journée du lendemain, ce fut un cortège ininterrompu d'hommes, de voitures, de chevaux, de pièces d'artillerie, de caissons et de fourgons.

Il existe diverses descriptions de l'entrée des Bourbakis en Suisse et de leur état physique lamentable. Voici la présentation faite par le major Emile Davall<sup>1</sup> dans son rapport officiel portant pour titre *Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871*. Extrait :

Le spectacle que présenta l'entrée des troupes françaises de l'Armée de l'Est fut saisissant, et le cœur était profondément ému à l'aspect de telles souffrances. Dès qu'ils ne furent plus soutenus par la crainte du danger continu qui les suivait depuis des semaines, dès qu'ils se sentirent sur un sol hospitalier où des mains secourables se tendaient vers eux de toutes parts, les soldats s'affaissèrent complètement et perdirent le peu d'énergie qui leur restait encore.

Le mélange des uniformes, les pantalons rouges des fantassins, les uniformes bleu foncé des artilleurs et les houppelandes sales et déchirées des cuirassiers formaient un contraste impressionnant avec le paysage enneigé, d'un blanc grisâtre, et avec le ciel bas. L'habillement des soldats français était totalement insuffisant : le rapport établi par le XX<sup>e</sup> corps indique qu'il manquait à l'Armée de l'Est, dès le 1<sup>er</sup> décembre 1870, 10 000 paires de chaussures, 20 000 paquetages et du matériel d'équipement pour 10 000 hommes. Le 1<sup>er</sup> février 1871, nombre de soldats qui franchissaient la frontière portaient encore la tenue d'été, bien qu'on fût en plein hiver, dans des conditions climatiques extrêmement pénibles.

Un très grand nombre d'entre eux marchaient les pieds nus ou enveloppés de misérables chiffons ; leurs chaussures faites avec un cuir spongieux, mal tanné, et la plupart du temps trop étroites, n'avaient pu supporter les marches dans la neige et la boue. Aussi, beaucoup de ces malheureux avaient-ils les pieds gelés ou tout en sang. Les uniformes étaient en lambeaux et les soldats, s'étant appropriés tous les vêtements qu'ils avaient trouvés pour remplacer ceux qui étaient détruits, présentaient une bigarrure inimaginable. Plusieurs d'entre eux avaient encore les pantalons de toile reçus à l'entrée en campagne et grelottaient à faire pitié.

A mesure que les soldats mettaient le pied sur le territoire suisse, ils étaient désarmés ; on leur faisait déposer leur fusil, leur sabre et leur équipement contenant les munitions de poche. Bientôt, d'immenses tas d'armes et d'effets s'élevèrent dans la neige des deux côtés de la route.

Les chevaux surtout présentaient le plus piteux aspect : affamés, privés de soins depuis longtemps, mal harnachés souvent, leur corps n'offrait parfois qu'une plaie dégoûtante ; maigres, efflanqués et pouvant à peine se tenir sur leurs jambes, ils cherchaient à ronger tout ce qui se trouvait à leur portée : des jantes de roues, de vieux paniers, la queue et la crinière de leurs voisins étaient dévorés. De temps à autre, une de ces pauvres bêtes, anéantie et que le fouet était impuissant à faire mouvoir, tombait pour mourir peu après. On se contentait de couper ses traits et de la traîner au bord de la route. Tout le parcours était jonché ça et là de cadavres de chevaux.

Les premières troupes qui firent leur entrée durent marcher jusqu'au soir, afin de libérer les routes et permettre aux autres corps d'avancer. Arrivés dans des localités où la population les attendait avec des secours, ces pauvres soldats exténués, privés de nourriture, tombaient le long des maisons où ils restaient accroupis, inertes, incapables d'agir et à peine capables de parler. Une toux stridente et continue se faisait entendre de la tête à la queue des colonnes, car tous, à peu près sans exception, en étaient affectés et ce mal qui leur déchirait la poitrine contribuait à augmenter leur affaissement.

L'état-major français avait annoncé 42 000 hommes. En réalité, il entra en Suisse 87 847 hommes, dont 2467 officiers, 11 800 chevaux, 285 canons et mortiers, et 1158 voitures.

<sup>1</sup>*Emile Davall est né à Vevey en 1834 où il est décédé en 1896. Secrétaire au Département militaire cantonal vaudois, officier instructeur de cavalerie, puis d'état-major général, Davall a dirigé le bureau central de renseignements pour l'armée Bourbaki internée en Suisse. Sur ordre du Département militaire fédéral, il a rédigé un rapport sur cet internement. En 1877, il a acquis le grade de lieutenant-colonel.*

### **Extrait du rapport au Conseil d'Etat**

*Le Rapport au Conseil d'Etat sur l'internement des troupes françaises dans le canton de Fribourg du 2 février au 27 mars 1871, Fribourg, Imprimerie L. Fragnière 1871, décrit l'accueil et le séjour des Bourbakis dans les diverses localités du canton. Un extrait portant sur leur arrivée dans la région de Fribourg :*

De tous côtés, Rue, Romont, Moudon, Payerne, Estavayer, Avenches, Bulle affluaient des colonnes d'hommes et de chevaux affamés, exténués, demi-morts de froid, de misère, parsemant les routes de malades, d'éclopés, de traînards, de chevaux morts ou incapables de suivre. Ces colonnes dont le nombre et l'arrivée n'étaient pas toujours annoncés, entraient à toute heure du jour et de la nuit et encombraient la ville. On arrêtait cependant chaque jour à Matran un millier d'hommes qui passaient la nuit à Hauterive et repartaient le lendemain sous les ordres du major Muller.

C'est dans ces circonstances difficiles que la ville de Fribourg s'est fait le plus grand honneur : autorités, particuliers, riches et pauvres, tout le monde s'est surpassé. Il n'était pas possible à l'administration militaire de faire autre chose que des distributions de pain et quelquefois de vin aux colonnes arrivant ou repartant à pied ou en chemin de fer.

La charité des particuliers a fait le reste. Un appel fait par le crieur public, à n'importe quelle heure, suffisait pour que les soupes et les secours de toute nature arrivent en abondance, et cela durant plusieurs jours consécutifs.

Les particuliers, les aubergistes, la paroisse réformée mettaient à disposition des locaux chauffés, des vivres, des pansements, des chaussures, des vêtements.

Deux comités, formés sous la présidence de M. Charles, président du Conseil d'Etat et de M. le syndic Louis Chollet, ne cessaient de distribuer aux plus nécessiteux des effets, des chaussures, du linge, etc. Les particuliers, les couvents et surtout celui des Capucins, recueillirent et soignèrent bon nombre de malades et de blessés qui, faute de place, ne pouvaient être admis aux ambulances.

Deux soirs, à 10 heures, 4600 hommes durent à cause du manque de place être mis à l'abri dans les églises des Cordeliers et des Augustins. Ces faits furent immédiatement connus de la population et, en moins d'une heure, les églises étaient vides. Les bourgeois avaient emmené et logé jusqu'au dernier de ces malheureux.

### ***Présentation des religieuses appelées à soigner les Bourbakis***

*Les « Nouvelles Etrennes fribourgeoises » de 1937 publient un article qui s'intitule « Souvenirs de la guerre 1870-1871. Notes inédites sur l'internement des troupes françaises à Fribourg ».*

*Ces notes ont été prises par une religieuse anglaise, Henriette Bénett, en religion Mère Saint-Jean, l'une des fondatrices de la Congrégation de Marie Réparatrice. Henriette Bénett appartenait à une famille de la noblesse terrienne. Celle-ci fut mêlée au mouvement de rénovation religieuse qui, sous l'impulsion d'Henry Newmann, atteignit certains professeurs et étudiants de l'Université d'Oxford en 1850-1860. Newmann - futur cardinal - se convertit au catholicisme et entraîna à sa suite un bon nombre de ses disciples, parmi lesquels Henry Bénett et sa sœur Henriette. Peu après, celle-ci fit la connaissance d'Emilie d'Oultremont, baronne d'Hoogworst, de Liège, veuve qui se préparait à quitter sa famille pour le couvent. Elles ont fondé la Congrégation de Marie Réparatrice. Henriette Bénett devint Mère Saint Jean. Elle se trouvait au couvent de sa congrégation à Paris lors de la guerre franco-allemande, au mois d'août 1870.*

*Mère Saint-Jean Bénett notait ses impressions au jour le jour. Aperçu du long article paru dans les « Nouvelles Etrennes fribourgeoises » de 1937.*

Vers la fin d'août 1870, nous étions au début des défaites de la France ; déjà à Paris, on faisait des préparatifs pour soutenir un siège. Chaque jour on craignait que les communications ne fussent coupées avec la province. Plusieurs communautés religieuses avaient quitté Paris. A celles qui voulaient y rester, les supérieurs disaient : « Diminuez autant que possible le nombre des bouches dans vos maisons. » C'est en ces termes que M. Lagarde, notre supérieur, écrivait à la Mère Marie de Saint-Louis, supérieure de notre couvent de la rue de Palais, de la Congrégation de Marie Réparatrice.

A ce moment arrive à notre couvent Anna Coignet, une amie du Périgord, où elle dispose de deux propriétés de sa mère, née de Beaumont. Elle était heureuse de pouvoir enfin nous rendre service en nous pressant de venir chez elle, tant que durerait la guerre. Le 29 août 1870, nous partons avec de nombreux paquets et ballots, car les départs précédents avaient utilisé toutes les malles et valises de la maison.

Deux de nos jeunes religieuses pour lesquelles le Périgord n'est qu'une étape vont rentrer provisoirement dans leur famille en Suisse. Sylvie et Blanche de Sainte-Colombe avaient l'une 23 ans, l'autre 20 ans. Leurs noms de religieuses étaient Marie de Saint-Rodolphe et Marie de Saint-Hilaire. Leur père, le comte Louis de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubespain, avait fait ses études au Collège de Fribourg. Il épousa Mlle Hilaire d'Odet, fille de Philippe d'Odet<sup>1</sup>. Elle devint la comtesse Hilaire de Sainte-Colombe-d'Odet. Peu après la naissance de son troisième enfant, Rodolphe, la comtesse mourut en 1855 à l'âge de 34 ans. Sa sœur Catherine d'Odet s'occupa des enfants, Rodolphe, Sylvie et Blanche de Sainte-Colombe. Leur demeure estivale fut la maison de leur grand-père maternel, Philippe d'Odet, les Rappes (ou les Râpes)<sup>2</sup> à Matran.

Les deux jeunes religieuses Marie de Saint-Rodolphe et Marie de Saint-Hilaire se sont empressées de m'assurer que nous serions bien accueillies en Suisse, après notre séjour au Périgord.

*<sup>1</sup>Philippe d'Odet d'Orsonnens, né le 11 juillet 1785, était lieutenant-colonel et adjudant général des troupes de la Confédération suisse sous le général de Gady, de 1809 à 1845. Il fut conseiller d'Etat en 1819, syndic de la ville de Fribourg de 1842 à 1848. Il est décédé dans sa propriété des Rappes qui était sa résidence d'été le 11 mai 1865. Ce fut lui qui, lors du Sonderbund, eut la délicate mission de signer la capitulation de Fribourg après le combat de Bertigny le 14 novembre 1847. Philippe d'Odet a acheté la propriété des Rappes en 1827. Il est décédé en 1865.*

*<sup>2</sup>Philippe de Weck, (1919-2009), qui fut notamment président directeur général de l'UBS de 1966 à 1976, m'a remis un historique du domaine et de la maison des Rappes. Avant que ses parents n'en deviennent propriétaires en 1949, les Rappes ont appartenu à diverses familles. Le premier propriétaire, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, est Nicolas de Buman. La maison de maître des Rappes a été construite en 1698. Philippe d'Odet a acheté la propriété en 1827. Avant la famille de Weck, propriétaire actuelle, on trouve les successeurs des d'Odet. Certains ne sont propriétaires que du domaine et d'autres ne disposent que de la maison de maître. En 1939, Julia Bastian, de Genève, devient propriétaire de l'ensemble.*

### **Aux lazarets de Fribourg, puis d'Hauterive**

Après un séjour à Granges-sur-Marly dans la famille de Gottrau, les religieuses sont venues à Matran, aux Rappes. Nous étions à la fin de janvier. On se préoccupait en Suisse de la déroute complète, non loin de la frontière, de l'armée du général Bourbaki. Déjà on pensait aux mesures à prendre pour accueillir les troupes qui pourraient se réfugier en Suisse. Un après-midi, revenant à Matran avec Mère de Saint Rodolphe, nous avons rencontré une bande de soldats français. Quelques-uns boitaient et avançaient péniblement à l'aide d'un bâton, d'autres s'asseyaient au bord du chemin et tendaient la main pour avoir du pain.

La femme du maître de la poste de Matran sortait de sa maison pleurant de compassion à la vue de ces infortunés. Arrivées aux Rappes, nous trouvons deux jeunes militaires dévorant un petit repas. Ils étaient affamés. Ils avaient reçu l'ordre d'aller à Hauterive. Ces deux malheureux soldats furent pansés et leurs chaussures raccommodées tant bien que mal, de sorte qu'ils purent se remettre en route. Peu après, arrivent aux Rappes Catherine d'Odet et son neveu Rodolphe de Sainte-Colombe. Ils nous disent que les militaires français fourmillent à Fribourg. On a dû faire évacuer plusieurs établissements : deux écoles, les bains des Neigles hors de la ville où on enverra ceux qui seront atteints des maladies les plus contagieuses.

Le lundi suivant, nous étions toutes occupées à coudre, lorsque la cuisinière nous annonce la visite de M. l'abbé Horner et de Pierre de Reynold, de Pérolles. Ces Messieurs nous disent brièvement l'objet de leur visite. M. Horner est aumônier et professeur à l'École normale d'Hauterive. Il avait été auparavant chez M. de Reynold en qualité de précepteur de son fils. Dans son désir de bien organiser l'accueil des militaires français à Hauterive, il a eu recours à M. de Reynold. M. l'abbé Horner a cherché en vain des sœurs ou des dames pour soigner les malades. Mais, à Fribourg, plus une seule personne n'est disponible

De tout cœur nous acceptons l'occasion offerte de leur être utiles. Pendant cette conversation arrive le cocher de Mlle d'Odet, porteur d'une lettre dans laquelle nous sommes priées de venir immédiatement à Fribourg pour soigner les malades. Nous partons à l'instant pour Fribourg. À l'école des filles, Place de Notre-Dame, plusieurs grandes salles sont déjà converties en ambulance. Les soldats sont étendus à terre sur la paille, tels qu'ils sont arrivés : habits sales et en lambeaux, des hommes pâles, défaits, misérables ; on entend des toux déchirantes. Presque tous refusent la nourriture, mais ils crient : « À boire, à boire, de l'eau, à boire ! »

### ***Collaboration avec l'abbé Raphaël Horner***

Après des longues journées de dévouement à Fribourg, les Sœurs se sont retrouvées à Hauterive. L'abbé Raphaël Horner, âgé seulement de vingt-huit ans, était doué d'un tact exquis joint au zèle et au dévouement d'un apôtre. Par lui nous apprenons que le directeur, l'économiste et les professeurs de l'établissement, restés à Hauterive, voyaient fort mal l'invasion de leur domicile par les Français : « Que viennent-ils faire chez nous ces gredins ? Dévorer le pays, apporter toutes sortes d'affreuses maladies. Comment ferons-nous pour désenpester la maison ? N'ont ils pas mérité leur malheur ? Certes oui, aussi tout ce qu'ils auront sera trop bon, trop bien pour eux. » Alors nous comprenons combien il faudra s'ingénier pour être aidés par ces messieurs et non pas entravés. Nous prenons notre repas avec l'abbé Horner et les autorités de l'école ; le silence est gardé de part et d'autre.

Plusieurs véroles noires se sont déclarées. Au bout de peu de temps, les six salles et toutes les chambres de l'aile de l'abbaye occupée par « l'ambulance » étaient pleines de malades. Il y avait des cas de petite vérole, typhoïde, scarlatine, rougeole, pleurésie, fluxion de poitrine, pneumonie, sciatique. Des soldats ont été enterrés à Ecuwillens, d'autres à Hauterive. Le médecin, camarade d'études de l'abbé Horner, qui se dévoua auprès des malades était le Dr Alexis Pégaitaz, de Bulle.

L'état des chevaux était aussi misérable que celui des hommes : des squelettes ambulants qui n'avaient en arrivant en Suisse même plus la force de manger et tombaient d'inanition. Des chevaux s'étaient mangé les crinières et les queues les uns aux autres. Un grand nombre de chevaux ont pu se rétablir. Ils ont été achetés à très bon compte par les paysans des environs qui les appelaient « bourbakis ». Leur sang améliora sensiblement, paraît-il, la race chevaline du canton.

Dans une lettre datée du 20 février 1871, Joseph Pasquier, directeur de l'Ecole normale, décrit les occupations des internés : service intérieur astreignant vu le nombre impressionnant d'occupants, préparation du bois de chauffage, sablage des chemins et avenues du bâtiment à cause du dégel, travail en cuisine et à l'infirmerie. Et les exercices intellectuels ne sont pas négligés. Le petit théâtre de l'école sert soit à des récitations, soit à la déclamation de morceaux choisis ou à des chants. On prépare en ce moment une pièce pour le jour où doit arriver la bonne nouvelle qu'on croit prochaine. Pasquier termine sa lettre en assurant que les internés sont fort tranquilles. Le bruit, quand il y en a, vient de nos bénichonneurs. (Il y a une buvette à Hauterive.) Le 27 février, le directeur fait part de la mort de quatre Français emportés par le typhus. La réouverture de l'Ecole normale - le 10 avril - a nécessité préalablement force désinfections et réparations.

Après une dernière visite aux soldats malades de Fribourg, le moment de quitter Matran et la Suisse était venu. Après divers échanges de lettres, on nous appelle définitivement à notre Maison de Liège. La Mère Saint-Rodolphe, la Mère Saint-Hilaire et moi, nous nous mettons en route le 7 mai à 8 heures du matin. Catherine d'Odet et Rodolphe de Sainte-Colombe nous accompagnent jusqu'à Fribourg-en-Brigau. Après un long voyage nous arrivons à Liège.

Blanche et Sylvie si unies dans la vie sont mortes en juin 1879 à trois semaines de distance, l'une à Pau, l'autre à Toulouse, toutes deux inhumées à Pau. Sylvie avait 32 ans, Blanche 29. Henriette Bénét - Mère Saint-Jean - vécut encore de longues années.



**Sylvie de Sainte-Colombe  
Mère Marie de Saint-Rodolphe  
1847-1879**



**Blanche de Sainte-Colombe  
Mère Marie de Saint-Hilaire  
1850-1879**



## **Générosité d'une femme de Matran**

Une femme de Matran a offert ses souliers et ses bas à un soldat français de l'armée du général Bourbaki. Celui-ci ne pouvait plus marcher, ses pieds étant dans un état lamentable. S'agit-il de *la femme du maître de la poste de Matran* dont il est question ci-dessus ? Le *Trait d'humanité à Matran* (reproduit ci-dessous) se trouve à la page 35 de *L'Armée de l'Est en Suisse*, notes et croquis par Auguste Bachelin, d'après un dessin de son ami Joseph Reichlen. Celui-ci a été professeur et surveillant à Hauterive de 1868 à 1874. Il y a donc vécu l'épisode de l'internement des Bourbakis. Auguste Bachelin (1830-1890) est un peintre et écrivain neuchâtelois renommé. Il est membre fondateur de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.



## **La chabraque d'Yvan Perrin, personnalité politique neuchâteloise**

La chabraque<sup>1</sup> des Bourbakis faisait la fierté de mon grand-père, agriculteur né avec le siècle dernier *Chez Nator* (domaine de la Côte-aux-Fées). Cette ferme est située à quelques kilomètres des Verrières, là où l'Armée de l'Est trouva refuge. Internés, spahis et montures furent hébergés par les paysans des alentours. Ces hommes dépenaillés, épuisés, ces chevaux amaigris, malades, firent forte impression sur le père de mon grand-père. On soigna, on reconforta, on partagea, on fit au mieux pour atténuer le sort de ces infortunés. Ils en surent gré et laissèrent cette chabraque en signe de gratitude. Elle passa de père en fils accompagnée du récit de la déroute. Cette chabraque est le symbole d'une Suisse qui, aux heures sombres, sait tendre la main à ceux qui en ont besoin. » (site bourbaki-verrieres)

<sup>1</sup>*La chabraque est une ancienne couverture de cheval de cavalerie. (Ce mot caractérise également une femme laide ou sottée...)*

## ***Le panorama de Lucerne***

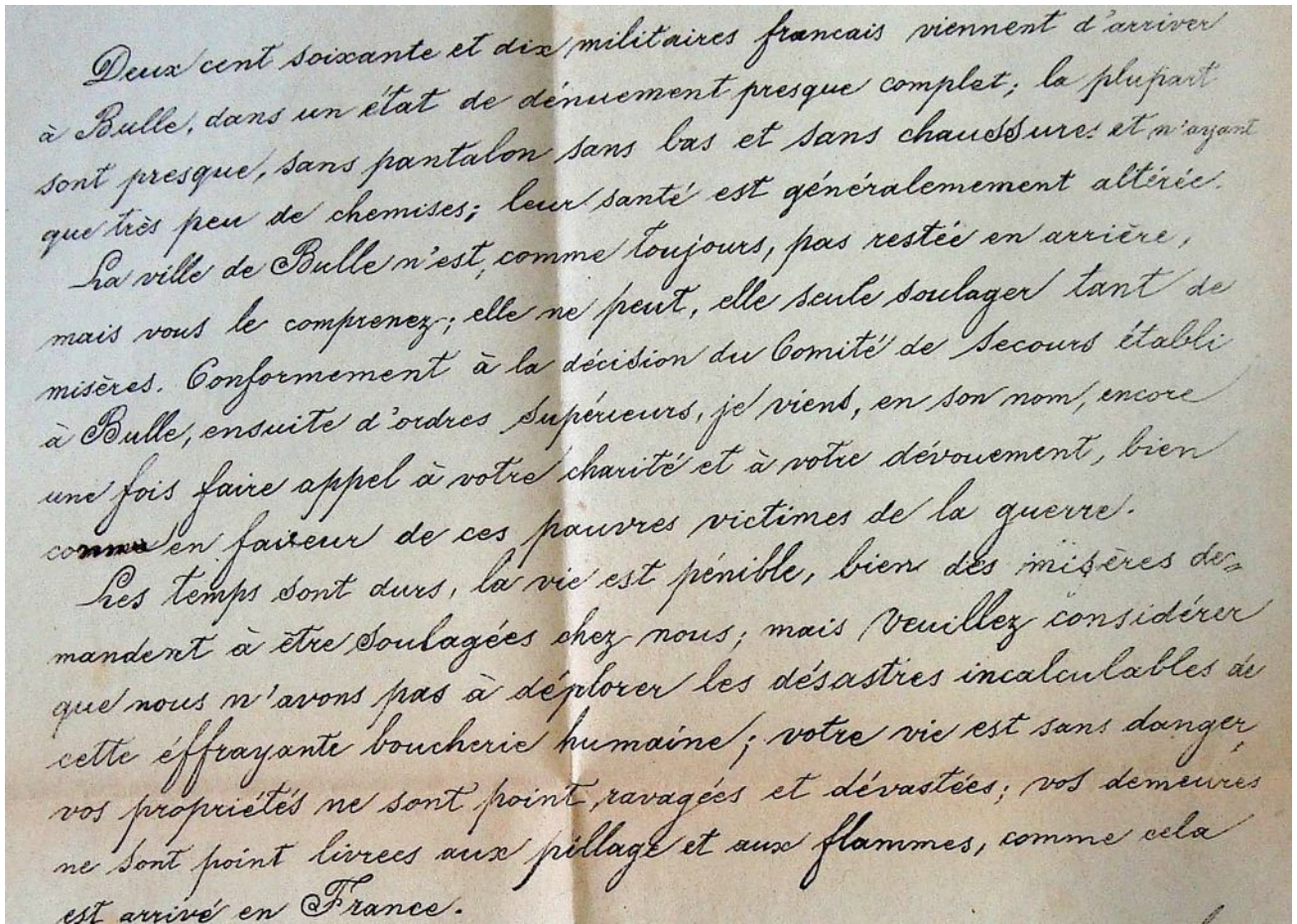
Avec ses 112 mètres sur 10, le panorama Bourbaki, à Lucerne, peint en 1881 par le Genevois Edouard Castres est un immense tableau circulaire. Engagé en tant que brancardier bénévole par la Croix-Rouge, le peintre a vécu la guerre franco-allemande sur le terrain. Il intègre ces événements dans de nombreuses esquisses et peintures à l'huile. Castres a été ensuite mandaté pour représenter l'internement sur un grand panorama. Il prend tout son temps pour préparer ce travail sur une grande toile. Il commence des études approfondies en 1876 mais ne réalise le tableau qu'en 1881, à Genève, avec une équipe de peintres parmi lesquels figure **Ferdinand Hodler**. Rappelons qu'en 1896, sur invitation de Léon Genoud, alors directeur du Musée industriel de Fribourg, Hodler a enseigné la peinture et le dessin à l'École des arts et métiers. A côté d'élèves membres de familles patriciennes, il y a de jeunes artistes d'origines diverses : Hiram Brülhart, Oswald Pilloud, Raymond Buchs, Jean-Edouard de Castella...



***Le général Charles-Denis Bourbaki***



## Le préfet de la Gruyère sollicite des secours pour les Bourbakis (extrait)



Deux cent soixante et dix militaires français viennent d'arriver à Bulle, dans un état de dénûment presque complet, la plupart sont presque, sans pantalon sans bas et sans chaussures et n'ayant que très peu de chemises; leur santé est généralement altérée. La ville de Bulle n'est, comme toujours, pas restée en arrière, mais vous le comprenez; elle ne peut, elle seule soulager tant de misères. Conformément à la décision du Comité de secours établi à Bulle, ensuite d'ordres Supérieurs, je viens, en son nom, encore une fois faire appel à votre charité et à votre dévouement, bien ~~comme~~ en faveur de ces pauvres victimes de la guerre.

Les temps sont durs, la vie est pénible, bien des misères demandent à être soulagées chez nous; mais veuillez considérer que nous n'avons pas à déplorer les désastres incalculables de cette effrayante boucherie humaine; votre vie est sans danger, vos propriétés ne sont point ravagées et dévastées; vos demeures ne sont point livrées aux pillages et aux flammes, comme cela est arrivé en France.

Source : Archives de l'Etat de Fribourg

## Emprisonnés deux ans avant d'arriver

Article de Louis Ruffieux, « La Liberté » du 27 février 2015

Les médias se sont fait l'écho des vifs débats suscités le 25 février 2015 à Chevilles par le projet d'ouverture d'un centre de requérants d'asile. On est bien loin du généreux accueil des Bourbakis en 1871... Quoique les contextes soient bien différents.

Des feux sur les collines, des sonneurs de cloches pour mobiliser les troupes, des mots qui claquent comme des coups de fouet : mais qui donc a déclaré la guerre à la Singine pour justifier cet état de siège ? L'agitation autour du futur centre de requérants d'asile de la Gouglera fait froid dans le dos. Elle est entretenue par des élus inconséquents qui exploitent sans vergogne les peurs de la population.

L'achat par la Confédération de la Gouglera obéit précisément à ce qu'a voulu le peuple en adoptant, en juin 2013, des modifications urgentes de la loi sur l'asile. Pour accélérer les

décisions, Berne souhaitait avoir la haute main sur toute la procédure. L'acquisition de centres d'accueil par la Confédération elle-même était présentée comme un élément prioritaire du dispositif. Ces mesures urgentes ont été plébiscitées. Dans le canton de Fribourg, la Singine a dégagé le plus fort taux d'approbation : près de 83% !

Que dire dès lors de ces deux députés singinois, l'un UDC et l'autre libéral-radical (ancien président du Grand Conseil), qui mènent la fronde contre l'application d'une politique d'asile plus dure souhaitée par leurs partis et la population ? Ignorance, malhonnêteté intellectuelle, pur opportunisme ? Ces gens-là n'ont pour horizon que les voix qu'ils peuvent gagner en s'époumonant dans le sens du vent mauvais. La question de l'asile est, pour eux, l'occasion d'une vile récupération politique à toutes les étapes, quitte à se contredire et à nuire gravement à l'image de la Singine et du canton.

Depuis la décennie 1980, par rapport à d'autres districts, la Singine n'a que peu participé à l'effort cantonal pour l'hébergement des candidats à l'asile. La Gouglera abritera dès 2017 quelque 300 êtres humains ayant fui leur pays pour échapper à la misère ou à la guerre. Ils seront soumis à un régime proche de la semi-détention (interdiction de sortir dès 17 heures, par exemple). Est-ce une raison pour les emprisonner, deux ans avant leur arrivée, dans des préjugés qu'on pensait éculés ? Consternant.

### ***Sur le même sujet, un courrier de lecteur***

*« La Liberté » du 4 mars 2015*

Rarement le mépris de l'autre, de l'étranger, de la vie tout simplement aura atteint une telle violence, une telle bassesse dans notre canton. En lisant la presse et en écoutant le téléjournal la semaine dernière, j'ai ressenti de la tristesse, de la honte, du dégoût. Il est permis de ne pas se réjouir de voir un centre de requérants s'ouvrir sur le territoire de sa commune, mais de là à qualifier les futurs requérants de « hordes » ou « d'ordures » - je cite moi-même ce dernier terme puisque certains citoyens singinois voient déjà, avec le futur centre de la Gouglera, leur district devenir « la poubelle du canton de Fribourg ». Et que met-on dans une poubelle ?

Quant aux « hordes », nous savons tous que c'était la façon de qualifier les tribus barbares qui tentaient d'envahir l'Europe occidentale au V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ne disait-on pas des Huns que là où leurs chevaux posaient le pied, l'herbe ne repoussait plus ? Et que dire des feux qu'on a allumés sur les collines ? Ils n'ont rien à voir avec la fête du 1<sup>er</sup> Août à l'occasion de laquelle on allume des feux de joie. Les feux de la semaine dernière sont les feux de la honte, des rideaux de flammes et de fumée nauséabonde pour repousser « l'envahisseur » et réveiller les peurs.

Pensez donc, 300 personnes - mais quelle armée ! - peut-être des femmes et leurs enfants, des gens qui fuient la misère, la barbarie souvent, des parents qui aimeraient assurer un avenir moins sombre à leur progéniture, des jeunes hommes et femmes désirant vivre autre chose que la guerre, trouver un métier, se nourrir... comme ces Fribourgeois partis au Brésil ou en Argentine au XIX<sup>e</sup> siècle. Trois cents personnes à la Gouglera, bien à l'écart des villages et encadrés par des fonctionnaires, 300 requérants d'asile à attendre une décision de

l'autorité, 300 êtres humains déjà jugés l'autre soir, à Chevrilles, comme des moins que rien et des barbares. Mais on ne sait rien d'eux, on ne veut pas le savoir, on condamne : « Les requérants d'asile n'ont rien à faire ici », un point c'est tout !

La petite commune de Chevrilles, « pas connue en Suisse », le sera dorénavant, non pas à cause d'un centre de requérants d'asile, comme le pense son syndic, mais comme le lieu où l'on s'est permis d'injurier de la façon la plus démonstrative et outrancière des êtres humains, avant même qu'ils n'arrivent, déjà stigmatisés comme des barbares ou des déchets ! Si l'on voulait salir une belle région, la Singine, c'est fait, et tout le canton de Fribourg s'en trouve plus qu'éclaboussé. J'aimerais encore me réveiller demain matin et constater que tout cela n'était qu'un très mauvais rêve.

*Claude Grandjean, ancien conseiller d'Etat*

## **Régent de Cheiry dans un environnement dix-neuviémiste**

Durant douze ans, de 1951 à 1963, j'étais le régent de Cheiry. On ne m'appelait pas instituteur, encore moins professeur des écoles (!), mais régent. J'étais le seul maître d'école du village. Ma classe comprenait les garçons de 7 à 16 ans et les filles de 7 à 15 ans. Celles-ci fréquentaient l'école ménagère de Surpierre durant leur dernière année de scolarité. L'effectif de la classe a varié de 36 à 52 élèves.

### ***Une pauvre salle de classe***

Je reviens - avec quelques détails supplémentaires - sur ce que j'ai écrit dans le volume III. Premier jour d'enseignement, en novembre 1951. Je me trouve dans la salle de classe telle qu'elle était déjà au temps de mes prédécesseurs. Ce qui, rétrospectivement, m'étonne encore : la nudité des murs et la vacuité des armoires. Absence totale de matériel didactique ! Dans une armoire, de vieux livres antialcooliques datant du tournant du siècle, époque où la lutte contre le vin et la goutte était intense.

De 1885 à 1950, seuls deux régents - Gustave Gendre et Elie Perritaz qui lui a succédé en 1918 - ont fait l'école dans cette salle. Etonnant qu'ils ne se soient procuré aucun matériel intuitif ! La modestie des finances communales est-elle une raison suffisante ? Dans le petit village voisin de Prévondavaux, le régent Donat Bondallaz avait réussi, dans les années 1920, à constituer dans sa classe un musée scolaire décrit dans le *Bulletin pédagogique* du 15 novembre 1931 et dans le tome I de mes *Episodes de la vie fribourgeoise*. Alors ?

### ***Des conditions de vie et d'hygiène précaires***

L'appartement était plutôt misérable. Dès le premier gel sérieux, plus d'eau à l'évier de la cuisine. Au lieu d'installer des conduites convenables lorsque le régent Perritaz avait obtenu qu'on « mette l'eau à la cuisine », le maréchal (en patois le *martso*, le maréchal-ferrant) avait dressé un tuyau contre le mur, à l'extérieur. D'où une sensibilité fâcheuse aux frimas hivernaux. Auparavant, la famille du régent ne disposait que d'un petit bassin en dehors de



l'école. Un mot des toilettes. Les trois « cabinets » des garçons, des filles et du régent, à l'extérieur du bâtiment, - sans chasse d'eau bien sûr - surplombaient un creux à purin et dégageaient des relents stercoraux comme toutes les « katyères » de ce temps-là.

Ma salle de classe était le local officiel de réunions villageoises. C'est là - entre autres - qu'avaient lieu les assemblées communales. Les cendres de cigares, la terre des gros souliers, une atmosphère chargée d'une odeur de fumée froide attendaient les élèves le lendemain de ces assemblées. Les enfants assumaient la conciergerie, sous la direction de ma femme qui assurait le nettoyage des corridors et des toilettes. Sans aucune rémunération, bien sûr. Pas même un merci et quelques fleurs à notre départ en 1963. Une fois par an, deux femmes du village faisaient les « à-fonds » de l'école.

Mais alors, pourquoi avoir choisi le poste de Cheiry ? Pour trois raisons : Cheiry était dans la Broye et Colette habitait Estavayer ; à cette époque, on ne se posait guère de questions et on était habitué à une vie sans aucun confort ; l'inspecteur scolaire - ainsi appelait-on l'inspecteur des écoles - Hilaire Plancherel, m'encourageait à venir dans l'enclave de Surpierre où il avait enseigné au début de sa carrière et où il avait trouvé femme... Malgré des conditions de vie précaires, je ne me souviens pas de m'être plaint et d'avoir été malheureux. C'était le temps de la résignation... On n'était pas habitué à se poser des questions.



*La classe de Cheiry en 1953*

Mon principal regret concerne la préparation insuffisante reçue à l'École normale, dans de nombreux domaines, tout spécialement dans celui du savoir-être et des attitudes de compréhension, de patience et de chaleur humaine envers les enfants les moins avantagés intellectuellement et/ou socialement.

## **Une agréable collaboration**

L'enclave de Surpierre disposait de quatre écoles, toutes à cours multiples et à maître unique. Elles se situaient à Surpierre, Villeneuve, Coumin (pour la commune de Chapelle-Coumin) et Cheiry. Les quatre régents s'entendaient bien. Lorsque j'ai débuté, en 1951, j'ai bénéficié surtout des précieux conseils de mon collègue Louis Rapo, à Coumin, pédagogiquement très doué et plein d'idées et d'initiatives. Les quatre maîtres, avant le début de l'année scolaire, se réunissaient pour établir le programme par quinzaines à soumettre à l'inspecteur.

Comme l'Ecole normale n'avait pas eu le souci de préparer les futurs régents à leurs tâches administratives - journal de classe, rapports hebdomadaires puis mensuels, répartition annuelle du programme, etc. - heureusement qu'il y avait des collègues pour nous mettre au courant.

Les quatre régents de l'enclave se retrouvaient chaque semaine aux cérémonies dominicales et lors des répétitions de chant à Surpierre.

## **L'école «à tous les degrés» ; avantages et inconvénients.**

<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>
<p><i>Une seule classe comprenant tous les degrés, garçons et filles, permettait au maître de bien connaître ses élèves, qu'il gardait de 7 à 16 ans. Pas forcément positif pour tous les élèves...</i></p> <p><i>L'instituteur n'était pas un personnage anonyme. Il était respecté car, au village, il était l'un des seuls à avoir fait des études. Au début des années 50, de très rares élèves fréquentaient l'école secondaire.</i></p> <p><i>La confiance régnait. Les parents ne se prenaient pas pour des spécialistes de la pédagogie.</i></p> <p><i>La commission scolaire accordait sa confiance au maître sérieux dans son travail. Elle effectuait de rares visites et laissait toute initiative au maître pour organiser des manifestations scolaires, pour mettre sur pied la course annuelle et pour en trouver le financement par des collectes de papier ou d'escargots...</i></p> <p><i>Je pouvais prolonger la récréation ; personne ne disait rien...</i></p> <p><i>Avantages pédagogiques :</i></p>	<p><i>Tous les enfants, même ceux rencontrant de graves difficultés intellectuelles, restaient à l'école du village. Le temps manquait pour s'occuper d'eux. Il n'y avait pas de classes spéciales. Les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années d'école se passaient au « cours supérieur » pour les élèves qui n'avaient répété aucune classe. Pas facile de leur présenter un « menu » varié !</i></p> <p><i>Le fait d'enseigner à tous les degrés empêchait certaines activités, comme les sorties dans la nature pour apprendre à la connaître. Avec 50 élèves, les procédés d'école active étaient difficiles à appliquer.</i></p> <p><i>La préparation méthodologique donnée par l'Ecole normale de Fribourg était très sommaire dans les années 40 et 50.</i></p> <p><i>Le matériel didactique, dans la classe que j'ai héritée en 1951, était inexistant. Mais l'école très vétuste de 1951 a bientôt fait place à une école totalement rénovée.</i></p> <p><i>Elle acquerra au fil des années le matériel indispensable.</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plus jeunes entendaient les cours donnés aux plus grands et en profitaient. L'apprentissage de la lecture se faisait bien plus rapidement qu'aujourd'hui.</li> <li>• Les enfants écrivaient beaucoup ; ils avaient de nombreuses activités écrites, le maître ne pouvant s'occuper que d'un cours à la fois ; dès la troisième année, les enfants écrivaient avec aisance. Les textes à trous n'existaient pas. Il fallait écrire les exercices en entier.</li> <li>• On insistait sur les connaissances fondamentales. D'abord la langue maternelle, puis « le calcul ». Et la religion, bien sûr !</li> <li>• Malheureusement, la dotation horaire pour la langue maternelle n'a fait que diminuer. Par exemple, de 15 h hebdomadaires de français en 1876, on est passé à 10,5 unités de 50 min en 1973 et à 7 unités de 50 min en 2000...</li> <li>• Les examens oraux présidés chaque année par l'inspecteur, puis les examens écrits, faisaient le bilan des connaissances acquises. Je me souviens d'examens oraux qui avaient duré dans ma classe de 14 h à 18h.</li> <li>• J'avais le temps de lire, de beaucoup lire, car il n'y avait pratiquement jamais de recyclages ou de cours. L'école est restée stable jusque dans les années 70.</li> </ul> <p>J'ai encore connu les conférences régionales où des maîtres choisis par l'inspecteur donnaient des leçons - suivies d'une critique - en présence de leurs collègues. Avant les années 50, les maîtres se documentaient sur les « questions mises à l'étude ».</p>	<p>L'enseignement était très livresque, au détriment du développement du sens critique et de l'esprit d'initiative.</p> <p>Je tentais néanmoins de demander aux élèves la présentation de petits exposés. Je me souviens avoir sollicité les ambassades pour obtenir de la documentation. Celle d'URSS m'avait gâté : la classe a été envahie de propagande communiste. Malgré cette pression de l'Est, le village est resté 50% conservateur et 50% radical...</p> <p>On était payé par le boursier communal... quand il avait de l'argent. Parfois, le salaire mensuel anémique de quelque trois cents francs était obtenu avec plusieurs jours de retard.</p> <p>Dans le village voisin de Coumin, mon collègue Louis Rapo recevait parfois un petit acompte prélevé par la femme du boursier sur son « argent des œufs ». Les occupations dites accessoires comme le secrétariat communal ou paroissial n'étaient jamais confiées à un instituteur dans la paroisse de Surpierre. Exception faite pour les fonctions d'organiste, de directeur de chœur et de fanfare : pour ces postes, il n'y avait pas de concurrence !</p> <p>La pression religieuse était très forte : enseignement quotidien de la bible et de la lettre du catéchisme ; obligation pour tous les enfants (et pour le maître !) d'assister à tous les offices religieux.</p> <p>Le curé m'avait sévèrement interdit de donner des explications relatives au catéchisme, car je n'avais pas fait de théologie... Mon rôle devait se borner à faire réciter par cœur les réponses (souvent incompréhensibles pour les élèves) aux nombreuses « demandes » d'un chapitre. Le curé ne donnait des explications que lorsque le par cœur était acquis. Ignorance des rudiments de la méthodologie !</p>
---	---

### **Obligations religieuses**

Dans ce domaine, le régent fribourgeois était copieusement servi ! Tout d'abord en classe. Celle-ci commençait et se terminait toujours par le signe de la croix et une prière. La première leçon portait, matin et après-midi, sur la bible ou le par cœur du catéchisme. Et



surtout ne rien expliquer, comme évoqué ci-dessus ! « Votre devoir consiste à apprendre la lettre du catéchisme ; n'expliquez rien car vous n'avez pas fait de théologie » m'avait martelé le curé-doyen de Surpierre Paul Crausaz sur un ton péremptoire.

Quand la vox populi prétendait que le curé et le régent exerçaient une autorité incontestée, nuançons ! Le curé se sentait au-dessus du régent et ne se gênait pas de manifester sa supériorité : ses études avaient duré bien plus longtemps ! Mais, je dois ajouter que l'abbé Paul Crausaz, à part l'épisode « explications du catéchisme », s'est toujours montré aimable et correct. Comme la plupart des curés, il était aussi président de la Commission scolaire. C'est grâce à lui que j'ai pu fréquenter l'Université où j'ai obtenu en 1963 un diplôme d'enseignement secondaire après quatre semestres, tout en gardant mon enseignement et mes activités annexes à 100 %. La Commission scolaire a accepté - grâce à son président - que le congé hebdomadaire de ma classe soit fixé au lundi, jour le plus chargé de cours à l'Université.



Pendant mon école de sous-off, j'ai reçu une lettre de mon curé-doyen, me demandant d'accepter la direction de la société de chant paroissiale de Surpierre. A ma réponse négative, il a réagi en me disant dans une lettre - imitant le langage militaire - qu'il me donnait l'ordre d'accepter cette direction. Et, pendant dix ans, je suis « monté » plus de 1500 fois à Surpierre : deux fois par dimanche, à la messe puis aux Vêpres, une à deux fois par semaine en plus durant la longue période des répétitions de chant. Je devais également assister à tous les enterrements. Au temps de Noël j'étais chargé des répétitions supplémentaires avec tous les enfants de la paroisse. Et tout cela pour quelque

300 fr. par an ! Et pourtant, la paroisse de Surpierre était riche à cette époque. Elle disposait de vastes étendues forestières et le bois se vendait bien. Comme l'organiste, mon collègue Raphaël Bugnon, et moi-même nous suivions des cours au conservatoire de Fribourg, nos misérables rétributions annuelles ne suffisaient pas à payer ces cours.

Nous avons poliment écrit au Conseil paroissial pour obtenir une augmentation. La réponse : « Dans sa dernière séance, le Conseil a estimé que vous étiez suffisamment payés. » Un conseiller s'est écrié par la suite : « Ils ont le culot de demander à être payés pour aller à la messe. » Nous avons fait grève un dimanche. Un drame ! Nous avons courbé l'échine et poursuivi notre activité avec nos minables appointements. Le seul bon souvenir de cette aventure : j'ai refusé de serrer la main du président de paroisse qui me la tendait.

Au début de mon activité de directeur de chant, le chœur ne comprenait que des hommes. Quand Charles Jauquier, de Coumin, était présent, son renfort rehaussait brillamment les prestations. Une veine exceptionnelle que ce superbe ténor de renommée internationale ait eu sa famille et son domicile à Coumin ! Si quelques autres voix étaient acceptables, certaines s'apparentaient plutôt au brame du cerf. Mais, le recrutement des hommes s'avérant difficile, le chœur d'hommes se mua bientôt en chœur mixte. Changement total d'ambiance, devenue bien plus agréable !



Pendant plusieurs années, j'allais à Surpierre à pied en suivant un sentier forestier. Une heure de marche pour l'aller et retour. Un souvenir cuisant : en rentrant d'une répétition, après 22 heures, je suis paralysé en cheminant au milieu de la forêt par deux animaux qui me fixent. Je ne bouge plus, terrorisé en pensant à une attaque éventuelle. Les étranges animaux sont aussi immobiles. Au bout d'un certain temps, je me mets à hurler et à taper des pieds et les

bêtes se sont enfuies. En les décrivant le lendemain à un paysan voisin, celui-ci m'a assuré, d'après ma description, qu'il s'agissait de blaireaux.

A partir de 1956, je me rendais parfois à Surpierre à vélomoteur, par un chemin escarpé qui conduisait de Cheiry à l'église paroissiale par Beaugard, un point de vue magnifique qui domine le village de Surpierre. En 1959, j'ai pu acheter une coccinelle VW. Mais, en voiture, la route était longue par Forel-sur-Lucens, Cremin, Praratoud. Les deux petits chemins conduisant de Cheiry à Surpierre n'étaient pas carrossables à cette époque.

### ***A la chapelle de Cheiry***

J'assistais avec mes élèves à la messe hebdomadaire célébrée à la chapelle de Cheiry. Les enfants chantaient les cantiques exercés à l'école. Durant le mois de mai - le mois de Marie - je devais animer les cérémonies qui avaient lieu à la chapelle. Il m'incombait de choisir des lectures spirituelles et de diriger les cantiques que j'avais appris aux jeunes filles du village. Bien entendu, ces activités n'étaient pas du tout rétribuées. Elles relevaient de ma fonction de régent du village. Dans des temps plus reculés, le régent était en plus chargé en divers endroits de servir la messe, de distribuer de l'eau bénite dans chaque famille, de sonner les cloches...

Le jour de la fête patronale à Cheiry - saint Sylvestre - la messe revêtait un caractère solennel. Avec un petit char, j'amenais l'harmonium de l'école à la chapelle pour accompagner les chants des enfants.

J'ai souhaité une année donner un lustre tout particulier à une messe. Celle-ci a été chantée par un quatuor formé de Charles Jauquier, Louis Rapo, le régent de Coumin, Aloys Corminbœuf, une belle seconde basse de Villeneuve, et moi-même. A l'issue de la messe, en sortant de la chapelle, les jeunes gens du village tiraient une sale tête. Ils jugeaient insupportable que des « étrangers » aient chanté la messe dans leur village. Ce n'est pas l'unique moment où j'ai souffert de l'esprit étriqué d'une population refermée sur elle-même.

### ***C'est la vie... hélas !***

Dans l'ensemble, les années passées à Cheiry me laissent un bon souvenir, avec bien des moments chaleureux dus à ma vie familiale et à maintes relations agréables avec quelques familles avenantes et ouvertes. Parmi les épisodes désagréables, en voici deux, choisis pour

montrer que l'ouverture d'esprit n'était pas l'apanage d'une certaine population... et des autorités communales.

Exemple d'une mésaventure. Je souhaitais développer la lecture des adultes au village. La *Bibliothèque pour tous*, de Fribourg, me livrait des caisses de livres. Je suis même allé en chercher à la gare de Granges-Marnand avec un voisin paysan qui conduisait une voiture attelée d'un cheval. Et la lecture rencontrait du succès. Les arrivages de caisses de livres ont duré quelques mois. Jusqu'au jour où le bruit a été répandu au village que j'organisais ce prêt de livres dans le seul but de gagner de l'argent. Or, ces prêts ne m'ont jamais procuré le moindre bénéfice. Les livres étaient loués au prix coûtant, 20 centimes si mon souvenir est exact. Et la *Bibliothèque pour tous* a disparu du village.

Un curé broyard était renommé pour ses propos sur l'éducation des enfants et son charisme lors de ses conférences. J'ai souhaité l'inviter à Cheiry. Auparavant, je suis allé chez le syndic - à l'époque l'éphémère syndic Louis Torche des Planches - et je lui ai demandé si la commune était d'accord de donner au conférencier un cachet de 20 fr. Avec l'assentiment du syndic, le prêtre a pu venir et a tenu une conférence qui a rencontré un franc succès. J'ai avancé les 20 fr. Mais, à la réunion suivante du Conseil communal, le secrétaire Louis Rosset s'est nettement opposé à cette modeste participation de la commune. « Qui commande paye », a-t-il proféré. Le dimanche suivant, Michel Torche, jeune et clairvoyant conseiller communal de Cheiry m'a glissé 20 fr. de sa poche après la messe à Surpierre, en m'expliquant, gêné, la ladrerie de ses collègues du Conseil et du secrétaire communal. Michel, 60 ans plus tard, est encore mon ami.

### ***L'idéologie de l'époque et la laïcité***

L'idéologie inculquée par l'Ecole normale et le parti politique majoritaire à l'époque des années que j'ai passées à Cheiry - le parti conservateur - était bien éloignée de l'idéal que propose la laïcité. En voici une présentation :

La laïcité est un cadre qui doit permettre l'expression de toutes les convictions. Chacun a le droit de croire ce qu'il veut. La laïcité permet d'en débattre, d'être libre de changer d'opinions. Il convient de promouvoir la prise en compte dans les programmes scolaires de toutes les cultures qui cohabitent dans notre pays, qu'elles soient maghrébine, orientale, asiatique, trop souvent occultées.

L'enseignement moral et civique doit favoriser le sens critique afin de rendre les gens capables de se faire leur propre opinion, sans contraintes ni pressions. Cette laïcité impose un nouveau rapport à l'histoire du pays et à la connaissance de ses moments-clés, de ses régimes politiques et de ses religions. On en est bien loin dans le canton de Fribourg !

### **Les convulsionnaires de Morzine**

*D'après le « Blog de l'étrange », texte de Pierre Maurice Marie, et divers sites internet en rapport avec les « possédées » de Morzine.*

*Morzine, localit  savoyarde proche de la Suisse, a  t  le th tre de bizarres sc nes d'hyst rie attribu es au diable ou   la sorcellerie. La Suisse romande s'est int ress e   ces  v nements extraordinaires. Sp cialement dans les cantons catholiques o  l'on est tr s sensible aux « diableries »... Des Suisses ont m me  t  directement m l s aux envo tements de Morzine : par exemple les capucins de Saint-Maurice, un magn tiseur de Gen ve...*



Histoire insolite d'un village dont pr s de la moiti  des habitants sont frapp s de convulsions ! En 1857, Morzine est une bourgade alpestre de 1500 habitants, isol e du reste du monde.

Le 14 mars, une fillette qui s'appr te   faire sa premi re communion, P ronne Tavernier, est all e se confesser et sort de l' glise... Elle entend les cris d'une camarade qui a gliss  dans le torrent et qui va se noyer. Elle se pr cipite et r ussit   la sauver. Cet  v nement l'a beaucoup impressionn e, mais elle se rend comme   l'ordinaire   l' cole des S urs de Saint-Vincent.

Quelques heures se passent, et voici que P ronne s' croule sur son banc « comme morte ». On la ram ne chez elle sans qu'elle s'en aper oive. Elle ne se r veille qu'au bout de trois heures. Le dimanche suivant,   l' glise, nouvel  vanouissement.

Au d but de mai 1857, Marie, s ur de P ronne, garde les ch vres avec elle sur un coteau. Les deux s urs sombrent ensemble dans le m me  tat de l thargie. On les retrouve allong es dans l'herbe et comme soud es l'une   l'autre. Chez ces deux enfants, le mal progresse. Avant de tomber en catalepsie, elles sont agit es de crises convulsives. Ordinairement douces et dociles, elles se mettent   blasph mer et lancent des impr cations contre leurs parents. Elles regardent le ciel, tendent les bras vers le haut avec l'air de recevoir quelque chose ; elles font ensuite les mouvements de quelqu'un qui ouvre et lit une lettre et leur visage, au fil de cette imaginaire lecture, tant t s' claire et tant t s'assombrit.

Toute la population croit   un mal fice. Les deux s urs, au moment des crises, accusent une vieille femme des Gets, commune situ e   quelques kilom tres de Morzine, de les avoir touch es   l' paule.

### **Personnages eccl siastiques**

Il y a le vicaire Cl ment Favre, r guli rement d crit comme exorciste, et vecteur suppos  de l'expansion du « mal ». C'est la forte t te du clerg . Le cur  Jean-Marie Pinget pr che pour le salut de ses ouailles tout en maintenant ces derniers sous le joug de la culpabilit  et dans la crainte du p ch . Il croit d'ailleurs   la possession du d mon et ne consent   parler

de la maladie que lors de la venue de l'inspecteur général des aliénés, le Dr Constans : il sent la disgrâce approcher... Les capucins du couvent de Saint-Maurice, dépendant de l'évêque de Sion, se plaisent à exorciser gens et animaux malades.

Tout ce clergé est hostile à un vieux prêtre interdit, l'abbé Corlin qui, après avoir habité Morzine où il a laissé des inimitiés farouches, fait maintenant le charlatan à Genève. Il prête ainsi le flanc à l'accusation du curé qui déclare publiquement : « Il n'y a que ce coquin de Corlin qui, pour me jouer un mauvais tour, car il m'en veut toujours, a pu envoyer tout ce mal sur ma paroisse. » L'abbé Corlin devient donc le chef des sorciers...

### ***L'avare, le voleur et le bûcheron***

Trois démons habitent le corps de Marie et Péronne, à savoir, l'Avare, le Voleur et le Bûcheron. Ils se démultiplient... L'école des Sœurs de Saint-Vincent se transforme en un club de convulsionnaires. L'une fait avec ses bras les ailes du moulin, avant de s'écrouler, la bouche frangée d'écume. L'autre s'endort et, dans un accès de somnambulisme, va se planter au milieu du ruisseau et frappe l'eau avec un bâton. Une troisième devient muette et ses deux sœurs l'imitent aussitôt, ne se faisant plus comprendre que par signes.

Julienne, quinze ans, dont les crises convulsives sont précédées de maux d'estomac, sent « quelque chose » lui monter à la gorge. Elle affirme que ce sont des diables et qu'elle en a sept. Et les bonnes Sœurs de se signer et de joindre les mains.

C'est le 15 août que la catégorie des mères de famille, jusque-là épargnée, subit la première atteinte en la personne de Jeanne Borez, trente-deux ans, mère de quatre enfants. La messe de l'Assomption, dans l'église de Morzine, est particulièrement mouvementée. Les convulsionnaires, petites et grandes, se déchaînent.

A la fin de juillet 1857, l'unique médecin de Morzine, le docteur Buet, dépassé par les événements, alerte les autorités sardes. (La Savoie n'était pas encore rattachée à la France). Une enquête des carabiniers est suivie de l'envoi en mission du docteur Tavernier, de Thonon. A l'école des religieuses, les fillettes atteintes donnent au docteur une « représentation » de près de deux heures : imprécations, injures, contorsions, roulements de prunelles, catalepsie, rien ne fut ménagé.

- Les enfants, note-t-il, une fois la crise terminée, paraissent sortir d'un rêve.

Son diagnostic : démonomanie ou monomanie convulsive. Il prescrit l'isolement des malades. Mais la population, qui croit à la possession diabolique et à la culpabilité de sorciers, vit dans une panique que les prophéties de la possédée Julienne Pérot ont encore aggravée, puisqu'elle prétend que toute la commune va y passer...

### ***L'évêque vient pour la confirmation***

Le feu couve sous la cendre ; la visite pastorale de Mgr Magnin, évêque d'Annecy, allume l'étincelle. D'après les rapports, on eût dit le *sempiternus horror*<sup>1</sup>. Dès son arrivée, quatre-vingts femmes, réunies au cimetière, tombent en crise. A la surprise - et à la déception - générale, l'évêque refuse de pratiquer l'exorcisme, brisant ainsi l'ancien modèle religieux de

la possession diabolique. Au contraire, il prévient qu'il ne faudra attendre de lui aucun miracle. A cette annonce, les paroissiens et les paroissiennes se ruent sur lui, lui déchirent ses vêtements, tentent même de lui arracher son anneau. Jamais les accès convulsifs des femmes à l'église n'ont été si violents, si impressionnants. Les très nombreux témoignages convergent tous lorsqu'il s'agit de décrire l'horreur de la scène dans ce qu'elle a d'indicible, voire d'inhumain.

Les gendarmes sont là pour empêcher les possédées de se ruer sur l'évêque ; deux ou trois hommes ont de la peine à en retenir une. Des cris de *sacré grison* fusent. En chaire, Monseigneur a articulé le mot *maladie*. Comme elles ne veulent pas entendre parler de maladie, l'une d'elles se redresse comme pour s'élancer contre l'évêque. Elle se rassied au signe de croix que fait sur elle l'évêque en prononçant des mots de l'Évangile : *tace et obmutesce immunde spiritus*<sup>2</sup>. Un fait qui frappe beaucoup l'assistance.

<sup>1</sup> *L'horreur absolue*

<sup>2</sup> *Tais-toi et sois muet, esprit impur*

### ***Les malades seront arrêtés I***

Devant cette situation, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, prend la décision d'interdire les exorcismes à Morzine. Mais le curé de la paroisse, assisté de ses vicaires, passe outre et organise les exorcismes qu'exigent ses fidèles.

Lorsqu'en 1860, la Savoie devient française, le nombre des possédées dépasse cent cinquante. Alerté par des rapports alarmants, le gouvernement dépêche sur les lieux, en mission extraordinaire, le docteur Arthaud, de Lyon, qui comprend que le spectacle des malades en crise constitue le facteur déterminant dans la propagation du mal. Aussi, et après accord du gouvernement, le sous-préfet de Thonon décide de frapper un grand coup. En septembre 1860, il informe la population de Morzine, qu'à l'avenir, il fera arrêter toutes les personnes qui tomberont malades.

Le 30 septembre 1860, le curé de Morzine déclare ex cathedra : « Mes frères, je me suis trompé : la maladie qui nous frappe ne vient pas du diable, c'est une maladie naturelle. » A cette révélation, l'assistance se déchaîne, frappe sur les bancs, injurie le curé. Une vingtaine de filles et de femmes, considérées comme possédées guéries, entrent en crise. L'une jette son missel à la tête du prédicateur. Les autres veulent escalader la chaire pour lui arracher les yeux. C'est à grand-peine que les deux vicaires, assistés de quelques notables, maîtrisent les forcenées et permettent au curé de remonter vers l'autel pour y achever la messe.

Toutefois, l'initiative du préfet a porté ses fruits. Les « malades » restent chez elles. Leurs crises, ne bénéficiant plus d'une audience publique, s'espacent, et le mal diminue d'intensité.

Mais, au début de 1861, arrive à Morzine un inconnu venu de Suisse. Il se prétend magnétiseur.

- Je vais guérir tout le monde, affirme-t-il. Mais il faut vous associer avec moi à l'envoûtement du prêtre qui est la cause de tout le mal.

### ***Le chien du prêtre***

Bien que les possédées aient mis en cause deux ou trois personnes, l'opinion prévaut à Morzine que le vrai coupable est un vieux prêtre interdit, l'abbé Corlin, au passé peu exemplaire, qui s'est retiré près de Genève. Il a longtemps résidé à Morzine où il s'est fait beaucoup d'ennemis.

Sous la conduite du magnétiseur, quelques centaines d'habitants, les uns armés, les autres porteurs de torches, partent une nuit en direction du lac de Montrion. Ils parcourent sept ou huit kilomètres et s'arrêtent à la chapelle qu'avait précisément construite l'abbé Corlin, en ce lieu désert, chapelle qui tombait en ruine. Là, le magnétiseur, assisté de bûcherons, éventre un chien noir dont il arrache le foie. Il larde cet organe de coups de sabre et l'enterre au milieu de la chapelle, chargé de toutes les malédictions de l'assistance, avec force signes et paroles cabalistiques.

- J'ai donné dix-huit coups de sabre dans le foie de ce chien, déclare-t-il. Le foie du prêtre indigne qui fait votre malheur a reçu les mêmes coups. Et ce maudit ne survivra pas plus de dix-huit jours. Dès ce moment, quoique fort bien portant en Suisse, Corlin fut considéré comme mort pour les possédées de Morzine.

### ***Des mesures pour enrayer l'épidémie***

Trois semaines plus tard, un dispositif est en place : un poste de gendarmerie et une infirmerie spéciale fonctionnent à Morzine. Un détachement d'infanterie, logé chez l'habitant, a pris position. Le curé exorciseur est remplacé par le plus ancien de ses vicaires, et on a éloigné le maire du pays. Les propagateurs de faux bruits sont systématiquement poursuivis. On ne tolère aucune malade en crise dans la commune. Les possédées sont réparties dans les hôpitaux de la région, à cent kilomètres à la ronde. Afin que ces mesures d'éloignement ne créent pas des situations de détresse dans les familles, ces dernières sont indemnisées par l'Etat.

- L'arrivée de nos troupiers à Morzine, écrit le docteur Bouchet, produit un effet merveilleux. Si bien qu'en 1863, l'épidémie est considérée comme enrayerée. La plupart des malades ont retrouvé leur foyer. Quelques femmes souffrent encore de lassitude, de pesanteur d'estomac. Elles subissent de courts passages convulsifs mais sans éclat.

Il y a une légère recrudescence du mal en 1870, et une autre en 1873, puis tout s'est définitivement apaisé.

Les tentatives d'explication sont diverses 150 ans plus tard : fanatisme religieux du curé Pinget et du vicaire Favre, isolement géographique - il faut plusieurs jours pour rejoindre Thonon -, rivalités locales entre progressistes et conservateurs dits « les rats rouges » et « les rats blancs ». La consanguinité et l'intoxication à l'ergot de seigle sont aussi évoquées sans plus de conviction.

## Blanchi trente mois après son excès de vitesse

« *La Liberté* » du 7 mars 2015, Antoine Rüf

Tout le monde est égal devant la loi, mais il y a des gens qui sont plus égaux que les autres. Et il y a ceux qui non seulement sont plus égaux, mais pour qui, la loi, c'est éperdument égal. Les diplomates, par exemple.

Dans un arrêt récemment publié, le Tribunal cantonal fribourgeois, coincé par la Convention de Vienne de 1961, a dû annuler près de deux ans après son prononcé, la condamnation d'un premier secrétaire d'ambassade d'un pays non identifié.

Condamné à 15 jours-amende avec sursis et une amende ferme de 500 francs en février 2013 pour un important excès de vitesse commis trois mois auparavant, le diplomate avait fait le mort tout au long de la procédure. Flashé à quelque 170 km/h par le juteux radar automatique de Bösinggen, sur l'autoroute A12, il n'avait absolument pas réagi à la procédure lancée contre lui.

Fraîchement nommé à Berne, le diplomate n'avait pas encore posé de plaques diplomatiques sur sa voiture. Du coup, ni la police cantonale ni le Ministère public n'avaient pu remarquer que le chauffard était un digne diplomate.

La procédure avait donc suivi son cours. Dans le plus grand silence du principal intéressé, qui a laissé flotter les rubans, avec un complet mépris pour ces gueux et ces jean-foutre qui avaient osé photographier son carrosse traversant la steppe singinoise et prétendaient lui imposer leurs ridicules limitations de vitesse.

Ce n'est que quand il a reçu la facture, près de deux ans après les faits, que le premier secrétaire a enfin daigné faire savoir au Ministère public que ses auteurs pouvaient en faire des papillotes, car il était couvert par l'immunité diplomatique. Et que son statut lui permet de confondre impunément autoroute et circuit automobile, tralalère... Une information confirmée le lendemain par les Affaires étrangères.

Le Tribunal n'a pu que se conformer à cet argument définitif : « La personne de l'agent diplomatique est inviolable. Il ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention. L'Etat accréditaire le traite avec le respect qui lui est dû et prend toutes mesures appropriées pour empêcher toute atteinte à sa personne, sa liberté et sa dignité. » Il a donc annulé toute la procédure, frais à l'Etat. Moralité : ***Selon que vous soyez puissant ou misérable, es jugements de cour vous rendront blanc ou noir.*** (La Fontaine)

## Erika Bürki, châtelaine de Surpierre (1923-2007)

Reproduction d'une majeure partie de l'article publié par Antoine Müller, instituteur à Surpierre, dans « *Le Républicain* » du 12 avril 2007



*Je suis allé trouver Mme Bürki au château de Surpierre au début des années 1960. A cette époque, j'effectuais un travail sur l'histoire de Surpierre et Mme Bürki m'a donné des conseils. Ses recherches portaient surtout sur les sires de « Surpierre » - de 1142 à 1233 - puis sur les seigneurs qui leur ont succédé. Elle faisait preuve, à côté de ses qualités humaines, d'une véritable érudition. (JMB)*



Madame Bürki, c'est comme ça qu'on l'appelait avec déférence, s'en est allée en ce début de printemps 2007. Les gens qui l'ont connue, côtoyée, aimée, estimée, admirée, se sentent un peu orphelins. Elle était née en 1923. Elle exerça la profession d'interprète avant d'épouser Monsieur Max Bürki, négociant exportateur de fromage, à Berne. Trois enfants, Christine, Gabrielle et Max (junior) ont tour à tour agrandi la jeune famille.

En 1952, le 1<sup>er</sup> mai, les parents et leurs enfants s'installaient au château de Surpierre. Ils l'avaient acquis l'année précédente. Et l'on peut affirmer sans se tromper que la présence de la famille Bürki a permis de conserver d'une manière remarquable ce précieux témoin du passé qui domine la vallée de la Broye entre Moudon et Payerne.

Si les époux Erica et Max Bürki accordaient une grande attention à leurs enfants, ils n'oubliaient pas les autres. Tous les écoliers des classes primaires de Surpierre et de Praratoud se souviennent, encore à l'heure actuelle, de leur cadeau de Noël. Il y en avait un pour chacun. Ils découvraient, un matin, dans un emballage de fête, posé sur leur pupitre, à leur place, au milieu des friandises, une boîte de dattes, un fruit qu'ils n'auraient jamais goûté autrement. Et plus tard, quand s'établit la coutume d'annoncer le premier mai en chantant avec toute la classe, ils se rappellent l'accueil qui leur était réservé au château.

Madame Bürki a toujours été passionnée par l'histoire. Encouragée par son mari, elle s'est attelée à la tâche immense de rechercher aux archives de l'Etat de Fribourg, de la bibliothèque cantonale et universitaire, aux archives cantonales vaudoises et à l'*Archivio di Stato* de Turin, tous les documents susceptibles de lui permettre la rédaction d'un ouvrage sur « Les premiers seigneurs de Surpierre et leurs sujets », édité en juillet 1991. Elle présenta son travail, le 21 janvier 1992, date du 850<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Surpierre. Grâce à son obstination, elle finit par retrouver le document qui permet de situer l'existence de Surpierre à partir de 1142, portant la signature de Hugo de Surpierre, famille dont on retrouve le nom pendant près de cent ans.

Toujours dans une éthique historique, elle créa, en 1976, une Société de développement et de protection des sites, avec l'appui du Conseil communal et de quelques citoyens partageant les mêmes valeurs qu'elle. Les sceptiques ont vite été conquis. Balisage des

chemins pédestres, installation de tables et de bancs pour les randonneurs avec pose de poubelles, accueil de l'émission radiophonique « Fête comme chez vous », mise à disposition de bacs pour la décoration florale de la commune, repas des rois pour les aînés, fêtes de l'été, défense des bijoux architecturaux, préparation des festivités du 850<sup>e</sup> anniversaire du village, et je stoppe là, une liste non exhaustive.

En 1993, elle présida le jury de lecture chargé de choisir le texte d'un spectacle dont les chansons seraient mises en musique et les dialogues mis en scène. Cinq classes du canton avaient pris part au concours. Et l'on se souvient de « La dame blanche » qui ponctua le 10<sup>e</sup> anniversaire du chœur d'enfants « Les Chardonnerets », de cette dame blanche dont les actions sont situées par la légende au château de Surpierre.

De 1997 à 2000, Madame Bürki participa activement à la restauration complète de la chapelle de Notre-Dame des Champs, située à l'endroit où s'élevait autrefois l'ancienne église paroissiale de Surpierre. On ne compte pas les nombreuses séances qui ont permis l'assainissement de ce lieu de pèlerinage et de prière, la pose de l'électricité et du chauffage, l'installation d'une grille-portail en fer forgé, de l'acquisition d'un autel avancé en noyer, de la conservation du gisant de St Victor et de la réfection du clocheton. C'est une réussite, reconnue par tous les marcheurs qui prennent la peine de faire une pause dans cet endroit accueillant.

Toutes ces activités, au service du patrimoine et des habitants de Surpierre, ne l'ont pas empêchée de se dévouer sans compter pour tous ceux de sa famille et en particulier pour son époux Max avec lequel elle a partagé tant d'événements de la vie en Suisse et à l'étranger. C'était un plaisir de les rencontrer en chemin, lorsqu'ils se baladaient en promenant leur petit chien. Et j'ai encore dans l'oreille le souvenir d'énormes éclats de rire ponctuant de nombreux mots d'esprit.

Et quand la maladie n'a plus autorisé ces promenades dans la nature, Erika s'est occupée de Max d'une manière exemplaire, avant que les forces nécessaires fassent défaut. C'est à Domdidier qu'elle est décédée, le vendredi 23 mars. Son départ laisse un grand vide. Il faudra du temps pour le combler. Nous assurons sa famille dans la peine de notre amitié et de notre vive sympathie.

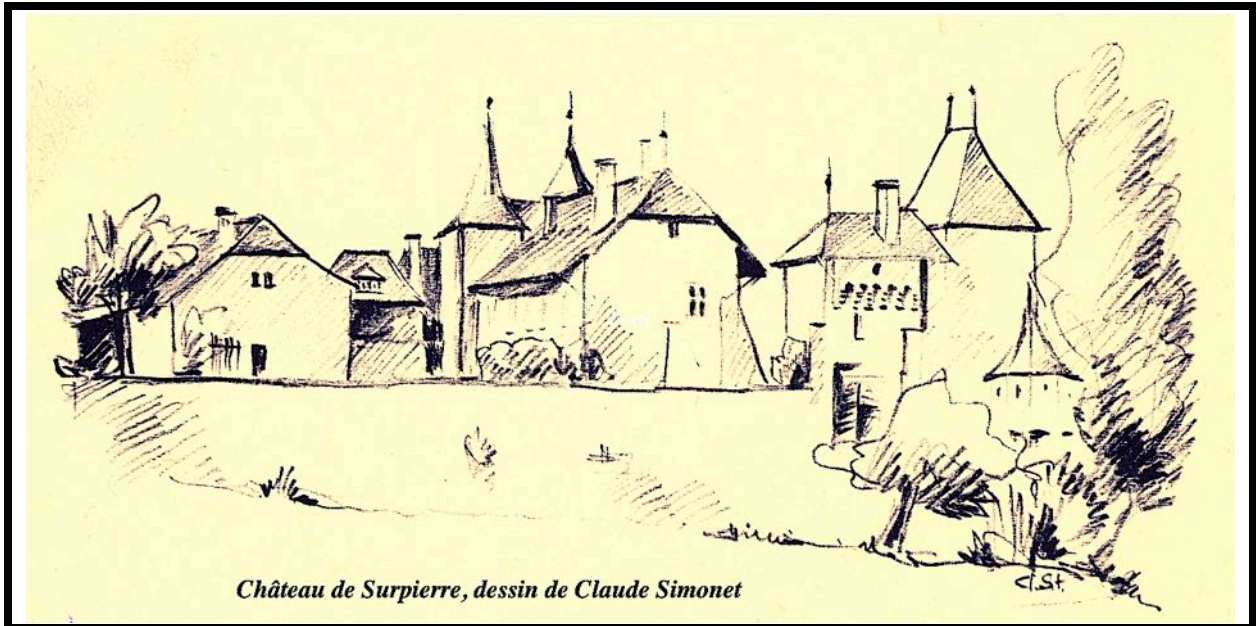
### ***Note sur les propriétaires du château de Surpierre***

Surpierre, au Moyen Age, formait l'une des multiples seigneuries de nos régions. L'ancien village était un bourg proche du château, habité par environ 400 personnes. Le château que nous connaissons a été bâti entre 1271 et 1316.

La famille de Surpierre s'est éteinte en 1233 déjà. La famille de Cossonay a régné sur la seigneurie jusqu'en 1399, date de la vente à la famille de Challant (val d'Aoste). A part les villages de l'enclave actuelle, la seigneurie comptait aussi Henniez, Granges, Marnand, Trey, Ménières. La seigneurie est passée à la famille de Glérens en 1424 (aujourd'hui Glareins, en Bresse). Dès 1472, Surpierre dépend directement de la famille de Savoie. Le 25 juin 1476, trois jours après la bataille de Morat, les Fribourgeois et les Bernois - les Allemands comme les appelaient les habitants de Surpierre - incendient le château, la Savoie étant l'alliée de

Charles le Téméraire. Au congrès de Fribourg, les Confédérés ont renoncé au Pays de Vaud dont Surpierre faisait partie.

Le 24 janvier 1536, l'armée bernoise partit conquérir le Pays de Vaud s'empara de Surpierre. Le 21 février, trente représentants de la seigneurie jurèrent fidélité à Berne. Après des marchandages avec Berne, Fribourg obtint le 1<sup>er</sup> mars que Surpierre lui soit attribué. Cette fois, l'hommage est prêté à Fribourg... La seigneurie sera un bailliage fribourgeois de 1536 à 1798. Le bailli résidait au château. Surpierre forma une préfecture de 1803 à 1848.



Le 14 avril 2009, Kathrin Utz Tremp, historienne spécialiste du Moyen Age, nous a précisé que, au moment de la conquête du Pays de Vaud en 1536, les villages de Granges, Trey, Henniez, Marnand et Cremin ont été détachés de la seigneurie de Surpierre.

De 1536 à 1848, le château a appartenu au canton de Fribourg. En 1850, il fut vendu à Victor-Henri Leenhardt, de Marseille, directeur de la C<sup>ie</sup> Générale des Pétroles. A son décès en 1904, le château passa par héritage à la famille Delpech, de Clairac, dans le Lot et Garonne (chef-lieu Agen). Eugène Delpech-Imer, décédé en 1934, était sculpteur et statuaire. La famille Bürki s'est installée au château de Surpierre le 1<sup>er</sup> mai 1952.

### ***Le 7 juillet 1969, la journaliste Nicole Métral présente Mme Bürki***

« Nouvelle Revue de Lausanne », 7 juillet 1969 :

#### **Erika Bürki, belle châtelaine moderne, s'est faite l'historienne de Surpierre**

« Il était une fois une belle châtelaine. » Fichtre, je viens d'écrire cette phrase pour conte de fées au passé. Sans doute un réflexe qui me vient de l'enfance !

La châtelaine dont j'aimerais vous parler aujourd'hui vit bien dans le présent et ne ressemble pas aux dames du temps jadis, un peu tristes dans leurs grands châteaux. Il est vrai que le

château d'Erika Bürki est grand mais elle ne s'y ennue jamais et je ne vois pas l'ombre d'une mélancolie dans ses yeux bleus.

Erika Bürki est l'image même d'une jeune femme moderne, dynamique, rieuse : cheveux très courts à la Jean Seberg, robe en tricot, bras bronzés, un visage ouvert, un sourire lumineux de nordique. Peut-être l'était-elle ? J'ai oublié de le lui demander !

Erika Bürki est devenue châtelaine par amour des belles demeures et plus particulièrement du château de Surpierre.

Au village, on l'appelle toujours la châtelaine, on l'aime bien. Si vous demandez un renseignement sur l'origine ou le passé de cette enclave fribourgeoise, on vous enverra automatiquement chez la châtelaine. Car Erika Bürki s'est faite aussi l'historienne de la région. En hiver, elle passe six heures par jour à déchiffrer des archives à Surpierre, à Berne et même à Turin où elle a trouvé des documents concernant son château, qui appartient aux ducs de Savoie.

Elle vient de terminer un livre sur la région. Elle craint un peu qu'il ne soit trop sérieux, trop ardu.

- Comment êtes-vous devenue la propriétaire de ce château ?

- J'ai toujours habité de très belles maisons. Je rêvais de vivre un jour dans un château. Ce rêve, je le partageais avec mon mari qui, dès qu'il avait un moment de libre, parcourait le pays d'un château à l'autre. Il a découvert Surpierre, nous y sommes retournés ensemble. Ça a été le coup de foudre !

Un coup de foudre bien facile à comprendre. Il guette les promeneurs aux alentours de Surpierre. On découvre le château au détour d'un chemin qui sent bon le sureau. Mystérieux, romantique, infiniment beau, accroché sur son rocher, au-dessus des buissons et des arbres.

Du rempart qui court d'une tour de garde à l'autre, des chiens vous repèrent de loin et vous aboient contre. Cela ajoute encore un peu d'étrangeté à cette demeure. On s'y sent attiré irrésistiblement. Erika Bürki enferme sa meute pour recevoir ses hôtes très gentiment et les mener sur la terrasse ensoleillée qui surplombe la plaine.

### ***Du romantisme en plein XX<sup>e</sup> siècle***

Des cascades de roses jouent avec les pierres austères de la façade moyenâgeuse. Le gravier crisse sous les pas. Des colombes viennent se cacher dans un bruissement d'ailerons sous le toit. Cette terrasse chaude sous le soleil est un paradis pour les visiteurs, qui ont dans le cœur des images vertes, tendres, des rêves romantiques et doux.

Un drapeau ancien ondule parfois.

Erika Bürki vous parlera longuement du château. Mais elle ne vous dira presque rien sur elle. Elle vous guidera avec plaisir dans les salles de sa demeure, vous montrera les armoires que sa fille, qui est antiquaire, a entassées dans l'antichambre de la chapelle. Vous n'en saurez pas beaucoup plus sur elle.

Dans chaque pièce qu'elle a meublée entièrement avec un goût très sûr, vous trouverez des bouquets de fleurs des champs et des œillets de poète de son jardin. Ce sont des petites notes féminines qui rendent la demeure vivante. Elle vous montrera aussi des tableaux d'Anker qui, chez elle, ne sont pas si conventionnels et ennuyeux que je le croyais.

Pour tenir toute la maison, elle n'a qu'un employé ; elle fait tout elle-même, le ménage, la cuisine, le jardin, les travaux de restauration.

Quand on pense qu'en 1952, elle est entrée dans ce château qui n'avait ni portes ni fenêtres, on s'étonne et on s'émerveille du travail de cette belle châtelaine blonde. Magie d'une femme qui arrive à rendre une maison froide, vibrante et chaleureuse.

## **L'Ecole fribourgeoise du paysage**

*Jean Steinauer a publié en 2000 dans « La Gruyère » un article présentant une exposition de peinture organisée au Musée de Tavel. Comme l'auteur présente un large éventail de nos meilleurs artistes fribourgeois, il m'a semblé fort intéressant de reproduire cet article. **Les lecteurs pourront chercher sur internet des sources leur indiquant où trouver de la documentation sur les peintres fribourgeois qui les intéressent.***

Qu'est-ce qui réunit les paysagistes fribourgeois exposés au Musée de Tavel ? L'influence de Hodler, le respect du métier, l'amour du pays.

Le conservateur Raoul Blanchard et l'artiste Yoki - luxueux collaborateur de circonstance... - ont monté une exposition très homogène sur le plan technique - huile sur toile -, historique - les œuvres centrales occupent les décennies 1930 et 1940 -, thématique enfin : quatre fois sur cinq, ces peintres fribourgeois donnent des paysages de Fribourg. D'autres choix auraient permis de voir comment ces paysagistes traitaient la lumière sous des cieux plus lointains, ou recouraient à l'aquarelle, à la gravure. On aurait aussi pu incorporer dans leur séquence des artistes plus jeunes, de Jean-Louis Tinguely à Jacques Cesa, par exemple. Tel quel, l'accrochage de Tavel impressionne par sa cohérence.

### ***L'influence de Hodler***

Voici quinze artistes échelonnés sur deux générations, l'une éclos à la Belle Epoque, l'autre autour de 1940. Ils se fréquentent, ils ont des échanges d'ordre professionnel, esthétique, amical parfois. Plusieurs ont enseigné ou étudié au Technicum. La plupart d'entre eux ont fait à Paris un séjour formateur. Tous ont en commun « un beau métier », comme on dit, tous attachent du sens à leur recherche et du prix à leur technique.

Si l'on parle d'école, à leur propos, c'est en se référant à l'influence de Hodler. Pour les plus anciens, elle est directe : Oswald Pilloud, Raymond Buchs, Hiram Brülhart ont suivi les cours donnés par le grand Ferdinand au Musée industriel de Fribourg entre 1896 et 1899. Chez les suivants, elle reste perceptible. Sociologiquement, tous sont marqués par le fait de vivre dans un canton où l'on a du respect pour l'art en tant que valeur associée à la religion, mais peu de considération pour l'artiste en tant que professionnel.

Pour des raisons alimentaires, presque tous ces peintres ont voué à l'enseignement, c'est-à-dire soustrait à leur production, un temps considérable. Ayant échappé à cette contrainte, Yoki s'en désolé pour ses devanciers : « Quand je pense à Hiram Brülhart, qui était peintre jusqu'au bout des doigts... A Saint-Michel, on lui a fait enseigner le dessin technique ! »

### ***Marginaux et météore***

Pas question de nier la disparité des tempéraments - le sage Henri Robert côtoyant le tumultueux Gaston Thévoz ! - ni la force des individualités : un Louis Vonlanthen, un Armand Niquille existent par eux-mêmes. Pourtant, l'homogénéité du groupe est si manifeste que trois peintres seulement font figure d'exceptions sous l'angle artistique ou socioprofessionnel. Deux sont des marginaux, dont les débuts ont été retardés par la maladie ou la pauvreté. Ernest Riesemey a réalisé ses premières œuvres dans les sanatoriums, et n'a pu consacrer entièrement à l'art que les dix dernières années de sa vie. Mais il est aujourd'hui reconnu pour sa peinture, non plus salué seulement comme un personnage sympathique, parfait autodidacte et laitier en Basse-Ville. Le Singinois Max Clément, lui, demeure inconnu du public en dépit d'une carrière picturale de plus de cinquante ans, ouverte durant la mob de 1939 : la subsistance assurée, il trouvait enfin le temps de peindre !

Le nom de ce solitaire n'apparaît même pas dans le catalogue-mémorial du centenaire de la SPSAS fribourgeoise. Antoine Schmidt, par comparaison, semblait béni des dieux. Un papa pharmacien, une famille cultivée - un frère violoncelliste -, une carrière tôt choisie, un succès immédiat et la notoriété nationale. Ses paysages sont puissamment recomposés, à gestes vifs, en pleine pâte, en couleurs fortes, sur un mode visionnaire et presque halluciné : cet homme-là n'avait pas beaucoup de temps devant lui. Quand il mourut de la tuberculose, il n'avait pas 30 ans. On peut penser, avec Yoki lui-même, que ce météore « serait devenu le plus grand peintre de notre pays ». Autorisant de nostalgiques retrouvailles, ouvrant à des découvertes - le sculpteur Antoine Claraz était aussi peintre ! -, l'exposition de Tavel enrichit le visiteur. Elle le frustre, aussi, parce que l'exiguïté des lieux n'a pas seulement restreint le choix des œuvres, elle gêne encore leur contemplation. Il faudrait de l'espace, beaucoup d'espace, autour de ces tableaux. Il faudrait du recul, de la profondeur de champ, un éclairage parfait. On regrette, pour le dire en un mot, qu'une telle exposition ne s'épanouisse pas dans l'espace du Musée cantonal d'art et d'histoire.

### ***Deux regrets, un espoir***

L'exposition procure un autre sentiment de mélancolie, en donnant à méditer sur la dégradation de notre patrimoine paysager. Villages de villas à nains de jardins, constructions hors échelle, correction géométrique des cours d'eau, la catastrophe est patente aux yeux

du promeneur. Nos campagnes aux courbes douces, il faut maintenant les chercher dans la peinture d'il y a cinquante ans. Mille beaux éléments subsistent, oui, mais justement : c'est l'ensemble qui a disparu. Pour nous consoler, rêvons donc ! Un jour, peut-être, après avoir rassemblé les études et les monographies déjà disponibles, un éditeur déploiera de nouveau sous nos yeux l'œuvre peinte des paysagistes fribourgeois. Le bouquin sera vendu dans tous les musées du canton.

Jean Steinauer, 27 juin 2000

## **Deux terres avec leur sel**

*24 Heures, 27/28 juin 1981, Michel Perrin*

*Pour marquer le 500<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération.*

« A Fribourg, il n'y a que des curés et des gendarmes ! » On était prévenus. Répétition, sans doute, d'une plaisanterie d'adultes, ce cliché revenait parfois dans nos conversations d'enfants. C'est de la ville que l'on parlait ainsi, métropole un peu mystérieuse à plus de vingt kilomètres de là, où le pont du Gottéron était encore suspendu et où les prêtres portaient encore la soutane. Il n'y a pas beaucoup plus de trente ans de cela. La campagne fribourgeoise nous était beaucoup plus familière. Le canton commençait là, à la porte. Une centaine de mètres seulement séparaient les dernières fermes de Sédeilles, mon village, sur les hauteurs de la rive droite de la Broye, district de Payerne, et les premières maisons de Châtonnaye, district de la Glâne, dont le chef-lieu est Romont.

L'observateur superficiel aurait à peine remarqué la frontière. Nulle rupture dans le paysage. Pourtant, c'est deux mondes très différents qui se côtoyaient ici, sans se mêler. Sous les apparences d'une cordialité bonhomme et en dépit de rapports personnels fréquents et parfaitement corrects - n'étaient quelque éclat de marchands ou bagarre d'écoliers - chacun gardait, cultivait même son quant-à-soi. La religion, sans aucun doute, jouait un rôle déterminant dans cette affirmation très contrastée, mais naturelle, des communautés et des individus. C'est qu'à de rares exceptions près on était protestant côté vaudois, catholique côté fribourgeois et, dans les deux cas, fier de l'être.

Si notre éducation, le milieu ambiant nous portaient à considérer un peu Fribourg comme une sorte de citadelle de la superstition, le charron de Sédeilles, Fribourgeois immigré, avait baptisé sa maison « Gibraltar ». Manière de dire, sans discours inutile, que c'était là une forteresse avancée de la vraie foi sur le territoire des infidèles. Nos petits camarades catholiques allaient en classe « chez eux » dans le village d'à côté. L'école y était encore confessionnelle, filles d'un côté, garçons de l'autre. Nous vivions, nous, sous le régime mixte et laïc.

## ***Ecrire l'histoire...***

On ne s'y racontait pas les mêmes histoires, ni sans doute n'y apprenait la même Histoire. Beaucoup plus tard, je suis tombé un jour sur une édition de *l'Histoire de la nation suisse jusqu'en 1833* de Heinrich Zschokke, traduite par le Vaudois Charles Monnard. Le livre était soigneusement et abondamment annoté. Là où commence le récit de la Réforme, une main ferme a écrit à la plume : « Depuis ici, il faut lire avec défiance et précaution. Il ne faut pas oublier que c'est un protestant prévenu et très hostile en toute manière au catholicisme qui parle en dénaturant les faits, mais ne prouvant rien, dans cet ouvrage. »

Les vaches étaient noires et blanches d'un côté, rouges et blanches de l'autre. Banale et anecdotique constatation ? Voire. Car la règle ne souffrait alors aucune exception. Et le paysan qui se fût permis de transgresser la convention tacite se fût sans doute fait regarder de travers et qualifier par ses pairs d' « original », avec toute la réprobation rentrée que peut contenir, en nos campagnes, ce vocable. Vaudois ou Fribourgeois l'auraient d'ailleurs prononcé, ce mot, avec un accent totalement différent. Dans ces deux villages si proches, le parler empruntait des mélodies sans aucun rapport. Preuve sans doute que leurs champs culturels ne s'interpénétraient que très superficiellement. Il faut dire aussi qu'on lisait là, exclusivement, *La Liberté*, ici, tout aussi exclusivement, *la Feuille d'Avis de Lausanne*.

## ***Contrebande***

Le fait que l'on était, ici, confronté à une vraie frontière était encore souligné par un élément bien concret et tangible : la contrebande du sel. Les règles qui régissent le commerce de cet indispensable produit, les taxes cantonales qui s'y rattachent surtout, rendaient le sel vaudois (pour le bétail) notablement moins cher que le sel fribourgeois. Mais il était rigoureusement interdit aux Fribourgeois de venir s'approvisionner sur Vaud. Pourtant, le débit de sel de Sédeilles était plus important que ne le justifiait la seule clientèle locale. Il n'était pas rare d'y voir arriver un paysan d'en face, avec un tombereau ou un char à bancs. On en déchargeait quelques bottes de paille ou quelques sacs de grain. On y enfilait un ou deux sacs de sel, on recouvrait le tout soigneusement, et le paysan s'en retournait chez lui par les hauts, évitant la grande route et la gendarmerie aux volets noir et blanc. Bien sûr, de temps à autre, il y avait une prise, une surprise. L'amende n'était cependant pas trop « salée ». Le préfet de Romont savait se montrer bon prince.

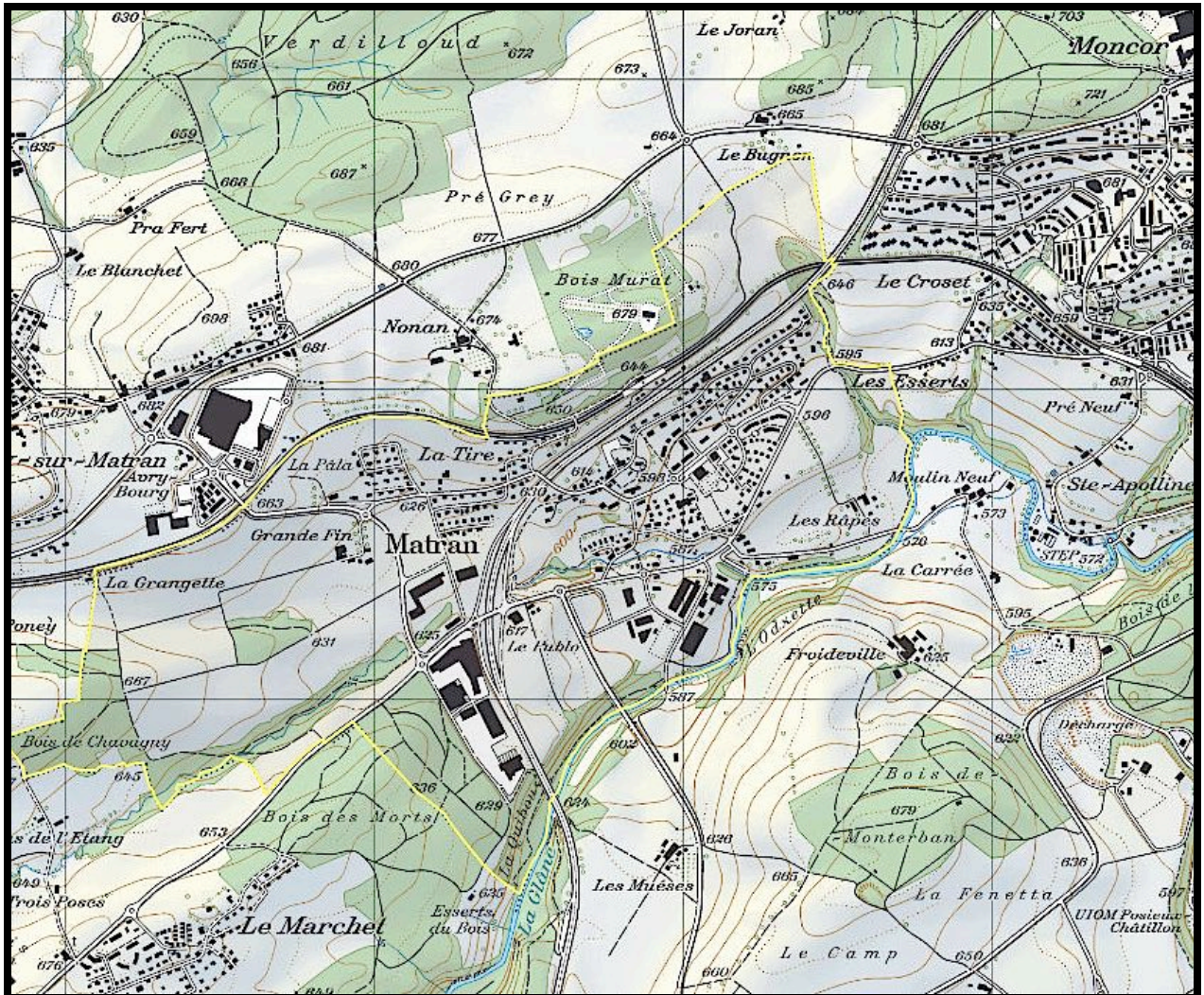
Et les capucins du chef-lieu glânois se contentaient alors de faire la quête... Fallait-il donc que Fribourg, la ville de Fribourg, ait du charme pour que, très vite, nous ayons été malgré tout séduits par son étrange beauté. Et nous y avons trouvé, peu à peu, bien autre chose que des curés et des gendarmes. La bénichon, la foire nous avaient très tôt aussi rendu familière Romont, fière et modeste sur sa colline. C'est là aussi que commençait pour nous le voyage, puisque nous y allions prendre le train. Il y a quelque chose d'éminemment symbolique dans le fait que ces deux terres n'aient pas le même sel, aux sens propre et figuré. Certes, bien des choses ont changé, ont rapidement évolué. Les troupeaux des uns et des autres - les techniques d'élevage aidant - se sont curieusement bariolés, le contraste des accents s'est atténué, le ciment religieux s'est quelque peu délité, les modes de vie se sont rapprochés. Les esprits se sont ouverts. Les échanges sont plus faciles, plus décontractés. Pour qu'ils continuent à être fructueux, enrichissants, il faut pourtant que soit évité l'ennui



de l'uniformité. Sous peine de devenir insipides, insignifiants, les Pays de Vaud et de Fribourg doivent conserver, sans complexes, leur personnalité propre, leur grain de sel, précisément.

## Matran

Article d'Aloys Brodard<sup>1</sup> paru dans *L'Ami du patois* en 1977



*J'ai ajouté plusieurs notes en bas de page en guise de compléments au texte d'Aloys Brodard.*  
JMB

C'est un vieux village au cœur des *Anciennes Terres*<sup>2</sup>. Le territoire de Matran faisait partie de ce noyau du canton et fournissait à la ville, en cas de conflit, un contingent de soldats marchant sous la bannière de La Neuveville.

On y passe beaucoup, on ne s'y arrête guère, rien de particulier n'y attire l'œil de prime abord, comme ces visages qui ne semblent pas attachants au premier regard, mais dont on découvre peu à peu le charme. Il ne faut pas se presser. Ici, quand on s'arrête...

Pays de transition entre la Glâne savoyarde et la Nuithonie alémanique, entre la Broye bourguignonne<sup>3</sup> et le comté de Gruyère, le village voit passer le voyageur qui va de Fribourg à Romont, celui qui monte de la plaine à la montagne. La route Fribourg-Bulle et celle de Fribourg-Payerne l'effleurent.

Matran, vieux village au nom un peu lourd, comme son église à laquelle il doit son existence. Chavagny, Nonan, Moncor, Monterban (voir carte), de douces collines bordent la vallée qui s'élargit tout soudain, et la Glâne, heureuse, revoit le ciel après avoir durant quelques lieues coulé entre d'âpres ravines. La Glâne qui, bientôt, rejoint la Sarine son aînée.

Matran étale au soleil ses maisons sur le flanc sud de la vallée, regarde devant lui les Préalpes gruériennes et singinoises toutes proches, mais suffisamment éloignées pour pouvoir, d'un coup d'œil, les saisir toutes, de la dent de Cray, au-dessus de Château-d'Oex, au Gantrisch dans la région du Lac Noir. Le panorama est grandiose.

Matran, pays de transition. On perçoit un orage sur le Cousimbert, la pluie du Gibloux arrive en cinq minutes, mais les orages de la Broye s'arrêtent derrière Nonan, comme les brumes d'automne, car la longue descente vers le lac commence là. Les collines annoncent le bas pays, mais les sapins sentent encore la montagne. La Glâne qui a vu à sa source les Dents du Midi, rencontre près de Matran la Sarine dont les eaux mourront dans les plaines de Hollande.

Matran, un vieux village dont l'église fut probablement fondée par les rois bourguignons rodolphiens<sup>4</sup> dont les propriétés englobaient ce territoire.

Le premier renseignement que l'on possède sur la paroisse et l'église date de 1146, dans une bulle du pape Eugène confirmant les donations à l'abbaye de Payerne de territoires à Matran, en Nuithonie<sup>5</sup>, faites par la reine Berthe. Ce même document nous apprend qu'un prêtre, Dom Borcardus, y exerçait le ministère en 1148. Fribourg n'existait pas encore. Berthold IV de Zæhringen s'échappait de son château pour courir l'ours ou le loup dans les épaisses sapinières de l'Üechtland. L'abbaye d'Hauterive, fondée en 1138, en était à ses balbutiements.

Matran doit donc son existence au prieuré de Payerne qui jouissait de vastes propriétés dans la région. Le prieuré établit un lieu de culte qui devint le centre de la paroisse comprenant par la suite, outre Matran, les villages d'Avry-sur-Matran, Neyruz et Posieux. Les Bénédictins de Payerne furent ainsi les premiers curés de Matran jusqu'en 1563. Ils donnèrent à la paroisse son patron, Saint Julien, un officier gaulois mort en Bourgogne sous la persécution de Dioclétien. Le village de Posieux se détacha de la paroisse en 1590, celui de Neyruz en 1844.

Au sud du village, au lieu dit les Marches, se trouvait en 1297 une léproserie. La forêt voisine en a conservé le souvenir dans son nom : le Bois des Morts<sup>6</sup>.

La pinte communale existait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle puisqu'en 1553 le cabaretier fut condamné à la prison, par leurs Excellences, pour un méfait passé dans son établissement.



Ainsi tournèrent pour le vieux village les jours et les saisons tandis que sur la colline les chênes chantaient dans le vent et chantent encore. Des familles patriciennes s'y installèrent, les d'Uffleger, les comtes de Sainte Colombe, les d'Odet dont les armoiries « d'azur au lion d'or tenant une corne d'abondance remplie de roses du même, feuillées de sinople » sont celles de la commune. La dernière descendante de cette famille patricienne, aujourd'hui éteinte, Catherine, fut enterrée au cimetière de Matran en 1908 où sa pierre tombale existe encore<sup>7</sup>.

Les paysans liaient les javelles en devisant dans leur patois, un patois qui n'est plus le gruérien mais pas le *kuétso*. Un patois de transition, d'audition assez agréable. Les personnes âgées le parlent mais pas les jeunes qui le comprennent à peine. Un peu du passé qui s'en va comme s'en est allée la scie qui travaillait au fil de l'eau, actionnée par une roue dont la lenteur fit la renommée du village « Tinke la réche dè Matran » disait-on loin à la ronde d'une personne lente, paresseuse<sup>8</sup>.

Un matin de mai de l'an 1781 Chenaux et ses compagnons descendant de Posieux franchirent le pont sur la Glâne, l'ancien pont des Muéses dont une pierre de tuf du parapet indique l'année de construction : 1757. Marchant vers Fribourg ils s'en allaient vers leurs désillusions<sup>9</sup>.

Un bureau de poste s'ouvrit en 1848, desservant toute la région. Le premier buraliste, Savarioud, ne ployait cependant pas sous le poids de la correspondance. Non point, croyez-le bien, que les gens de Matran fussent illettrés. Leur école, en 1820, sous la féculé du régent Macherel, avait reçu « une patente d'école modèle ».

Le mercredi 3 septembre 1862, vers 8 h 45 du matin, sous un ciel maussade, toute la population se pressait au-dessus du village, non pour voir partir les hirondelles, mais pour saluer le premier train de la ligne Fribourg-Lausanne qu'on inaugurerait ce jour-là. Le convoi passa au milieu des hurras et des drapeaux agités frénétiquement tandis que le premier chef de gare, Joseph Studmann, saluait, étranglé d'émotion et de fierté et que les spectateurs s'essuyaient les yeux, non à cause de larmes de bonheur, mais pour en extirper les escarbilles que la cheminée de la locomotive, vomissant une fumée noire, leur avait généreusement prodiguées.

109 ans plus tard, le samedi 31 juillet 1971, par une chaleur écrasante, un convoi de bus GFM traversait le village, inaugurant le premier tronçon de l'autoroute Berne-Vevey, le tronçon Guin-Corpataux. Le sol de Matran une fois de plus était profondément meurtri<sup>10</sup>.

Il le fut encore plus par l'implantation d'usines, de nouvelles maisons, grandes ou petites, noyant la population rurale. Ame du vieux village où es-tu ?

## **Notes ajoutées par JMB**

<sup>1</sup> Aloys Brodard, né à La Roche, a été instituteur à Matran de 1935 à 1975. Il a obtenu son diplôme d'instituteur à Hauterive en 1934. Il était le deuxième d'une classe de douze, le premier étant Bernard Arczynski, qui fit une brillante carrière d'homme de théâtre. Le musicien Bernard Chenaux et Jules Barbey, qui devint moine d'Hauterive sous le nom de Père Stanislas, faisaient également partie de cette classe. Aloys Brodard fut un patoisant renommé.

<sup>2</sup> *Anciennes terres* : voir chapitre *Questions linguistiques*

<sup>3</sup> La Broye bourguignonne : entendons-nous. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle déjà, les seigneurs d'Estavayer avaient reconnu la suzeraineté de la Savoie.

<sup>4</sup> Le dernier roi bourguignon « rodolphe », Rodolphe III, est mort sans postérité en 1032. On ignore la date de la fondation de l'église de Matran, probablement vers l'an 1000.

<sup>5</sup> La Nuithonie (ou Nuition, en allemand Üechtland) est une région qui inclut les villes de Berne, Soleure et Fribourg. Le nom de Nuithonie n'est presque plus utilisé en français. En allemand cependant, on appelle encore la ville de Fribourg Freiburg im Üechtland, mais seulement pour la distinguer de ses homonymes et notamment de la ville allemande de Fribourg-en-Brisgau (Freiburg im Breisgau).

<sup>6</sup> Cette affirmation d'Aloys Brodard pose un problème. Le *Dictionnaire historique et statistique* du Père Apollinaire Dellion et François Porchel rapporte, en page 359 des volumes 7-8, chapitre Matran : *Le long d'un ravin et d'un ruisseau **au nord de Matran** était une léproserie dite des Marches, du nom du terrain qu'elle occupait. Elle existait déjà en 1297 et 1336. Or, Aloys Brodard situe la léproserie **au sud du village**, au lieu dit Les Marches. Sans doute fait-il allusion au Marchet, proche du bois des Morts (voir carte).*

<sup>7</sup> Matran possède deux « châteaux », a) les Rappes ; b) la maison appelée château située dans la propriété du Collège Saint-Joseph.

a) Philippe de Weck, (1919-2009), qui fut notamment président directeur général de l'UBS de 1966 à 1976, m'a remis un historique de sa propriété des Rappes. La maison de maître a été construite en 1698. Avant que les de Weck n'en deviennent propriétaires en 1949, les Rappes ont appartenu à diverses familles. Le premier propriétaire, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est Nicolas de Buman. Philippe d'Odet a acheté la propriété en 1827. Signalons le comte Louis de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubespain. Il avait fait ses études au Collège de Fribourg et avait épousé Mlle Hilaire d'Odet, fille de Philippe d'Odet. Celle-ci devint la comtesse Hilaire de Sainte-Colombe-d'Odet. Peu après la naissance de son troisième enfant, Rodolphe, la comtesse mourut en 1855 à l'âge de 34 ans. Sa sœur Catherine d'Odet s'occupa des enfants, Rodolphe, Sylvie et Blanche de Sainte-Colombe. Ils étaient domiciliés aux Rappes.

Certains successeurs de la famille d'Odet n'étaient propriétaires que du domaine et d'autres ne disposaient que de la maison de maître. En 1939, Julia Bastian, de Genève, devient propriétaire de l'ensemble.



b) Le deuxième « château » est celui qui est situé sur la propriété appelée naguère le Collège St-Joseph. Le texte qui suit est inspiré des notes données par le Frère Charles, Rédemptoriste. Il ne s'agissait autrefois que de la vieille demeure dite *Aux Planches-Derrey*, appelée par la suite « le château » par la population. La construction de la partie ancienne remonte vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On y a trouvé des écrits datés de 1681. Mais, actuellement, on pense avec Thérèse Mauris - la restauratrice des peintures de Locher qui ornent la voûte de l'église de Matran - que les murs de la cave sont encore bien plus anciens. L'agrandissement du château date de 1828.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, maison et jardins sont la propriété de Pierre Landerset de Fribourg, ancien colonel qui, le 15 juin 1811 vendra la propriété à Pierre Savary. Celui-ci fut notamment le médecin de Louis d'Affry. Pierre Savary fut syndic de Fribourg de 1809 à 1821. Son épouse était Madeleine, la sœur du pédagogue le Père Grégoire Girard. Pierre Savary est mort en 1821. En 1839, la famille Savary-Müller vend son domaine de Matran au vicomte Jean Baptiste Philibert d'Hervilly, chevalier de la Légion d'honneur, colonel de cavalerie, demeurant temporairement à Fribourg mais habitant ordinairement en son château à Brocourt (dép. de la Somme, Picardie). Le vicomte, par acte notarié du 21 juin 1842, revend la propriété à Jean Esseiva de Fribourg, administrateur du Collège St-Michel de Fribourg. Celui-ci la cédera aux Jésuites du Collège St-Michel le 10 novembre 1846. Les Jésuites, comme les Rédemptoristes et d'autres ordres religieux seront bannis deux ans plus tard par le régime radical. Le Collège, par l'entremise de Jean Esseiva, a vendu la propriété le 29 janvier 1851 à un M. Müslin, avocat de Fribourg.

Puis, les propriétaires se succèdent. Après Müslin, c'est Jean Heuseler de Fribourg, puis un Français dénommé Morgon en 1868 puis, le 30 mai 1874, Henri Leimbach-de Gottrau. La fille de M. Leimbach étant mariée à M. Charles Amet, Français, la propriété passe entre ses mains au début des années 1900. Les Amet sont les derniers propriétaires avant les Rédemptoristes. Charles Amet meurt le 8 mars 1947 et sa femme Mathilde, née Leimbach, le 17 mai 1949. Madame Paul de Werra-de Gottrau, épouse d'un banquier de Sion hérite du domaine et charge Virgile Jaquet, architecte à Matran, de lui trouver un acquéreur pour sa propriété de Matran. Ce sont les curés de Villars-sur-Glâne, l'abbé Louis Kœrber, et de Matran, le curé-doyen François Porchel qui ont rendu attentif à cette vente le provincial des Rédemptoristes suisses, le Père Pierre Comtesse. Et on connaît la suite.

Aloys Brodard cite la famille d'Uffleger. Celle-ci était propriétaire de Courtaney, à Avry. Le dernier d'Uffleger, Louis, mort sans enfants en 1872, a donné le domaine et le château de Courtaney à Louis de Bourkgnecht.

<sup>8</sup> Dans *Les mémoires de Matran* de Meinrad Guex, on lit : « Près de la Bagne, à 200 mètres en aval du garage Amag, il y avait une scierie actionnée comme le moulin par l'eau sur godets. Le moulin fut détruit avant 1920. La scierie fut incendiée en 1927. »

<sup>9</sup> Il s'agit de Pierre-Nicolas Chenaux (1740-1781), révolutionnaire gruérien qui tenta de renverser le gouvernement aristocratique de Fribourg. Un faux ami de Nicolas Chenaux, Henri Rossier - qu'on appela « le traître d'Ecuvillens » - appâté par une forte récompense, l'a transpercé d'un coup de baïonnette. Chenaux a perdu la vie au lieu-dit le *Tron Bourlô*, à

Posieux, à l'intersection de l'actuelle route cantonale avec celle d'Ecuvillens. Le 5 mai 1781, le cadavre fut transporté à Fribourg et livré au bourreau. Celui-ci, ivre, donna plusieurs coups de hache pour couper la tête de Chenaux et il fit de même pour partager en quatre son cadavre encore habillé. La tête a été exposée au bout d'une pique sur la tour de la porte de Romont. Le conflit ne s'est achevé qu'en 1783 par l'exil forcé des amis de Chenaux. Ils salueront la Révolution française de 1789 et rentreront au pays en 1798, lors de l'invasion des Français en Suisse. Il faudra attendre 1848 pour que le régime réhabilite Chenaux, le « défenseur des libertés du peuple ».

<sup>10</sup> L'autoroute (A12) fut ouverte à la circulation 10 ans plus tard, en 1981. Le premier tronçon était appelé avec le sourire *l'Hambaco* (Hambourg-Bâle-Corpataux). JMB

#### Sources :

- P. Apollinaire Dellion et François Porchel, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg*, Slatkine Reprints, 1994
- Internet : Guichet cartographique du canton de Fribourg ; sites sur la Bourgogne ; site de la commune de Matran ; Meinrad Guex, *Les mémoires de Matran* ; site <Nervo.ch> de JMB, *L'insurrection de Pierre-Nicolas Chenaux*
- Etude de JMB sur la lèpre
- Compte rendu de l'Ecole normale d'Hauterive, 1934
- Etude de Frère Charles, rédemptoriste, sur le « château »
- Etude Philippe de Weck sur *Les Rappes*

## Les corvées communales

*Si, un peu partout dans le canton de Fribourg, les corvées communales ont disparu, elles ont été maintenues dans deux communes, Châtillon et Auboranges, comme le rapporte l'article ci-après paru dans « La Liberté » du 24 avril 2015, signé Chantal Rouleau.*

*Je me souviens des corvées communales dans mon village d'Onnens. C'était il y a bien longtemps, dans les années 30, 40. On appelait les corvées communales les coulisses. Ce mot désignait les rigoles longeant les chemins pierreux - aucun n'était goudronné - qu'il s'agissait de curer. Je crois que la plupart des citoyens allaient « aux coulisses » avec un certain plaisir. Ils ne curaient ni ne s'adonnaient à d'autres travaux d'entretien à un rythme endiablé. Ils refaisaient le monde en patois, un monde restreint au village et à ses environs proches. Les médias - à part « La Liberté » - étaient inexistantes. La goutte (alcool fort, en général « de la pomme ») accompagnait généreusement travaux et propos. En hiver, les corvées communales consistaient à déneiger à la pelle là où ne pouvait passer le triangle. Celui-ci, tiré par des chevaux, était appesanti par des déneigeurs assis sur ses rebords, qui se passaient la topette de goutte pour des « chlouks » à répétition.*

Article de Chantal Rouleau

Demain, les citoyens de Châtillon sortiront balais, bûches, pioches et marteaux. Car demain, c'est la journée des corvées communales. Depuis dix ans, cette tradition dont l'origine remonte au Moyen Age (voir ci-après) a été réintroduite dans la commune broyarde. Deux fois par année, au printemps et à l'automne, les propriétaires terriens doivent s'acquitter de différentes tâches pour la collectivité : balayer les routes, couper arbres et arbustes, nettoyer le caniveau ou encore entretenir la place de jeu. Dans le canton de Fribourg, seules deux communes - Châtillon et Auboranges - ont conservé les corvées communales.

« C'est un moment de convivialité », commente Nicolas Kilchoer, syndic de Châtillon. « Nous n'avons ni bistrot, ni lieu de rencontre dans le village. Mon prédécesseur a relancé cette coutume en 2005 pour permettre aux habitants de faire connaissance, de créer des liens. » La participation à ces deux journées n'est pas volontaire mais obligatoire. Ceux qui n'y participent pas doivent s'acquitter d'une taxe. Selon le règlement communal relatif aux corvées, la taxe de remplacement s'élève à quinze francs par heure de corvées non exécutées. Chaque journée représentant cinq heures de travail, le montant à payer pour celui qui n'y participe pas s'élève à 150 francs par année.

« La dimension financière est secondaire », assure Nicolas Kilchoer. « Ces corvées ne rapportent pas beaucoup à la commune, d'autant plus que nous offrons le repas de midi. » Les économies sont également minimes, selon le syndic. « Nous économisons sur certains mandats externes, mais cela ne nous empêche pas d'avoir un employé communal à 40%. Il s'agit d'une action sociale plus qu'économique », insiste-t-il.

Sur les 450 habitants de la commune, environ la moitié doit s'acquitter de ces tâches. « C'est lié à la propriété terrienne », explique l' élu broyarde. « Le taux de participation est énorme, soit de 50 à 70 personnes à chaque fois. Des propriétaires de résidence secondaire viennent même depuis Berne ou encore Bâle pour participer. Cela fonctionne vraiment bien. »

### **« Se rendre utile »**

Si paysans, maçons ou menuisiers apportent matériel et savoir-faire, certains des participants n'ont pas l'habitude des travaux manuels. « C'est l'occasion de passer une journée dehors », témoigne Laurent Stern, qui est enseignant et habite depuis trois ans à Châtillon. « Cela fait plaisir de se rendre utile pour la commune. En plus, cela permet de mieux connaître le village, de savoir qui habite où, qui fait quoi. » Même son de cloche pour Pierre-Alain Davet, qui a construit dans la commune broyarde il y a neuf ans : « On ne participe pas pour économiser le montant de la taxe, mais pour entretenir le village et pour le côté humain. »

### **Suppression des corvées**

Autrefois, les corvées communales étaient assez fréquentes dans le canton de Fribourg. Selon Gilles Ballaman, conseiller économique au Service des communes, la majorité des villages fribourgeois aurait supprimé les corvées à la suite de l'introduction de la contribution immobilière. « Cette taxe n'est pas attribuée à une quelconque tâche, mais peut être utilisée pour financer les travaux d'édilité », précise-t-il.

Dans la loi fribourgeoise sur les impôts communaux, datant du 10 mai 1963 et qui est toujours en vigueur, un article est pourtant toujours consacré aux corvées. « Les communes peuvent requérir des corvées générales », est-il indiqué. « Elles peuvent exiger une prestation équivalente en argent des personnes qui ne voudraient ou ne pourraient pas exécuter les travaux requis. »

« Il s'agit d'une action sociale plus qu'économique », fait remarquer Nicolas Kilchær.

### ***Des origines médiévales***

L'origine des corvées communales remonte au Moyen Age. Le seigneur exigeait à cette époque de ses tenanciers non seulement une taxe en argent ou en biens - céréales ou bêtes notamment - mais aussi des travaux pratiques. « Les paysans effectuaient par exemple des « journées charrue », soit cultiver les champs du seigneur », explique Leonardo Broillet, archiviste adjoint du canton de Fribourg. « Les villageois faisaient en outre du transport de marchandises, allant notamment chercher du vin dans le Lavaux. »

A la Révolution française, les seigneurs ont perdu ces privilèges. Ce droit d'imposer les citoyens en travaux est ensuite revenu aux communes. « Déjà à l'époque moderne, il était possible de substituer ces corvées par des paiements comptants », précise Leonardo Broillet. « De plus en plus, les taxes ont remplacé les travaux pratiques. » CR

### ***Une tradition bien ancrée***

Outre le village broyard de Châtillon, une autre commune fribourgeoise a conservé la tradition des corvées communales. Il s'agit de la glânoise Auboranges. « Cela existe chez nous depuis toujours », confirme le syndic Christophe Jaccoud. « C'est un point de rencontre pendant lequel on allie convivialité et efficacité. »

Contrairement à Châtillon où seuls les propriétaires sont concernés, toute la population active est astreinte aux corvées. Huitante-quatre ménages sur les 280 habitants que compte la commune sont appelés à participer. « Le taux de participation était de 60,7% en 2014 », informe l'élú. « Il est toujours au-dessus des 50%. »

Les citoyens doivent effectuer six heures de travaux répartis sur deux week-ends pendant l'automne. La taxe pour ceux qui ne participent pas s'élève à 25 francs de l'heure, soit 150 francs par année. Préparation des routes pour l'hiver, entretien des forêts et des ruisseaux et nettoyage font partie des tâches à accomplir.

Outre le côté convivial, Christophe Jaccoud voit des avantages économiques aux corvées communales. « Toutes ces petites mains font un gros travail en peu de temps », fait-il remarquer.

## **L'Université de Fribourg, ce nid de nazis**

*Article paru dans « La Liberté » du 9 juillet 2015, signé François Mauron*



C'est un chapitre peu connu de l'histoire fribourgeoise, et en particulier de son université. En juin 1945, alors que la Seconde Guerre mondiale vient de s'achever en Europe, le Conseil d'Etat met à pied deux professeurs de l'Alma mater, en raison de leurs accointances avec le Parti national-socialiste allemand. Un troisième subit le même sort sur demande des autorités lucernoises. Venu tous trois d'outre-Rhin, ces hommes ont pour nom Heribert Reiners (il enseigne l'histoire de l'art), Richard Newald (histoire de la littérature allemande) et Josef Spieler (pédagogie curative). Dans la foulée, ils sont expulsés de Suisse par le Conseil fédéral. « C'était le dernier moment pour agir. Les autorités du canton et du pays ont été très courageuses, à partir de mai 1945 », sourit l'historien Jean-Pierre Dorand.

Ce dernier est en train de rédiger une histoire du canton de Fribourg au XX<sup>e</sup> siècle, pour le compte de la collection *Le Savoir suisse*. Dans ce cadre, il a mis la main sur des documents inédits, qui éclairent d'un jour nouveau ce passé un peu trouble. « A l'époque, les journaux socialistes et radicaux - en particulier *La Gruyère* - ont violemment attaqué le conseiller d'Etat conservateur catholique Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique, à ce sujet. Ils lui reprochent d'avoir soutenu ces professeurs nazis, alors que *La Liberté*, proche du pouvoir, est passée comme chat sur braise sur cet épisode. J'ai voulu vérifier le bien-fondé de ces accusations, qui ont joué un rôle dans sa non-réélection au Conseil d'Etat en 1946 », note Jean-Pierre Dorand.

### ***Des archives disparues***

Sa tâche n'a pas été facile. A Fribourg, des archives importantes ont disparu, comme celles relatives à la police des étrangers (pour la période 1933-1945) et à l'Instruction publique (1939-1945). Comme par enchantement. Toutefois, les protocoles du Conseil d'Etat de l'époque sont clairs. Et l'historien a pu consulter les dossiers personnels des individus mis en cause aux Archives fédérales, à Berne. Ils sont accablants. « On y trouve notamment les rapports de la police fribourgeoise et ceux du Ministère public de la Confédération. Car ces professeurs étaient sur écoute et leur courrier était intercepté », relate-t-il.

Au terme de ses investigations, Jean-Pierre Dorand a un sentiment mitigé. « J'avais un préjugé favorable à l'endroit de Joseph Piller. Mais j'ai dû réviser mon jugement. Les orientations nazies des trois professeurs ne font aucun doute. Or, le directeur de l'Instruction publique n'a jamais montré qu'il voulait les renvoyer. Je ne sais pas s'il les a soutenus, mais il a en tout cas fait preuve de passivité », affirme-t-il. Et de prendre à témoin le cas d'Heribert Reiners. Pour le relever de ses fonctions, le Conseil d'Etat a dû procéder à un vote ; or Joseph Piller s'est abstenu. « Il était ami avec l'enseignant allemand », fait remarquer le chercheur fribourgeois.

Adeptes du pangermanisme - mouvement né au XIX<sup>e</sup> siècle qui vise l'unité de tous les germanophones d'Europe -, l'historien de l'art n'est pas affilié au Parti national-socialiste. En revanche, il noue des contacts fréquents avec ses agents en Suisse. En 1942, à l'université, avec Richard Newald et Josef Spieler, ils font pression avec succès sur des rapporteurs d'une thèse qui critique les idées raciales nazies. Deux ans plus tard, Heribert Reiners reçoit la « Kriegsverdienstkreuz », décoration de l'Allemagne hitlérienne récompensant notamment des civils méritants.

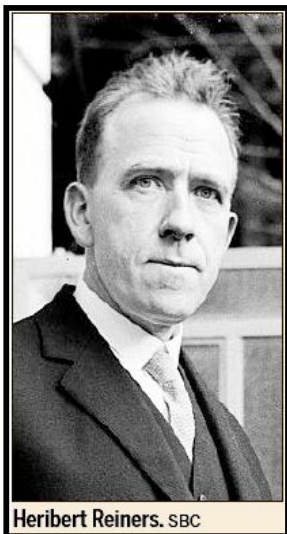
L'historien de l'art sera banni de Suisse jusqu'en 1957, année où sa mesure d'expulsion est révoquée. « Après trois refus, le Conseil fédéral accepte de lever son interdiction de séjour, sur la base du témoignage, fragile, d'un ancien nazi actif en Suisse. Ce dernier déclare que le professeur n'a pas participé à des activités subversives dans le pays. Les tensions de la Guerre froide ont dû jouer un rôle dans les vues du Gouvernement helvétique, qui veut garder de bonnes relations avec la République fédérale allemande », fait remarquer Jean-Pierre Dorand. Le Conseil d'Etat fribourgeois, pour sa part, refusera de le réhabiliter.

### ***Un quatrième professeur***

Richard Newald et Josef Spieler, quant à eux, reconnaîtront être membres du Parti national-socialiste. On ne les reverra jamais en Suisse. Pourtant, « en 1951, Joseph Piller défendra encore Richard Newald. Il ne trouve rien à lui reprocher, et estime que, dans son activité de professeur, il n'est pas apparu comme un nazi », souligne Jean-Pierre Dorand.

A noter que l'historien fribourgeois a trouvé trace d'un autre professeur allemand membre du Parti national-socialiste, Emil Tonutti, qui enseignait à la Faculté des sciences. « Mais comme il a fait profil bas pendant la guerre, il n'a pas été inquiété. »

### ***Scientifique brillant, mais sulfureux***



Heribert Reiners. SBC

Venu de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Heribert Reiners a posé ses valises à Fribourg en 1925. Professeur d'histoire de l'art à l'université, il prend de nombreuses photographies du patrimoine artistique fribourgeois. La police fribourgeoise le surveille dès 1936. Plusieurs dénonciations lui parviennent le concernant. L'homme est notamment interdit de séjour en France à vie. Car, en tant qu'estimateur d'œuvres d'art, il a « prélevé » des objets dans les territoires conquis par l'Allemagne lors du premier conflit mondial. En 1939 et en 1940, des témoins s'étonnent de le voir reproduire dans les moindres détails, par un dessin, l'usine électrique d'Hauterive, ou de s'enquérir de la situation de l'état-major de l'armée à Fribourg, ainsi que de la façon de construire un abri militaire.

Selon les protocoles du Conseil d'Etat, l'historien de l'art « faisait le commerce, dans des conditions estimées odieuses, avec les trésors du pays ». Dans son dossier personnel aux Archives fédérales il est fait mention de l'exemple d'une Pietà souriante, soustraite à une paroisse singinoise contre la promesse d'une restauration. En fait, le professeur la garde chez lui, n'acceptant de s'en défaire que contre un montant prohibitif.

Personnage sulfureux, Heribert Reiners est un scientifique de premier plan. Son fonds de photos (8950 clichés) est le plus important du Service cantonal des biens culturels. Ce dernier va du reste organiser l'an prochain une exposition sur les images prises entre 1914 et 1918, avec une présentation idoine du personnage. FM

## Les immigrés sauveront la Suisse

Article de Jean-Claude Crevoisier paru dans *Courant d'idées* le 28 juin 2015.

*Jean-Claude Crevoisier, né en 1938, est une personnalité jurassienne de premier plan. Ingénieur en génie civil de l'EPFZ, il s'est montré très actif dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la formation continue, de l'animation culturelle. Il a siégé au Conseil national au sein du parti socialiste. Jean-Claude Crevoisier a presque tout vécu dans la Question jurassienne : le combat de libération du Jura, l'intervention musclée des grenadiers bernois en 1975, une mémorable passe d'armes avec le conseiller fédéral Kurt Furgler à la tribune du Conseil national en 1979, puis la période de la réconciliation entre ex-frères ennemis. Il copréside aujourd'hui l'Association pour la création d'un canton de l'arc jurassien (ACAJU).*

*Soyez généreux avec les immigrés, c'est eux qui s'occuperont de vous lorsque vous serez âgés et dépendants. (J. Cl. Crevoisier)*

Je connais quelques UDC qui avaleront de travers leur croissant du matin en lisant mon titre. Et pourtant cette affirmation n'est pas seulement vérifiée pour l'équipe suisse de football.

### **Une population vieillissante**

Ma démonstration s'appuie sur deux phénomènes démographiques. L'évolution naturelle d'une société humaine dépend d'une part du taux de fécondité et d'autre part de l'évolution de la longévité de ses membres. Un taux de fécondité de 2,1 (nombre d'enfants par femme) est nécessaire pour assurer le renouvellement d'une société. Or en Suisse, ce taux n'est que de 1,52. Moins d'enfants signifie donc à terme une diminution du nombre de personnes actives, donc de producteurs créateurs de richesses. Ajoutons à cela, dans notre pays, une espérance de vie élevée (82,7 ans) et en croissance continue depuis 50 ans.

Dès lors, si la Suisse - comme l'ensemble du monde occidental - fermait ses frontières à toute immigration, nous subirions les conséquences inéluctables de cette évolution. Dans un premier temps, nous connaîtrions un déséquilibre croissant entre les personnes actives et celles qui dépendent d'elles : les enfants - certes de plus en plus rares - et des retraités en nombre toujours plus élevé. Un déséquilibre qui deviendrait vite insupportable en termes de charges sur les actifs.

Des solutions existeraient certes, mais sont-elles applicables ? Une politique nataliste qui, par des mesures multiples, diverses et coordonnées, encouragerait les femmes à procréer sans devoir sacrifier notamment leurs engagements professionnels et sociaux ? Deux obstacles à cela, l'un aujourd'hui culturel et souvent financier qui pousse les hommes comme les femmes à limiter le nombre de leurs enfants. L'autre, institutionnel, qui se manifeste en particulier dans l'incohérence voire l'inconsistance d'une politique fédérale de la famille.

À l'autre extrémité de la pyramide des âges, la seule solution, certes inacceptable, consisterait à introduire une euthanasie larvée : limitation de certains soins aux personnes

âgées ; ou même active : abandon rapide de tout « excès » thérapeutique, aide généralisée au suicide !

### ***La régulation par les migrations***

Les flux migratoires ont de tout temps contribué à réguler la dimension d'une population. Les États-Unis par exemple se sont construits grâce à de fortes immigrations, les Français et les Anglais d'abord qui se sont intéressés très vite à ce Nouveau Monde, ensuite les esclaves importés d'Afrique noire, puis les Européens et les Asiatiques, souvent chassés de leur pays par la misère qui y régnait et attirés certains par les grands espaces américains et d'autres par l'offre naissante de travail industriel, avec à chaque étape et au passage le génocide des populations indiennes indigènes.

D'autres pays, comme l'Italie, l'Irlande et chez nous le canton de Fribourg, ont connu des émigrations massives, comme forme de régulation de la population aux ressources du pays. Aujourd'hui, on assiste à une poussée migratoire du Sud vers le Nord, cela pour diverses raisons : ici c'est la guerre qui incite des populations entières à fuir la mort et la servitude, là c'est l'évolution du climat qui affame des communautés villageoises, là encore c'est l'absence de toute perspective de travail rémunéré qui pousse des jeunes parfois formés professionnellement à quitter leur famille et leur pays. Les motivations de ces migrants sont telles qu'ils sont prêts à braver tous les dangers, à subir toutes les contraintes et les humiliations. Le mouvement est irréversible.

La Suisse, comme l'Europe d'ailleurs, ne peut pas se contenter de multiplier les interdits, les obstacles administratifs et autres mesures de dissuasion pour répondre à ce Tsunami humain. Or, nous avons vu que les pays occidentaux auront à terme besoin d'un rééquilibrage et d'un renouvellement démographiques. Nous devons dès lors changer notre vision du phénomène et imaginer une politique active d'accueil et d'intégration de ceux qui frappent à nos portes. Si la politique que nous préconisons n'avait qu'une dimension humanitaire, nous pourrions être pessimistes. Mais les intérêts à long terme de la Suisse, comme de l'Europe, en termes de pérennité, reposent sur notre capacité à organiser cet apport et ce renouvellement démographiques.

### **Un fait divers, par Alphonse Layaz**

*Je connais bien Alphonse Layaz, écrivain, homme de radio, peintre. Il est né à Fétigny en 1940. J'ai présenté un extrait de son livre « Le tableau noir », dans le volume II de « Episodes de la vie fribourgeoise ». Depuis cette année 2015, il fait partie du jury du Prix Christine Barras, organisé au CO de la Broye. Une occasion de le rencontrer et de reparler de notre collaboration, à la fin des années 60, lors de l'émission de Radio Suisse internationale sur la Fête-Dieu à Estavayer. Alphonse Layaz est le frère de Bernadette Chatton-Layaz, épouse de mon collègue et ami Joseph Chatton, trop tôt décédé, qui fut directeur du CO de la Broye.*

*Le fait divers qui suit est tiré de « La Passagère, et soixante autres petits faits divers », publié par Alphonse Layaz aux Editions de l'Aire en 2015.*

Dans plusieurs villages de la Broye, on racontait à peu près la même histoire : la reine Berthe, non pas celle dite au grand pied mais la princesse de Bourgogne, reine de France, que l'on représente toujours flanquée de sa quenouille, quitta un jour son cousin de mari pour battre la campagne dans les hameaux environnants peuplés de marécages et de superstitions, à une époque où Fribourgeois et Bernois n'avaient pas encore semé la zizanie religieuse en terres vaudoises.

Accompagnée de sa suite et de son âne, la reine Berthe arriva donc à Fétigny où les habitantes, ce jour-là, envahissaient le four banal et communautaire pour y cuire, avec art et amour, de succulentes tartes aux fruits - que l'on appelle gâteaux dans l'aire géographique qui nous intéresse, allez savoir pourquoi ? - mais aussi des tartes au vin cuit, à la courge et au « nillon » qui est le résidu des noix pressées et destinées à la fabrication d'une huile sans pareille pour parfumer les salades.

Les Fétinoises invitèrent à leur table l'illustre visiteuse qui s'émerveillait de si bonnes recettes culinaires. A ses hôtes, la bonne reine, qui ne filait pas à l'anglaise, offrit comme récompense à tant de gentillesse, le Bois de Boulex, qui figure aujourd'hui encore sur le plan cadastral. Le village est situé sur la rive gauche de la Broye, la forêt aux riches essences de chêne, de frêne, de hêtre et de bouleau sur la rive droite. Il eût fallu construire un pont, ce qui était hors de portée de bourse des légataires qui renoncèrent, l'âme en peine, au cadeau royal.

### ***Curieux Payerne***

Curieuse agglomération que cette cité de la reine Berthe, qui n'aura gardé de son illustre souveraine qu'un édifice du plus beau roman clunisien, une abbatale qui a presque senti la morsure de la pioche des démolisseurs, à une époque où, au nom du progrès, les édiles de la petite ville condamnaient toutes les pierres médiévales qui entravaient les plans d'extension urbanistiques.

Curieuse citadelle qui se goinfre de cochonnailles, qui honore un stratège des batailles napoléoniennes, le général Henri Jomini et ses dignes descendants, les rois du tir annuel, qui entretient un aérodrome militaires et des casernes déversant le soir venu des armées de fêtards qui teintent en gris-vert des bistrots bruyants et innombrables.

Curieux chef-lieu de district qui refuse d'évoquer son passé lorsque celui-ci est quelque peu nauséux. Ainsi de l'assassinat crapuleux d'un maquignon bernois d'origine juive par un groupe de nazillons nourris de la pensée antisémite qu'entretenaient les scribouillards de la Nation et d'autres brûlots d'extrême-droite, et jusqu'à ce pasteur Philippe Lugrin, qui prêchait pour que fussent punis « les bourreaux du Christ », persuadé, jusqu'à son dernier souffle, de la rectitude de sa pensée.

Ces intellectuels racistes avaient réussi à embrigader quelques individus, persuadés qu'ils pouvaient, en toute impunité, agrandir le territoire de la solution finale et ouvrir ainsi la voie de « l'esprit nouveau », s'imaginant, une fois le basculement politique proclamé, obtenir les rênes du pouvoir.

## **Fritz Joss**

Il y a très longtemps, j'ai rencontré l'un des membres de la bande à Fernand Ischi, assassins d'Arthur Bloch. Il s'appelait Fritz Joss, avait expié sa peine et travaillait en tant que menuisier - un métier appris pendant sa détention - dans une petite entreprise de l'ouest payernois. Chaque soir, vers dix-huit heures trente, il venait à la sortie des Galeries Vaudoises attendre Josiane, une luronne qui parlait fort, vendeuse au rayon Tissus du grand magasin, propriété de Claude Bladt dont le père Jean figurait en deuxième position sur la liste des tueurs. Fritz Joss et Claude Bladt se connaissaient par correspondance, puisque régulièrement, Claude Bladt, mettant en pratique les vertus chrétiennes et certainement juives du pardon et de l'entraide sociale, envoyait à Fritz Joss un paquet contenant des biscuits, du chocolat et même des paires de chaussettes. Fritz Joss n'était pas ce que l'on pourrait appeler un mauvais bougre. Personnage fruste certes, il aurait pu basculer dans l'autre extrémité, s'il y avait trouvé quelque guru.

Au sortir de sa peine, m'a-t-il avoué un jour, son plus cher désir était de s'envoyer en l'air avec une « gonzesse » et, pour mettre son plan à exécution - de déniaisement peut-être - il monta à Paris : « Là-bas, elles sont intelligentes, tu comprends. Celle que j'avais dans le collimateur me dit, d'entrée de cause : *Toi, tu t'appelles Fritz*. Incroyable ! J'étais sans paroles. Pour lui faire comprendre que j'avais envie de coucher avec elle, je dessinai un lit sur un bout de papier. Elle me regarda au fond des yeux : *Toi, tu es menuisier*. Je ne pouvais plus bander tellement elle m'avait foutu la trouille. »

Payerne, petite ville de tous les possibles. On peut y croiser le diable et le bon dieu, Lucullus et Lilith. Fidèles à la tradition de la cochonnaille, deux bouchers viennent d'y confectionner une saucisse dont la longueur, impressionnante, a fait l'objet d'une inscription dans le Guinness Book.

## **Le camée**

*Une triste histoire rapportée par Alphonse Layaz dans « La Passagère » (op.cit.). Je lui ai demandé si le lieu de l'événement était bien son village de Fétigny, reconnaissable par l'itinéraire décrit dans « Le Camée ». Et si le récit était authentique. Le 17 juillet 2015, il m'a répondu, ajoutant une remarque sur Fritz Joss :*

*« Merci de ton message que je lis avec plaisir. Fritz Joss, je l'ai rencontré aux Galeries vaudoises où j'exerçais à l'époque le métier d'étalagiste décorateur et, ses propos, je les ai retransmis de la manière la plus fidèle possible. « Le Camée », une histoire terrible, authentique qui se déroule bien à Fétigny. C'était nos voisins qui avaient recueilli cette jeune fille. J'y ai rajouté l'histoire du Premier Mai et du camée, ainsi que les « conversations » avec les bouvreuils. On pourrait parler, en l'occurrence, d'un récit mêlé de fiction mais, ainsi que tu le sais fort bien, la réalité est souvent plus forte que la fiction. »*

Ce dimanche matin de juillet baigne dans une lumière couleur de paille. Le village s'extirpe d'une somnolence que rien ni personne ne semble vouloir déranger ; le ciel s'étire par-

dessus les toits dans la dentelle écriue de petits nuages blanc-trousseau où s'effacent les roses de l'aube. Verena s'amuse à regarder défilier les façades des maisons dans la rue principale où des chicanes - des bacs à fleurs - l'obligent à ralentir et à zigzaguer comme si elle se trouvait dans un manège de carrousels, au volant d'une auto-tamponneuse. Au passage, elle reconnaît l'auberge communale, l'église en contrebas et le bâtiment de l'école avec sa double entrée : Garçons d'un côté, Filles de l'autre. L'inscription tend à disparaître. Après la croix des missions, là où la route se sépare en deux, Verena poursuit sur la droite, connaissant l'itinéraire par cœur, mais elle ne retrouve pas le visage des habitations tel qu'il s'était inscrit dans sa mémoire et la haie de sapins qui longeait la route à sa gauche a disparu. Une rangée de maisons mitoyennes ferme l'horizon.

Autrefois, tout au long de l'année, le cantonnier s'ingéniait à donner à la haie une forme géométrique équilibrée. Verena y avait découvert un nid de bouvreuils dans un enchevêtrement de branchages à décourager le plus téméraire des chats. Chaque soir, en rentrant de la laiterie et parce que son temps n'était alors pas comptable, elle s'autorisait un arrêt vers les petits volatiles. La première fois, c'était au printemps : l'adolescente avait été intriguée par un sifflement mélancolique et doux comme une berceuse. Dans le noir de la sapinière, Verena avait cru distinguer deux taches roses comme des pêches bien mûres. De leur bec conique sans cesse en mouvement, un couple d'oiseaux de taille minuscule se nourrissait des bourgeons qui éclataient autour d'eux pour assouvir des appétits d'ogre. Une première couvaison avait attaché la femelle au confort du nid dans une tendre quiétude que troublaient à peine les allées et venues du mâle nourricier ; des évolutions rapides, exécutées par le couple, chacun à tour de rôle, dès l'éclosion des petits. Une seconde nichée et dès les premières écharpes de l'automne, le couple de bouvreuils s'était envolé emportant avec lui le secret de la jeune fille. La haie de sapins avait donc disparu et, plus surprenant encore, la ferme des S. s'était comme volatilisée, remplacée par un bâtiment sans commune mesure. Ne témoignaient de la vieille bâtisse que les quatre fenêtres de la partie « habitation ». Verena préférait l'ancienne ferme qui avait la rudesse d'une main empoignant un outil de travail.

Aujourd'hui, elle ne pouvait oublier les personnages qui hantaient son parcours de petite fille mal traitée, elle, Verena « la rejetonne du péché » ainsi que l'avait qualifiée Sœur Joseph, responsable de l'école des filles, le jour de son arrivée en classe. Ce jour-là, Any S. lui donnait la main comme elle l'eût naturellement fait avec sa sœur cadette. Verena avait d'abord eu un mouvement de recul, devinant l'hypocrisie de ce geste que la nonne avait interprété à sa manière, louant la bonne éducation des S., « une famille qui pratique la générosité chrétienne dont vous pourriez prendre de la graine ». Sœur Joseph, qui portait bien son nom tant son visage avait les traits rudes d'un homme, entretenait dans son esprit le fol espoir de ramener la famille S. à la foi catholique et c'était par l'entremise d'Any qu'elle pensait atteindre son but. Elle avait obtenu des parents, Hans et Troudi S., l'autorisation d'inscrire leur fille aux leçons de catéchisme. La nonne approuvait « pleinement » les principes de sévérité dans l'éducation de cette Verena « naturellement rejetée par sa mère » et qui, « c'était dans les gènes » ne pouvait « que mal tourner ».

Verena souffrait lorsque l'on calomniait la femme qui l'avait mise au monde, qui l'avait protégée les premières années de son existence contre la violence - déjà - de l'homme qui avait eu la bonté d'épouser une fille-mère. Cet homme avait accepté de reconnaître la



« rejetonne du péché » comme sa propre fille mais, à l'abri des regards, il faisait payer cher sa « magnanimité ». Il n'était pas rentré du travail et son absence se prolongea un soir, deux soirs... Elle fut définitive. Mère et fille s'étaient réjouies mais, par manque de moyens, il avait fallu prendre un appartement plus petit. On avait cherché du travail à plein temps, à l'usine ; on avait inscrit sa fille à l'école ; on avait appris à être poli avec le voisinage, à ne pas attirer l'attention sur soi et, malgré toutes ces précautions, ils étaient venus à deux gendarmes enlever la fillette. Verena voyait encore les larmes de sa mère, ses cris, son impuissance devant cette machine infernale mise en place par les autorités civiles et religieuses, « pour le bien de ces pauvres enfants abandonnés à leur triste sort. » Verena avait appris ce jour-là qu'il valait mieux ravalier sa souffrance.

### ***Placée chez les S.***

Apprenait-elle l'inconduite de la jeune fille, sanctionnée d'une « juste punition ? » Sœur Joseph, la religieuse-institutrice doublait la mise : « Mets-toi à genoux dans l'allée ! »

Par chance, Verena était bonne élève et, même si c'était à contrecœur, la servante de Dieu ne pouvait que lui donner des bonnes notes. Il n'y avait que la mention « Conduite » où elle pouvait donner libre cours à sa méchanceté : « Verena perturbe le bon déroulement des cours... Verena oublie les règles élémentaires de la politesse... Verena ricane lorsque ses camarades ne connaissent pas la bonne réponse. »

Contrairement à Any, qui n'était pas gâtée par la nature, Verena passait de l'enfance à l'adolescence avec l'aisance du papillon abandonnant ses loques de chenille et le regard des hommes commençait à s'attarder sur tant de fraîcheur et de grâce. Au fond des yeux de son « Hansli », Troudi avait décelé une concupiscence coupable qui pourrait, qui sait, provoquer des gestes déplacés et, à partir de ce moment-là, elle avait décidé d'assister aux séances de correction. Celles-ci se déroulaient dans la cave, selon un rite immuable : le vieux relevait la robe ou la jupe de la fillette, descendait sa culotte et Verena devait alors se plier sur une sorte de chevalet, ordinairement utilisé pour scier le bois, tête baissée et fesses bien relevées pour que commençât la danse du martinet dans la main du tortionnaire et la grêlée des lanières de cuir sur le petit derrière rebondi. Devant l'insistance de sa femme à être présente au « spectacle », Hans avait décidé d'en écourter la durée.

Le jour de ses quatorze ans, Any s'était montrée d'une prévenance inhabituelle avec sa « petite sœur », allant jusqu'à la remplacer dans la corvée des soues. Le lendemain, en effet, Any lui proposa de préparer ensemble le Premier Mai. Selon une coutume dont on ne connaissait pas l'origine, les enfants passaient de maison en maison, seuls ou en groupes, et chantaient ce qui leur passait par la tête ou, plus simplement, ce qu'ils avaient appris à l'école.

Parfaitement bilingues, Verena et Any choisirent un répertoire suisse allemand, comme *O mein Heimatland* ou *Berner Oberland ist schön* et même *Meister Jakob* en canon et ce fut un succès considérable. La voix flûtée de soprano de la première contrastait avec le timbre d'alto de la seconde. Le duo conquiert le public et l'on félicita Any d'avoir permis ainsi à la « petite orpheline » de s'exprimer dans sa langue maternelle.

En fin d'après-midi, on étala sur la table de la cuisine le produit de la tournée et Troudi, la « mutter », procéda à la distribution : « Les œufs, on les garde pour le ménage ; les friandises, c'est pour plus tard. Quant à l'argent... Elle s'était mise à compter à haute voix : « Zwei und zwanzig, dreizig... En tout, il y a trente-deux francs et cinquante centimes. Voilà vingt francs pour Any, elle est l'aînée et, douze francs cinquante pour toi, Verena. » Any enchérit : « Comme ça, cet automne, tu pourras payer ton billet pour voir le cirque Knie. »

Par souci d'équité, la vieille avait poussé une barre de chocolat vers chacune des filles et ce fut à ce moment-là qu'une voisine, Emma Girard, frappa à la porte : « Les enfants sont venus chanter le Premier Mai et j'ai longuement réfléchi avant de venir chez vous. Vos deux filles, enfin, vos deux demoiselles sont les seules à avoir demandé d'aller aux toilettes. Sur la tablette de la pharmacie, j'avais déposé un bijou, un camée que je tenais de ma grand-mère. Ce médaillon a pour moi une valeur affective et sa disparition me chagrine beaucoup ... »

La visiteuse n'avait pas fini son explication qu'Any s'était levée de sa chaise et, à la manière de quelqu'un qui est sûr de son affaire, elle avait pris l'escalier qui conduisait à l'étage. On avait entendu son pas résonnant sur les marches de bois ; le pas était devenu feutré parce que l'on marchait sur le tapis du vestibule. On avait deviné ensuite le bruit d'un escalier camouflé et suspendu au plafond qu'on tirait jusqu'au sol grâce à une poignée et de nouveau, les pas étaient plus distincts. Les gens de la maison savaient maintenant qu'Any poussait une trappe tout en haut et qu'elle pénétrait dans la chambre de Verena d'où elle revînt plus vite que l'éclair, le regard conquérant et le bijou à la main : « Il était dans sa chambre. »

La jeune fille, désignée comme coupable, croisa le regard de son accusatrice et comprit le stratagème : « C'est elle qui l'a volé. »

Trois jours plus tard, deux gendarmes, alertés on ne sut jamais par qui, découvrirent dans la cave des S. Verena H., quatorze ans, affamée, allongée sur une botte de paille, grelottant de froid sous une couverture qui servait habituellement à couvrir le dos du cheval de la ferme.

## **Ils paient le tribut de leurs origines**

*« L'enfance sacrifiée » a déjà fait l'objet de présentations dans les « Episodes de la vie fribourgeoise ». En prolongement du texte d'Alphonse Layaz, un article paru dans « La Liberté » du 24 octobre 2015. Le sujet ne mérite-t-il pas d'y revenir et de réfléchir de nouveau à l'indifférence, voire à la cruauté de personnes soi-disant bien-pensantes ?*

*« La Liberté » du 24 octobre 2015, Igor Cardellini*

Depuis 2013, plus de 200 victimes de mesures coercitives ont fait appel au soutien du canton pour être indemnisées ou pour assembler leur histoire. Le point avec Laetitia Bernard, intervenante au Centre LAVI.

Toujours plus d'anciens enfants placés cherchent réparation et à reconstituer leur histoire à Fribourg. Depuis 2013, plus de 200 personnes, dont 135 rien que cette année, se sont adressées au Centre LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions pénales), le lieu de contact fribourgeois pour les victimes de mesures coercitives. Cette augmentation a en partie été générée par la possibilité, pour les individus en situation précaire, de bénéficier d'une indemnisation immédiate, mesure décidée en 2014.

*Interview avec Laetitia Bernard, intervenante au Centre LAVI.*

**- De plus en plus de gens sont venus vous voir. Comment percevez-vous ce recours croissant à votre soutien ?**

**Laetitia Bernard :** Il est vrai que parmi les 212 personnes que nous avons reçues depuis 2013, beaucoup sont venues pour bénéficier d'une aide urgente. Entre juin 2014 et juin 2015, les anciens enfants placés avaient la possibilité de faire une demande à Berne. Un soutien de 4000 à 12 000 francs uniquement accordé aux victimes de mesures de coercition se retrouvant dans une situation financière précaire aujourd'hui. Mais cette aide financière n'a pas été le moteur de tous. Nombre d'entre eux sont venus pour se raconter et comprendre comment ils ont été placés afin d'assembler les pièces de leur histoire. Notre travail a consisté à les écouter et à faciliter leur accès aux archives souvent éparées.

**- Comment procédez-vous ?**

Nous consultons d'abord les archives judiciaires afin de voir si elles contiennent des dossiers sur les parents. Les informations concernant des divorces ou encore des condamnations sont sensibles pour les victimes qui souvent découvrent à ce moment-là quel était leur contexte familial. S'il y avait un curateur, le service des curatelles nous fournit des dossiers nominatifs détaillés. Mais parfois les placements étaient décidés au niveau communal, là il est plus difficile de retracer leur parcours.

**- Dans quelles situations se retrouvent-ils aujourd'hui ?**

Nous avons accueilli 108 femmes et 104 hommes au vécu douloureux. Ce sont des retraités, pour la plupart, qui subviennent à leurs besoins avec en moyenne 3000 francs par mois. Leur AVS ne permettant pas de couvrir leurs besoins vitaux, ils touchent des prestations complémentaires pour payer leur loyer, leurs primes ou encore leurs frais médicaux. Ceux qui ont fait des demandes d'indemnisation immédiate invoquent le simple désir d'établir plus de contacts sociaux, d'aller visiter de la famille ou encore de pouvoir s'offrir des soins dentaires. Il leur manque des choses assez essentielles.

**- Une conséquence directe des mesures coercitives dont ils ont fait l'objet...**

Ils paient encore le tribut de leurs origines. Pour la majorité d'entre eux, ces mesures se sont répercutées sur toute leur vie professionnelle. Dans les faits, ils n'ont pas vraiment eu la possibilité de suivre une formation. Ceux qui étaient placés dans des fermes travaillaient beaucoup et n'avaient pas le temps d'étudier. Quant aux autres, en orphelinat, ils étaient aussi assommés de corvées quotidiennes. Les femmes ont au mieux fait l'école ménagère

avant de travailler. Les hommes eux n'ont souvent même pas fait d'apprentissage et se sont trouvé des emplois qui ne demandaient aucune qualification.

**- Qu'est-ce qui vous a marquée dans leurs récits de vie ?**

Les humiliations et les maltraitances subies. Une majorité des enfants placés n'avait pas de vraie place dans les familles paysannes. Ils ne mangeaient pas à table avec le reste du foyer, ils n'avaient pas leur propre chambre, ils étaient traités comme des domestiques de ferme. Dans les orphelinats, gérés par les sœurs avant que les écoles sociales n'ouvrent dans les années septante, il y avait des méthodes d'éducation inadmissibles. Enfermés dans des placards et roués de coups, certains enfants étaient dressés avec des punitions révoltantes. Ceux qui faisaient pipi au lit, une régression survenant lorsque les plus jeunes vivent des traumatismes importants, devaient défiler devant les autres pensionnaires avec leur culotte sur la tête. Leur quotidien était aussi fait de maltraitances psychologiques, on leur rappelait sans cesse qu'ils étaient des bons à rien. Il est essentiel d'accueillir leurs récits et à ce titre, les excuses publiques de Simonetta Sommaruga ont ouvert un droit à la parole salutaire.

**- Justement, que révèlent les recherches en archives sur l'action de l'Etat ?**

Il y avait un manque important de surveillance. L'Etat est responsable de ne pas avoir contrôlé la situation de ces enfants et vérifié qu'ils étaient bien placés en milieu adapté. Certains voyaient leur tuteur une fois par année. Des visites qui se faisaient en présence des familles et au cours desquelles les enfants ne pouvaient évidemment pas raconter ce qu'ils vivaient. Aujourd'hui, à notre niveau, nous leur offrons de l'écoute. C'est bien, mais il est important de leur donner une reconnaissance en actes, d'indemniser ces torts causés.

**- Ce que prévoit de faire la loi en préparation et qui sera probablement soumise au parlement fédéral durant la prochaine session d'automne...**

Oui, un fonds de 300 millions qui cette fois s'adresse à toutes les victimes est prévu dans la loi fédérale. Lors de la phase de consultation qui vient de se terminer, les différents points d'accueil cantonaux ont souligné, entre autres, que le délai de six mois pour effectuer une demande d'indemnisation était trop court.

**- Vous craignez d'avoir de la peine à gérer toutes ces demandes ?**

Essayez d'imaginer que vous recevez quelqu'un de 70 ans n'ayant jamais raconté son histoire et qui vient la déposer dans votre bureau. Ça n'est pas quelque chose que l'on peut expédier en un entretien de dix minutes. La recherche de dossiers éparpillés dans les services cantonaux et communaux est chronophage, leur consultation aussi. Le processus prend du temps car c'est tout un parcours de vie qui ressort.

## Charles Arnoux et l'art campanaire

*D'après Gérard Périsset, extrait de son ouvrage « Saint-Laurent à tous les vents », paroisse d'Estavayer-le-Lac, 2007*

Rarement artisan des siècles passés n'aura laissé à la postérité autant d'œuvres personnelles que le maître fondeur staviacois Charles Arnoux, né le 12 mars 1843, décédé le 16 juin 1925. L'homme possédait son atelier à la sortie d'Estavayer, sur l'emplacement du garage Oberson actuel, où il y avait jadis - après la fonderie - une fabrique de savon. L'endroit conserva son appellation de « fonderie » de longues années après le décès Charles Arnoux. Les gamins de l'époque, aujourd'hui âgés, organisaient des courses de luge « à la fonderie », plus précisément sur une modeste pente pompeusement baptisée « saut périlleux », pente dominée par un tilleul.

### **De Gruyères à Estavayer-le-Lac**

Originaire de Morteau où il fit son apprentissage, Charles Arnoux était le fils de Constant Arnoux. Sa maman était née Bournez, d'une famille de fondeurs. Charles a effectué son tour de France avant de seconder son père, fondeur réputé. C'est à la suite d'un mandat qui leur fut attribué en Suisse, grâce à leur renommée, que les Arnoux père et fils se sont établis à Gruyères en 1865. Ils y ont réalisé la sonnerie de la localité que l'on dit être l'une des plus belles du canton. Constant et Charles dotèrent de cloches, coulées sur place, les églises voisines. Le remplacement de la sonnerie de la collégiale d'Estavayer-le-Lac, commandé par le Conseil communal qui souhaitait favoriser l'implantation d'une industrie, vit bientôt s'installer Charles Arnoux à l'entrée de la ville. Relevons qu'il a épousé Michæla Brasey, fille de Jean, de Font, inspecteur scolaire et professeur à l'école secondaire d'Estavayer.



Sur une pleine colonne, *La Liberté* du 17 juin 1925 estimait que la mort du fondeur de cloches d'Estavayer allait éveiller dans de nombreuses paroisses fribourgeoises, valaisannes et jurassiennes des souvenirs campanaires. Le *Journal d'Estavayer* du 16 juin 1925 ne fut pas moins chaleureux pour relever les talents du disparu qui avait fait d'Estavayer sa seconde

patrie. Son dernier travail fut la fonte des cloches de l'église de Boncourt. (*Photo ci-contre : inscription sur une cloche de Treyvaux*

)

En 1870, à l'appel de la France envahie, Charles dut quitter sa fonderie. Fait prisonnier en Alsace, il regagna la Suisse au terme de sa captivité. Arborant fièrement sa médaille de vétéran, il contait volontiers les épisodes de la guerre durant laquelle il croisa à plusieurs reprises Napoléon III. A l'occasion d'une visite aux internés français à Estavayer, le 19 août 1917, le général Pau s'entretint familièrement avec le vieux soldat qu'était devenu Charles Arnoux.

## ***Aussi des temples vaudois***

Quelques temples des villages situés entre le lac de Neuchâtel et la vallée de la Broye se sont dotés de cloches dues à l'artisan staviacois. Dans *Le Retour des Morts* publié en 1950, l'écrivain Marcel Perret raconte ses pérégrinations dans les clochers de la région. Il signale, à Démoret, la présence de deux cloches. L'une d'elles témoigne des activités d'une fonderie à Estavayer un siècle avant celle de Charles Arnoux : « Pierre Berset, d'Estavayer, m'a fait l'année 1762 ». L'autre fut coulée deux siècles et demi plus tôt : « Jésus, Marie, l'année de notre Seigneur 1500. Saint Maurice, priez pour nous ! » La légende prétend que cette cloche, riche en argent, devait être rendue après la Réforme aux gens de Vuissens qui en étaient copropriétaires. Le transfert n'eut jamais lieu.

La signature du fondeur staviacois apparaît à Arrissoules dont le village fut partiellement la proie des flammes le 6 février 1883. La nouvelle cloche commandée à Charles Arnoux rappelle l'événement tragique. A signaler aussi l'épithaphe découverte sur la cloche de Champtauroz : « Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pêcheurs. Si aujourd'hui vous entendez ma voix, n'endurcissez point vos cœurs. Charles Arnoux, 1901. »

L'homme ne réserva pas ses talents aux lieux de culte. Des agriculteurs lui passèrent commande de cloches de bronze dont les tintements rythmaient le pas de leurs bestiaux. Recherchées par les collectionneurs, ces pièces sont devenues fort rares. On sait qu'il en existe au moins une dans la région d'Estavayer : un petit trésor qui témoigne de l'habileté de Charles Arnoux, autant artiste qu'artisan.

## **Les premiers Marianistes en Pays de Fribourg**

La Société de Marie - Marianistes - est une congrégation religieuse catholique masculine fondée le 2 octobre 1817 à Bordeaux par Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850). Le fondateur a été ordonné prêtre en 1785. Il a refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé lors de la Révolution et il a dû se réfugier en Espagne. Le Père Chaminade a été béatifié en 2000. Les principes pédagogiques des Marianistes sont les suivants :

- vivre dans une ambiance d'esprit de famille
- éduquer dans une perspective de foi
- offrir une éducation intégrale de qualité
- préparer à servir la justice et la paix
- rendre capable de s'adapter aux changements

Dans le canton de Fribourg, les principales institutions dirigées par des Marianistes ont été la Villa Saint-Jean et l'institut de Grangeneuve.

## ***Les Frères de Marie à Fribourg***

Fribourg est la première cité de Suisse à accueillir les Frères de Marie, comme on les appelait alors. En effet, en 1838, le curé de Ville Pierre-Jean Aeby, membre du chapitre de Saint-

Nicolas, souhaite l'ouverture d'une école privée sur les bords de la Sarine. Aussi, le 14 septembre 1839, les trois premiers religieux arrivent-ils dans notre cité. Le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, l'École Sainte-Marie ouvre ses portes à la Grand-Rue et compte une section française et une section allemande. (Dans la nécrologie du colonel Alfred de Reynold, qui fut élève de l'École Sainte-Marie, celle-ci est située à la rue de Morat, NEF 1930). On compte déjà 86 élèves, nombre qui s'élèvera à 243 dès la fin de la deuxième année. Le 11 mai 1847, le Conseil communal de Fribourg signe une convention avec M. François-Joseph Enderlin, directeur, en vue d'une fusion de son école avec celle de la ville. Alors que le rayonnement de l'École Sainte-Marie de Fribourg attire l'attention de plusieurs cantons, certaines localités fribourgeoises souhaitent de même faire appel aux Marianistes pour leur confier la scolarisation de leurs enfants. C'est ainsi qu'en novembre 1845 les Frères se rendent à Tavel pour ouvrir une école de langue allemande.

Toutefois, faute de vocations, ils ne pourront accéder aux demandes émanant d'autres communes telles que Châtel-Saint-Denis, Romont, Estavayer, ni accepter la direction du Petit Séminaire de Fribourg. La guerre civile du Sonderbund, en 1847, met cependant un terme à l'activité marianiste dans notre pays. Au lendemain de l'occupation de Fribourg par les troupes fédérales, l'École Sainte-Marie est dissoute le 15 novembre 1847. Les Frères - la communauté compte alors dix-sept membres - sont considérés comme affiliés aux jésuites. Ils quittent alors le canton, suite au décret gouvernemental du 19 novembre 1847 signifiant l'expulsion « à perpétuité » des religieux.

### ***Un nouveau départ***

En 1903, à cause des décisions antireligieuses de la III<sup>e</sup> République, l'unique séminaire de la congrégation marianiste déménage d'Antony, près de Paris, pour s'établir à Fribourg. Dans un premier temps, il s'installe dans le quartier du Bourg, à l'emplacement de l'actuel Auberge de Zæhringen. Les Collèges Stanislas de Paris et Saint-Jean de Besançon, ainsi que l'École d'agriculture de Saint-Rémy (Haute-Saône), s'établiront de même en Pays fribourgeois. S'ouvrent alors dans le quartier de Pérolles la Villa Saint-Jean qui a duré de 1903 à 1962, ainsi que l'École d'agriculture de Grangeneuve où les Marianistes ont exercé leur activité de 1903 à 1953.

Quant au séminaire de la rue de Zæhringen, il déménagera également à Pérolles à la Villa Saint-Jean. Puis il occupera, dès 1958, les bâtiments de Regina Mundi situés en face de la Villa Saint-Jean. Comptant pas moins de 120 séminaristes, il sera transféré à Rome en 1989. L'Etat de Fribourg a racheté le complexe pour les besoins de l'Université.

La Province de Suisse des Marianistes a été créée le 3 juillet 1946. Les responsables de l'époque ont ouvert deux voies de formation à l'intention des futurs religieux : le noviciat à Fribourg à la Villa Beata, de 1942-1944, puis à Grolley, à Notre-Dame du Rosaire et, dès 1947, au château de Middel jusqu'en 1979. L'autre voie, le postulat, quittera Middel pour l'Institut Saint-Raphaël, dans le quartier du Jura en 1952. Il est actuellement fermé et a été transformé. En 2015, seule une petite communauté de Marianistes habite Fribourg. Trois Frères vivent dans un appartement à la Route des Bonnesfontaines 10.



## Les Frères des écoles chrétiennes dans le canton de Fribourg

Avant d'aborder le thème *Le canton de Fribourg et les Frères des écoles chrétiennes*, voici quelques explications sur l'origine et les méthodes des Frères des écoles chrétiennes.

Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719) - qui fut canonisé en 1900 - est le fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Avec ses premiers disciples, il innove dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation. Sont créés :

- **des écoles primaires**, gratuites, organisées par classe, adaptées aux enfants. Jean-Baptiste de la Salle recommande l'apprentissage de la lecture dans la langue maternelle. Jusque-là, on apprenait d'abord à lire en latin. Chez les Frères, l'enseignement élémentaire est simultané. Les élèves sont groupés par niveau. Auparavant le maître s'occupait individuellement des enfants, pendant que les autres restaient inactifs ou se dissipaient.
- **des Ecoles normales**, distinctes du noviciat des Frères. Jean-Baptiste de La Salle eut pour souci constant d'assurer une sérieuse formation des maîtres, tout à la fois chrétienne et pédagogique. Il inaugura un premier Séminaire (ou École normale) de maîtres pour la campagne, à Reims, en 1685-1689, un second, à Paris, en 1696-1704, et un troisième à Saint-Denis (près de Paris) en 1709-1712, ce qui lui valut le titre d'« Instituteur des Instituteurs ». Avant lui, les écoles de garçons étaient sans organisation, sauf à Lyon, avec Charles Démià. Ces Ecoles normales, pour des raisons financières ou autres, ont eu une durée éphémère.
- **des cours d'adultes** - de moins de 20 ans - qui permettent à l'ouvrier, à l'apprenti, après sa journée de travail, de perfectionner sa culture intellectuelle. Ces cours d'adultes seront réorganisés par les Frères en 1830.
- **des classes de formation professionnelle** préparant à un métier. La première école professionnelle est établie à Paris, dans la paroisse Saint-Sulpice, en 1699.
- **une « pension de force »**, à Saint-Yon, faubourg de Rouen, pour la rééducation des enfants difficiles et des jeunes délinquants.

### ***Principes d'enseignement lasalliens ; les élèves sont toujours des garçons***

- Connaître l'enfant ; le maître s'intéresse à son milieu social et familial. Chaque écolier a son dossier, le directeur reçoit parent ou tuteur pour l'admission.
- Tous les mois, les élèves peuvent changer de division, s'ils ont acquis le niveau nécessaire, tout en restant dans la même classe.
- Adapter l'attitude éducative au caractère de l'enfant ; Il faut commencer par connaître son esprit, ses dispositions, suivre ses progrès.
- Faire participer l'élève à l'enseignement. Le maître demande un effort personnel, pose des questions, fait chercher l'écolier, demande des travaux pratiques comme composer des problèmes, rédiger des quittances.... Le maître parle peu et ne dispense pas de cours magistraux.
- Faire participer l'élève à la vie de l'école. On établit tout un système de services pour la communauté. Des responsabilités sont données aux élèves : ouvrir et fermer les portes de l'école ; ramasser les fruits et le pain en trop pour les donner aux plus démunis ;

sonner le début et la fin de la classe ; deux élèves par quartier vont visiter leurs camarades malades.

- Comme tous les éducateurs de son temps, Jean-Baptiste de La Salle pense que les châtiments corporels sont nécessaires. Mais la manière dont il en règle l'usage montre un esprit de sagesse et de modération qu'on ne trouve pas chez la plupart de ses contemporains. Quelques-unes de ses remarques sur la discipline :
- « Si on veut qu'une école soit réglée et dans un très bon ordre, il faut que les corrections y soient rares.
- « Il ne faut se servir de la férule - palette pour frapper dans les mains - que quand il sera nécessaire, et il faut faire en sorte que cette nécessité soit rare ; on doit faire en sorte de ne pas passer le nombre de trois dans une demi-journée ; et pour s'en servir plus que trois fois, il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire.
- « La correction des verges, etc., doit être beaucoup plus rare que celles pour lesquelles on donne des férules ; elle ne doit être faite que trois ou quatre fois au plus en un mois.
- « Pour éviter la fréquence des corrections, qui est un grand désordre dans une école, il faut remarquer que ce sont le silence, la retenue et la vigilance du maître qui établissent et conservent le bon ordre dans une classe, et non pas la dureté et les coups.
- « Pour bien réussir, il ne se faut pas toujours servir du même moyen, d'autant plus que les écoliers s'y accoutumeraient ; mais il faut se servir quelquefois de menaces, quelquefois corriger, quelquefois pardonner, et se servir de plusieurs autres moyens.
- Si la pédagogie a évolué, on constate que certains principes gardent toute leur valeur... sauf en ce qui concerne la férule !
- C'est en Turquie qu'a existé premier établissement lasallien à adopter la mixité, à partir de 1968.

### ***A Estavayer-le-Lac***

Les Frères sont arrivés en premier lieu à Estavayer-le-Lac. Avant eux, en 1748, l'école des garçons marche mal et des solutions sont recherchées. Les maîtres d'école sont mal formés, ou pas formés du tout. La première Ecole normale n'apparaîtra à Fribourg qu'en 1848.

Le 14 novembre 1749, des autorisations sont demandées au gouvernement cantonal - c'est encore le gouvernement aristocratique - pour faire appel aux Frères des écoles chrétiennes en qualité de maîtres d'école à Estavayer. Après bien des tractations, trois Frères arrivent en 1750 dans la deuxième quinzaine de septembre. La congrégation dirigera les classes de garçons d'Estavayer jusqu'en 1798. Leur départ est dû à la soumission de la Suisse aux troupes françaises. Les Frères reviendront à Estavayer entre 1845 et 1847. Les tensions politiques - l'arrivée au pouvoir du régime radical - auront raison de l'enseignement congrégationniste.

### ***A Fribourg***

De nombreuses demandes furent faites pour que les compagnons de ceux qui œuvraient à Estavayer depuis 1750 viennent aussi enseigner à Fribourg.

A la rentrée d'octobre 1845, en même temps qu'ils reprenaient leur activité à Estavayer, les Frères ouvraient leur première école à Fribourg. Les difficultés politiques de l'époque, la défaite des cantons catholiques lors du Sonderbund en 1847 eurent de fâcheux effets sur la situation de certains ordres religieux en Suisse, dans les cantons vaincus notamment. A peine installés à Fribourg, les Frères durent repartir. Le même arrêté d'expulsion qui les atteignait à Fribourg les chassait aussi d'Estavayer et de Châtel-Saint-Denis où ils étaient arrivés également à la même date. Une fois de plus, leur œuvre était anéantie. Seule Genève tenait encore, et non sans peine.

Petit à petit, les passions se calmèrent, l'apaisement suivit les jours troublés de 1847. Les idées centralisatrices et radicales ayant prévalu au sein du Conseil fédéral, une disposition législative fut proposée, introduisant le régime de l'école neutre dans toute la Suisse. Mais soumise au référendum, elle était repoussée le 22 novembre 1882 à une forte majorité. Les cantons les plus fédéralistes ne voulaient pas d'un bailli scolaire fédéral.

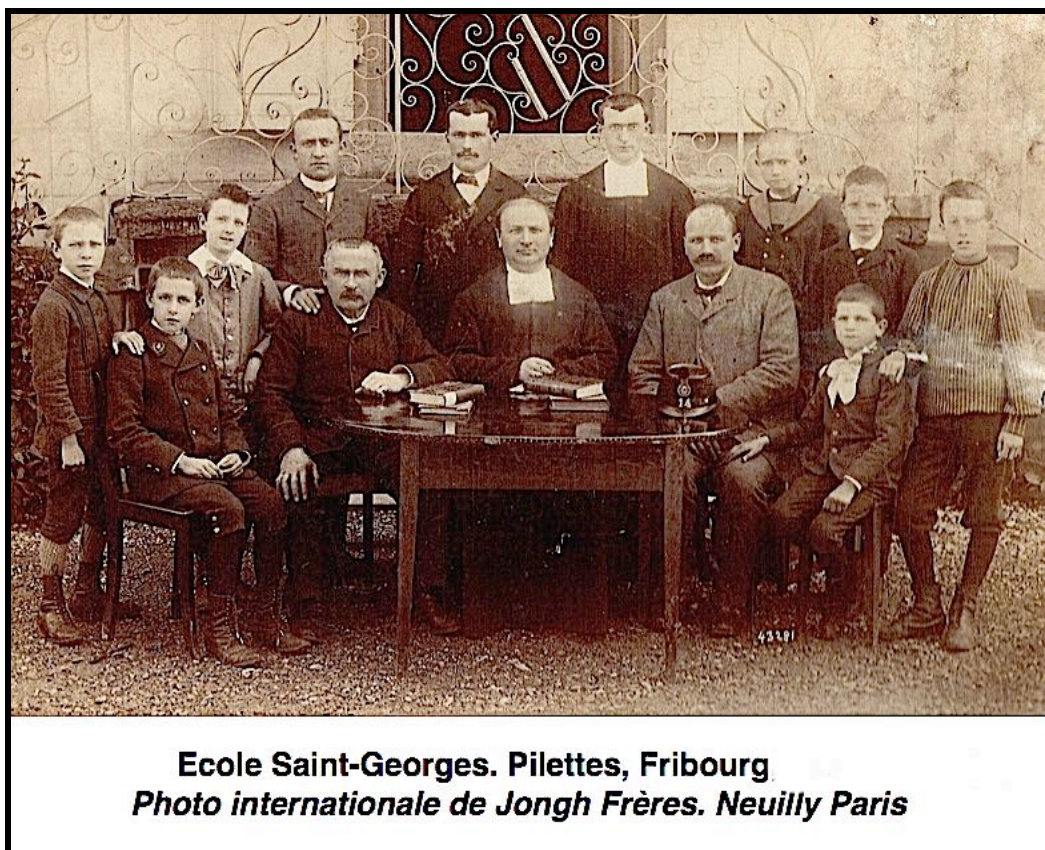
### ***Attalens, un modèle scolaire pour Fribourg***

Certaines autorités ont redemandé les Frères des écoles chrétiennes. En 1886, à Attalens, le curé Robadey leur confiait la direction de son école. Arrivés le 23 décembre, les Frères, venus de Savoie, ne restèrent que six mois. A la suite de quelles circonstances se retirèrent-ils ? Probablement à cause des conditions matérielles trop précaires qu'on leur faisait. Un accord étant quand même intervenu, le 20 octobre suivant, trois nouveaux Frères arrivaient de Lyon et reprenaient à leur compte l'école primaire. Deux mois à peine après, ils y ajoutaient un cours supérieur.

Malgré les difficultés matérielles trop nombreuses encore, ils tinrent bon. Bien vite leur dévouement et leur abnégation autant que leur savoir-faire furent récompensés par l'estime des autorités et de la population. L'école d'Attalens marcha à la satisfaction générale jusqu'en 1925, date à laquelle les Frères ont quitté cet endroit si sympathique, à la suite de difficultés locales.

Le 30 avril 1888, les examens du cours supérieur à Attalens furent présidés par le directeur de l'Instruction publique, Georges Python. Très favorablement impressionné par la tenue des élèves et par leur savoir, il a souhaité que les Frères créent à nouveau une école à Fribourg. Il s'adressa au directeur, Frère Olbert, qui l'orienta directement vers le Supérieur général des Frères, à Paris. Monseigneur Mermillod et le syndic de Fribourg ont appuyé cette demande.

Une donation, faite par un Père Jésuite, le Père de Weck, a permis l'acquisition d'une propriété bien située dans le quartier des Pilettes, près de l'ancienne gare. Ils y ont fait construire une petite maison pour les classes, appelée Ecole Saint-Georges. L'ouverture a eu lieu en 1890. Le directeur d'Attalens a pris la direction de la nouvelle école, fonction qu'il a conservée jusqu'en 1897. En 1890, il n'y avait que 9 élèves. Mais, en octobre 1891, l'école en comptait déjà 62 et un internat fut ouvert. En 1903, il y avait 110 élèves. Le pensionnat a très bien fonctionné jusqu'à la guerre de 1914.



La plupart des Frères qui enseignaient à Fribourg étant français, ils ont été mobilisés dans leur pays quand a éclaté la guerre de 1914. L'école en a ressenti durement le contrecoup. À la fin de la guerre, ils ont souhaité rester en France. L'école de Fribourg, du même coup, s'est vue privée de plusieurs éléments de valeur. Le personnel de Fribourg a consenti à de considérables efforts pour maintenir l'école. Il y a réussi durant 15 ans. Mais finalement, ne suffisant plus à la tâche et mis en face de très coûteuses dépenses pour reconstruire ou moderniser l'école, les Frères ont dû s'incliner. A la fin de l'année scolaire 1932-1933 ils quittaient définitivement Fribourg.

Les Frères des écoles chrétiennes ont aussi dirigé l'Institut Marini de Montet de 1908 à 1929, tandis que d'autres Frères, venus d'Allemagne, ont pris en charge l'Institut de « redressement » de Drogens de 1919 à 1934.

### ***Bibliographie***

- Au sujet des Frères des écoles chrétiennes, Etude du Frère Othmar Würth, en 2000, envoyée par l'Ecole catholique de Neuchâtel (dirigée par les Frères des écoles chrétiennes)
- « Face à la vie », Revue des anciens élèves de l'Institut catholique de Neuchâtel, février-mars 1959, article de Frère Georges
- Wikipédia
- Contacts avec deux archivistes, un Marianiste et un Frère des écoles chrétiennes
- Dictionnaire Buisson
- Sites internet : Opinions de pédagogues sur internet



*martinet : fouet à lanières de cuir ou de corde*

*férule : palette de bois avec laquelle on frappait dans la main des écoliers en faute*

## **Les Ecoles normales (EN) de jeunes filles et leur suppression**

1848 est l'année où fut créée une section pédagogique masculine dirigée par Alexandre Daguet à l'Ecole cantonale (qui remplaça le Collège St-Michel de 1848 à 1856). C'est une erreur de fixer la création d'une Ecole normale à Hauterive en 1859. Il ne faut pas oublier la réalisation du régime radical...

En 1849, la ville de Fribourg a ajouté une section pédagogique féminine à son école secondaire. Ce n'est qu'en 1972 que la Commune de Fribourg a obtenu la cantonalisation de cette voie de formation.

Des Ecoles normales privées destinées aux jeunes filles ont été créées dans le canton sous la responsabilité de religieuses :

- les Sœurs de Saint Vincent de Paul, à Fribourg (La Providence) en 1862 ;
- les Sœurs Ursulines, à Fribourg (pensionnat Ste-Agnès), en 1876 ;
- les Sœurs de Menzingen, à Bulle (Institut Sainte-Croix), en 1899 ;
- les Sœurs d'Ingenbohl, à Estavayer-le-Lac (Institut du Sacré-Cœur), en 1905.

En réalité, l'Ecole normale des jeunes filles d'Estavayer-le-Lac avait été hébergée provisoirement au château de La Corbière, près d'Estavayer, le 5 décembre 1902, en attendant l'inauguration des nouveaux bâtiments du Sacré-Cœur, le 6 octobre 1905.

1975 : en automne 1975, l'Ecole normale des jeunes gens de la rue de Morat - ouverte en 1943 - accueille des jeunes filles pour la première fois. L'EN des filles de la ville de Fribourg (Gambach) n'a plus de première année et va se fermer lorsque les dernières élèves auront terminé leurs études.

1975 L'École normale de la Providence ferme ses portes.

1983 Fin de l'EN du Sacré-Cœur à Estavayer. Les étudiantes d'Estavayer rejoignent l'EN de Ste-Agnès.

1986 Les dernières élèves de l'Ecole normale de Ste-Croix à Bulle terminent leurs études de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années à l'ENC de la rue de Morat.

1987 Fermeture de l'EN de Ste-Agnès

Les institutrices ne sont dorénavant formées qu'à l'Ecole normale de la rue de Morat.

1988 Restructuration des Ecoles normales de la rue de Morat en ENC I et ENC II. L'ENC II forme les maîtresses d'économie familiale, les maîtresses d'écoles enfantines, les aides familiales. L'ENC I forme le corps enseignant masculin et féminin des écoles primaires.

## **Bernard Faÿ, itinéraire d'un collabo en terre fribourgeoise**

*Article publié dans « La Gruyère » le 14 janvier 2010*

*Condamné aux travaux forcés à la Libération, le vichyste Bernard Faÿ trouva refuge à Fribourg en 1951 et publia ses mémoires aux Editions du Sapin Vert, à Bulle.*

### **Enquête de Christophe Dutoit**

« Comment Bernard Faÿ, homme cultivé, esthète cosmopolite, personnalité omniprésente du monde parisien des arts et des lettres, familier de Picasso ou de Tzara, comment ce personnage a-t-il pu devenir un collaborateur de haut vol durant la Seconde Guerre mondiale ? » La question hante *Le cas Bernard Faÿ*, dernier livre d'Antoine Compagnon, qui a secoué ces dernières semaines le landerneau historique et la presse française. Cet éclairage est d'autant plus fascinant que ce personnage singulier de la collaboration a trouvé refuge à Fribourg, en 1951, et qu'il publia ses mémoires à Bulle.

« Faÿ fut un individu peu recommandable et même très déplaisant, un intellectuel qui sacrifia la morale à la politique », écrit Antoine Compagnon, dans son ouvrage richement documenté. « Il croyait à la rédemption sociale par les régimes forts et s'enticha de Franco et de Pétain après Mussolini. »

### ***Faÿ tourne casaque***

« De famille ultra-bourgeoise par sa condition financière et ultra-catholique par sa mère », le jeune homme est atteint par la polio et peine à assumer ses penchants homosexuels. Brillant américanophile, nommé au Collège de France, il tourne casaque durant les années trente. En 1937, il prend la parole à Berlin devant le comité allemand de l'Académie du droit des nations et y rencontre les jeunesses hitlériennes. Il côtoie dans ce cadre Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Fribourg. L'aristocrate fribourgeois, dans *L'Europe tragique* (1934), a écrit au sujet de *Mein Kampf* d'Adolf Hitler : « Il y a, dans ces quelque huit cents pages, du génie. On y sent un homme et cet homme est sympathique. »

Nommé administrateur de la Bibliothèque nationale française en 1940, Faÿ devient un vichyste zélé et fait notamment effacer les noms des donateurs juifs sur les murs de l'institution. Surtout durant ses quatre années à la rue Richelieu, à Paris, il lance une farouche lutte contre les francs-maçons français. Avec l'aide de 300 collaborateurs, il fiche

64 000 maçons, publie les noms de 18 000 d'entre eux, fait perdre leur emploi à près de 3000 fonctionnaires. Pire encore, il fait déporter un millier de membres de la société secrète, dont la moitié seront fusillés. Comble de la dérision : au grand dam des antimaçons, les persécutions de Faÿ touchèrent davantage « la France d'en bas, peuplée de postiers, d'instituteurs et de petits fonctionnaires » et ne donnèrent pas la preuve de la théorie du complot.

### ***Déguisé en curé***

Arrêté le 19 août 1944, le vichyste proche du maréchal Pétain fut jugé à la fin 1946, condamné aux travaux forcés à perpétuité, à la confiscation de ses biens et à la dégradation nationale. Emprisonné, il s'évada de l'hôpital d'Angers le 30 septembre 1951 et franchit la frontière suisse déguisé en curé. Sous les pseudos de Philippe Conaint ou Pierre Conin, « il transita par Genève et arriva à Fribourg où il retrouva son ami Gonzague de Reynold », explique Sylvie Couchepin, dans un mémoire de master déposé à l'Université de Fribourg en octobre 2009.

Il séjourne alors plusieurs années à la Villa Saint-Jean, collège tenu par les marianistes à Pérolles, « l'office de blanchissement des vichystes », selon les termes de Francis Python. « Il obtient un poste de professeur de français à l'Institut pratique de français, sous l'égide de l'Université, ainsi qu'à l'Ecole des Fougères, sur Pérolles, et au collège de Champittet à Lausanne. »

« Bien qu'au début des années 1950 il hésitât à se réfugier en Espagne ou au Canada, il finit par montrer son attachement à Fribourg où il ne rencontre aucun problème jusqu'en 1959, poursuit Sylvie Couchepin. Au contraire, l'épuration française était très critiquée dans certains milieux, qui voyaient dans les exilés des victimes et qui les protégeaient. »

Malgré son amnistie en avril 1957 - alors que François Mitterrand est ministre de la justice – Bernard Faÿ voit sa présence dans les couloirs de Miséricorde attaquée par la presse. La *National-Zeitung*, journal radical bâlois, met le feu aux poudres au printemps 1959.

### ***Poussé à la démission***

Quelques jours plus tard, Gérard Glasson, député bullois et rédacteur en chef de *La Gruyère*, fait une interpellation au Grand Conseil. « Nous sommes en possession d'un rapport émanant du Centre de documentation juive contemporaine. Il dépeint le professeur en cause comme un antisémite notoire », écrit-il sous forme d'une philippique dans son journal. « Nous pensons que la charité chrétienne commande d'avoir pitié de ces victimes (les francs-maçons), comme des Juifs déportés, comme des patriotes torturés, comme des communistes envoyés au poteau. Nous ne saurions admettre que notre université catholique prît à son service leurs bourreaux, ou tout au moins les gens qui furent, peu ou prou, les complices des persécuteurs. » Un discours sans ambiguïté, adressé directement à José Python, conseiller d'Etat et ministre de l'Education.

L'attaque est suffisamment forte pour que Faÿ soit poussé à la démission, grâce à la vigilance de Pierre-Henri Simon, professeur à l'Université de Fribourg et futur académicien français.



« Dans sa correspondance avec Gonzague de Reynold, Faÿ dit son hésitation à faire un procès à Gérard Glasson, relève Sylvie Couchepin. Finalement, ses amis, l'en dissuadent par peur d'un scandale. »

### ***Lié au journal « Le Fribourgeois »***

Entre-temps, le collabo aura le temps d'écrire ses mémoires intitulées *De la prison de ce monde, Journal, prières et pensées 1944-1952*, qu'il publie en 1953 aux Editions du Sapin vert à Bulle. Une enseigne pour le moins obscure et douteuse, qui imprima la même année *Des saisons et des jours*, le journal d'Alphonse de Châteaubriant, autre sinistre personnage, favorable à l'idéologie nationale-socialiste, qui rencontra Hitler à Berchtesgaden en 1938. « Le Sapin vert est peut-être une maison d'édition bidon créée par Faÿ, avance Sylvie Couchepin. » Cette enseigne semble être affiliée au journal *Le Fribourgeois* jusqu'en 1956, date de son rachat par Ettore Appetito, qui s'empresse de la liquider, comme l'explique Christophe Mauron, conservateur au Musée gruérien, à Bulle, auteur d'un séminaire sur *Le Fribourgeois* en 1997. Les liens de Bernard Faÿ à Bulle sont encore peu clairs et Antoine Compagnon<sup>1</sup> n'y fait aucune référence dans son ouvrage. Tout au plus sait-on que Faÿ a sans doute écrit dans les colonnes du *Fribourgeois* comme il le laisse entendre à Gonzague de Reynold. De même, il publia durant la guerre des éditoriaux édifiants dans *La Gerbe*, l'hebdomadaire d'Alphonse de Châteaubriant.

« Je me souviens avoir croisé ce vieux monsieur avec une canne à la Bibliothèque cantonale, rapporte Francis Python. Finalement, il n'aura ni le soutien des milieux intellectuels ni les attaches suffisantes pour s'implanter à Fribourg, au moment où le canton s'ouvre à la modernité. » Bernard Faÿ mourut en 1978, oublié. Jusqu'à ce que des historiens fassent resurgir cette figure du passé.

<sup>1</sup>Antoine Compagnon, *Le cas Bernard Faÿ*, Gallimard

### ***Un refuge pour les anciens de Vichy***

« Depuis la Révolution française (dès 1789), le canton de Fribourg a toujours fait office de terre de refuge, explique Francis Python, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg. Pour les légitimistes français (royalistes contre-révolutionnaires) dans les années 1830 ou pour de nombreux religieux tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. » A une certaine époque, il n'était pas rare de se cacher dans le couvent de la Valsainte, à Cerniat. Ce « réseau arrière des congrégations religieuses » a servi de base aux collaborationnistes de Vichy et autres admirateurs du maréchal Pétain.

« Dans les cantons catholiques comme Fribourg, il suffisait souvent de dire que vous étiez pourchassé par les communistes en raison de votre foi catholique pour obtenir un statut de réfugié politique », analyse Francis Python. C'est pour cette raison que les nombreuses « victimes » de l'épuration n'ont jamais été poursuivies en Suisse, ni même extradées. Au contraire, le vent tournera et, avec l'adoption des premières lois d'amnistie dès la fin des années 1940, la plupart retourneront en France où « ils se tireront sans mal des mains d'une justice fatiguée de ces problèmes », note l'historien Alain Clavien.

### ***Le cas de Watin, dit « La Boiteuse »***

Cependant, Fribourg n'a pas été qu'une terre d'asile pour les vichystes. Le canton a aussi accueilli des résistants durant la seconde Guerre, notamment des amis du cardinal Journet, ou encore des soldats polonais ou grecs, internés dans des camps à Grangeneuve ou à la Maison de Ville à La Roche. Plus tard, dans les années 1960, la Gruyère a même servi de tanière pour des vétérans de la guerre d'Algérie. Ainsi, un certain Georges Watin, dit « La Boiteuse », officier de l'OAS (Organisation de l'armée secrète) et auteur d'un attentat contre le général de Gaulle en août 1962, se cachera un temps à Villars-sous-Mont, avant de finir ses jours au Paraguay. CD

### **Les deux Illens**

Parmi les quelque mille châteaux que compte la Suisse, il ne subsiste de certains d'entre eux que des ruines, voire même uniquement quelques gravats. D'autres, par contre, restaurés, ont conservé leur prestance moyenâgeuse.



Il existe - ou plutôt il existait - deux châteaux d'Illens, situés tous deux dans le canton de Fribourg. Le premier dresse ses saisissantes ruines sur les falaises de la Sarine, entre Rossens et Treyvaux. Avec le domaine agricole qui l'avoisine, il a formé jusqu'en 1971 la plus petite commune de Suisse, avant une fusion avec Rossens. Le deuxième château d'Illens, près de Pont en Veveyse, a totalement disparu. Raison pour laquelle son existence est aujourd'hui largement ignorée. Un double fossé qui entourait la maison forte, à peine discernable

actuellement, et deux lieux-dits, Champ d'Illens et Crêt d'Illens, évoquent encore le lointain souvenir de la famille d'Illens et de son castel situé près de Pont.

### ***La seigneurie d'Arconciel-Illens***

Le nom d'Illens - près de Rossens - est historiquement accolé à celui d'Arconciel. Il s'agit de la seigneurie d'Arconciel-Illens. Les deux châteaux d'Illens et d'Arconciel contrôlaient un point de passage important. La seigneurie comprenait aussi Farvagny, Sales (commune d'Ependes), Treyvaux, Ecuwillens, Magnedens et Corpataux. Des guerres incessantes ont provoqué le déclin du bourg d'Arconciel et de son château. Les bâtiments à l'abandon servirent de carrière pour la ville de Fribourg, ainsi que pour les églises de Treyvaux en 1620 et d'Arconciel en 1784. On voit encore aujourd'hui sur le site du château d'Arconciel des vestiges du fossé, du donjon, d'une tour et de l'ouvrage d'entrée. Lorsque Guillaume de la Baume, grand seigneur habitué au luxe hérita de la seigneurie, il fut choqué par l'état de délabrement dans lequel se trouvaient les châteaux d'Illens et d'Arconciel. Il entreprit à Illens la construction d'un élégant manoir.

### ***Illens et les Granges d'Illens***

Entre Corpataux et Rossens, un chemin conduit aux Granges d'Illens, habitation et annexes agricoles qui desservent un domaine de 118 ha. Le chemin s'en va ensuite vers la forêt voisine. Puis il serpente jusqu'aux ruines du château dont le passé a éveillé l'intérêt de plusieurs historiens. Parmi eux, Bernard de Vevey s'est livré à des analyses détaillées<sup>1</sup>. Il présente l'architecture de l'édifice, ainsi que les propriétaires du château de 1138 à 1914, avec leurs particularités. Certains furent des personnages considérables, comme Guillaume de la Baume, chevalier de la Toison d'Or, chambellan de Charles le Téméraire, gouverneur de la Bresse pour le duc de Savoie. Lors des guerres de Bourgogne, il prit le parti de ses suzerains, ce qui entraîna une prise d'assaut du château d'Illens par les Bernois et les Fribourgeois en 1475.

Ainsi disparut le château primitif dont il ne reste qu'une ruine. Les démolisseurs n'ont épargné que la construction élégante et confortable, mais inachevée, réalisée par Guillaume de la Baume. LL.EE. de Fribourg firent d'Illens le plus petit bailliage, qui comprenait aussi les villages de Corpataux et Magnedens. La seigneurie d'Arconciel-Illens fut démembrée en 1484. Une partie - Arconciel, Treyvaux, Ecuwillens - fut rattachée aux *Anciennes Terres*, l'autre devint le bailliage fribourgeois d'Illens, qui comprenant aussi Corpataux et Magnedens. Le bailli résida toujours à Fribourg. La propriété d'Illens, tout en étant un bailliage, passa à diverses familles patriciennes.

Les importants vestiges de la construction élégante érigée par Guillaume de la Baume seront à l'avenir consolidés, couverts et préservés grâce à l'association « Château d'Illens », fondée en 2008.

### ***Les trappistes à Illens***

Au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les couvents et le clergé de France étaient en butte à l'hostilité du pouvoir politique. Une loi promulguée en 1901 limitait la liberté

d'établissement des congrégations. Sur demande du gouvernement d'Émile Combes, les députés refusèrent la quasi-totalité des demandes d'autorisation ou de confirmation formulées par les congrégations. Les moines de Notre-Dame Port-du-Salut, abbaye située à Entrammes, à une dizaine de kilomètres au sud de Laval, en Mayenne, craignaient une expulsion. Ils ont alors établi en 1902 un refuge à Illens. Ils ont acheté le domaine appartenant à l'Hoirie Antoine Comte, scierie-parqueterie à Fribourg. Ce propriétaire dépouilla le château de tout ce qu'il contenait encore d'intéressant. L'importante propriété, à côté des terres, comprenait habitation, ferme, grenier, four et jardin. Avant Antoine Comte des familles aristocratiques avaient été propriétaires d'Illens : les de Castella, de Reynold, de Boccard, de Weck...

Les « anciens » de la contrée - lit-on dans *Helvetia Sacra* III/3 - ont été interviewés en mai et juin 1967. Ils ont évoqué leurs souvenirs sur le séjour que firent une dizaine de trappistes à Illens de 1902 à 1914. Ils ont cité le nom du Père Gabriel Juge, le premier supérieur. Diverses tâches étaient réparties entre les religieux : la desservance de la chapelle de Corpataux, les responsabilités de l'économat, du jardin, de la cuisine, du bétail... Le troupeau comptait 50 à 60 vaches. Les travaux de labour et les transports étaient assurés par quatre à six chevaux et autant de bœufs. A la belle saison, une vingtaine d'hommes et de femmes venaient y travailler. Le salaire correspondait aux tarifs de l'époque : 20 à 25 ct. par heure pour les femmes, 40 à 45 ct. pour les hommes. Ouvriers et ouvrières travaillaient dix heures par jour. Les moines fabriquaient un fromage portant le nom de *Port-du-Salut*, en souvenir de leur maison-mère.

Deux frères convers sont décédés à Illens et ont été inhumés à Rossens. Les autres trappistes - dont plusieurs seront mobilisés - ont regagné Entrammes en septembre 1914. Mais la guerre ne fut pas la cause du départ des trappistes. Il fallait trouver un refuge plus vaste si une autre partie de la communauté devait quitter l'abbaye. La revente du domaine d'Illens, décidée à la fin de l'année 1913, s'est réalisée en 1914. La commune de Rossens en est devenue propriétaire.

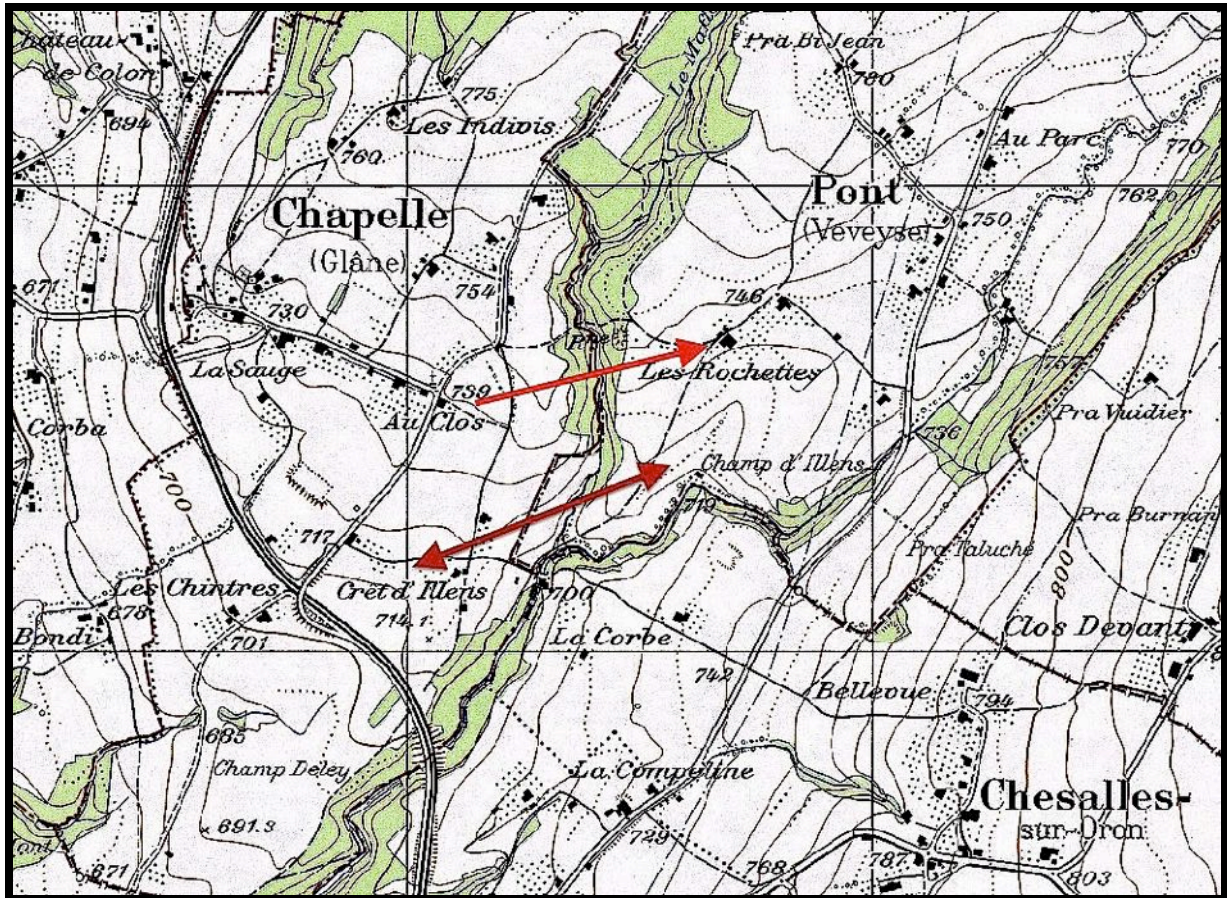
L'assemblée communale de Rossens a décidé l'acquisition du domaine d'Illens le 11 mai 1914 et, le 8 octobre de la même année, un incendie a détruit la ferme et l'habitation.

### ***L'autre Illens, en Veveyse***

Bernard de Vevey (op. cit.) précise que le château d'Illens s'élevait au lieu-dit « Les Rochettes », sur le territoire de la commune de Pont, à 2 km au nord du château d'Oron. Il est difficile au XII<sup>e</sup> siècle, note l'historien, de distinguer les personnages appartenant à l'un ou l'autre Illens. Leurs rapports avec les monastères voisins - Hauterive pour l'un, Hautcrêt pour l'autre - peuvent servir de référence. Les sires d'Illens ont possédé les seigneuries de Pont (Veveyse), de Billens et d'Arrufens. Ils détenaient des droits féodaux à Oron, Chésalles, Besencens, Progens, Bussigny, Saint-Martin-de-Vaud (aujourd'hui Saint-Martin), Fiugères, Le Crêt, Chapelle. Une branche a hérité la majorie de Cugy. La famille d'Illens a donné deux chanoines de la cathédrale de Lausanne, un abbé de Hautcrêt, deux baillis épiscopaux de Lausanne, une abbesse de la Maigrauge et une de la Fille-Dieu (archives du château d'Oron, document 44). En 1514, la famille d'Illens, appauvrie, dut vendre ses biens et le château fut



abandonné. Une tradition locale rapporte que les pierres du château d'Illens auraient été employées par Berne pour la restauration du château d'Oron.



Il est probable que ce fut après la vente de sa seigneurie que la famille d'Illens vint habiter Lausanne. Elle y acquit la bourgeoisie. La dernière du nom, Georgine d'Illens, est décédée à Lausanne le 7 mars 1880.

<sup>1</sup> Bernard de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Imprimerie Fragnière, 1978 ; articles de *La Liberté* du 18 au 24 janvier 1960, signés Mus. (pseudonyme de Bernard de Vevey) Autre source : correspondance avec l'abbaye Notre-Dame de Port du Salut à Entrammes

J'ai signé ce texte dans la revue *Passé simple* de novembre 2015

<http://www.illens.ch/images/upload/1041-105128523.pdf>

## Du pont d'Arconciel-Illens au pont de la Tuffière

Ce texte a paru dans « *La Liberté* », signé Mus., pseudonyme de Bernard de Vevey. Il fait partie de la série d'articles que cet historien a écrits entre le 18 et le 24 janvier 1960 sur Illens et Arconciel.





***Lithographie de J.F. Wagner, le pont de Corpataux (La Tuffière), 1840, propriété de JMB***

Une vieille tradition veut que les deux châteaux d'Arconciel et d'Illens étaient autrefois reliés par une passerelle en lanières de cuir !... On peut sourire de cette légende, mais elle cache une part de vérité. Il est certain que les deux châteaux commandaient un passage sur la Sarine, et ce passage était très ancien comme le prouvent les monnaies romaines trouvées entre le château d'Arconciel et la Sarine, et même dans le lit de la rivière : ce devait être alors un gué ou peut-être un bac.

Au reste, un chemin descend du château d'Arconciel au bord de la Sarine, en lacets jusqu'au pied de la falaise, dans laquelle se voient encore deux encoches distantes d'environ 1,2 m : là devait se trouver une passerelle au Moyen Age, ou l'attache du câble d'un bac, car le chemin est encore dessiné sur l'autre rive et monte du côté d'Illens. Mais, cette passerelle ne fut jamais un passage important car aucun document n'en parle. En outre, une passerelle située aussi bas, si près du lit de la rivière, a dû être emportée bien souvent lors des hautes eaux.

C'est pour remplacer cette antique passerelle, dont on n'avait gardé que le souvenir, que l'on construisit un peu en aval le pont de la Tuffière, sur le modèle de ceux de Joseph Chaley. Le 18 février 1835, le Grand Conseil accorda à Jacques Biolley, d'Ecuvillens, l'autorisation de relier les deux rives de la Sarine par un pont en fil de fer et une concession de droit de pontonage - montant à payer par ceux qui empruntaient le pont - pour une durée de 99 ans. A la demande des habitants de Corpataux, le Conseil fédéral ordonna, le 26 février 1909, la suppression de ce droit, ce qui eut lieu effectivement en 1911.

Ce pont relie Arconciel, non plus avec Illens ce qui serait un non-sens au point de vue de la circulation, mais avec Corpataux, Magedens, Posieux et Fribourg. Et il est notre dernier pont suspendu, le dernier « pont en fil de fer » du canton ! (*Cet écrit date de 1960. Le pont a été démolie le 28 août 1971.*)

La lithographie présente aussi les blocs de tuf exploités à la carrière de La Tuffière. Cette roche gris-beige à la porosité caractéristique est une particularité géologique. Elle ne date que de quelques milliers d'années ! Le tuf est une roche non sensible au gel, facile à travailler, légère, d'une bonne résistance et qui fonctionne aussi comme isolant thermique. On l'a donc par le passé beaucoup utilisé notamment pour des soubassements de maisons, de ponts. Il n'y a actuellement en Suisse plus de carrière de tuf en exploitation. La carrière de La Tuffière, à Corpataux, a été intensément exploitée jusque vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### ***Le nouveau pont de La Tuffière***

*Un nouveau pont en béton armé a remplacé le pont suspendu en 1972. Il nécessite à l'heure actuelle un assainissement lourd. Olivier Wyser précise dans « La Liberté » du 10 janvier 2015 :*

Quarante ans après sa mise en service, le pont de la Tuffière, qui a subi de nombreux dégâts, nécessite un assainissement lourd. Dans cette optique, le Conseil d'Etat a sollicité l'octroi d'un crédit de 4,55 millions de francs pour la réfection du pont ainsi que pour l'aménagement de la route d'accès des Grands-Bois et la reconstruction d'un collecteur d'eaux claires.

### **Débats au sujet des migrants**

*En cette année 2015, les débats n'ont jamais été aussi animés et contradictoires au sujet des migrants. Les articles pour ou contre la politique d'accueil abondent, autant dans les éditoriaux que dans les courriers de lecteurs. Bien que le sujet ait déjà été évoqué précédemment, deux articles opposés qui se suivent dans « La Liberté » du 10 août 2015, comme une chronique de Claude-Inga Barbey parue la veille dans « Le Matin Dimanche » m'ont paru mériter de revenir sur cette question. Seule la chronique de Claude-Inga Barbey est reprise ci-après. Quelques phrases résumant les opinions de lecteurs de « La Liberté ».*

*Le courrier en faveur des migrants, dans « La Liberté », suggère que le peuple se prononce une nouvelle fois pour invalider le vote « Contre l'immigration de masse », accepté par 50,3 % de oui le 9 février 2014. La situation actuelle, estime le correspondant, pose un véritable dilemme : respecter les contrats bilatéraux avec l'UE implique qu'on ne peut introduire un contingentement quant au nombre d'autorisations de séjour pour travailleurs étrangers.*

*Le texte « contre » attaque la conseillère fédérale Sommaruga, traitée d'« inaptocrate » qui ferait mieux de jouer du piano. Il faut une fois pour toutes que le vote du peuple soit respecté, martèle l'auteur de la diatribe.*



Voici l'opinion de Claude Inga Barbey...

## **Pigeons d'argile**

*Article de Claude-Inga Barbey, « Le Matin Dimanche », 9 août 2015*

Au début de l'été, j'ai acheté en solde une petite cabane à oiseaux à suspendre à ma fenêtre. Une jolie maisonnette en bois blanc avec un perchoir et un toit rouge. En prenant mon café le matin, j'avais pris l'habitude d'y déposer les restes de pain, et les premières semaines je guettais avec impatience, ma tasse à la main, les mésanges charbonnières, si jolies avec leurs plumes jaunes et noires. Au bout de quelque temps sont venus les moineaux, plus communs, tout ébouriffés et braillards. Et puis ce sont les pigeons qui sont venus se poser sur la fragile véranda de ma cabane à oiseaux. Et ça a fait un peu comme si un Airbus venait se poser à la Blécherette. Ils l'ont entièrement recouverte de chiures blanchâtres, ils ont cassé le petit perchoir et défoncé le toit. Elle a fini par céder complètement sous leur poids, d'ailleurs.

Le soir du 1er Août, en écoutant le discours patriotique, j'ai repensé à ma petite cabane à oiseaux, si fragile, désuète, si précieuse à mes yeux. J'y ai pensé parce que le maire parlait de notre pays comme d'une terre d'accueil ; un refuge certes, mais à capacité limitée. Et je me suis dit que nous étions comme cette maisonnette. Attrayante, peinte d'une jolie couleur, mais petite. Un ou deux réfugiés dormant sur un banc, ça passe, c'est exotique, presque agréable à nourrir, mais cinquante réfugiés dans un jardin de Renens, avec point d'eau et toilettes chimiques, ça ne passe plus du tout. En rentrant à la maison après le feu d'artifice, j'ai contemplé les débris de ma cabane et je les ai fourrés dans un sac-poubelle.

Le lendemain matin, ils étaient là. Roucoulants, affamés, avec leurs yeux roulant dans leurs orbites de pigeons, pleins de puces et porteurs de maladies, sûrement. Ils attendaient que je les nourrisse. Sans ouvrir ma fenêtre parce qu'ils étaient vraiment trop nombreux, j'ai tenté de leur expliquer par gestes que je n'avais plus de pain, qu'il n'y avait d'ailleurs plus de cabane du tout. Le surlendemain ils sont revenus un peu moins nombreux, et puis plus rien.

Chez Jumbo, ils ne vendaient que de minuscules cabanes avec un petit trou, noir comme l'Eurotunnel destinées exclusivement aux passereaux d'Europe. Le vendeur m'a conseillé de revenir fin août. J'ai vaguement cherché des toilettes chimiques pour pigeons, mais sans résultat. Alors j'ai acheté un racloir pour décoller la fiente de ma fenêtre. Trois jours plus tard, je promène « Jésus », mon chien, et je tombe en arrêt devant un pigeon blessé enfoui dans la terre sèche. Je le prends délicatement, je l'emballe dans un drapeau suisse abandonné dans une poubelle. Et là, en l'examinant de plus près, je constate qu'il est en fait d'une grande beauté. Son plumage, genre fifty shades of grey, est irisé comme une bulle de savon, et ses yeux sont très expressifs. Je le dépose dans un carton et je me dis que je vais l'emmenner au centre ornithologique. Mais, comme il a juste l'air choqué et que « Jésus » l'aime bien, je décide finalement de le garder jusqu'à ce qu'il soit complètement rétabli.

Nous l'avons appelé « Ahmed », « Jésus » et moi. Il a vécu quelques jours avec nous, et hier nous l'avons remis en liberté. Au moment où il s'est envolé, nous avons stupidement versé une larme. C'est quand même curieux, le rapport que nous avons aux bêtes. L'autre jour, je

suis tombée sur l'émission « Cuisine de chez nous ». Ils visitaient une porcherie dans une ferme bio, et les hôtes faisaient des mamours à de jolis porcelets roses. Une demi-heure après, ils étaient attablés devant un rôti de cou de porcelet et mettaient des notes, repus, en s'essuyant la bouche.

Un jardin sans oiseaux, c'est triste. Surtout en hiver. Alors, à la fin de l'été, c'est décidé, je retourne chez Jumbo, et j'achète quelques planchettes et quelques clous. Je vais essayer de fabriquer une maisonnette sur mesure pour l'hiver. Et, si mon pain ne suffit pas, je trouverai bien des boules de graines en action pour nourrir tous les pigeons. Parce que, finalement, comme l'a dit Simonetta l'autre jour, mésanges, merles, moineaux, pigeons... ce sont tous des oiseaux.

## **Fribourg impliqué dans la traite des Noirs**

*Auteur de l'étude « Une Suisse esclavagiste »<sup>1</sup>, l'historien Hans Fässler se bat pour une prise de conscience de l'implication de notre pays dans le commerce négrier. Les Fribourgeois sont aussi concernés.*

Propos recueillis par Pascal Fleury, *La Liberté* du 6 mars 2008

La Suisse n'était pas une puissance coloniale comme l'Angleterre, l'Espagne ou le Portugal. Elle a toutefois participé à la déportation et à l'exploitation de plus de 150 000 esclaves noirs entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, selon des estimations de spécialistes. L'historien Hans Fässler, auteur de l'étude *Une Suisse esclavagiste*, rappelle que Fribourg, aussi, a été impliqué dans cette tragédie humaine.

### **Avez-vous des exemples de Fribourgeois qui ont profité de l'esclavagisme ?**

Hans Fässler : Il faut rappeler que la traite négrière était un système économique transatlantique qui impliquait toute l'Europe. Fribourg y a participé, mais a probablement joué un rôle moins grand dans « L'Atlantique noire », que Neuchâtel, Vaud, Genève ou Bâle. L'exemple le plus marquant est probablement celui de la colonie de Nova Friburgo, au Brésil. Les Fribourgeois qui l'ont fondée ont vite réalisé qu'elle n'était pas viable sans le travail esclavagiste. En 1851, le voyageur glaronnais Johann Jakob Tschudi a d'ailleurs constaté qu'à Nova Friburgo, sur une population de 4800 personnes, il y avait 1700 esclaves.

Aujourd'hui, à Fribourg et à Estavayer il existe une place Nova Friburgo. Mais j'ai l'impression que la mémoire collective n'a retenu que le souvenir de ces ancêtres courageux et aventuriers, partis au Brésil pour créer un nouveau monde. L'aspect de l'esclavage semble avoir été largement oublié.

Il y a aussi le cas de Nikolaus Laubscher, originaire de Fräschels, dans le district du Lac... Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, un grand nombre de Suisses ont émigré vers l'Afrique du Sud. Ils s'engageaient comme soldats dans la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. Après leur service au Cap, certains sont restés dans le pays. Le Fribourgeois Laubscher a acheté des

terres dans la Table Valley, vers 1676. Peu avant sa mort, en 1719, il possédait 26 esclaves hommes, deux esclaves femmes, trois « négrillons » et une « négrillonne », issus principalement de Madagascar et du Mozambique. L'un d'eux, David de Malabar, a été condamné à mort par écartèlement pour s'être enfui à la tête d'un groupe d'esclaves.

Les fils Laubscher sont devenus de grands propriétaires. Le petit-fils « Loubser » aurait même été l'un des plus riches colons du pays. Autre exemple : il y avait des soldats fribourgeois dans la troisième demi-brigade suisse envoyée à Saint-Domingue en 1803 au service de Napoléon pour y rétablir l'esclavage.

### **Des entreprises fribourgeoises étaient-elles aussi impliquées ?**

Le commerce le plus important pour Fribourg, c'était le fromage de Gruyère. Selon des documents d'époque, on trouvait souvent des provisions suisses dans les navires du système triangulaire. Mis à part les biscuits, le fromage à pâte dure était un produit de conservation idéal pour des voyages qui pouvaient durer plusieurs mois. Il servait à l'approvisionnement des équipages et des esclaves. A Nantes, Bordeaux ou La Rochelle, les armateurs achetaient le fromage à des commerçants suisses, en même temps que les cargaisons d'indienne, ces étoffes colorées de coton, produites à Neuchâtel, Genève ou Glaris, et destinées à être échangées contre des esclaves en Afrique.

### **Et qu'en était-il du cacao ?**

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le cacao utilisé par les producteurs suisses de chocolat était certainement de production esclavagiste. Toutes les régions qui produisaient du cacao (Venezuela, Equateur, Brésil, îles Caraïbes...) étaient alors des régions d'esclavage. A l'époque où le pionnier François-Louis Cailler a commencé sa production à Vevey, en 1819, le chocolat était donc « noir ». C'était aussi le cas pour le chocolat Suchard, lancé en 1826 à Serrières (NE). La fabrique Cailler, à Broc, n'a en revanche été inaugurée qu'en 1898, après l'abolition de l'esclavage.

### **Rappelez-nous les thèses du Fribourgeois Louis Agassiz né à Môtier.**

L'an dernier, le bicentenaire de la naissance du géologue et zoologue Louis Agassiz (1807-1873), a été largement commémoré y compris à Môtier. Je n'ai pas d'objection à ce qu'on l'ait célébré comme « grand glaciologue ». Mais il aurait fallu au moins mentionner qu'il était aussi un « grand raciste ». Après son émigration aux Etats-Unis, Agassiz a abandonné la théorie du monogénisme pour le polygénisme. Il était convaincu qu'il y avait plusieurs races humaines et qu'il fallait établir une hiérarchie. Pour lui, les Noirs étaient une race inférieure. Il a essayé de le prouver en collaborant avec des craniologues qui mesuraient le volume des cerveaux et en déduisaient leur intelligence. Ses théories avaient d'autant plus de poids qu'il était célèbre comme savant naturaliste. L'an dernier, dans une réponse à une interpellation de Carlo Sommaruga, le Conseil fédéral a condamné les « opinions racistes » de Louis Agassiz, estimant qu'elles allaient « bien au-delà du paradigme interprétatif racial de l'époque ».

## Quelles familles et personnalités ont-elles été impliquées dans les autres cantons romands ?

A Neuchâtel, le canton le plus concerné, on peut citer les familles Pourtalès, de Meuron ou de Coulon, qui ont possédé des esclaves ou participé au commerce triangulaire<sup>2</sup>. Sur Vaud, il y avait le grand armateur Solier. Mais aussi Auguste Forel, dont la vision du monde s'inscrit dans l'idéologie raciste de l'époque. A Genève, notons le voyageur Henri de Saussure, le naturaliste Carl Vogt et les familles Fatio ou Gallatin, qui avaient des plantations au Suriname. Ou encore la compagnie Fazy, productrice de textile d'indienne.

---

<sup>1</sup> *Une Suisse esclavagiste*, Hans Fässler, Ed. Duboiris, octobre 2007

<sup>2</sup> Le commerce triangulaire est un commerce maritime en trois étapes - d'où son nom - pratiqué aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles entre l'Europe occidentale, l'Afrique et les Amériques : 1) Les armateurs des grands ports européens du littoral atlantique envoyaient vers l'Afrique des navires chargés de marchandises : armes, alcools, bijoux, textiles... 2) Celles-ci étaient échangées sur place contre des captifs, lesquels étaient transportés vers les Amériques pour y être revendus comme esclaves. 3) Les navires revenaient en Europe avec les produits des colonies : sucre, rhum, tabac...

## Quand les internés étaient ovationnés...

« *La Gruyère* », 16 juillet 2014, article de Thibaut Guisan

Dans son édition du 1<sup>er</sup> août 1914, *La Gruyère* commente à sa manière l'embrasement de l'Europe : « Pour nous, Suisses, la guerre actuelle n'est pas sans précieux enseignements. On peut constater ce que valent les paroles mielleuses de paix, de calme et de travail. Pour la mentalité teutonne, le travail, c'est le fourbissement des armes, et la paix, l'écrasement du petit et l'asservissement des faibles. »

Quatre jours plus tôt, le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclarait la guerre à la Serbie. Le 1<sup>er</sup> août, l'Allemagne en fera de même avec la Russie, puis avec la France le 3 août. Le Royaume-Uni s'en prendra à l'Allemagne le 4 août. Jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918, Bulle et sa région vivront au rythme du conflit. Loin des lignes de bataille, retour sur quelques chapitres locaux de la Grande Guerre.

### **Une ville garnison**

Quand la guerre éclate, Bulle compte un peu plus de 4000 habitants. En Suisse, la mobilisation générale est décrétée le 1<sup>er</sup> août 1914, avant l'élection du général Wille le 3 août. Les soldats gruériens sont rassemblés à Bulle. Le 4 août, la foule assiste à leur départ en train.

Bulle retrouve ses soldats à la mi-octobre 1914, au point même de devenir une ville garnison. D'abord engagées dans les régions jurassiennes, les troupes stationnent massivement dans les environs. Alors que deux bataillons sont localisés vers Fribourg et

Vuadens, Bulle en héberge trois autres. « Ces troupes vont donner à notre région un regain de vie, d'animation », se réjouit *La Gruyère*. Sur le terrain, les manœuvres se déroulent dans la pluie, la neige et le froid. En ville, le quotidien est marqué par les allées et venues du matériel d'artillerie, des hommes en armes et des chevaux.

La première phase de mobilisation prend fin au tout début du mois de décembre 1914. Le 29 novembre, une grande parade des troupes a lieu pour remercier la population de son accueil. Quatre autres périodes de mobilisation suivront : de mars à juin 1915, de février à septembre 1916, de janvier à mai 1917 et d'octobre 1917 à janvier 1918.

### ***Un centre d'accueil***

Bulle trouve une nouvelle vocation dès le printemps 1916 : la ville se transforme en centre régional d'internement. Le secteur gruérien, organisé depuis Bulle, est dirigé par le major Ernest Allemann. Les 125 premiers prisonniers blessés belges et français débarquent à la gare le 3 mai 1916. Attendus par plus de 3000 personnes, ils défilent dans une ville enthousiaste. Les écoliers attendent sur le quai avec des bouquets de fleurs, à côté du corps de musique de la ville. Le syndic Lucien Despond - il a remplacé Félix Glasson en mars 1915 - prononce un discours au balcon de l'Hôtel de Ville, avant une réception officielle.

Le même protocole se répétera jusqu'à l'accueil des derniers convois en mai 1918. En 1916, près de 300 internés sont répartis entre Charmey, Montbovon, Gruyères, Châtel-St-Denis, La Tour-de-Trême, Grandvillard, Neirivue et Bulle. En janvier 1917, ils sont 275, puis 530 en juin 1918 et 330 en novembre 1918. Les grands rapatriements débutent à la fin de l'été 1918. Des internés travaillent dans des ateliers de menuiserie à Châtel-St-Denis, des fabriques de jouets à Montbovon et de chaussons à Charmey, mais aussi dans les champs. Ils animent aussi la vie culturelle de la région, en donnant des spectacles et concerts. Un foyer, faisant office de lieu de lecture et de détente, ouvre à Bulle à l'automne 1917, avec le soutien de l'ambassade de France.

Un comité de dames - parmi lesquelles Cécile Despond, épouse du syndic - s'est formé pour récolter des dons en faveur des soldats. Mais, plus que d'argent, ce sont des habits et de la lingerie dont les soldats ont le plus besoin. En septembre 1918, *La Gruyère* souligne la forte amitié née entre les Gruériens et leurs hôtes : « Ils ont su la mériter et la fortifier par leur caractère, leur affabilité, leur jovialité, toutes les qualités qui font aimer la race française. »

### ***Le général Pau à Bulle***

L'année 1917 voit l'entrée en guerre des Etats-Unis, début avril. *La Gruyère* évoque un « superbe cadeau de Pâques » espéré décisif pour l'issue de la guerre. Car une certaine lassitude gagne la population devant le prolongement du conflit. Au quotidien, l'heure est au rationnement des denrées, même si les régions agricoles souffrent moins que les villes. La solidarité avec la France reste forte et prend parfois des formes insolites. Ainsi, à la fin 1917, les syndicats agricoles de la Gruyère envoient 80 chèvres aux agriculteurs des provinces occupées.

C'est dans ce contexte un peu morose que s'inscrit un grand jour : la venue en Gruyère du général français Paul Pau, qui rend visite aux internés français. Ce militaire de renom arrive à Bulle le matin du 12 juin. Le cortège d'accueil est impressionnant. Après la visite des campements de Gruyères, Grandvillard, Neirivue et Montbovon, le général est reçu à midi dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. Le banquet est inauguré par *La Marseillaise*. « Notre petit pays est un grand ami du vôtre », s'exclame le syndic Lucien Despont. L'après-midi, la visite se termine à Charmey et à la Valsainte, où le général retrouve le révérend Père Barnabé, un ancien capitaine français. Paul Pau deviendra membre d'honneur de la section gruérienne de la Croix-Rouge fribourgeoise, fondée en septembre 1917. Un arbre, planté au printemps 1918 aux abords de la Place St-Denis, à Bulle, témoigne encore aujourd'hui de sa visite. Il est flanqué d'une plaque *Arbre du Général Pau*.

**Le 12 juin 1917. Le général Pau (avec la moustache blanche) visite les camps d'internés de la Gruyère. Dans la voiture, il est accompagné du syndic Lucien Despont (tout à gauche, en civil) et de l'abbé Eugène Dévaud, le futur Mgr Dévaud.**



### ***Présence de l'abbé Eugène Dévaud***

Au cours de la Guerre mondiale 1914-1918, Eugène Dévaud visita les camps de prisonniers français en Allemagne, mission qui lui avait été confiée par le Conseil fédéral. En quatre ans, il effectuera 360 visites, avant que son successeur, le chanoine Louis Waeber, n'en fasse encore une soixantaine d'autres. L'abbé Dévaud utilise la valise diplomatique du ministre suisse en poste à Berlin, Alfred de Claparède, pour faire parvenir sa correspondance et ses rapports à Fribourg via Berne. Cette activité lui a valu d'être chevalier de la Légion d'honneur. Rappelons que celui qui devint Mgr Dévaud fut professeur de pédagogie à

l'Université et directeur de l'École normale d'Hauterive. Sa renommée en sciences de l'éducation a dépassé largement nos frontières.

### **Qui était le général Pau ?**

Paul Pau (1848-1932) est un général français, né à Montélimar le 29 novembre 1848. Sorti de Saint-Cyr en 1869, il est mutilé en 1870 lors de la bataille de Froeschwiller. Sa main droite est emportée. Malgré sa blessure, il poursuit son service pendant cette guerre. Il est nommé capitaine à moins de vingt-deux ans. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 24 juin 1870. En 1903 il devient général de division.

En 1911, il refuse de devenir chef d'état-major, en partie à cause de son âge, mais surtout car on lui refuse le droit de nommer les généraux sans contrôle du gouvernement. Il est promu Grand-Croix de la Légion d'honneur le 10 juillet 1913, avant de recevoir la médaille militaire le 6 décembre de la même année.

Quand la première Guerre mondiale éclate en 1914, le général Joffre, commandant en chef des troupes françaises, confie au général Pau l'armée d'Alsace qui devait participer aux offensives prévues pour récupérer l'Alsace-Lorraine. Malgré ses succès en Alsace, Pau doit battre en retraite à cause des défaites de Lorraine à Morhange et à Sarrebourg.

Il entame ensuite une carrière diplomatique à Anvers en septembre 1914, puis en Russie en 1915. La guerre n'est pas encore terminée quand il est envoyé en Australie. Il sera absent près d'un an, du 13 juillet 1918 au 1<sup>er</sup> août 1919. A son retour il sera cité par le ministre de la guerre à l'ordre de l'armée française, comme « ayant rendu à la cause commune les plus éminents services ».

Le général Pau est mort à Paris le 2 janvier 1932.

### **Le 11 novembre 1918**

La nouvelle gagne Bulle vers midi, le lundi 11 novembre 1918 : l'armistice est signé. Le Conseil communal lève immédiatement la séance dans laquelle il se trouvait. Le drapeau suisse et les bannières des pays de l'Entente sont disposés au travers de la Grand-Rue. Les internés participent à la joie collective. Accompagnés d'enfants de la ville, ils défilent avec des drapeaux et entonnent *La Marseillaise*. Vers 21 h, le syndic prend la parole au balcon de l'Hôtel de Ville, puis la foule chante l'hymne fribourgeois *Les bords de la libre Sarine*, puis... *La Marseillaise*. A 22 h, vingt-deux coups de canon célèbrent solennellement l'armistice. « Cette date mémorable sera gravée profondément dans le souvenir de toute une génération qui la conservera comme celle de l'événement le plus saillant de l'histoire, s'enflamme *La Gruyère*, loin d'imaginer un nouveau conflit mondial, vingt et un an plus tard.

### **Source principale**

François Murith, *Bulle, la Grande Guerre et le « fossé moral »*. *Chronique d'une francophilie affirmée*, mémoire de licence, Université de Fribourg, 2009

## Au temps des petits ramoneurs savoyards

Si nos régions, jadis, ont connu la misère, la Savoie n'était pas en reste. Au temps où le Pays de Vaud était un bailliage bernois, des comparaisons entre les rives savoyarde et valdo-bernoise n'étaient pas à l'avantage de la Savoie dont les localités reflétaient la pauvreté. En Suisse, les petits ramoneurs provenaient de la vallée d'Aoste, phénomène migratoire qui a continué jusqu'aux environs des années 1930. Les ramoneurs valdôtains exerçaient leur savoir au Piémont, dans toute la Suisse Romande, en France et en Belgique.

Le ramonage était mal payé, mais les parents des familles savoyardes pauvres devaient accepter que leurs enfants fassent ce travail. Départ le jour de la Saint Grat, évêque de la vallée d'Aoste du 4<sup>e</sup> siècle, fêté le 9 septembre - et retour l'année suivante, à la belle saison.



Dès 6 ans, les enfants sillonnaient à pied les routes de France, avec le maître ramoneur qui les avait enrôlés...

Ils ramonaient avec un hérisson (voir ci-contre), mais ils pouvaient aussi grimper à l'intérieur du conduit de cheminée pour la racler. En arrivant en haut, ils criaient « Haut en bas ! ». Une échelle de deux mètres leur permettait d'accéder à l'ouverture en bas de la cheminée. La suie, récupérée dans des sacs, était revendue à des usines.

Le maître ramoneur imposait 14 heures de travail par jour, toute la semaine. S'ils voulaient aller à la messe le dimanche, ils devaient en acheter ce droit à leur patron. Les maîtres étaient, la plupart du temps, d'anciens ramoneurs trop grands pour grimper dans les cheminées et se trouvaient responsables d'une équipe de trois à six enfants, appelés « Farias ». Fréquemment, ils contractaient des maladies respiratoires et devenaient allergiques ou aveugles à cause de la suie. Des lois françaises, en 1874 et en 1892, relatives à l'emploi des enfants, ont découragé les maîtres ramoneurs à employer tous ces pauvres enfants en bas âge.

### ***La vie des petits ramoneurs***

D'après le site <http://www.ac-grenoble.fr/tice74/ressources/petitjean/bilan/ramoneur.htm>

### ***Le recrutement***

Un jour, une vieille guimbarde aux roues à rayons de bois, chargée déjà de 5 à 6 enfants, s'arrête à Epierre en Basse-Maurienne. Le chauffeur s'approche de Pierre qui joue dans la cour : « Tu as l'air bien dégourdi, toi, tu devrais venir avec nous. Où est ton papa ? ».

- Je n'en ai pas.

Le ramoneur flairer la bonne affaire, vite conclue. Les entrepreneurs de ramonage, dont on connaissait la vie rude qu'ils faisaient mener à leurs petits employés, ne trouvaient pas toujours aussi facilement du personnel. Les enfants naturels, les familles surchargées, les familles pauvres leur offraient les meilleures chances d'embauches.



Les grands-parents signent un contrat de quatre ans. Pierre rejoint dans la carriole les enfants déjà engagés qui deviennent, mais il ne le sait pas encore, ses compagnons de misère.

### ***La préparation et l'équipement***



Un nouveau petit ramoneur, Pierre, est né. Il s'intègre à la « bande », car les petits ramoneurs ne travaillent qu'en groupe, « faisant » tout un village ou toute une ville. L'apprentissage se passe à Faverges, dans le sud de la Savoie. A part l'art de grimper dans les cheminées et de les racler, il comporte diverses obligations : apprendre le patois spécial de la corporation, s'habituer à la faim, au froid, aux couches dures et aussi à « chiner » les vêtements ou quelques sous. La nécessité les aide à passer maîtres dans la meilleure manière de soulever la pitié et d'obtenir quelques vestes usagées, quelques tricots déchirés. Et l'on peut voir ces enfants de 8 à 12 ans se contenter de pantalons et de vestes de grandes personnes. L'accoutrement

se complète par des genouillères et autres accessoires de cuir, le hérisson et les cordes, que le petit ramoneur porte pour son maître, le commis, le seul à s'en servir.

Enfin, pour achever le tableau, le grand bonnet pointu de coton, qu'il faut descendre jusqu'au menton pour l'ascension des cheminées. Et de la suie, beaucoup de suie, car il n'est pas facile de se laver souvent.

### ***L'itinéraire***

Et la troupe se met à l'ouvrage. On s'occupe d'abord des cheminées de Faverges, puis des villages des bords du lac. Ensuite, à bord de la guimbarde ou sur un vieux side-car où ils s'entassent à quatre ou cinq avec leurs patrons, les petits ramoneurs partent vers Troyes d'où ils vont rayonner à pied sur l'Aube, la Marne, et revenir par le Jura.

### ***La journée des petits ramoneurs***

Ils partent par les rues en chantant - que leur cœur y fût ou pas - *Oh, Oh, P'tit ramoneur, la cheminée du haut en bas...* Air bien connu qui incite les citoyens à appeler les enfants.

Ayant fait le recensement des cheminées qui doivent être ramonées, ils viennent en rendre compte au contremaître. Si, par hasard, le chant n'a pas « rendu », si l'enfant n'a pas suffisamment d'inscriptions, il encourt les foudres du commis.

Puis la journée commence. L'enfant grimpe, se frayant un chemin dans l'étroit conduit à l'aide de la raclette qui détache la suie et agrandit le passage, jusqu'à ce que la main brandissant l'outil apparaisse au sommet de la cheminée.

La plupart du temps, les gens ont pitié de ces enfants. En cachette, ils leur glissent une pièce avec laquelle ils se payent de la limonade ou quelque friandise. Un rayon de soleil dans une vie bien trop rude.

## **Le Dr Berchtold, Fribourg en 1845 et notes sur le crétinisme**

*Jean-Nicolas Berchtold (1789-1860), de Fribourg, est le fils de Joseph-Antoine, maître d'école. Il a épousé Angélique de Beaupré rencontrée en Pologne, puis Rose-Marie Dupont, fille d'un chapelier de Fribourg.*

*Après le collège suivi à Fribourg, Berchtold voyage en Europe, comme étudiant et précepteur. Il devient docteur en médecine à Landshut (Bavière) en 1819. Revenu à Fribourg en 1835, il exerce sa profession de médecin à l'Hôpital des Bourgeois de 1836 à 1847. Il mène parallèlement des activités de publiciste et d'historien. Député radical de la ville au Grand Conseil en 1846, il est arrêté le 17 janvier 1847, bien que n'ayant pas directement participé à l'insurrection radicale. Il s'évade après six mois de détention préventive et se réfugie à Berne. Revenu à Fribourg, il est réélu au Grand Conseil dont il sera membre de 1847 à 1855. Il occupe également la charge de chancelier d'Etat de 1847 à 1852, à l'instauration du régime radical. De 1853 à 1855 il siège à Berne au Conseil des Etats.*

*Catholique libéral, admirateur du père Girard, son rôle dans la laïcisation du régime le fait entrer en conflit avec l'Eglise. Il se retire de la politique active en 1855, peu avant la chute du régime radical. Il expose son idéal spirituel en 1859 dans « Isis ou l'initiation maçonnique ». Cofondateur de la Société d'histoire du canton de Fribourg en 1840, il est membre de la Chambre des scholarques de 1848 à 1860. On lui doit la première « Histoire du canton de Fribourg » en trois volumes, très partisane, et la « Dissertation sur le crétinisme ». (D'après le DHS)*

*Après une longue analyse des facteurs tant géographiques, que climatiques, hygiéniques ou physiques en rapport avec le crétinisme présentés par divers spécialistes, Berchtold s'arrête au canton de Fribourg. (Le terme race est aujourd'hui proscrit !)*

### **Références de l'ouvrage**

- Dr Berchtold-Beaupré, *Dissertation sur le crétinisme*, Fribourg, Imprimerie de L.- J. Schmid, 1845

## ***Deux races dans le canton de Fribourg***

Deux races d'origine différente sont venues à l'époque de l'invasion des Barbares se rencontrer sur les deux rives de la Sarine, déjà peuplées d'Helvétiens, sujets de Rome. Elles s'y sont affrontées plutôt que confondues, et aujourd'hui la ligne de démarcation qui les sépare est encore très sensible. Au Nord-Est, commence la forte race germanique, qui forme un cinquième de toute la population fribourgeoise, y compris le district de Morat. Celui-ci professe la religion réformée ; le district allemand proprement dit, isolé des autres allemands limitrophes par le culte catholique qui s'y est maintenu, est resté en tout fidèle aux anciennes traditions. Par contre, les Romands subissent plus facilement l'influence des voisins, chez lesquels ils retrouvent une communauté d'origine. Car c'est le même sang bourguignon qui a peuplé toute la contrée entre le Jura et les Alpes, à l'Occident de la Sarine.

Ainsi partout, dans la vie politique, dans la religion, dans les mœurs, dans la langue, et jusque dans le costume, il règne une diversité qui nuit à l'unité cantonale autant qu'à la force de l'administration, et donne à la physionomie fribourgeoise ces contours indécis, cette expression vague qu'on lui connaît. Notre canton, qui fournit à peine en nombre d'habitants le quart d'un département français, ne peut pas même, dans sa petitesse, conquérir l'homogénéité.

## ***L'alcoolisme***

Les auteurs nationaux n'ont pas manqué de faire ressortir les beaux traits du caractère fribourgeois. Il ne m'appartient pas de montrer le revers de la médaille. Je laisse ce soin à ces touristes bienveillants toujours empressés de trouver des sujets de critique. Mais je ne puis m'empêcher de signaler hautement l'abus du vin comme une des causes qui engendrent chez nous le crétinisme avec le plus de puissance. Et, comme si cet agent délétère ne suffisait pas, on distille partout de l'eau-de-vie en général, et en particulier de l'eau de cerises et autres liqueurs corrosives. Des distillateurs ambulants vont, leur alambic sur le dos, offrir leurs services de village en village, semant partout un germe fécond de crétinisme.

## ***Un sérieux manque d'hygiène***

(...) Parmi les causes qui augmentent la mortalité dans notre capitale, il faut compter l'étroitesse, la malpropreté de quelques rues, la vivacité de l'air, les transitions brusques d'une température à l'autre, le maintien de latrines infectes, le voisinage de trois cimetières, l'abus du vin, du café, des spiritueux et de la pipe, l'extrême pauvreté de quelques familles, la vie sédentaire à laquelle la jeunesse est condamnée dans les écoles, dans les bureaux et dans les fabriques, le déplorable et complet oubli de l'éducation physique, le défaut de bains pour les pauvres, l'encombrement de quelques maisons, surtout des auberges où, fenêtres closes, des sociétés nombreuses boivent et fument, et se condamnent à une longue immobilité au milieu d'une atmosphère épaisse et viciée, etc. Malgré tous ces désavantages, bien que Fribourg n'ait point encore de police médicale, que la santé publique y soit entièrement abandonnée à elle-même, et qu'elle ait beaucoup à faire avant d'arriver à un état d'assainissement en rapport avec les connaissances physiques et hygiéniques

généralement répandues, notre capitale tient malgré tout une place avantageuse dans l'ordre des villes dont le chiffre de la mortalité est connu.

Je signale l'horreur de l'air frais, qui est commune à presque toutes les classes de notre population, mais surtout à la classe indigente, horreur que partagent à l'hôpital les malades et le personnel. De même le préjugé qui attribuait au vin des vertus analeptiques et restaurantes sans restriction, bien que un peu ébranlé, trouve encore de fortes et nombreuses convictions.

A mesure qu'on descend dans la ville basse, l'aspect des rues s'assombrit, et celui des habitants prend une nuance caractéristique. Ces quartiers étaient autrefois de vastes ateliers, où les manufactures de drap alternaient avec les fabriques de cuir et des forges renommées. C'était là que se préparaient, sous les auspices d'un travail honorable, ces grandes fortunes qui, plus tard, rougirent de leur origine. Quand, par l'effet du plus déplorable revirement, toutes les ressources du commerce et de l'industrie se trouvèrent taries, l'Auge et la Neuveville restèrent encore habitées par des ouvriers sans travail, et des prolétaires condamnés à végéter tristement dans l'ignorance et la torpeur. Une espèce de blocus hermétique sembla s'être établi, pour empêcher cette classe de prendre part au mouvement des idées européennes. Isolés ainsi du monde, frappés de stagnation physique et morale, les habitants de l'Auge virent bientôt se propager parmi eux le fléau du crétinisme dans une progression effrayante.

### ***Description du crétin***

*Le Dr Berchtold précise qu'il existe plusieurs types de crétins. Au début de son ouvrage, il présente le sujet qu'il estime le plus gravement atteint (extrait) :*

Quelle est cette triste créature, qui rappelle la forme humaine dans son expression la plus abjecte, dans sa taille la plus exiguë ?

Je vois une tête d'un volume et d'une forme insolites, une figure écrasée et bouffie, au regard hébété, aux yeux chassieux, caves et mats, aux paupières grosses et saillantes, au nez épaté. Le teint est blafard, toute la peau sale, flétrie et même dartreuse. Une langue épaisse pend sur des lèvres humides et bleuâtres. La bouche toujours béante et inondée de salive laisse entrevoir des dents que rongent la carie. Le thorax est étroit, le dos gibbeux (*en forme de bosse*), la respiration haletante. Je vois des bras et des jambes, mais ces membres sont courts, informes, émaciés, sans ressort, sans vigueur et presque sans usage. Les genoux sont épais et tournés en dedans, les pieds aplatis. Un goitre plus ou moins volumineux pend en fanons le long du col, l'abdomen paraît tombant comme une besace (...). Cet être n'entend pas, ne parle pas, ou n'émet que des sons rauques, sauvages, inarticulés. A peine peut-il se nourrir, malgré sa voracité. Un seul besoin paraît le dominer par intervalles et le tirer de sa torpeur habituelle, c'est l'instinct sexuel dans sa brutale énergie. (...)

***Mais, ne voyons pas dans cette description une quelconque raillerie. L'introduction de son livre prouve le souci professionnel du Dr Berchtold de lutter contre le crétinisme :***

A M. le Dr Narounschevitch  
Monsieur et très honoré Confrère,

Compagnons d'études à Vienne, nous le fûmes encore en Pologne dans la pratique de l'Art, et jamais ni votre amitié ni vos sages conseils ne me firent défaut dans les occasions difficiles. En élaborant la petite dissertation, que je vous dédie aujourd'hui, je me suis rappelé que le crétinisme fut souvent le sujet de nos entretiens. Puissé-je combattre ce fléau de ma patrie avec le succès que vous obtîntes contre le trichoma, plaie de la Pologne. Je me rassure sur les imperfections que vous découvrirez dans mon travail, persuadé que l'indulgente amitié sera toujours là pour désarmer la sévérité de la critique. *L'Auteur*

*Note : le trichoma est une accumulation de poussières, de matières sébacées, de croûtes et de parasites sur les cheveux, formant une calotte nauséabonde*

## **Emile Savoy, conseiller d'Etat et... ami des Belges**

Emile Savoy est né à Attalens en 1877 où son père, Basile Savoy, était organiste, facteur d'orgues et de pianos. Les différentes branches de Savoy se donnent des surnoms pour se distinguer les unes des autres : Fréron, Canon, de la Poste, du Creux Guillod, notamment. La branche de Cévy, dont descend Emile Savoy, a compté plusieurs facteurs d'orgues.

### ***Etudes et premières fonctions officielles***

Emile Savoy entre au collège Saint-Michel à Fribourg en 1892 et se lie d'amitié avec son camarade Jean-Marie Musy. Cette proximité avec le futur conseiller fédéral influencera particulièrement sa carrière politique. Savoy commence à l'université de Fribourg des études de droit qu'il poursuit à l'université catholique de Louvain (UCL), près de Bruxelles, où il obtient en 1903 un doctorat en droit, et une licence en sciences économiques et sociales en 1904. Il demeure quatre ans en Belgique, où il épouse en 1905 la fille d'un riche industriel du Luxembourg belge, Gabrielle Pierlot. Après un bref séjour en Allemagne. Savoy s'installe définitivement dans le canton de Fribourg, où il est nommé inspecteur cantonal des apprentissages, puis juge au tribunal de la Sarine dès février 1905. La même année, il accède au poste de préfet de la Glâne, qu'il occupe deux ans avant d'être nommé préfet de la Gruyère en février 1907. Il continue ses recherches et devient docteur en sciences économiques et sociales de l'Université de Louvain en 1910.

### ***Conseiller d'Etat et soutien des réfugiés belges***

En avril 1913, Emile Savoy est candidat au Conseil d'Etat. Soutenu par Musy, alors en concurrence avec Georges Python, Savoy est élu au détriment du candidat pythoniste, le syndic de Fribourg Ernest de Weck. A la direction de la Police et de la Santé publique de 1913 à 1916, il s'attelle en particulier à la réforme du système pénitentiaire. L'établissement agricole de Bellechasse devient alors le centre pénitentiaire cantonal dont l'administration

et la structure sont réorganisées pour favoriser la rééducation des détenus. Durant la guerre, Emile Savoy gère le ravitaillement du canton.

En dehors de ses fonctions, il fonde et préside le Comité fribourgeois de secours aux réfugiés belges.



### ***Accusations d'espionnage***

Mais ses liens avec la Belgique lui valent des accusations d'espionnage. Tout commence en mars 1915, lorsque le ressortissant belge Camille Joset, journaliste à *L'Avenir du Luxembourg*, est arrêté par les autorités allemandes d'occupation à Arlon, une ville de Wallonie. Il est accusé d'être un espion à la solde de la France et condamné à mort, avant de voir sa peine commuée en prison à vie. Un « code » trouvé par les Allemands chez Joset permettrait la transcription d'un télégramme envoyé par celui-ci, en janvier 1915, au conseiller d'Etat fribourgeois Emile Savoy qu'il connaissait de longue date ; durant ses études en Belgique, le Fribourgeois avait en effet collaboré au journal de Joset. Selon les Allemands, le message original : « *Können Sie Arloner Komitee for 21. oder 23. nächsten Monats zweitausend Kilos Zucker senden. Antwort sofort. Präsident Camille Joset* », deviendrait, une fois décodé : « *Es sind durch Arlon am 21., 22., 23. zwei Divisionen Infanterie in der Richtung Namur durchgekommen.* »

Savoy est immédiatement soupçonné de participer au réseau d'espionnage en agissant comme intermédiaire et en transmettant le télégramme de Joset à l'attaché militaire de France à Berne, le colonel Pageot. Les autorités allemandes, désireuses de faire tomber le

colonel Pageot, transmettent le dossier au Conseil fédéral dans le courant du mois de mai 1915 et exigent l'ouverture d'une enquête pénale à l'encontre d'Emile Savoy. Le conseiller d'Etat fribourgeois est alors convoqué pour un interrogatoire par le Tribunal militaire à Berne et des perquisitions sont effectuées le soir même à son domicile de Fribourg. Les autorités politiques s'impliquent étroitement dans la procédure, le conseiller fédéral Décoppet participant à l'interrogatoire ; Jean-Marie Musy, alors étoile montante de la scène politique fédérale, aurait également été présent à cette occasion, puis à Fribourg lors de la perquisition au domicile des Savoy. Selon des Allemands, il aurait, sous couvert des activités du Comité de secours, servi d'intermédiaire entre la Belgique et la France. Cette « affaire Savoy » a pris une ampleur nationale.

En novembre 1915, Camille Joset, après avoir passé quelque dix mois en prison, fait des aveux complets. Il accuse Emile Savoy de l'avoir poussé à se rendre au Havre auprès du gouvernement belge en exil ; de l'avoir couvert en établissant une fausse attestation de séjour en Suisse durant cette période ; et finalement de l'avoir encouragé dès les débuts de la guerre à fournir au colonel Pageot des informations sur les déplacements de troupes allemandes. Joset affirme en outre que les sommes envoyées au nom du Comité de secours étaient en fait un défraiement pour services rendus. Il s'est ainsi rendu compte du danger qu'il courait de rester en contact avec Emile Savoy. Il affirme avoir, dès lors, volontairement cessé toute correspondance avec lui. Les autorités allemandes font à nouveau pression sur le Conseil fédéral pour que l'enquête contre le Fribourgeois reprenne et celui-ci est de nouveau convoqué à Berne pour interrogatoire en janvier 1916. Cependant, les aveux « irréfutables » de Joset ne peuvent être corroborés par aucune preuve matérielle contre Emile Savoy et l'affaire est définitivement classée par un non-lieu le 19 avril 1916.

Mais les autorités allemandes restent persuadées de la culpabilité du chef du Département de police de Fribourg et décident de ne plus valider les visas délivrés par celui-ci tant qu'il restera à son poste. De plus, la presse s'est emparée du sujet et l'« affaire Savoy » est devenue un sujet de polémique supplémentaire entre journaux romands et journaux alémaniques, les premiers accusant les seconds d'utiliser cette affaire pour détourner le regard de l'immense scandale de l'« affaire des colonels », dénoncée à grands cris par la presse romande.

### ***Directeur de l'Intérieur***

Pour apaiser les esprits, Savoy profite de la démission de Fernand Torche pour passer en 1916 à la direction de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie. Il se consacre au développement de l'agriculture, qu'il considère comme le fondement de toute économie saine. Convaincu que l'instruction est le meilleur gage de progrès, il fonde par la loi sur l'enseignement agricole, en 1919, l'institut agricole de Grangeneuve, ainsi que l'Ecole ménagère agricole. Il s'engage personnellement dans l'unification et la restructuration du monde paysan en présidant la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture et la Fédération des syndicats agricoles. Il lance *Le paysan fribourgeois* en 1920, journal conservateur centré sur les intérêts des agriculteurs. S'il est considéré comme le père de l'agriculture fribourgeoise moderne, ses conceptions sont parfois empreintes d'un certain passéisme, notamment par leur attachement à des idées d'autarcie (autosuffisance de la production) et de travail à domicile.

## ***Un rôle important dans la politique et l'agriculture***

Savoy s'engage en faveur des agriculteurs aux niveaux romand, fédéral et international : Fédération des sociétés romandes d'agriculture, Comité directeur de l'Union suisse des paysans, la Commission internationale d'agriculture.

Dans la ligne de la doctrine sociale de l'Eglise, Savoy se voue également à la protection des plus nécessiteux. Il élabore en 1928 une loi sur l'assistance et la bienfaisance et une loi sur l'assurance-chômage en 1928, loi révisée en 1932. Il rédige encore un projet de loi sur l'organisation corporative des professions en 1934. Cette loi, adoptée par le Grand Conseil, n'a jamais été promulguée.

Suite au déclin de Python et à la démission de Musy, Savoy s'impose comme l'homme fort du Conseil d'Etat. Il en assume la présidence à quatre reprises, en 1916, 1920, 1926, 1933 et œuvre pour une centralisation accrue en matière d'administration et de politique. Il est député de la Veveyse au Grand Conseil de 1915 à 1921, jusqu'à l'interdiction du cumul des deux fonctions, celles de conseiller d'Etat et de député. Mais Savoy exerce un autre double mandat politique, puisqu'il siège au Conseil des Etats de 1920 à 1935. Il préside cette Chambre en 1928. A Berne, il se profile sur les questions agricoles et sociales. Savoy est également présent dans les instances dirigeantes du parti conservateur à différents niveaux : il est vice-président du comité cantonal et membre du comité directeur du parti conservateur populaire suisse. Il collabore à la Nouvelle société helvétique.

Davantage que par son sens oratoire, Savoy s'impose par sa capacité de travail et la maîtrise de ses sujets. De nombreuses conférences et publications témoignent de son intérêt et des ses connaissances dans les divers domaines dont il s'est occupé. Il est l'auteur, notamment, des études suivantes : *L'ouvrier chocolatier à Broc en 1908*, *Essai de politique agraire fribourgeoise*, *Paupérisme et bienfaisance*. Au moment de sa mort, il rédigeait une vaste histoire de *L'agriculture à travers les âges*.

Emile Savoy décède à Fribourg en 1935, âgé de 57 ans, sans avoir démissionné de ses fonctions politiques.

### ***Bibliographie***

- DHS, internet
- Georges Andrey et al., *Le Conseil d'Etat fribourgeois, 1848-2011*, Editions la Sarine, 2012
- Floriane Gasser, *L'Affaire Emile Savoy*, Annales fribourgeoises 2007

## **Eucharistein crée un institut**

*Article de Patrice Borcard paru dans « La Gruyère » du 20 avril 2004*



*Il a déjà été question de l'institut Philanthropos dans le volume III de « Episodes de la vie fribourgeoise », dans le chapitre réservé à Jean-Pierre Siggen et à ses accointances avec Philanthropos.*

### **L'Institut Philanthropos**

*Après de longues années de maturation, l'Institut Philanthropos a été présenté à Bourguillon. Présidé par Nicolas Michel, ce centre d'études anthropologiques est né de l'initiative de Nicolas Buttet, le « guide » de la Fraternité Eucharistein, établie à Epinassey. Une naissance qui a mis du temps, en raison des incompréhensions que nourrit le mouvement du prêtre valaisan.*

Dès le mois de septembre 2004, Fribourg comptera un centre de formation supplémentaire. L'Institut européen d'études anthropologiques, Philanthropos, a été présenté hier dans ses locaux du foyer Salve Regina à Bourguillon. Au cœur de ce projet, la Fraternité Eucharistein dont le modérateur - et guide - est le Père Nicolas Buttet (lire ci-dessous). Cet institut s'adresse à tous les jeunes qui, le bac en poche, désirent «se former à une approche unifiée de l'être humain» mais aussi à toute personne désireuse de «réorienter sa vie». Seront dispensées quelque 700 heures annuelles de cours, centrées autour de la philosophie et de la théologie, enrichies par des approches thématiques. L'enseignement de l'institut intègre une dimension « pratique », en lien avec la politique, l'économie, l'écologie ou le droit... (...)

Si le projet Philanthropos a mis du temps à sortir de sa chrysalide, c'est aussi en raison de la communauté dont il est issu. Car la Fraternité Eucharistein suscite depuis 1996, date de sa création, des réactions diverses au sein de l'Eglise catholique. Avec l'ouverture de l'Institut Philanthropos, la Fraternité officialise ainsi sa présence en terres fribourgeoises, où elle compte de nombreux adeptes.

Au départ de cette aventure spirituelle est Nicolas Buttet, juriste universitaire qui décide en 1992 de se retirer à Notre-Dame du Scex, en Valais, Le jeune ermite fonde en 1996 Eucharistein et s'installe à Epinassey, près de Saint-Maurice, d'où la communauté essaime dans toute la Suisse romande. A mesure que la Fraternité de Nicolas Buttet gagne en rayonnement, l'Eglise officielle prend ses distances. Dépendant canoniquement de l'Abbaye de Saint-Maurice, le groupe dérange. Il est accusé de dérives sectaires, tant l'expression de sa foi est étrangère aux habitudes de l'Eglise traditionnelle. Mgr Roduit, père-abbé de Saint-Maurice, reconnaît que les jeunes d'Epinassey « ont une manière radicale de vivre l'Evangile ».

Le succès est pourtant au rendez-vous : la communauté s'élargit, recevant des sollicitations de toute l'Europe. Placée sous l'aile de Jean Paul II, la Fraternité de Nicolas Buttet connaît un tournant décisif en 2003, lorsque son centre de gravité passe du Valais vers le Var, en France. L'évêque du diocèse de Fréjus-Toulon, Mgr Dominique Rey - le premier évêque français à être issu d'un groupe charismatique - accorde sa reconnaissance canonique à Eucharistein, qui devient en juin « une association publique de fidèles ». Une partie de la communauté s'établit dans l'immense propriété de 115 hectares - don de l'évêché - située à Château-Rima, dans la commune de La Martre. Le site devient le lieu de formation de la

Fraternité de Nicolas Buttet, qui est ordonné par Mgr Rey le 29 juin 2003. Un de ses bras droits, le Gruérien Jean Python est fait diacre à la même occasion.

Ces ordinations sont diversement perçues par la hiérarchie catholique suisse. Quelques jours avant son ordination, Nicolas Buttet est reçu - après de nombreuses demandes restées sans réponses - par plusieurs évêques suisses, dont Mgr Genoud. La rencontre a lieu à Einsiedeln et permet de « régler beaucoup de malentendus ».

### ***Affirmation catholique***

Le père Nicolas Buttet ne se limite pas à porter la Fraternité qu'il a créée. Il anime aussi *l'Association culturelle Nicolas et Dorothée de Flüe*, qui donne régulièrement des conférences. Et c'est bien lui qui est à l'origine du centre d'études anthropologiques de Bourguillon. L'enfantement de cet établissement a été douloureux, notamment à cause des résistances de l'évêché de Fribourg, qui a mis plus de deux ans avant de donner son accord. Pour Nicolas Buttet, la bénédiction épiscopale était une condition sine qua non de son établissement à Fribourg, bien qu'elle ne fût point nécessaire juridiquement.

Plus généralement, le caractère « prophétique » et peu conventionnel d'Eucharistein engendre à la fois de la jalousie et de la résistance. « La dynamique d'une communauté nouvelle cherchant à répondre aux besoins de notre époque ébranle la baraque qui est souvent pleine de poussière. L'Esprit Saint a plus d'imagination que les curés et les évêques. Le pape Jean XXIII a dit qu'il faut de l'air frais dans cette Eglise. Eh bien ! il y a de l'air frais qui entre, mais peut-être pas comme elle l'aimerait ! » disait-il récemment.

Aujourd'hui, Eucharistein rassemble une bonne vingtaine de frères et sœurs, postulants et novices. A Fribourg, la communauté compte une dizaine de personnes, sans parler de la vingtaine d'étudiants établis au foyer. Il est évident que l'institut Philanthropos permettra à Eucharistein d'étendre son aura. A la dimension communautaire et spirituelle s'ajoute une dimension intellectuelle. Sur la catholicité de la démarche, Nicolas Buttet explique que pour s'approcher des autres, il ne faut pas perdre son identité. Le dialogue ne passe pas par l'effacement des caractères propres ». L'institut, inauguré à Bourguillon, sera peut-être interprété, dans quelques années, comme une étape dans la nouvelle affirmation d'une pensée catholique qui, depuis le Concile Vatican II, s'était faite bien discrète.

### ***Présentation de Nicolas Buttet (Wikipédia)***

Nicolas Buttet, né en 1961, est juriste de formation. Au cours de ses études, il s'investit en politique, fait la fête, et s'installe maritalement. Bien que d'éducation catholique, il est « allergique à l'Église, au Pape ». A 23 ans, il devient le plus jeune député au Parlement cantonal du Valais et secrétaire cantonal du PDC valaisan

Sa conversion à la foi catholique survient en 1985 quand sa petite amie lui annonce qu'elle est probablement enceinte, ce qui finalement ne sera pas avéré. Toutefois, cet événement le remue, inquiétant pour celui qui a tout misé sur sa carrière politique et professionnelle. Il se rend compte « qu'il est passé à côté de l'essentiel ». Entrant dans une église, il décide de se confesser, et dit-il, « la conversion est survenue ».

Il se consacre alors dans le célibat, de manière privée, tout en poursuivant ses activités politiques. Néanmoins, le travail ne le satisfait plus. A Noël, il rejoint un ami pendant trois semaines, au Cottolengo, une maison d'accueil de personnes handicapées près de Turin. Une nuit, on lui demande de changer plusieurs personnes souillées. De retour à la chapelle, il dit faire l'expérience de la présence de Dieu dans l'eucharistie : « J'ai eu la certitude intérieure, intime, profonde que, dans cette hostie, Jésus était présent. Je me disais : le Corps du Christ est là. Un voile s'effondrait. »

### ***Missions dans l'Eglise Catholique***

En 1987, jeune avocat, proche de Patrick de Laubier, professeur de sociologie à Genève, il est contacté à sa grande surprise par le conseil pontifical Justice et Paix pour participer, pendant deux ans, à l'équipe de préparation du côté catholique de la conférence œcuménique européenne *Justice, paix et sauvegarde de la Création*, qui se tiendra à Bâle en mai 1989. Il intègre ensuite le conseil pontifical Justice et Paix, où il devient responsable des questions Justice et Paix pour l'Asie et des questions d'éthique économique.

En 1992, Nicolas Buttet ressent le besoin de devenir ermite et quitte son travail au Vatican, en accord avec le Cardinal. Il passe cinq ans dans un ermitage à côté de l'abbaye Saint-Maurice, à Notre-Dame du Scex, en Valais, dans une grotte de 9 m<sup>2</sup>. Des jeunes le rejoignent, lui demandent de les former et de les accompagner dans la foi. Puis ils s'installent dans des appartements, pour accueillir des SDF.

Petit à petit, émerge un groupe de jeunes désireux de fonder une communauté. Une vieille ferme lui est offerte dans ce but. Nicolas refuse de quitter son ermitage, mais obéit à l'évêque en rejoignant le groupe naissant. Il fonde la Fraternité Eucharistein à Saint-Maurice-d'Agaune.

Le 29 juin 2003, Nicolas Buttet est ordonné prêtre par Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon

*Pour les références, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_Buttet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Buttet)*

### **Surpierre au temps du régime radical, 1847 à 1856**

*L'historique de cette période dans la paroisse de Surpierre a été tiré des Bulletins paroissiaux des années 1930, rédigés par le curé-doyen Nicolas Charrière, vicaire de Surpierre de 1883 à 1885, puis curé de 1885 à 1944.*

En juillet 1847, au moment où la diète décidait la dissolution du Sonderbund, un jeune curé arrivait à Surpierre : dom Joseph Grandjean, neveu de dom Hyacinthe Grandjean, le curé précédent. D'emblée, le jeune prêtre fit « une reprise en mains » de la paroisse que son vieil oncle avait quelque peu délaissée durant les dernières années de sa vie. Presque aucun enfant n'avait fait sa première communion. Il en réunit 66, âgés de 11 à 15 ans et les prépara

durant une année. Dom Joseph Grandjean ne se contenta pas d'exercer son ministère au plus près de sa conscience, il n'hésita pas à prendre nettement position en faveur du parti conservateur. Menacé par le préfet d'Estavayer - radical durant l'époque dominée par les radicaux dès la fin de 1847 à 1856 - à cause de ses prédications avec des allusions politiques, il n'hésita pas à prendre part à l'assemblée proconservatrice de Posieux le 24 mai 1852, déguisé en paysan. Joseph Ballif, son ami de Villeneuve, lui avait prêté un petit chapeau gris, une blouse bleue, un pantalon de grisette. Il avait donné la consigne de ne point l'appeler « Monsieur le Curé ».

Au retour, à l'auberge de Marnand, il paye un verre à quelques-uns de ses paroissiens. Le curé-doyen Nicolas Charrière a tenu ces informations de deux témoins oculaires : Pierre Andrey de Coumin et Isidore Jauquier de Chapelle. La liste de tous les participants à la manifestation de Posieux figure dans le bulletin paroissial de Surpierre du mois de décembre 1911 (27 participants). Comme le régime radical avait quelques ardents défenseurs dans la paroisse, les conservateurs François Bondallaz, juge au Sensuis et Jean Vorlet, notaire à Villeneuve, ont dû user de ruses pour ne pas être remarqués en rentrant de Posieux.

Le curé Joseph Grandjean eut à pâtir des mesures prises par le gouvernement radical concernant les biens ecclésiastiques. Il s'en plaignit en chaire le dimanche de la Septuagésime 1855 : « M. Mouret, receveur des biens ecclésiastiques, sans raison, m'a retenu 140 francs. Je n'ai plus de quoi supporter les charges de mon modeste ménage. Je suis obligé de tendre la main... »

En 1856, le XV<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, dom Grandjean fit en chaire quelques commentaires. Le gouvernement radical, sentant sa fin prochaine, essayait de lancer dans le canton des cercles radicaux, dont l'un à Surpierre. Du haut de la chaire, le curé Grandjean annonça : « Des paroissiens ont trop légèrement donné leur nom pour faire partie du cercle. Errare humanum est ! Rien de plus simple que de retirer sa signature. Je promets un franc à celui qui me procurera la liste des membres du cercle. Je tiens à ce qu'elle soit déposée dans les archives de la cure. Je suis persuadé que 10 ans ne se passeront pas sans que Dieu ne punisse par quelque châtement public ceux qui s'obstineront à vouloir introduire dans la paroisse un nouveau moyen de démoralisation et de ruine. » Le cercle radical de Surpierre était mort dans l'œuf. Ce même dimanche de septembre 1856, le curé Grandjean a parlé de la visite qu'il venait de faire à Mgr Marilley en exil à Divonne. Le curé-doyen Nicolas Charrière note dans le bulletin paroissial que le curé de Surpierre était l'ami intime de Mgr Marilley. On peut le croire car le doyen Charrière a bien connu le curé Joseph Grandjean. Il fut son dernier vicaire, puis son successeur en 1885.

## **En 2011, *Golias* commente le projet de succession de Mgr Genoud**

*On a pu lire dans « Le Temps » du 24 septembre 2011 qu'un prélat contesté pourrait succéder à Mgr Genoud. Il s'agit de Mgr Pierre Bürcher, ancien vicaire épiscopal du canton de Vaud, qui figure sur la nouvelle liste de papables envoyée à Rome par le nonce apostolique. S'il est nommé, présume « Le Temps », une nouvelle affaire Haas pourrait voir le jour.*

*Et la revue satirique catholique « Goliath » a commenté à son tour les bruits de succession...*

Mgr Diego Causero, 71 ans, nonce apostolique à Berne, aurait donc concocté une nouvelle liste de trois candidats parmi lesquels la congrégation des évêques au Vatican devrait piocher le nom du successeur de Mgr Genoud. Cela ne sera pas une chose simple, car des indiscretions signalées par le quotidien suisse « Le Temps » ont d'ores et déjà permis de savoir que cette liste contiendrait en fait le nom de celui qui serait perçu dans certains milieux romains et par le puissant et conservateur cardinal de Curie Kurt Koch comme le plus idoine, ou du moins le moins inapproprié. Malgré un tempérament pas assez affirmé dit-on. En revanche, cette même liste contiendrait également le nom de deux candidats possibles particulièrement controversés. A l'évidence, Mgr Causero entend bien serrer la vis et imprimer à la Suisse une ligne plus romaine. Et pour cause : il appartiendrait à la Fraternité sacerdotale de la Sainte-Croix, une branche de prêtres rattachés à l'Opus Dei. Et ne cache pas son ferme dessein d'un redressement énergique du catholicisme suisse ! Malgré l'extrême difficulté de la tâche !

### ***Alain de Raemy***

Le premier nom est celui de Mgr Alain de Raemy. Il est actuellement... aumônier de la Garde Suisse au Vatican ! Et considéré comme un néo-conservateur light. Il fait figure d'homme affable et consensuel. Certains le disent relativement inconsistant. Ancien curé de la paroisse centrale Saint-Nicolas de Fribourg, né en 1959, « monsignore », il offre sans doute un profil relativement standard pour le poste.

### ***Pierre Bürcher, le retour ?***

Le deuxième nom est celui de Mgr Pierre Bürcher, 66 ans, actuellement évêque de Reykjavik, où il a été contraint de se replier en raison d'un caractère cassant et maladroit. Pierre Bürcher, né en 1945, fut un temps, on s'en souvient, évêque auxiliaire de Mgr Grab puis de Mgr Genoud, et vicaire épiscopal du canton de Vaud. Partisan d'une gouvernance épiscopale autoritariste, décrit par les siens comme caractériel, Mgr Bürcher s'était mis à dos l'immense majorité des agents pastoraux vaudois, ce qui avait justifié son départ précipité. Il s'est également fait connaître comme un opposant inlassable et provocateur à toute idée de démocratisation du fonctionnement de l'Église ! Ce qui, en Suisse, fait d'emblée redouter une explosion. Et un grand rejet d'un tel évêque. On se souvient encore à Coire de l'affaire Haas, du nom de ce prélat « promu » ensuite archevêque de Vaduz au Liechtenstein pour trouver une issue au conflit envenimé qu'il suscita, en particulier à Zurich. La désignation éventuelle de Bürcher pourrait bien faire naître un pareil conflit. Le nonce Causero aurait recueilli, concernant Mgr Bürcher, des propos laudatifs de membres helvètes de l'Opus Dei qui saluent sa rigueur doctrinale et son souci d'une liturgie respectant les rubriques !

### ***Nicolas Buttet, le profil « chacha »***

Enfin, il faut relever la présence d'un outsider tout aussi inquiétant en la personne de Nicolas Buttet, un prêtre charismatique très proche de Mgr Dominique Rey - Fréjus-Toulon - qui l'a ordonné. Agé de 50 ans (même s'il en paraît 15 de plus !), le Père Buttet préside aujourd'hui aux destinées de l'étrange Fraternité « Eucharistein ». C'est une vocation

tardive : celle d'un ancien juriste qui a ouvert ses voiles pour laisser souffler l'esprit ! Et qui a exercé des responsabilités politiques en Suisse. Il a également travaillé de concert avec le Conseil pontifical « Cor Unum », et resterait lié d'amitié à Rome avec le cardinal allemand de Curie Paul Josef Cordes, ce qui peut toujours servir lorsqu'on attend une mitre. Nicolas Buttet a vécu en ermite pendant cinq ans à l'ermitage Notre-Dame du Scex, non loin de l'abbaye de Saint-Maurice. Suite à ce séjour solitaire, Nicolas Buttet a fondé à Epinassey la Fraternité qu'il dirige actuellement. Si Nicolas Buttet devient évêque, cela annonce des lendemains qui déchantent en matière de gouvernance épiscopale. Par ailleurs, le Père Buttet a fondé également l'Institut d'anthropologie chrétienne « Philanthropos » à Bourguillon, non loin de Fribourg. Mais, pour une fois plus lucide, Mgr Genoud n'a pas voulu lui confier de ministère ni l'ordonner.

### ***Autres bruits...***

Selon nos sources, mais qu'il faudrait encore vérifier avec plus de soin, le siège épiscopal fribourgeois aurait déjà été proposé à plusieurs candidats qui auraient décliné cette offre redoutable : il s'agit de NN. SS. Denis Theurillat et Pierre Farine - le premier, auxiliaire de Bâle et le second de Fribourg - du Père dominicain Charles Morerod, secrétaire de la Commission théologique internationale, en charge du dialogue doctrinal avec les intégristes, d'un prêtre de la très conservatrice communauté Saint-Martin, diocèse de Blois, l'abbé Pascal Dumont, économiste de son institut, réputé cordial au plan humain, de l'abbé Marc Donzé, un vicaire épiscopal suisse enfin. En revanche deux prétendants naturels à la fonction, le vicaire général, Mgr Rémy Berchier, et le chancelier, Nicolas Betticher, très discuté pour son ambition démesurée et son profil d'intrigant, auraient été d'emblée écartés d'une succession dont on dit pourtant qu'ils la convoitaient !

## **Enfants belges accueillis à Cheiry durant la guerre de 1914-1918**

En préambule, il faut citer Mme Betty Ryckaert, domiciliée en Belgique, à Schilde, au nord-est d'Anvers. J'ai entretenu un abondant courrier avec elle. Elle a participé très activement au centième anniversaire de l'accueil des enfants belges en Suisse durant la guerre de 1914-1918, anniversaire célébré à Vaulruz et à Cugy les 17 et 18 octobre 2015. Son père est le dernier survivant des enfants hébergés au château de Vaulruz. Il est âgé aujourd'hui de 103 ans ! Mme Ryckaert a joint à un courriel un article du Bulletin paroissial de Surpierre de septembre 1918. A ma question *Comment êtes-vous en possession de ce Bulletin ?*, elle m'a répondu qu'il provenait de Daniel Melis, domicilié en France, descendant de l'un des **enfants accueillis à Cheiry de 1915 à 1918**.

Il faut préciser que les relations Melis-Torche se sont poursuivies et durent encore, m'a assuré Albert Torche de Cheiry, petit-fils de Théophile cité ci-après. Il est probable que le Bulletin en question ait été donné à l'occasion de l'un de ces contacts.

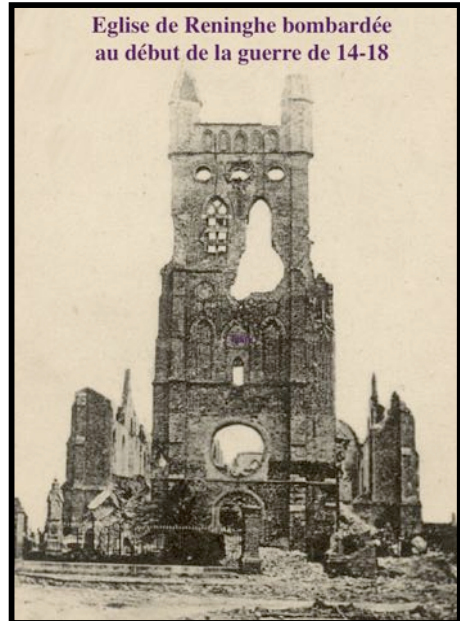
## **Extrait du Bulletin paroissial de Surpierre de septembre 1918**

*Le rédacteur du « Bulletin » était le curé-doyen Nicolas Charrière. Le texte qui suit rapporte fidèlement les faits, mais quelques passages aux tournures affectées et qui n'ajoutaient rien au récit ont été supprimés ou modifiés.*

En juin et juillet 1915, des milliers d'enfants belges, flamands, de la région de Furnes, de Dixmude, d'Ypres, de Poperinghe ont été expatriés en raison des dangers permanents que leur faisait courir l'armée allemande. Des centaines d'entre eux ont gagné Lausanne et Fribourg. Des familles généreuses se sont empressées de les accueillir.

Quatre enfants de la même famille, **Martha, Gaston, Maurice et Julia Melis**, de **Reninghe**, sont arrivés à Cheiry les premiers jours de juillet 1915. Ils avaient dû se séparer de leurs parents et de quatre frères et sœurs plus jeunes qu'eux. Leur chagrin faisait peine à voir.

La famille d'Henri Torche, syndic - père du futur conseiller d'Etat et aux Etats Paul Torche - a reçu Martha, celle de Louis Torche, Gaston, celle de Théophile Torche, Maurice et celle de Placide Pittet, Julia. Dans ces familles, les jeunes Belges se sont sentis accueillis comme les propres enfants de la maison. Et ils ont pu se rencontrer tous les jours. Néanmoins, ils pensaient à leurs parents et au sort que leur réservait la guerre.



Eglise de Reninghe bombardée au début de la guerre de 14-18

### *Dates de naissance enfants Melis :*

Martha, 11 octobre 1902 ; Gaston, 15 octobre 1903 ; Maurice, 24 mars 1906 ; Julia, 11 juillet 1908

Au mois de mai 1918, les jeunes Belges ont appris que leurs parents avaient émigré en France, à **St-Nicolas de Sommaire**, dans le département de l'Orne, en Basse-Normandie. Et ils demandaient à leurs enfants de les rejoindre. Ceux-ci, heureux à la pensée de revoir leurs parents, étaient néanmoins désolés à l'idée de quitter leurs « parents » suisses. **Durant trois ans**, les familles de Cheiry leur avaient témoigné beaucoup d'affection. Et



c'était réciproque.

### **27 juin 1918, les enfants s'en vont après trois ans d'expatriation**

Les enfants ont quitté Cheiry le 27 juin 1918. De part et d'autre, on versa des larmes. Abondamment pourvus de vivres, ils se sont rendus à Fribourg sous la conduite du curé de Surpierre Nicolas Charrière. Celui-ci les a confiés au Comité belge.



Avec 63 autres enfants, ils sont partis vers Lausanne. Le lendemain, ils passaient la frontière au Bouveret avec un train de rapatriés français. Leur wagon avait été relié à ce convoi. Au lieu de s'en aller vers Paris, le train s'est dirigé vers Lyon, St-Etienne et enfin il a fait halte à Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, le lundi 1<sup>er</sup> juillet.

Les enfants avaient passé deux jours et deux nuits dans le train. Ils furent ensuite acheminés vers l'ancienne chartreuse Notre-Dame de Glandier située non loin de Brive. La reine des Belges l'avait louée pour y loger 700 enfants.



Ce n'est que le 13 juillet que le papa de Martha, Gaston, Maurice et Julia a pu les rejoindre. Ils s'en allèrent vers le nouveau domicile de la famille à St-Nicolas de Sommaire en Basse-Normandie. Ils y sont arrivés au soir du 14 juillet. On s'imagine la scène émouvante des retrouvailles avec leur maman et leurs frères et sœurs ! Ils eurent la surprise de constater que leur famille comptait trois enfants de plus. Les quatre expatriés à Cheiry, les quatre plus

jeunes restés en Belgique, les trois nouveaux : une fratrie de onze ! Les parents avaient attendu le retour de leurs quatre enfants pour baptiser le dernier-né. Gaston et Martha furent leurs parrain et marraine.

Le lendemain de leur arrivée, chacun des quatre a écrit une lettre aux « parents » de Cheiry. Ils y ont raconté leur voyage et leur arrivée dans leur famille. Martha a fait parvenir un message au curé de Surpierre, le chargeant d'exprimer la reconnaissance des jeunes Belges aux familles de Cheiry pour les nombreux et beaux vêtements reçus, vêtements qui avaient fait l'émerveillement de leur maman.

*Note. Dans les listes des familles d'accueil que m'a envoyées Mme Ryckaert figurent en plus M. et Mme André Crausaz, agriculteurs à Cheiry, qui ont offert l'hospitalité à deux enfants. Voici leurs noms et leur provenance : Charles et André Pieters, de Lampernisse, en Flandre, nés respectivement en 1904 et en 1905. Pourquoi le doyen Charrière n'en parle-t-il pas ? Mystère... A leur décès, M. et Mme André Crausaz, sans descendants, ont donné leur domaine afin de constituer un fonds pour la future église de Cheiry.*

### **Les descendants des enfants Melis**

#### **Enfants de Maurice Melis :**

Daniel Melis, rue du Val de Durcœur, F 27300 Bernay (Eure, Haute-Normandie)

Michel Melis, Place de L'église, F 27250, Ambenay (Eure, Haute-Normandie)

#### **Enfants de Martha Melis**

Marie-Louise Vandenbussche, rue des Aubépines 75, F 27160, Breteuil-sur-Iton (Eure, Haute-Normandie)

Simone et Yves Lossouarn Vandenbussche, Impasse Boschet, F 27160 Francheville (Eure, Haute-Normandie)

## Enfants de Julia Melis

Willy Blonrock, 119 rue Neuve du Bémécourt, F 27160 Breteuil-sur-Iton

Claude et Mauricette Beaunier-Blonrock, Le Hamel, 27230 St Mards de Fresne (Eure, Haute-Normandie)



*Gaston Melis, dernière rangée, 4ème depuis la gauche; Maurice Melis, deuxième rangée, à l'extrême droite*

***Classe de l'instituteur Gustave Gendre, à Cheiry, en 1916, avec deux enfants belges***

## ***Un livre pour ne pas oublier***

Ce livre est de Jean-Pierre Wauters, *Mary Widmer-Curtat et le Comité suisse de secours aux réfugiés belges pendant la Grande Guerre*, Société d'histoire de la Suisse Romande, 2015.

Le 4 octobre 2014, la plaque commémorative « Mary Widmer-Curtat » était inaugurée à Lausanne au pied de la statue « La Belgique reconnaissante » en présence de M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, de l'ambassadeur de Belgique à Berne Frank Recker et de la Consule générale de Belgique Danielle Haven.

Il fallait toutefois un livre pour rappeler un pan d'histoire qui, il y a quelques mois encore, était inconnu de la plupart des historiens suisses et belges. L'histoire de la Vaudoise Mary Widmer-Curtat qui avec l'aide de son époux, le docteur Auguste Widmer, allait à titre privé créer, organiser et gérer, dès le début de la Grande Guerre, une action humanitaire sur le territoire helvétique.

A lire aussi sur internet l'article de Christophe Vuilleumier : *Les enfants belges de 14-18 réfugiés en Suisse tirés de l'oubli*, L'Hebdo du 17 juin 2015 :





*Enfants belges à Vulruz. Ils reçoivent la visite des Pupilles de la Sté de gymnastique de Bulle au château de Vulruz le 19 août 1917  
(carte appartenant à M. J.P. Gremion à Villars-sur-Glâne)*

## **L'inspecteur Alexandre Perriard et ses fils ; la *Bersetia***

Alexandre Perriard est né à Villarepos en **1846**. Deux de ses frères furent des prêtres très connus : le chanoine Ambroise Perriard (1841-1903), professeur au Collège St-Michel, un helléniste et un latiniste de premier plan ; le chanoine Henri Perriard (1851-1911), curé de Fribourg (St-Nicolas) de 1880 à 1911, successeur du curé Loffing, cité dans mon travail sur Xavier Ducotterd.

Alexandre Perriard est diplômé de l'Ecole normale d'Hauterive en 1864. Tour à tour instituteur à Vuisternens-en-Ogoz, puis au Cerneux-Péquignot, dans le canton de Neuchâtel, il est appelé ensuite à la direction de l'école secondaire de Cormérod appelée la *Bersetia*. Son intérêt pour la pédagogie le conduit à traduire l'ouvrage de H.R. Rüegg, *Essai de géographie locale*, Orell Füssli, 1882, ouvrage destiné à l'école fribourgeoise. Le bâtiment d'école - dû aux premières libéralités de Jean-Joseph Berset (voir ci-après) - date de 1873.

Après onze années dans cette école secondaire campagnarde, de 1876 à 1887, il devient inspecteur scolaire de Sarine-Campagne et du Cercle de Justice de paix de Cournillens. Il a exercé cette fonction durant vingt-huit ans, soit de 1887 à sa mort survenue le 15 juillet 1915, à Belfaux. Il avait 69 ans. A part de nombreux articles qu'il a écrits dans le *Bulletin pédagogique*, il a collaboré avec l'abbé Horner à la rédaction du livre unique du cours moyen. Il est l'auteur, en collaboration avec M. Golaz, inspecteur vaudois, d'un *Guide aux recrues suisses*, ouvrage censé préparer les jeunes gens aux examens des recrues. Il était expert fédéral dans ces examens pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg.



### ***L'abbé Henri Perriard***

Alexandre Perriard était le père de **l'abbé Henri Perriard**, qui fut curé de Vallorbe durant 25 ans, de 1901 à 1926, puis curé de Vaulruz jusqu'à son décès survenu le 1<sup>er</sup> avril 1942. Henri Perriard est connu comme musicien. Il est l'auteur de cantiques eucharistiques - dont le *Je me consacre à vous, Seigneur je ne suis pas digne* - chantés jadis dans toutes nos églises ! Parmi ses compositions plus importantes figurent trois oratorios et cinq messes. Dans ses conférences sur la musique, il a présenté Bach, Berlioz, César Franck, Massenet. Il a écrit un traité en latin intitulé *De Musica*. L'abbé Henri Perriard était un ami de l'abbé Bovet.

Patrice Borcard écrit dans son ouvrage *Joseph Bovet, itinéraire d'un abbé chantant* : « Pendant la guerre 1914-1918, l'abbé Bovet fonde une revue musicale appelée la *Revue cécilienne*. Le rédacteur en chef s'est entouré d'une équipe de collaborateurs, tous ecclésiastiques, avec lesquels il est lié par une solide amitié : les abbés Henri Perriard,

Etienne Raboud, (cf. *Episodes de la vie fribourgeoise I*) Louis Waeber (cf. DHS) et Emmanuel-Stanislas Dupraz (cf. *Episodes de la vie fribourgeoise IV*). Un seul laïc : l'instituteur d'Arconciel, Léon Pillonel, responsable de l'expédition. La *Revue cécilienne* ne verra pas la fin de la guerre. Les charges conséquentes à la guerre - le prix du papier est devenu exorbitant - et les contraintes de la mobilisation contraignent l'abbé Bovet à mettre un terme à l'expérience. Le onzième et dernier numéro est publié en septembre 1918. C'est la Semaine catholique qui reprend le flambeau. »

### **Paul Perriard**

Un autre fils de l'inspecteur Perriard est **Paul Perriard**. Il est né à la *Bersetia* de Cormérod en **1878**. Sorti d'Hauterive premier de la classe de 4<sup>e</sup> année en 1898, il a notamment pour camarade de promotion Louis Joye, futur évêque des Seychelles, et François Sermoud auquel un chapitre est consacré dans *Episodes de la vie fribourgeoise III*.

Paul Perriard a enseigné à Cugy de 1898 à 1927. Il a fait de l'étude du milieu local la clé de voûte de son enseignement. Adolphe Ferrière, l'un des « papes » de l'Ecole nouvelle, directeur du Bureau international des Ecoles nouvelles et professeur à l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève, cite en exemple Paul Perriard dans son ouvrage *La pratique de l'école active*, Editions Forum, 1924, p. 103 à 106. Les thèmes d'étude, les enquêtes et excursions effectués par les élèves de Cugy, présentés à l'Exposition nationale suisse à Berne en 1914, figurent en résumé dans l'ouvrage de Ferrière.

Quelques-uns des thèmes étudiés in vivo à Cugy durant les étés 1911, 1912, 1913 : les sortes de sols et de cultures, les minéraux, les sources, les voies de communication des routes romaines à la voie ferrée, les plantes fourragères, les marais, la flore des rives de la Glâne, les arbres de la forêt et du verger, les céréales, les cultures spéciales comme le tabac, l'horizon et les montagnes, les villages visibles de Cugy et leurs caractéristiques, visites d'une ferme modèle, d'un rucher, géométrie pratique sur le terrain, l'origine des noms locaux, les phénomènes atmosphériques... En hiver, tâches d'observation et travaux d'application. Ferrière écrit au sujet du travail de Perriard : « *Voilà, n'est-il pas vrai, un exemple typique et un modèle à imiter ? Ces excursions, prises comme base collective de travail, permettent en outre une documentation individuelle, la confection de fiches documentaires, leur classement, leur élaboration.* »

Paul Perriard a laissé aussi le souvenir d'un homme particulièrement attaché à la religion. Il est allé plus de trente fois à Lourdes, pèlerinage dont il est devenu le responsable romand. Il a fondé les brancardiers de Bourguillon appelés « bérets bleus ». L'abbé André Barras, son biographe, décrit l'intense activité qu'a déployée Paul Perriard au temps de sa retraite, dès 1927 : cours d'adultes, causeries, conférences, collaboration à de nombreuses revues, fondation des soldats du Rosaire. Il a fait connaître loin à la ronde la figure de Pier Giorgio Frassati (1901-1925), polytechnicien, soutien des nécessiteux, alpiniste, emporté par la poliomyélite, fils du fondateur de la *Stampa* qui devint ambassadeur d'Italie à Rome après la guerre 1914-1918.

Paul Perriard est décédé à Belfaux le 21 septembre 1945.



## **Jean-Joseph Berset (1813-1875) et ses prodigalités ; la *Bersetia***

Jean-Joseph Berset, né à Cormérod le 27 avril 1813, a fait ses études classiques au Collège de Fribourg. Il est parti pour plusieurs années en Allemagne, à Dresde, en qualité de précepteur. Il a épousé une jeune fille de la maison, Marie Müller, qui devait lui procurer sa fortune. Dresde se trouve à l'est de l'Allemagne, en Saxe.



**Melchenbühl**

Après son retour d'Allemagne, le couple s'est établi dans sa magnifique propriété, près de Berne.

Figurent dans les premières prodigalités de Jean-Joseph Berset l'école de Cormérod bâtie en 1873, et un orgue pour l'église de Courtion. On parle encore parfois de l'école secondaire de Cormérod. Cette école était, me semble-t-il, proche dans sa conception d'une école régionale. Le bâtiment de Cormérod fut baptisé *Bersetia*, quoique ce nom ait été prévu pour une autre institution. L'école secondaire de Cormérod a été fermée et remplacée par l'école

régionale de Courtion. On lit dans *La Liberté* du 12 janvier 1973 : *Le fondateur tint à ce que la nouvelle école abritât une classe primaire et une classe secondaire. Soutenu par Henri Schaller, conseiller d'Etat directeur de l'instruction publique, il vit son vœu exaucé. L'école secondaire fut créée et dirigée par Alexandre Perriard, de Villarepos. (...) Transférée par la suite à Courtion, l'école secondaire est devenue école régionale.*

Dans l'abondant dossier des archives de l'Etat relatif aux prodigalités de Jean-Joseph Berset, une note sur son testament publié le 2 juin 1875 apporte des explications : Berset a institué comme héritier de toute sa fortune le canton de Fribourg. Le but de cette donation est la fondation d'un établissement sous le nom de « Bersetia », en mémoire de sa petite fille Eugénie décédée à Berne en 1860.

A l'exemple de la Victoria à Wabern, près de Berne, la Bersetia hébergera de pauvres petites filles abandonnées qui ne pourraient être élevées convenablement par leurs parents ou qui seraient orphelines et abandonnées par les communes. Berset ajoute au sujet de cette institution que les descendants de la famille Mory, de Cormérod, ne pourront pas y être admis. On trouve une explication à cette mise à l'écart dans une lettre de Jean-Joseph Berset, datée du 27 avril 1873 : *Les Mory viennent de Wallenried et sont un tas de gueux et de coquins qui ont opposé le plus de difficultés à la construction de l'école.* L'établissement projeté par Berset sera laïc et accessible à la partie réformée du canton. On aura cependant la faculté de placer les élèves protestantes du canton de Fribourg à la Victoria de Berne, à la condition de prendre en échange à la *Bersetia* un même nombre de filles catholiques ressortissant du canton de Berne.

**La véritable *Bersetia*, projetée dans le testament de Berset, n'a jamais vu le jour.** Le total des capitaux de la *Fondation Bersetia* s'élevait, le 8 mai 1946, à **746 721 fr.** Les autorités cantonales ont réparti cette fortune considérable entre orphelinats et hôpitaux.

Dans *L'Éducateur* du 15 août 1875, le passage d'un article est réservé à Jean-Joseph Berset et à son projet de créer une institution qui portera le nom de *Bersetia* :

*(...) Il s'agit du don généreux de M. Berset, de Cormérod, établi à Berne depuis nombre d'années et qui a légué plusieurs centaines de mille francs pour fonder une institution en faveur de la tendre enfance, pareille à celle qui existe à Wabern près de Berne, sous le nom de Victoria. L'Institution portera le nom de « Bersetia », en souvenir du donateur. Ce même citoyen avait déjà bâti et doté une école dans son village natal. Nous rappelons à cette occasion qu'à l'époque de l'établissement des chemins de fer en Suisse, M. Berset avait été l'un des premiers à traiter la question dans une brochure adressée à l'autorité fédérale. Il est aussi l'auteur d'un écrit sur l'instruction publique. M. Berset était né le 27 avril 1813 et avait fait ses études classiques au Collège de Fribourg. Il passa ensuite plusieurs années à Dresde, où il était maître de langue, quand il contracta l'union qui devait lui procurer avec la richesse les moyens de faire du bien à son pays natal.*

### **L'originalité de Jean-Joseph Berset**

Jean-Joseph Berset a également placé 200 fr. à la Caisse d'épargne de Fribourg. Quand cette somme, grossie par la capitalisation des intérêts composés, aura produit le total de 24



millions de francs - ce qui, suivant les calculs de Berset, arrivera en 2175 - l'Etat de Fribourg devra affecter les 24 millions aux fins suivantes : 6 millions pour fonder une Université nationale à Fribourg ; 2 millions au canton pour fonder une école de commerce, une école industrielle ou technicum, une école des arts et métiers ; 2 millions à l'Hospice cantonal ; 2 millions pour fonder un hospice pour les aveugles et les sourds-muets ; 2 millions pour créer un hospice cantonal des vieillards sur le modèle de l'hospice des Petits-Ménages, à Issy près Paris ; 2 millions pour les écoles primaires rurales du canton ; 2 millions pour aider des jeunes gens de talent dans leurs études ; etc. etc. Original, mais visionnaire quand même puisque ces institutions ont vu le jour, mais bien avant 2175 ! Berset a en outre rédigé diverses publications : sur les premiers chemins de fer, sur l'instruction publique, sur les banques.

### **Marie Berset-Müller**

L'épouse de Jean-Joseph Berset est restée célèbre dans sa ville de Dresde - en Saxe, à l'ouest de l'Allemagne - où une rue porte encore son nom, la Müller-Berset-Strasse. Marie Berset-Müller a créé dans sa ville la *Fondation Eugénie* en mémoire de sa fille Eugénie décédée à l'âge de 4 ans. Le but de la fondation était l'éducation et la formation des orphelins et des enfants abandonnés, comme le rappelle l'article ci-après paru dans *L'Éducateur*. La Fondation a fusionné en 1935 avec l'orphelinat de la ville de Dresde. L'autre donation importante - en Suisse celle-là - était destinée à créer une Maison pour enseignants retraités. L'article de *L'Éducateur* du 20 avril 1901 apporte les renseignements complémentaires :

### **La Fondation Berset-Müller**

*Nos lecteurs se souviennent sans doute du legs généreux fait à la Confédération suisse par Mme Marie Berset, née Müller, veuve de Jean-Joseph-Marcel Berset de Cormérod (Fribourg), de son vivant domiciliée à Berne et décédée le 5 janvier 1898. Rappelons, en outre que les instituteurs romands, réunis en congrès à Bienne le 19 juillet 1898, ont décidé « qu'en cas de dissolution de la Société pédagogique de la Suisse romande, les fonds disponibles de l'association et de la caisse de secours seront remis à la Confédération pour être versés au fonds Berset-Müller ».*

*Au moment où cette institution va être organisée, conformément aux vœux de la donatrice, il n'est peut-être pas inutile de rappeler **les dernières dispositions de Mme Berset** :*

*« Je dispose de ma succession comme suit :*

*J'institue héritières de mes biens, par parts égales : 1<sup>e</sup> la Confédération suisse et 2<sup>e</sup> la Ville de Dresde, capitale du royaume de Saxe, à charge par elles de créer, le plus tôt possible, les deux établissements désignés ci-après, savoir :*

*a) en Suisse, sur ma propriété de Melchenbühl, près de Berne, un asile pour maîtres et maîtresses d'école, instituteurs (précepteurs) et institutrices, âgés et honorables, ainsi que pour veuves de maîtres ou d'instituteurs*

*b) à Dresde, un établissement d'éducation pour jeunes filles pauvres.*

*En ce qui concerne le premier de ces deux établissements, je dispose encore ce qui suit :*

*1<sup>e</sup> Considérant que les traitements que touchent les instituteurs, institutrices, etc., sont insuffisants pour leur permettre, dans les conditions actuelles, de faire des économies et de s'assurer une vieillesse tranquille, je dispose que cet établissement deviendra un asile pour personnes âgées et honorables, de toute confession chrétienne, de nationalité suisse ou allemande, ayant rempli pendant au moins vingt ans en Suisse les fonctions de maître ou maîtresse d'école, d'instituteur ou d'institutrice, ainsi que pour veuves de maîtres ou d'instituteurs, la condition de vingt années de fonctions, en ce qui concerne ces dernières, n'étant exigée que de leurs maris.*

*2<sup>e</sup> Je désire que cet asile s'appelle « Fondation Berset-Müller ».*

*3<sup>e</sup> Cet établissement jouira, comme le premier, d'une personnalité juridique distincte.*

*4<sup>e</sup> Je prie le Haut Conseil fédéral de bien vouloir exercer lui-même la surveillance sur cet établissement, ou en cas d'impossibilité, de désigner une autorité à cet effet. Le Conseil fédéral nommera également le directeur et le gérant de l'établissement.*

*5<sup>e</sup> Cet asile sera installé, comme il est dit ci-dessus, dans ma propriété de Melchenbühl, qui, par sa situation, se prête admirablement à cette destination.*

*6<sup>e</sup> Les personnes de moins de cinquante-cinq ans ne pourront être admises dans cet asile, ni les personnes malades, mais seulement celles jouissant d'une bonne santé pour leur âge.*

*7<sup>e</sup> Toute personne devra payer, pour être admise dans l'établissement, une certaine somme qui sera fixée par le règlement et qui restera acquise à l'asile, même dans le cas où la dite personne viendra, plus tard, à le quitter.*

*8<sup>e</sup> Je m'en remets en toute confiance, au Haut Conseil fédéral, pour tout ce qui concerne l'élaboration de ce règlement, ainsi que l'organisation de l'établissement. Le legs en faveur de cet établissement s'élève à près d'un million.*

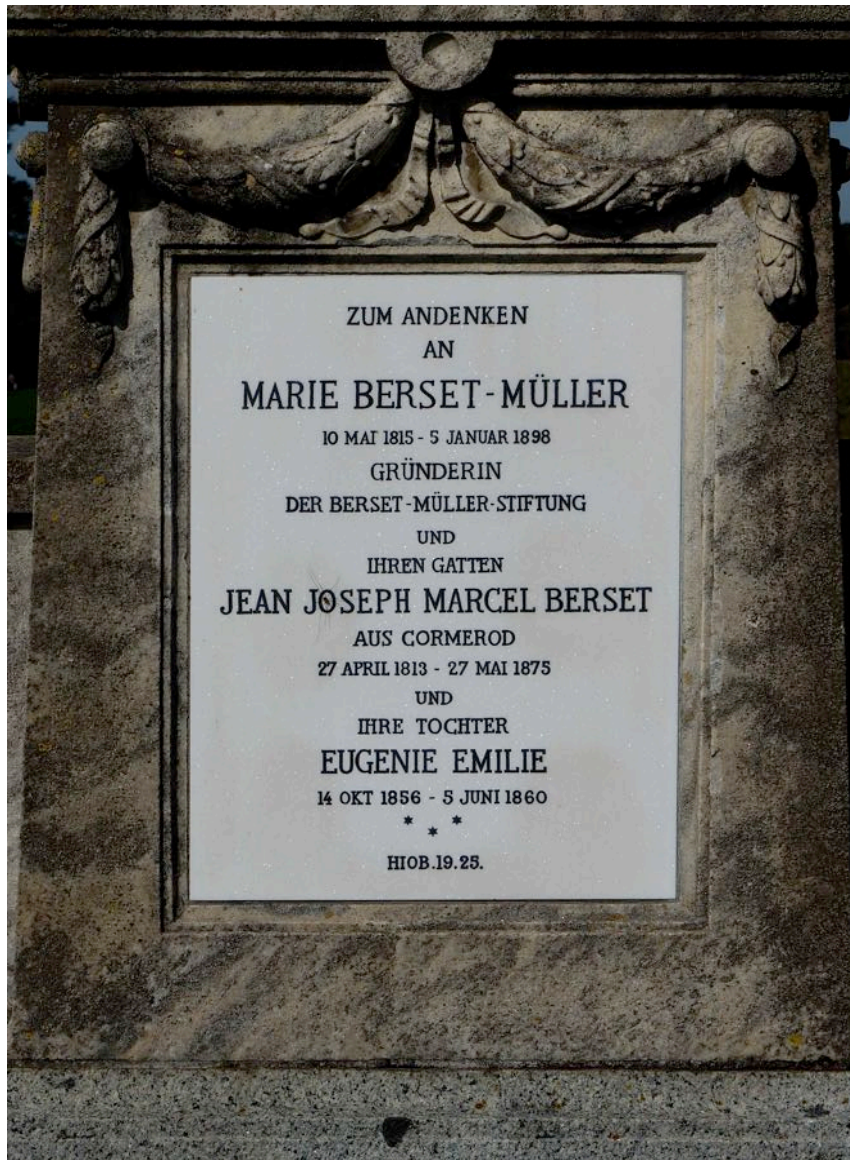
Un long passage est réservé au comité de la Fondation Berset-Müller où siègent deux Romands, François Guex, directeur de l'Ecole normale du canton de Vaud et rédacteur en chef de *L'Educateur*, et Elie Ducommun, pacifiste, prix Nobel de la paix, homme politique aux fonctions variées, dont celle de directeur des traductions au Palais fédéral.

*L'Educateur* décrit ensuite la visite faite à la propriété léguée par Mme Berset-Müller :

*Le 13 avril 1901, la Commission en corps, accompagnée de MM. Ruchet, conseiller fédéral et du comte de Montgelas, ministre résident de Bavière en Suisse, ancien locataire de la résidence de Melchenbühl, a visité le domaine légué par Mme Berset. A une petite lieue de la capitale, entre Ostermundigen et Gümligen, le long de la voie ferrée de Berne à Lucerne, au milieu des vertes et plantureuses campagnes bernoises, s'élèvent les bâtiments du*

*Melchenbühl, une grande maison de maître, et une bâtisse pour le fermier avec toutes les dépendances nécessaires à une exploitation rurale. La situation est merveilleuse.*

**Monument érigé près de la propriété de Melchenbühl, à la mémoire de Marie Berset-Müller, de son époux et de leur fille Eugénie**



#### **Sources**

- NEF 1915-1916
- NEF 1943
- NEF 1945-46
- AEF : documentation Berset
- Dellion, *Dictionnaire des paroisses*, chapitre Courtion
- Internet, sites en rapport notamment avec *Berset-Müller*
- *L'Éducateur* (références indiquées dans le texte)
- Documentation sur Cormérod fournie par René Baeriswyl, à Villars-sur-Glâne, fils d'Odilon Baeriswyl qui a accompli toute sa carrière d'instituteur à Cormérod
- Jean-Marie Barras, *Au temps de l'École normale*, 2005

## De La Verrerie (Veveyse), à Saint-Prex (Vaud)

En 2010, une cinquantaine de seniors d'Avry-sur-Matran ont apprécié une escapade en Veveyse, riche en découvertes, dans un district peu connu des Sarinois. Diverses visites avaient été prévues. Un PowerPoint a été présenté à Progens. En voici quelques passages relatifs à la verrerie située justement à La Verrerie, près de Semsales, à proximité de Progens.



Cette industrie revêt une importance toute spéciale, car créée et développée à une époque où le canton de Fribourg se montrait plutôt méfiant envers l'industrie, pépinière du socialisme.

### ***Les de Brémond, puis les Quennec***

La verrerie a connu des débuts difficiles. Jusqu'à l'arrivée de Jean-Baptiste-Jérôme de Brémond (1760-1839). Français - il se présentait comme l'ancien secrétaire privé de Louis XVI - il s'établit en Suisse à la Neuveville en 1795 en qualité de diamantaire. Puis il a acheté les mines et la verrerie de Semsales. Il devient administrateur de l'entreprise en 1806. Il en fait la première fabrique de verre de Suisse. Il intensifie l'exploitation du charbon - mine de Froumi - et de la tourbe.

De Brémond s'est toujours dit convaincu de l'existence de Louis XVII, fils de Louis XVI, en la personne de Charles-Guillaume Naundorff. Ce dernier - appelé faux dauphin par les historiens - est venu en Suisse pour solliciter le témoignage de Brémond, le jour de la Fête-Dieu de 1836. « A Châtel-Saint-Denis, des sapins ornaient les rues de la cité ; à Semsales, des branches de hêtres étaient appliquées contre les maisons », écrit l'abbé Bourgoïn.



De Brémond fut aussi consul général d'Espagne et du Portugal. Il joua un rôle important dans la fondation en 1820 de Nova Friburgo au Brésil, en favorisant le départ de 2200 colons fribourgeois. Brémond mourut le 10 novembre 1839.

Jean-Baptiste-Jérôme de Brémond a eu deux fils, Antoine et Jules. Tous deux se firent naturaliser suisses. Antoine a été syndic de Progens, député au Grand Conseil, juge de paix. En 1862, Antoine de Brémond a vendu la moitié de la verrerie et des mines à Théodore-Marie Quennec (1803-1870), originaire de Vannes, en Bretagne. Celui-ci arriva à La Verrerie avec ses fils Henri-Joseph et Lucien-Théodore. Henri-Joseph, ingénieur, a dirigé l'exploitation de la verrerie jusqu'en 1899, date de son décès. Il a fait breveter un nouveau four en 1882, grâce auquel la production fut triplée.

Le fils d'Antoine de Brémond, Alfred, né en 1830, a bénéficié d'une formation complète à partir de l'âge de 10 ans : pensionnat des Jésuites à Estavayer-le-Lac, collège à Fribourg, études privées sous la direction d'un précepteur allemand à la Verrerie, études en Allemagne, en Alsace et en France de la chimie, de diverses branches industrielles et de l'agriculture. Il participe à la direction de la verrerie, des mines et des domaines. Il est décédé en 1891.

En 1901, Lucien Quennec a acquis la totalité de la propriété. Dès 1904, celle-ci est devenue une SA et ses jours furent comptés... Les mines et l'usine occupèrent jusqu'à 400 ouvriers. La fabrique de verre a produit 15 000 bouteilles par jour, du verre à vitre, du cristal. La verrerie fut rachetée par celle de Saint-Prex le 15 mars 1913. Toute activité a cessé en août 1914.

### ***Et encore, à La Verrerie***



- En 1988, trois ans avant son décès, Jean Tinguely, l'artiste inventeur des célèbres « machines à Tinguely », a installé son atelier dans des locaux de l'ancienne usine.
- Le château - la maison de maître actuellement *Manoir des Charmilles* - a été construit en 1875 par les propriétaires de la verrerie.
- En 1932, le château devient l'institut Sainte-Thérèse - future institution des Buissonnets - qui accueille des handicapés. La fondation Les

Buissonnets restée propriétaire, faute d'acquéreurs, a loué le manoir à la Croix-Rouge entre 2002 et 2005. Elle y hébergea des demandeurs d'asile.

- Actuellement, le manoir est propriété de M. et Mme Bourgeois. Ils y développent des activités proches de la médecine naturelle et de la sauvegarde de variétés végétales. Des causeries y sont organisées. Le *Manoir des Charmilles* compte des chambres destinées aux hôtes.

**Source** : en grande partie, les renseignements sont tirés de *Progens, son histoire*, ouvrage de l'abbé Gaston Bourgoïn, curé de Progens et historien, édité en 1986.

### ***Des compléments d'information dans « La Gruyère »***

*D'après un article de Jean-Bernard Repond, paru dans « La Gruyère » du 29 septembre 2015*

Au pied de l'immeuble sis au numéro 8 de la rue du Cheminet, à Saint-Prex (VD), on cherche l'étage de notre interlocuteur. Les boîtes aux lettres mentionnent les noms de Maillard et Gachet. Mais c'est bien chez Alexandre Pittet qu'on a rendez-vous. Un Pittet ressortissant du Crêt, mais natif de Saint-Prex. Il est né en 1929 dans une pension ouvrière - *Le Quai-d'Orsay* - qui jouxtait l'usine.

L'usine, c'est-à-dire la verrerie de Saint-Prex, près de Morges, qui, après avoir acquis sa « petite sœur » située près de Semsales, à La Verrerie, en 1913, l'a fermée l'année suivante. Fermeture qui a mis un terme brutal à des centaines d'emplois directs et indirects en Veveyse et qui a incité de très nombreux Fribourgeois du sud du canton à accepter une délocalisation en terre vaudoise.

Cent ans plus tard, nombreux sont les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de ces émigrés économiques qui ont dû élire domicile à Saint-Prex et dans les environs. Ils s'appellent Guisolan, Demierre, Mollard, Colliard, Bossel, Richoz et Suchet. Il y aurait comme un petit air de Veveyse dans les parages... Jusqu'aux tombes du cimetière dont les inscriptions témoignent de l'émigration de nombreux Veveysans.

### ***Les Fribourgeois à Saint-Prex***

Alexandre Pittet n'avait pas seize ans lorsqu'il a commencé à travailler à la verrerie de Saint-Prex. « Nous étions issus des ouvriers fribourgeois de l'usine. Mon papa y est venu parmi les premiers, en 1914, emmenant avec lui sa jeune épouse et la plupart des membres de sa belle-famille Vienny. » Et avec eux, des célibataires, des couples, d'autres familles, à tel point qu'à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, la moitié du village de Saint-Prex, qui comptait quelque 1200 âmes, était composée de ressortissants fribourgeois. Alexandre Pittet ne se souvient pas avoir eu à souffrir de quolibets de la part des autochtones : « Notre nombre nous avantageait ! Nous étions solidaires et habitons tous dans les pensions et les maisons ouvrières, qui se confondaient presque avec l'usine. Les familles vaudoises, surtout paysannes, habitaient de l'autre côté de la ligne de chemin de fer. »

Il faut dire aussi que le patron de la verrerie de Saint-Prex a, semble-t-il, anticipé les risques de friction en faisant construire, dès l'arrivée des premiers Fribourgeois et en plus des logements, une église ainsi qu'une grande salle de réunion, la bien nommée « salle de la Paix ». Toutes sortes d'activités associatives ont favorisé l'intégration : club de football, société de gymnastique, fanfare... Les Fribourgeois ont été déterminants dans la vitalité de ces sociétés, aujourd'hui centenaires.

## ***Pour dix centimes***

Entré à la verrerie de Saint-Prex en 1945, Alexandre Pittet y a passé plus de quarante-neuf ans : « Mes deux frères, Maurice et Paul, en ont fait presque autant. Et mon père avait montré la voie en y travaillant pendant quarante ans. » Alexandre Pittet se souvient de ses débuts dans l'entreprise : « A mon arrivée, la lutte syndicale s'est déclarée. Les ouvriers ont menacé de déclencher une grève. Finalement, ils ont obtenu une semaine de vacances payées et une augmentation de salaire horaire de dix centimes. »

C'était le temps où seul le dimanche était jour de congé. « Et encore, on se rendait souvent à l'usine pour accomplir des heures supplémentaires, histoire d'arrondir les fins de mois. » Les semaines à plus de cinquante heures de travail n'étaient alors pas rares.

## ***Un historien, fin connaisseur de la verrerie de Semsales***

Enseignant retraité du CO de la Veveyse, Jean-Claude Vial, de Tatroz, a effectué d'importantes recherches en rapport avec l'exploitation des mines de charbon en Veveyse et leurs utilisations artisanales et industrielles. Sauf le nom du lieu-dit - *La Verrerie* - rien ne peut évoquer ce qu'a représenté l'industrie du verre dans le sud du canton durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

Les recherches de Jean-Claude Vial sont d'un intérêt exceptionnel. Plusieurs facteurs ont favorisé l'installation d'une verrerie à Semsales en 1776 : la présence de charbon dans le sous-sol de la région, celle de sable blanc à Rueyres-Treyfayes et celle de la pierre à chaux vers la cascade du Dâ, à Semsales. La verrerie a rapidement compté parmi les plus importantes de Suisse.

« Economiquement, explique Jean-Claude Vial, cette aventure industrielle a permis de nourrir de très nombreuses familles, pendant plus d'un siècle. En plus des ouvriers qui travaillaient à la fabrique, il faut ajouter tous ceux qui assuraient le transport des matériaux. Beaucoup de paysans se sont ainsi assurés des revenus accessoires non négligeables. Ce sont des centaines de personnes qui tiraient tout ou partie de leurs revenus de la production de bouteilles de verre à la verrerie de Semsales. »

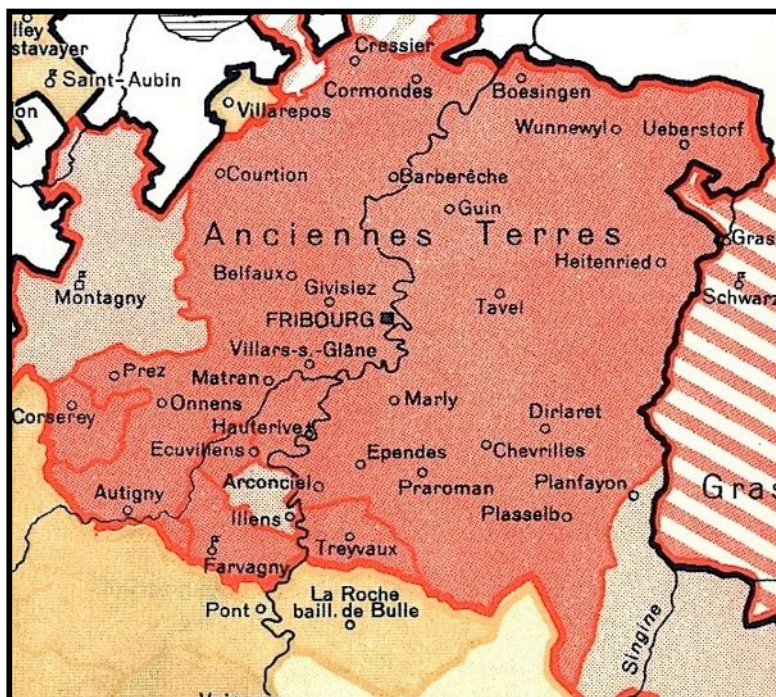
Une foule d'activités gravitaient autour de l'entreprise : l'emballage des bouteilles dans les paniers, la confection des harasses, le lavage du verre cassé, l'empaillage des dames-jeannes. A la verrerie, gamin, on était cueilleur de verre. On appelait grand garçon le souffleur du corps et du col de la bouteille. Quant au maître verrier, il achevait le travail à l'aide d'un moule en bois ou en fonte et façonnait le goulet. Cette dernière activité était, bien entendu, la plus prestigieuse et la mieux rémunérée.

La fermeture de la verrerie de Semsales s'est faite brutalement, en 1914. Une forme de résignation a, semble-t-il, marqué la cessation des activités. Cette fermeture a coïncidé avec la mobilisation générale et l'engagement de nombreux hommes sur d'autres fronts. Jean-Claude Vial fait le même constat qu'Alexandre Pittet, descendant des verriers de la Veveyse : « Les ouvriers, qui se sont déplacés à Saint-Prex, y ont été bien accueillis. Ils n'ont pas tardé à faire souche... et à devenir de bons Vaudois ! »



## Questions linguistiques fribourgeoises

Fribourg est entré dans la Confédération en 1481. Celle-ci ne comptait alors aucun canton romand. Les autorités fribourgeoises firent un effort considérable pour s'intégrer à la Confédération en tant que ville-état germanophone. A tel point que les notables de la capitale germanisèrent leurs noms : les d'Avry devinrent les d'Affry, les Cugniet s'appelèrent Weck, les Dupasquier Vonderweid, les Bourquinet Bourgknecht, des Reynault devinrent des Reynold, des Bovet se sont fait appeler Poffet, des Monney ont changé leur nom en Müller et des Métrau en Amman (orthographe du Dr Berchtold en 1845). Des noms allemands furent donnés à la plupart des localités fribourgeoises (voir ci-après).



Lors de son entrée dans la Confédération en 1481, le canton ne correspondait pas du tout à son état actuel. Il comprenait la ville de Fribourg entourée des *Anciennes Terres*, acquises pour la plupart quelques années plus tôt, en 1442. Elles s'étendaient de Cressier à Plasselb et d'Ueberstorf à Autigny. Le territoire fribourgeois s'est agrandi par la suite de *Nouvelles terres* grâce à des conquêtes ou achats, notamment en 1536 avec les régions de Saint-Aubin, Estavayer-le-Lac, Vuissens, Surpierre, Romont, Rue,

Vaulruz, Châtel-Saint-Denis, Attalens, Bossonnens ; en 1537 par l'acquisition de Bulle, La Roche, Riaz, Albeuve, qui étaient propriétés de l'évêque ; en 1555 par l'adjonction d'une partie du comté de Gruyères... Fribourg devenait alors largement francophone.

### ***De 1483 à 1798, l'allemand langue officielle de l'Etat de Fribourg***

En 1483, l'allemand devient la langue officielle et elle le restera jusqu'en 1798, malgré l'importance qu'allaient donner au français les régions nouvellement conquises. Les manaux du Conseil et les comptes des trésoriers sont tenus en allemand. L'école était devenue allemande en 1470 déjà. La population n'en continua pas moins à pratiquer ses parlers traditionnels, l'allemand et le français, avec prépondérance du patois.

Dans les bailliages, le représentant du gouvernement - le bailli - utilisera la langue des sujets. Malgré le triomphe officiel du germanisme, le français acquit parallèlement une situation de choix, grâce notamment aux conquêtes de 1536 et au partage du comté de Gruyère en 1555 évoqués ci-dessus, et à la notoriété qu'accordaient les élites à la langue française.

## ***Le français devient langue officielle***

L'allemand fut la langue du gouvernement de 1483 à 1798. Le français a acquis le statut de langue officielle du canton après l'effondrement de l'ancienne Confédération, en 1798, lors de la création de l'éphémère République helvétique à la suite de l'invasion française. De 1798 à 1856 le bilinguisme existe de fait. La langue du gouvernement est le français ou l'allemand et les textes officiels sont traduits dans l'autre langue : le français de 1798 à 1814 et de 1831 à 1856. De 1857 à 1990, le français et l'allemand sont langues officielles, mais la version française fait foi. Depuis 1991, français et allemand sont à égalité, les deux textes étant considérés comme originaux.

Il fallut attendre les années 1960 pour assister à une tentative réelle d'instaurer une égalité entre les langues française et allemande. Enfin, en 1990, l'art. 21 de la Constitution cantonale de 1857 est révisé : le français et l'allemand sont les langues officielles. Leur utilisation est réglée dans le respect du principe de la territorialité.

L'article 6 de la Constitution du 16 mai 2004 définit ainsi les langues officielles du canton de Fribourg :

- *Le français et l'allemand sont les langues officielles du canton.*
- *Leur utilisation est réglée dans le respect du principe de la territorialité : l'Etat et les communes veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones.*
- *La langue officielle des communes est le français ou l'allemand. Dans les communes comprenant une minorité linguistique autochtone importante, le français et l'allemand peuvent être les langues officielles.*
- *L'Etat favorise la compréhension, la bonne entente et les échanges entre les communautés linguistiques cantonales. Il encourage le bilinguisme.*
- *Le canton favorise les relations entre les communautés linguistiques nationales.*

Mais, restons objectifs ! Il n'est pas question de mélanger des cultures bien distinctes. Respecter et connaître l'autre culture - quand on connaît la sienne en profondeur - n'implique aucunement un mélange. Comme l'a affirmé en 2005 dans un article de *La Liberté* le savant historien Nicolas Morard au sujet de la partie alémanique du canton :

*« Une fois pour toutes, qu'on se comprenne bien. Il ne s'agit pas de méconnaître, lui refusant sa juste place, une fraction nullement négligeable, tant s'en faut, quoique néanmoins minoritaire, du peuple fribourgeois. La population fribourgeoise francophone, et j'en suis un écho fidèle, entend simplement faire valoir qu'elle n'admettra jamais relever indifféremment de deux langues et de deux cultures dont l'histoire et la tradition lui ont appris que l'une, bien plus que l'autre, l'a marquée de façon décisive et indélébile.*

*La majorité doit en être consciente, sans arrogance ni prétention, et la minorité de même, dont les devoirs et les droits sont également réels. »*

## Des noms allemands de localités : un souvenir historique

Avry-sur-Matran : Avry ob Matran, ou Affry ; Neyruz : Rauschenbach ; Cottens : Cottingen ; Onnens : Onning, ou Onningen ; Lovens : Loving ; Saidor : Seedorf ; Lentigny : Lentenach ; Autigny : Ottenach ; Ecuwillens : Cüvellingen ; Hauterive : Altenryf ; Belfaux : Gumschen ; Ependes : Spinz ; Farvagny : Favernach ; Le Mouret : Muret ; Essert : Ried ; Granges-Paccot : Zur Schüren ; Givisiez : Siebenzach ; Barberêche : Bärfischen ; Breilles : Brigels ; Pensier : Penzers ; Marly : Mertenlach ; Villars-sur-Glâne : Glanewiler ; Rossens : Rossing ; Montagny : Montenach ; Chandon : Zerkinden ; Sorens : Soring ; Charmey : Galmis ; Vuisternens-en-Ogoz : Welschwinterlingen, etc.

Les villages de la partie alémanique avaient aussi leur traduction en français, exemples : Altavilla : Hauteville ; Agriswil : Agrimoine ; Büchslen : Buchillon ; Galmiz : Charmey ; Fräschels : Frasses ; Gurmels : Cormondes ; Jeuss : Jentes ; Löwenberg : La Motte ; Lurtigen : Lourtens ; Gempenach : Champagny ; Meyriez : Merlach ; Ulmiz : Ormey ; Salvenach : Salvagny ; Wallenried : Essert, etc.

### *Ouvrages consultés*

- Dr Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, Joseph-Louis Piller, Fribourg, 1845 et 1852, trois volumes
- Gaston Castella, *Histoire du canton de Fribourg*, Fragnière Frères, 1922
- Bernhard Altermatt, *La politique du bilinguisme dans le canton de Fribourg 1945-2000*, Université de Fribourg, 2003
- Michel Charrière, *Fribourg, un canton, une histoire*, 1991, ouvrage édité par le Conseil d'Etat à l'occasion des 700 ans de la Suisse
- Jean-Pierre Anderegg, *Une histoire du paysage fribourgeois*, Fribourg, 2002

## Élections fédérales 2015 : ceux qui résistent à l'isolement

*Les élections au Conseil national du 18 octobre 2015 ont marqué une progression nette de l'UDC.*

*« L'Hebdo » du 22 octobre relève les propos alarmistes de personnalités issues de l'intelligentsia helvétique. Ce numéro de « L'Hebdo » a été l'objet de commentaires fort contrastés.*

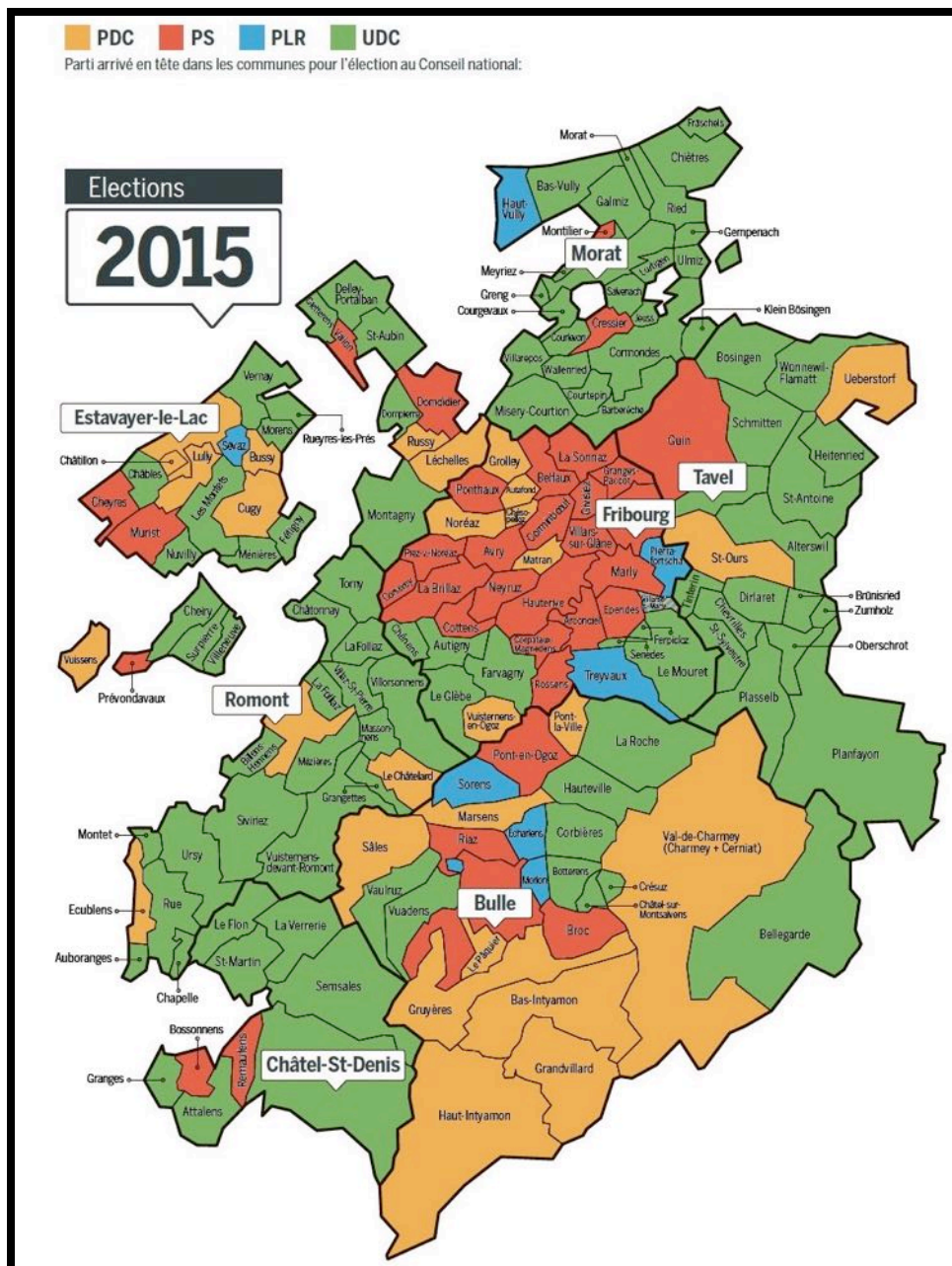
*Extraits de L'Hebdo :*

Catherine Bellini ; Collaboration : Anna Lietti, Michel Guillaume, Julien Burri, Nicolas Dufour, Alain Jeannet

Face à la nouvelle avancée de la droite populiste et nationaliste, l'isolement menace la Suisse. Mais si près de 30% des électeurs ont voté UDC, l'immense majorité, 70%, a choisi des politiciens qui veulent poursuivre nos relations avec l'Union européenne (UE), respecter

le droit international et ne pas fermer les frontières aux réfugiés qui fuient guerre et dictature. Politiciens, artistes, chercheurs ou représentants de l'économie, tous convaincus que la Suisse, terre d'échange et d'accueil, perdrait son âme et sa prospérité à fermer ses frontières, ils résistent, chacun à leur façon : action politique, œuvre, travail scientifique ou provocation.

*La carte du canton de Fribourg présente en vert les communes dont une majorité de voix ont été données à ce parti.*



## Ministres

Plus encore qu'Eveline Widmer-Schlumpf, Simonetta Sommaruga est devenue l'ennemie publique numéro un de l'UDC. Les réfugiés arrivent plus nombreux d'Erythrée et de Syrie ?

C'est de sa faute. L'Union européenne ne veut pas négocier ? C'est de sa faute aussi. La présidente de la Confédération dirige le Département de justice et police, celui-là même dont fut chassé Christoph Blocher qui, aux yeux de ses troupes, faisait tout juste. Malgré tout, Simonetta Sommaruga tient bon, sa réforme de la loi sur l'asile a passé, les procédures seront accélérées. Sauf que l'UDC a lancé un référendum en raison de l'assistance juridique prévue pour les demandeurs d'asile. Une fois de plus, le parti sabote les efforts du Parlement, contre tous les autres partis.

Mais la Bernoise n'est pas seule à résister aux assauts. Le Conseil fédéral dans son ensemble fait plutôt du bon travail et respecte la concordance. Oubliées les rivalités étalées et les indiscretions chaque dimanche et chaque jeudi (jours de sortie de la *Weltwoche*), on s'affronte à l'interne mais on se sert les coudes à l'extérieur. Surtout, on bâche. Le dossier mammoth de la réforme des retraites a abouti, comme la nouvelle politique de l'énergie. Et on tente d'avancer dans la recherche d'une solution avec l'Union européenne après le oui du 9 février à l'initiative de l'UDC « Contre l'immigration de masse ».

Ce mode de fonctionnement, la population l'apprécie. Dans le rating mené auprès des 34 pays membres de l'OCDE, le Conseil fédéral est le gouvernement qui bénéficie de la plus grande confiance auprès de ses habitants.

Dans les exécutifs cantonaux, on ne laisse pas non plus le terrain aux terribles simplificateurs. Le gouvernement genevois, par exemple, en proie à un *Mouvement Citoyens Genevois* (MCG) aussi populiste que l'UDC, conjugue le discours et l'action. Comme l'indique le ministre de l'Economie et de la Sécurité, Pierre Maudet : « J'explique quotidiennement l'importance d'ouvrir le marché du travail dans une économie qui se nourrit d'échanges tout en répondant aux peurs de ceux qui se sentent assiégés. » Un exemple parmi d'autres : « Le patronat, les syndicats et l'Etat de Genève ont scellé un pacte inédit pour renforcer le nombre d'inspecteurs pour mieux contrôler le marché du travail et lutter contre le dumping salarial. »

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat neuchâtelois et socialiste, renchérit : « Repli est synonyme de déclin, à plus forte raison dans un petit pays exportateur et très connecté au monde. Quant aux juges étrangers toujours évoqués par l'UDC, les Suisses en ont grandement besoin. Nous sommes trop petits pour nous imposer par la force. »

## **Parlementaires**

Au fond, la vraie star du canton de Zurich, c'est lui : le socialiste Daniel Jositsch. Entré au premier tour au Conseil des Etats, regagnant ainsi le fauteuil que ses camarades avaient perdu il y a trente-deux ans, ce lieutenant-colonel et professeur de droit pénal s'élève comme un rempart face à l'UDC : « Parce que quand un parti lance une initiative contre la Convention européenne des droits de l'homme, il est l'heure de défendre l'Etat de droit. »

Regula Rytz, coprésidente des Verts, a survécu au tsunami qui a rejeté cinq représentants de son parti hors du Parlement. Comment affronter l'UDC ? La Bernoise croit à la formation d'un front républicain avec le PLR pour défendre les bilatérales et combattre l'initiative sur la primauté du droit suisse.

Autre survivante au Conseil national, la vert-libérale Isabelle Chevalley croit aussi à ce front. Et les deux femmes n'éliront pas un second UDC au Conseil fédéral.

Parmi les résistants de longue date, on trouve bien sûr les présidents de parti qui fomentèrent l'éjection de Christoph Blocher du Conseil fédéral : le socialiste Christian Levrat et le démocrate-chrétien Christophe Darbellay. Les deux hommes œuvrent toujours pour barrer la route à un second UDC. Ils mettent aussi en garde le Parlement : si le Conseil national exige trop de sacrifices de la population dans la réforme des retraites, celle-ci risque de voler en éclats en votation populaire.

Au Parti socialiste encore, la conseillère nationale et professeure de droit Cesla Amarelle, riche de son expertise en migration, s'insurge contre le populisme, « un poison qu'on distille dans les veines du corps social mais qui n'aboutit à aucune solution. Trouver des boucs émissaires, focaliser sur un pourcentage d'abus alors qu'une crise humanitaire majeure convulse le monde, cela empêche la société d'avancer. Et la politique de trouver des instruments pour contrôler et réguler les migrations qui, qu'on le veuille ou non, existent. »

La Vaudoise s'élève aussi contre le non-respect des contre-pouvoirs qu'assurent les juges et le Parlement.

Au sein du PLR, on travaillera avec l'UDC sur certaines questions fiscales et économiques, mais on résistera aussi. Le conseiller national Kurt Fluri, par ailleurs maire de la ville de Soleure, s'oppose souvent aux agrariens en commission, dans la politique de l'asile mais également quand traités de double imposition ou accords de libre-échange figurent à l'agenda. « Les représentants de l'UDC refusent tout. Par principe, car il s'agit de l'étranger. Or, repousser de tels accords nuirait à notre économie. »

Plus fondamentalement, le Soleurois contrecarre ce parti « parce que je suis un libéral qui refuse d'imposer une idéologie à l'être humain censé être libre. Une idéologie ne peut pas fonctionner dans une Suisse composée de cultures et de langues différentes. Et puis chaque parti, comme l'indique l'origine du mot, n'est qu'une partie du tout. Il faut partager le pouvoir. »

### ***Politiciens et économistes***

Le président de l'Association suisse des banquiers, Patrick Odier, n'y va pas par quatre chemins : « L'UDC ne peut pas prétendre à un deuxième siège au Conseil fédéral et, dans le même temps, être opposée aux bilatérales. C'est inconcevable. » Quant à la place financière, le Genevois n'est pas certain que les positions de l'UDC aillent dans le bon sens : « Je suis même convaincu du contraire, après avoir analysé leurs positions sur bien des sujets qui la touchent directement. » Pour le représentant des banques, il s'agit de « se battre avec vigueur ces prochains mois contre tous ceux qui veulent détruire ce qui fait la force et la prospérité de la Suisse et communiquer plus clairement les mesures prises pour répondre aux craintes d'une certaine partie de la population ».

Olivier Feller, conseiller national PLR et président de la Chambre vaudoise immobilière, estime que l'UDC pourrait se marginaliser avec l'arrivée des Zurichoises Roger Köppel et Hans-



Ueli Vogt (le père de l'initiative pour la primauté du droit suisse). « Deux conditions minimales s'imposent pour entrer au Conseil fédéral : être prêt à défendre le maintien des bilatérales et la Convention européenne des droits de l'homme. » (...)

### ***Ecrivains***

L'écrivaine Ruth Schweikert a lancé sa candidature au Conseil national sur une liste zurichoise, Kunst + Politik, (...) La femme de plume se réfère à la Constitution et rappelle son article 8 : « Tous les êtres sont égaux devant la loi. » L'écrivaine ajoute : « Pas seulement les citoyens suisses. » Alors, si l'UDC veut s'engager davantage dans le gouvernement, « il lui faut aussi respecter le texte fondamental du pays ». Ruth Schweikert s'implique contre le déni de réalité. « Nous devons apprendre à vivre avec une certaine incertitude. Admettre que notre pays est dépendant de l'Union européenne. Nous ne vivons pas en autarcie. Voter UDC dans l'espoir que rien ne changera est une illusion. »

Car le pays change. Mais sous la pression de l'extérieur, et les citoyens suisses n'ont pas voix au chapitre, estime Lukas Bärfuss, écrivain et auteur de théâtre. Dans l'essai au vitriol qu'a publié la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* le 15 octobre, il écrit : « Une bonne partie de l'Administration fédérale est occupée à mettre en application des lois qui n'ont pas été édictées à Berne mais à Bruxelles ou à New York. » (...)

L'écrivain d'Olten Alex Capus, qui a présidé le Parti socialiste de sa ville durant deux ans et demi, a lancé, au lendemain du vote du 9 février, le slogan : « Nous sommes les 49,7% », comprenez ceux qui ne sont pas contre l'immigration. « En Suisse, le mouvement populiste de droite a quelque chose de très particulier : un leader riche qui peut s'acheter des journaux. Mais ne nous laissons pas intimider par le pouvoir de l'argent. »

### ***Cinéastes et hommes de théâtre***

(...) « C'est le rôle des artistes et des intellectuels de rappeler l'histoire à travers la puissance du récit », nous dit Jacob Berger. Dans le film *Un juif pour l'exemple*, tiré du livre de Chessex sur le crime nazi de Payerne et dont il termine le montage, le cinéaste a placé une scène où les protagonistes passent devant une affiche, en fait celle de l'UDC où l'on voit trois corbeaux dépecer une carte de la Suisse. Seul le texte diffère et désigne les corbeaux comme étant les communistes, les francs-maçons et les juifs. « Il y a des moments dans l'histoire où soudain tout bascule dans la violence aveugle et l'abjection fasciste. Je veux montrer qu'ils surviennent dans un certain climat général, traversé de mille petites lâchetés et renoncements moraux. »

Pas besoin d'expliquer longuement à quel point les films du réalisateur Fernand Melgar sur l'asile (*L'abri* ou *Vol spécial*) ont une portée politique. Pour ses détracteurs, il est même devenu la figure emblématique de l'étranger qui salit le pays qui l'héberge. Lui rétorque avec flamme : « Le patriote, c'est moi. » Et de citer également la Constitution qui parle de solidarité, d'ouverture au monde et de respect d'autrui. « Or, l'UDC crache sur ces valeurs suisses. » Un constat : les mensonges, à force d'être martelés, se répandent dans les têtes. « Lors de projections scolaires, j'ai devant moi des enfants qui, quand je leur demande ce qu'est un requérant d'asile, me répondent: un délinquant. »



(...) Scénariste et écrivain, le Lausannois Antoine Jaccoud proteste par ses textes et ses interventions sur scène. Au lendemain des élections fédérales, il a écrit : « Alors les gars, c'est simple. Voilà le programme. On reste dans le nucléaire, avec les fissures et tout, on s'en fout, ça tiendra bien un moment; on ferme les portes aux migrants qui fuient soi-disant des guerres qui ne sont de toute façon pas les nôtres, et on met le feu si la Confédération nous les impose ; on nie toute responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. »

## **Professeurs**

Les recherches du géographe et professeur Etienne Piguet montrent que les étrangers ont créé beaucoup d'emplois en Suisse, une réalité souvent omise. Dès lors, même si, à titre personnel, son objectif premier n'est pas de résister à un parti, Etienne Piguet constate que « les sciences sociales résistent à tous les populismes et à toutes les déformations de la réalité à des fins politiques. Et comme l'UDC est le parti qui a le plus tendance à déformer la réalité, on peut dire qu'en rassemblant des données objectives les sciences sociales s'opposent à ce parti. »

Parmi les historiens, le professeur Damir Skenderovic de l'Université de Fribourg, lui, porte un regard scientifique de savoir et d'analyse sur la droite populiste. D'abord en montrant que l'UDC s'inscrit dans une continuité historique de partis xénophobes telle l'Action nationale de James Schwarzenbach et remonte, en Suisse, aux années 60 et 70. Avec pour conséquence de miner certains principes des droits humains. Autre point saillant des recherches du professeur Skenderovic : l'UDC peut bel et bien être comparée à d'autres mouvements similaires en Europe, en France, en Belgique ou au Danemark notamment. « La Suisse n'est pas un *Sonderfall*, on observe ce phénomène dans d'autres pays. Le démontrer calme le jeu et permet de s'inspirer des autres pays qui font face à des partis similaires. »

(...) La Suisse pourra-t-elle rester dans les grands projets scientifiques internationaux, continuer de bénéficier des fonds de recherche européens ? Patrick Aebischer, président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, plaide pour la cause des chercheurs à Bruxelles comme en Suisse. Sa bataille à lui consiste à rassurer : « Nous n'avons aucune raison d'avoir peur de l'autre. C'est bien au contraire l'isolement que nous devons craindre, car, comme par le passé, nous n'avons pas les moyens de nous développer seuls. » Il rappelle que, de tout temps, « la Suisse a construit sa prospérité en profitant du capital humain d'ici et d'ailleurs. Nos chercheurs et nos étudiants gagnent à se confronter aux meilleures intelligences de la planète. C'est aussi le cas dans notre parc de l'innovation : près de trois quarts des start-up sont créées par des chercheurs étrangers. De tous ces échanges naîtra la richesse de demain : en progrès de la science et contributions à la société, en emplois, en impôts et cotisations à nos assurances sociales. »

Recteur de l'Université de Genève, Yves Flückiger abonde dans le même sens : « La prospérité de la Suisse, qui ne dispose pas de matières premières, repose sur sa matière grise. Si l'on contingente la science, ou si notre pays se referme sur lui-même, les « cerveaux » les plus brillants ne viendront plus en Suisse et c'est tout le pays qui en souffrira. »

## **Ceux qui proposent des voies**

(...) Membre d'Avantage Suisse, qui défend les bilatérales, le PDC Raymond Loretan, candidat genevois malheureux au Conseil des Etats, n'abandonne pas le combat pour autant. « Il faut sérieusement s'attaquer à la création d'une union de centre droit. Un troisième pôle peut entraîner une nouvelle dynamique, notamment dans nos relations avec l'UE. Le plus difficile, ce sera avec le PLR, mais lors de ma campagne avec Benoît Genecand, nous avons les mêmes messages. »

L'UDC inquiète le professeur de droit constitutionnel Andreas Auer, avocat de l'initiative RASA (qui veut que les Suisses votent une nouvelle fois si le Conseil fédéral ne parvient pas à livrer une loi d'application à temps). Pour deux raisons : « Une surévaluation malade et malsaine du caractère absolu des décisions prises par le peuple. Et un dénigrement systématique des institutions, toutes traitées de traîtresses à l'égard des droits divins que l'UDC veut conférer au peuple. Cela rappelle l'Allemagne des années 30, c'est incroyable. »

*Note : Le Vaudois Guy Parmelin a été choisi par son parti comme candidat à la succession d'Eveline Widmer-Schlumpf au Conseil fédéral en compagnie du Zougois Thomas Aeschi et du Tessinois Norman Gobbi. Parmelin a été élu le 9 décembre 2015. L'assemblée fédérale a décidé - après des discussions parfois rudes - de nommer un deuxième UDC au Conseil fédéral, vu l'importance de ce parti en Suisse. Elle a choisi le candidat le moins agressif et le plus consensuel. Guy Parmelin a été élu.*

## **Diabes**

*Christophe Passer prête lui aussi son regard critique à la vague UDC... Quoi qu'on dise, écrit-il, l'idéologie de ce parti a un cousinage certain avec le Front national français.*

*Le Matin-Dimanche, 25 octobre 2015*

Aussi loin que je me souviens, et ça finit par faire longtemps, la question a toujours été la même. Dans les rédactions que j'ai fréquentées, il s'est agi, à un moment ou un autre, de se demander comment faire avec l'UDC. Une question que l'on ne se pose guère avec d'autres partis, d'ailleurs. L'UDC est donc un problème médiatique particulier. « Vous dites que je suis le diable ! » m'a sorti un jour Christoph Blocher. Ça m'a fait rire mais il existe toujours le vague soupçon de se faire avoir quand on leur donne la parole, qu'on leur tend un micro, que l'on retranscrit une interview. C'est étrange, un peu comme si les médias n'étaient supposés, inconsciemment, ne laisser passer que la « bonne parole », destinée à une édification. Il y a souvent un fonds de religieux dans les journalistes.

Je vois bien qu'en France, la problématique posée par le Front national est cousine. Cependant, aussi loin que je me souviens, et ça finit par faire longtemps (bis), on commence toujours par s'expliquer ici sur le fait que le FN et l'UDC, ça n'a absolument rien à voir, c'est incomparable. C'est vrai : ils n'ont pas du tout la même histoire, les mêmes racines, le même fond idéologique... et c'est faux : leur politique est aujourd'hui

pratiquement la même : marketing antiétrangers voire xénophobe, nationalisme, lutte contre l'Union européenne, numéro contre le « système » politico-médiatique, victimisation, etc.

### ***L'UDC c'est le parti des gens terriblement pas contents***

A partir de là, les moments dans les médias oscillent et se succèdent : diabolisation, puis curiosité, décortilage, ostracisation, banalisation, dénonciation, etc. Faut être honnête : tout cela n'a guère changé la donne. Les scores du FN et de l'UDC grimpent. Il faut sans doute cesser de croire que les médias vont pouvoir empêcher ça, et ce n'est de toute façon pas leur rôle.

Leur rôle, c'est d'essayer, très modestement, de comprendre, d'expliquer, de regarder. Et d'aussi loin que je me souviens, encore, ce qui m'a frappé, c'est leur constante mauvaise humeur, aux représentants de l'UDC, ou du FN. Leur mine terriblement pas contente, énervée, cette colère, toute cette frustration, tendue, agressive, rougeaude. Freysinger, Blocher, Köppel, Despot, Grangier, Nidegger, Logean, Voiblet, etc., regardez-les : c'est le parti des gens pas contents du tout. Et je ne crois pas que l'on fasse du bien autour de soi avec autant de frustration et de colère.

## **Home Movie Day – A vous les projecteurs !**

*La journée du cinéma « à la maison » : c'est un événement international qui, depuis 2002, met à l'honneur les films familiaux ou amateurs. A l'occasion de la journée mondiale du patrimoine audiovisuel, la Bibliothèque cantonale et universitaire a organisé le 24 octobre 2015 une présentation de la sélection de films apportés à la BCU à la suite d'un appel aux détenteurs de tels souvenirs. Dans « La Liberté » du 28 octobre, Jean Ammann fait un compte rendu de cette présentation. Extrait :*

« Ne jetez pas vos films ! » Tous les films n'ont pas la valeur historique du 8 mm de Zapruder<sup>1</sup>, mais tous ont une valeur patrimoniale : « Ne jetez pas vos films, apportez-les-nous, lance Silvia Zehnder-Jörg, cheffe des collections spéciales à la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) ! Tous ces films amateurs qui racontent la vie des familles fribourgeoises ont une valeur patrimoniale unique. » Pour valoriser ce patrimoine qui dort dans des armoires, des cartons, des boîtes chaussures plus ou moins hermétiques, qui se laisse manger par l'humidité et ronger par l'acidité, la BCU a participé samedi passé, au Home Movie Day. « Nous avons lancé plusieurs appels dans la presse, explique Silvia Zehnder-Jörg, et nous avons reçu entre 40 et 50 films. »

Samedi, le 24 octobre, il y avait sous une coupole de la BCU une quarantaine de personnes pour visionner une dizaine de films amateurs. Dans le cliquetis original du projecteur ou dans le cliquetis artificiellement recréé du beamer, ces spectateurs ont vu revivre le Fribourg des années 30, 40, 50, le Fribourg du vingtième siècle qui nous semble, parfois, si lointain. Car comme disait le journal « La Poste » après la première projection des frères Lumière en 1895 et la découverte du cinéma : « C'est la vie même, c'est le mouvement pris sur le vif. »

Cela commence par une promenade dominicale sur le barrage de Rossens, un film prêté par Eliane Müller : les hommes portent le chapeau et la cravate, c'est un dimanche amidonné, comme il y en aura beaucoup sur les images du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la libération des mœurs. Puis, on filme la vallée du Gottéron et le pont de Bourguillon qui l'enjambe, on sent que l'homme est fier de domestiquer l'électricité et le vide.

Dans un film de Fernand Brasey, présenté par son fils, Charles, on assiste à une fête de gym à Saint-Aubin, probablement en 1952. Les bobines ont été numérisées et le DVD est projeté sur le plafond de la coupole. Les gymnastes sont au garde-à-vous, les hommes bombent le torse, ils défilent au pas cadencé : il y a une image de force... La guerre est encore dans toutes les mémoires et on comprend que, si devait revenir « le temps du sang et de la haine », la patrie pourra compter sur de tels athlètes. Un deuxième film de Fernand Brasey retrace la cueillette des glands, en 1953 : dans les environs de Domdidier, deux garçons, le Grand et le Petit Gibus qu'on dirait échappés de « La Guerre des boutons » (Yves Robert, 1962), ratissent le bocage ; à la fin, ils ont rempli un plein sac de glands qu'ils s'en vont porter au laitier, lequel, en échange, leur donne une vraie thune, soit cinq francs, ce qui ne fait pas cher le quintal. « Avec les glands, le laitier nourrissait les cochons », précise Charles Brasey, le donateur et l'un des deux acteurs principaux du film. Il ajoute : « On ne cueille plus les glands aujourd'hui. » Et c'est bien ça qui fait la valeur de ces films amateurs : des pans entiers de l'histoire défilent au rythme de 16 ou 18 images par seconde. Bientôt, nous regarderons les Broyards cueillir les glands comme nous regardons, déjà, les Patagons chasser le guanaco sur la pellicule du missionnaire.

### **« Serge Herzog ! »**

Dans les années 60, Jean-Pierre Paillard a tourné six minutes sur l'éducation routière dans le cadre du comptoir de Fribourg, Les enfants portent des dossards Talismalt et cette jeunesse vitaminée s'élanche aux ordres de Ferdy Kübler, vainqueur du Tour de France en 1950. Samedi, au cours de la projection, le public s'est amusé à reconnaître chaque endroit visité par les cyclistes : ici le passage Cardinal, là les Grand-Places. Soudain, des exclamations, lorsqu'apparaît un homme et sa barbe en collier : « Serge Herzog ! », dit la salle d'une seule voix. Heureux temps où le journaliste de la Télévision romande était aussi célèbre qu'un vainqueur du Tour de France.

<sup>1</sup>*Abraham Zapruder, fabricant de vêtements, est devenu célèbre pour avoir filmé l'assassinat de John F. Kennedy le 22 novembre 1963.*

## **Le prestige d'un uniforme qui a fait son temps**

*Lettre de lecteur signée Jean Magnin, Fribourg, dans «La Liberté» du 7 novembre 2015. Son contenu m'a fait penser à ce qu'écrivait Henri Guillemin - écrivain catholique croyant, polémiste et avant-gardiste - dans « L'affaire Jésus », Ed. du Seuil 1982, Livre de Poche 1984, à la page 127 : « Et que penser de ces défilés dans les cérémonies vaticanes, ce carnaval de chapeaux pointus, ces parades burlesques considérées sans doute comme opportunes pour*

*l'hypnose des simples ; spectacles devant lesquels le chrétien sincère hésite entre la gêne, la tristesse, la colère et l'humour ? »*

En ouvrant *La Liberté* du 19 octobre, nombre de lecteurs ont été pour le moins surpris en lisant le reportage sur la manifestation organisée au château de Vulruz, en souvenir de l'accueil des enfants belges durant la Première Guerre mondiale. L'étonnement a été provoqué par l'accoutrement qu'a jugé bon de revêtir, pour la circonstance, l'ecclésiastique de service, le vicaire général Alain Chardonnes.

Qu'il enserme son cou du col romain, qu'il ressorte une soutane passe encore. Mais qu'il choisisse précisément une soutane ornée de passementerie et de boutons violets en y ajoutant une large ceinture d'un violet flamboyant devient gentiment suspect ou ridicule. Pour couronner le tout, on aperçoit sur la photo une large étole enluminée et sur sa tête une calotte noire. Son porteur espère-t-il, avec le temps passé sur son auguste chef, qu'elle devienne de couleur violette, voire qu'elle se transforme en barrette de cardinal et pourquoi pas en calotte blanche ?



Pour une manifestation de ce genre en pays gruérien, la capette d'armailli aurait été davantage de circonstance. Monsieur l'abbé, les musiciens qui vous entourent ne semblent pas très souriants en faisant semblant de vous écouter discourir. Ils sont pour le moins étonnés en vous voyant affublé de la sorte. Et nous, qui faisons partie du « peuple des rachetés », sommes interrogatifs : ne sommes-nous pas en 2015 ? Il serait temps que les serviteurs de l'Eglise, surtout lorsqu'ils sont collaborateurs de l'Evêché, s'en rendent compte.

## En 1815, dernière excursion de l'armée suisse conquérante

*Pascal Fleury a publié ce récit dans « La Liberté » du 3 juillet 2015, sous la rubrique « Histoire vivante ». Des officiers fribourgeois ont participé à cette expédition ratée, dont le colonel Louis Girard, frère du Père Grégoire Girard.*

Il y a 200 ans, les troupes confédérées occupaient la Franche-Comté, menées par le général Bachmann. Cette dernière offensive suisse à l'étranger reste méconnue. Et pour cause: elle fut pitoyable !

Officiellement, l'offensive militaire lancée sur la Franche-Comté en ce 3 juillet 1815 par le général Niklaus Franz von Bachmann se voulait une riposte au bombardement de Bâle, le 28 juin, par l'artillerie française retranchée dans la forteresse vaubanesque de Huningue. Une agression surprenante, qui pouvait s'expliquer par l'anarchie dans laquelle se trouvait la France au lendemain de Waterloo et de l'abdication de Napoléon, mais aussi par le passage sur le sol helvétique des 150 000 hommes de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, avec l'accord de la Diète suisse.



« Soldats, préparez-vous à punir les auteurs de l'injure ! Nous devons aviser à ce qu'aucune autre partie de nos frontières ne puisse être foulée par un ennemi perfide », a aussitôt martelé le commandant en chef des troupes confédérées. C'est que malgré la reconnaissance de la neutralité helvétique par le Congrès de Vienne, trois mois plus tôt, le général de 75 ans a envie d'en découdre. Et surtout avec les corps francs bonapartistes, ces hordes hétéroclites d'anciens grognards, déserteurs et francs-tireurs qui multiplient les pillages à la frontière jurassienne. Ce même 28 juin, d'ailleurs, « les villages de Damvant et de Réclère sont dûment pillés », racontent les capitaines Muret et Cérenville<sup>1</sup>.

Si Bachmann engage plus de 20 000 hommes dans l'expédition - deux corps autrichiens lui prêtent renfort sur ses flancs -, c'est toutefois aussi pour des raisons plus personnelles. En cette période de restauration des Bourbons, le baron, né à Naefels (GL) d'une famille d'officiers supérieurs de la Garde suisse au service de France, cherche à s'assurer les faveurs de Louis XVIII. Et, comme son second, le major général fribourgeois Nicolas Antoine Xavier de Castella de Berens, à se montrer indispensable pour le futur service de France.

Peut-être le général Bachmann a-t-il aussi été influencé par certains de ses jeunes lieutenants, eux-mêmes galvanisés par les deux représentants des puissances alliées auprès de l'état-major fédéral. L'habile émissaire de Metternich, le général von Steigentesch, et le colonel Leake de l'armée anglaise ont en tout cas attisé leur exaltation belliqueuse, leur faisant miroiter quelque profit matériel<sup>2</sup>.

Enfin, selon l'historien franco-gruérien Alain-Jacques Tornare, « Bachmann a pu aussi vouloir venger son frère Karl Josef, qui commandait le régiment des Gardes suisses le 10 août 1792 aux Tuileries à Paris et a été guillotiné en septembre ». Un esprit de vengeance qu'ont sûrement partagé bien d'autres soldats suisses, souvent touchés par la perte d'un père, d'un frère ou d'un cousin pendant la Révolution ou les guerres napoléoniennes.

### ***Efforts à récompenser***

Le 26 juin, le général donnait d'ailleurs déjà le ton : « Il serait honteux et douloureux de voir la Suisse, après tant d'efforts et de sacrifices, rentrer dans le néant au moment où elle peut reprendre une existence politique perdue depuis longtemps, et sans laquelle elle ne peut compter sur un bonheur assuré, puisqu'elle restera toujours dans la dépendance de telle ou telle puissance dont, en profitant du moment, elle peut devenir l'égale. » Qu'importent les réticences de la Diète, qui prône des mesures défensives uniquement, sa décision d'entrer en France est prise.

Le 3 juillet, Bachmann donne l'ordre de marche. Et dans la nuit du 4 au 5 juillet, l'armée d'invasion commence ses opérations. Les contingents cantonaux pénètrent en Franche-Comté, portant le brassard fédéral rouge à croix blanche comme signe de ralliement. Ils occupent d'abord la localité de Jougne qui, menacée par des pillards, avait demandé la protection de bataillons suisses. Puis poussent jusqu'à Saint-Hyppolyte, Joux et Pontarlier.

### ***Mutineries et désordres***

Les troupes progressent sans difficultés ni obstacles majeurs : les bataillons de ligne français ont déjà quitté la région, les gardes nationaux se retirent à l'arrivée des Suisses, la population se montre plutôt bien disposée à les recevoir. Seuls quelques francs-tireurs tentent quelques attaques furtives. La campagne se complique pourtant rapidement. D'emblée, une brigade entière appartenant aux cantons neutralistes d'Argovie, de Saint-Gall et du Tessin refuse de pénétrer en France. Les soldats, déjà agacés par une météo pluvieuse, doutent de l'opportunité de pareille expédition. Ils s'en retournent à Bienne. Une rébellion éclate également sur territoire français. Des soldats d'un bataillon lucernois tirent sur leurs officiers. Et ceux d'un bataillon zurichois se livrent à des pillages, en particulier à Morteau, laissant une image exécrable de leur passage.

La subsistance fait aussi défaut, dans cette Franche-Comté déjà épuisée par la guerre. Les troupes n'ont droit qu'à une maigre pitance. « Et quels vivres ! Du pain qu'en Suisse on ne donnerait pas aux chiens ; et point de légumes, point de vin », écrivait le colonel de Graffenried.

### ***Général désavoué***

Résultat, la Diète ne tarde pas à rappeler ses troupes. Désavoué, le général Bachmann démissionne bruyamment le 26 juillet. « C'est une campagne pitoyable, avec des troupes de milice mal entraînées et mal équipées. Notre pays n'en a tiré ni gloire, ni profit », commente l'historien Alain-Jacques Tornare.



La Suisse obtiendra juste sa part aux réparations des vaincus, à peine de quoi subvenir à la moitié des frais causés par le passage des Autrichiens. La frontière helvétique sera quelque peu modifiée à son avantage. **Le canton de Neuchâtel gagnera un bout du val de Morteau avec Le Cerneux-Péquignot.** Quant au siège de la forteresse de Huningue, où ont participé dix bataillons suisses (4660 hommes) sous le commandement du colonel fribourgeois Charles d’Affry, il a abouti finalement le 26 août. La forteresse a ensuite été démantelée.

Cette dernière campagne militaire suisse menée en territoire étranger « conserve l’apparence du coup de pied donné au lion expirant », selon Muret et Cérenville. Pas étonnant qu’elle soit tombée dans les oubliettes de l’histoire...

### ***Fribourgeois gouverneur de Pontarlier***

A Fribourg, on connaît surtout son frère aîné, le Père Girard, ce cordelier qui, après Pestalozzi, fut le pédagogue le plus éminent qu’ait produit la Suisse moderne. Louis Girard est le onzième enfant d’une fratrie de quinze. Né en 1775, il embrasse tôt la carrière militaire. Au service d’Angleterre dès l’âge de 19 ans, il participe à la campagne d’Egypte où il reçoit « trois blessures et la médaille du Croissant », selon sa correspondance manuscrite, que son lointain descendant Gilles de Weck a collectionnée dans trois ouvrages publiés à compte d’auteur l’an dernier<sup>3</sup>.

Dès 1805, Louis Girard est capitaine aide-major puis lieutenant-colonel dans les milices fribourgeoises. En 1813, il commande les contingents fédéraux envoyés au Tessin. Et l’année suivante, le 1<sup>er</sup> juin, il débarque avec 300 soldats fribourgeois et soleurois au Port-Noir de Genève, pour libérer la ville de l’occupation française, dans « la liesse populaire ».

En 1815, le colonel fédéral dirige la 6<sup>e</sup> brigade, stationnée à Orbe, avec quatre bataillons d’infanterie et deux divisions d’artillerie. Sa tâche n’est pas aisée, dans un canton de Vaud redevable à la France napoléonienne, où il doit négocier avec une « secte révolutionnaire », comme la qualifie lui-même le colonel fribourgeois Nicolas de Gady, commandant de la 1<sup>ère</sup> division de l’armée confédérée.



Lorsque l’invasion de la Franche-Comté est lancée, le colonel Girard reçoit l’ordre de prendre le commandement de la place de Pontarlier. Il s’agit de « maintenir le bon ordre et d’empêcher toute espèce de vexations », précise l’ordre de mission. Tournant le fort de Joux, la troupe débarque le 7 juillet 1815, sans avoir à livrer bataille. Heureusement, car le service sanitaire se révèle déficient. Finalement, le colonel n’aura à subir que des problèmes d’approvisionnement et d’épizootie... L’ordre de repli tombe déjà le 18 juillet. Pour Girard, l’aventure de gouverneur n’aura duré qu’une dizaine de jours... PFY

<sup>1</sup> *La Suisse en 1815 - Le second passage des Alliés et l'expédition de Franche-Comté*, Revue militaire suisse, juin 1912.

<sup>2</sup> *Le baron de Bachmann-Anderletz*, F. de Sendelbach, Ed. Attinger, 1944.

<sup>3</sup> *Louis Girard – 1775-1846*, trois tomes, Gilles de Weck, Chernex. Contact : gillesdeweck@bluewin.ch

## **La croix suisse fait son retour**

Si sa piètre expédition en Franche-Comté a terni l'image du général Bachmann, d'autres hauts faits lui ont valu les plus grands honneurs de la Diète et même la création, il y a une vingtaine d'années, d'une Société Général Bachmann. Sise à Naefels, cette association veille à entretenir le souvenir du premier commandant à la tête de l'ensemble des troupes des 22 cantons. Militaire de carrière, Bachmann fut membre du Conseil de la guerre en France avant d'entrer au service du royaume de Piémont-Sardaigne, puis de commander les Suisses au service d'Autriche et d'Angleterre. C'est à lui qu'on doit la réintroduction du drapeau rouge à croix blanche, tombé en désuétude depuis la fin du Moyen Age. Dès 1800, il imposa l'emblème à ses troupes disparates. Le général glaronnais, souligne Fred Heer, président de la Société Général Bachmann, a aussi contribué grandement au développement de la formation, de l'équipement et de la logistique de l'armée suisse. Premier à renoncer au cordon frontalier au profit d'une position centrale d'intervention, il a été le précurseur du principe du réduit national, mis en place un siècle plus tard. PFY

## **Traditions populaires de Noël et de Nouvel An**

*Article de Gabriel Zwick dans « La Liberté » du 24/25 décembre 1960. Gabriel Zwick, professeur au Collège St-Michel, musicologue et organiste était le père de Pierre Zwick, ingénieur civil, président de l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie, spécialiste notamment de l'architecture religieuse.*

### **Noël**

La fête de Noël présentait au temps jadis des traditions populaires intéressantes. Il est plus que probable qu'on a dû connaître, dans certaines contrées ou certaines paroisses, quelque chose d'analogue à un jeu ou office des bergers, comme on en trouve parmi les drames liturgiques du Moyen Age. C'est du moins ce qu'on peut déduire de la défense de « faire les bergers », adressée dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'évêque aux paroissiens de Gruyères. Ce genre de représentation n'allait pas sans le chant de quelques versets liturgiques ou de leur paraphrase, ni sans quelques cantiques joyeux que pouvait accompagner un instrument champêtre, vielle ou chalumeau.

Plus tard, lorsque furent abolies ces coutumes, à cause des abus qu'elles provoquaient, elles furent remplacées par des veillées à l'église, au cours desquelles on chantait Laudes, puis des cantiques, et l'on faisait ensuite une procession. C'est ainsi que cela se passait à Marly, par exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'habitude était répandue ainsi d'aller chanter de maison en maison, durant la nuit de Noël. Dans la Broye, cela s'appelait *chanter* « nobi » (du latin *Natus est nobis*). La majeure partie du répertoire était formée de noëls français, composés souvent sur des airs profanes ou des mélodies instrumentales ; plusieurs, du reste, sont restés en usage jusqu'à nos jours.

Si nous ne connaissons guère de noëls de chez nous, du moins convient-il de citer deux versions d'une très ancienne complainte que l'on peut rattacher au répertoire de Noël, puisque c'est une « histoire de la rédemption » et qu'on y retrouve le thème du maître de l'hôtellerie refusant d'ouvrir sa porte : c'est la complainte du *Bon pauvre* que Joseph Reichlen a publiée dans la *Gruyère illustrée*. Les mélodies, assez frustes, sont cependant précieuses, car ce sont de rares exemples où nous ont été conservés les savoureux modes médiévaux.

En ville, les corporations se réunissaient ce soir-là dans leurs abbayes respectives et y donnaient des représentations qui semblent avoir été des survivances de « mystères » médiévaux. Ces représentations étaient suivies de joyeuses agapes qui se prolongeaient par des cortèges et des chants, et souvent même par des danses.

La coutume d'ériger un sapin et de l'illuminer n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le croire ; elle doit avoir été introduite vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et nous être venue des pays germaniques, comme aussi un certain répertoire qui s'y rattache habituellement.

### ***Nouvel An***

La tradition la plus répandue, à la veille de la Saint-Sylvestre - elle est loin d'être particulière à nos régions - est la quête qui se faisait de porte en porte au chant de strophes de circonstance. Les enfants passaient à la tombée du jour, les jeunes gens jusque tard dans la nuit.

Cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours - l'article a été écrit en 1960 - à Saint-Aubin, où les enfants parcourent le village en chantant :

*A dè bon viou, pou dè bounan  
Voici le premier jour de l'an  
ou en monnaie, ou argent blanc,  
nous chanterons bien le bon An.*

Le lendemain, le jour de l'An, on voyait arriver en ville les lépreuses de Bourguillon qui faisaient leur tournée de quête, couvertes presque entièrement d'un voile blanc et chantant d'une manière criarde et bizarre.

Comme ces usages présentaient tout de même des inconvénients ou entraînaient des abus, le gouvernement y mit fin en chargeant exclusivement quelques instrumentistes d'aller annoncer la nouvelle année par des morceaux de musique sur les places publiques. Cette coutume, reprise par bien des fanfares ou des harmonies dès leur fondation, au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est maintenue dans pas mal de localités, en Gruyère spécialement, jusqu'à notre époque.

L'habitude d'organiser des bals publics, le soir de la Saint-Sylvestre, commença vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; ces soirées familiaires dansantes étaient particulièrement prisées des « voisinages » : on désignait par ce terme des associations de propriétaires voisins d'une même rue, associations régulièrement constituées, dotées de statuts, et qui ont prospéré en ville du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'une ou l'autre ayant même subsisté jusque vers 1900. Chaque année, ou bien tous les deux, trois ou cinq ans, vers Nouvel An (quelques voisinages le faisaient aussi vers Carnaval), on organisait un repas en commun suivi, dans l'après-midi, de divertissements auxquels se joignaient les enfants. Des musiciens étaient de la partie ; les poètes et chanteurs de circonstance ne manquaient pas de se produire.

La fête se terminait le soir par ce qu'on appelait un « ambigu », c'est-à-dire une sorte de buffet froid, au cours duquel on dansait. Ces soirées avaient un air distingué : on y trouvait essentiellement la bonne société, les bourgeois plus ou moins cossus. Le nombre des musiciens engagés était plus qu'honnête - j'en note dix pour un « ambigu » en 1773 - et le genre de danses pratiqué s'inspirait plutôt de celui de l'aristocratie. Bien des Fribourgeois rentrés du service de France avaient pu en introduire le goût dans nos milieux. On profitait de ces soirées pour resserrer les liens de l'amitié et cimenter la bonne entente entre voisins, et avant de rentrer chez soi on chantait encore :

*Les Fribourgeois ne sont pas si fous  
De se quitter sans boire un coup.*

## **Les relevailles**

*Ce nom - inconnu aujourd'hui - est rattaché au rituel de jadis de la religion catholique. La cérémonie des relevailles était réservée aux femmes après la naissance d'un enfant. Elle a fait l'objet d'une présentation détaillée lors d'un « Tour de ville à Fribourg », organisé par « Femmes à Fribourg », groupe de travail qui existe depuis 1992. Le « Tour de ville » est une manifestation destinée à évoquer l'histoire des femmes de Fribourg - célèbres ou inconnues - à travers les places de la ville, ses rues, ses bâtiments... Le Tour de ville « Naître en 1900 » a fait l'objet d'une publication dans Pro Fribourg No 163, publié en 2009.*

*L'ancienne conseillère d'Etat Ruth Lüthi écrit au sujet de cette publication : « (...) j'ai connu bien des historien(ne)s capables de raconter l'histoire de manière fascinante, une histoire vivante, qui ne parle pas seulement de guerre et de politique, mais aussi des femmes et des enfants, des mères, des artistes et scientifiques des deux sexes, dans leur environnement social et économique. Dans notre canton, l'association « Femmes à Fribourg » a particulièrement contribué à ce nouveau regard, en se donnant pour objectif de « retrouver l'histoire des femmes de notre cité, souvent négligée dans les manuels officiels ». J'ai gardé un excellent souvenir du tour de ville « Naître en 1900 », auquel j'ai participé voici quelques années (...) »*

### **La publication de Pro Fribourg**

Elle est signée Marianne Progin Corti.

Dans les régions catholiques (Fribourg et Valais), les relevailles ou bénédiction des mères constituaient encore, jusque dans les années cinquante, un rituel régulièrement administré aux accouchées après la naissance de leur enfant.



« Les relevailles », du peintre français Paul Emile Sautai, décédé en 1901

Plusieurs traditions religieuses associent la naissance et les menstruations à l'idée de souillure et instituent des rites de purification correspondants. Le livre du Lévitique, issu de l'Ancien Testament, recommande par exemple à la femme de ne pas sortir de chez elle durant son saignement purificateur. Elle n'a pas le droit de toucher des objets bénits ni de s'approcher du sanctuaire avant que sa période de purification soit écoulée (40 jours après la naissance d'un fils, 80 jours après celle

d'une fille). Selon le *Dictionnaire théologique et ecclésial* de 1930, la *benedictio mulieris post partum* est considérée « non pas comme une purification, mais comme une bénédiction et une action de grâce, administrée seulement aux mères catholiques ayant donné la vie dans le cadre du mariage ». Les mères célibataires sont ainsi exclues. Cette ambivalence, relative à l'impureté, persistera jusqu'au Concile Vatican II.

Au temps où cette bénédiction était encore régulièrement administrée, certaines femmes vivaient le moment séparant la naissance des relevailles comme une période de restrictions. D'après des témoignages, ces pratiques avaient cours jusque dans les années quarante en Haut-Valais, où les femmes ne sortaient généralement pas de chez elles. Une femme avoue avoir vécu ces relevailles, « non comme une simple bénédiction d'action de grâce, mais comme un acte destiné à éviter que l'esprit du mal ne s'empare de la femme ; c'est ainsi qu'on l'avait appris ».

Une autre fut expulsée d'une fête de mariage, car elle n'avait pas encore reçu les relevailles après la naissance de sa seconde fille. En Singine, une ex-buraliste postale avoue avoir ressenti ces relevailles comme dégradantes pour les femmes.

Au cours des années cinquante, l'usage qui voulait que les accouchées se fassent bénir au portail de l'église se perd progressivement. Rébellion inconsciente ? Toujours est-il que les femmes renoncent aux relevailles. La bénédiction *post partum* sera remplacée par la *benedictionale* de 1978. Celle-ci comprend la bénédiction des mères avant et après la naissance, cette dernière ayant lieu lors du baptême. L'accouchée n'apparaît plus seule, mais reçoit la bénédiction en compagnie de la famille.

Plusieurs participantes au tour de ville ont encore connu cette cérémonie des relevailles, dispensée soit dans la paroisse, soit au sein des hôpitaux et cliniques du canton. Selon leurs témoignages, il semblerait que c'est entre 1961 et 1965 que les relevailles n'ont plus été administrées systématiquement aux accouchées de l'Hôpital cantonal avant leur sortie.

### ***Le rituel des relevailles***

Il commence au porche de l'église, où le prêtre, portant chasuble, étole et eau bénite, accueille la mère, accompagnée ou non de son enfant, et tenant un cierge allumé. Elle est aspergée d'eau bénite et récite une prière d'action de grâce. Le prêtre lui tend son étole, qu'elle saisit pour se laisser conduire dans l'église, où se déroule une seconde prière et une autre bénédiction. L'accouchée peut ensuite à nouveau assister au service divin et s'approcher des sacrements.

### ***Une citation de l'abbé F.X. Brodard***

A Estavayer, une fois remise de ses couches, la mère vient à l'église recevoir la bénédiction des relevailles. Elle est toujours accompagnée de la sage-femme. Il en était ainsi autrefois à Châtonnaye. Certaines personnes croyaient même que, faute de prendre cette précaution, on courait grand danger ; témoin cette bonne femme que ma grand-mère rencontra un jour à Châtonnaye, coiffée... d'un panier. Elle expliqua que, la sage-femme ne pouvant l'accompagner, elle se cachait ainsi pour aller se faire bénir, afin que le diable ne la vît pas ! Ma grand-mère s'esclaffa, évidemment. (*Folklore et traditions, Fribourg, Ed. à la carte 2005*)

## **L'Eglise catholique d'autrefois**

*Il existe différentes tendances dans le fondamentalisme et l'intégrisme dont l'idéal est de ne rien changer aux coutumes religieuses du passé. Le but de ce texte n'est pas de les analyser. Mais de montrer aux moins intransigeants - appelons-les traditionalistes - que l'Eglise de jadis, si elle est à l'origine d'indiscutables bienfaits, a aussi eu de graves travers. Et les traditionalistes, s'ils sont logiques, ne devraient pas se contenter de regretter la liturgie d'autrefois : la messe tridentine selon le rite de saint Pie V et le large éventail de cérémonies qui constellaient l'année liturgique. Les traditionalistes ne devraient-ils pas aussi se remémorer les aspects négatifs de la religion de jadis ? Ce qui les aiderait à accepter des réformes indispensables dont les buts sont le respect de la personne humaine et l'abandon de coutumes irrationnelles, voire teintées de superstition.*

*Ce serait une erreur de dénier leur sincérité et leur honnêteté à des traditionalistes et de ne voir que les arbres qui cachent la forêt. Mais certains « arbres » sont difficilement supportables. Telle cette personne âgée attachée de toutes ses fibres à la religion que son curé lui a inculquée voici plusieurs décennies. Ne supportant pas de voir un berger noir dans la crèche de Noël de sa paroisse, elle est allée le peindre en blanc. C'était en 2014. Et comme beaucoup de ses congénères, elle se garde bien d'appliquer aux étrangers la parole évangélique « Aimez-vous les uns les autres. » Incohérence...*

*Les travers évoqués ci-après ne sauraient faire oublier les bienfaits apportés par la religion. La croyance religieuse bien orientée a contribué au développement des sociétés humaines et de la paix. A condition que soient mises en pratique les quatre vertus cardinales : justice, prudence, force, tempérance.*

*Au sujet des questions que l'on peut se poser sur l'Eglise d'aujourd'hui, figurent ces « chapelles » comme la Communauté de Saint-Jean (Petits Gris), l'Opus Dei, les mouvements charismatiques et pentecôtistes...*

## **Travers de jadis**

### **Enfants de « filles-mères »**

Une personne de mon village est née à Belfaux, au Château du Bois qui accueillait en ce temps-là celles que l'on nommait les filles-mères. Cette personne m'a expliqué que les enfants y recevaient le baptême à plusieurs, de préférence le soir. Le rituel prévoyait l'interdiction de sonner la cloche.

Les enfants illégitimes étaient par la suite l'objet de mépris, même de la part des curés. Je me rappelle que, dans mon village, l'on interpellait un enfant illégitime en lui criant *bâchko*, mot patois signifiant illégitime.

### **Enfants maltraités**

Les enfants « misés » ou placés dans des orphelinats parce qu'étant orphelins, illégitimes ou victimes du retrait de la garde parentale ont fait l'objet de nombreuses études. Dans *Episodes de la vie fribourgeoise I*, le chapitre *Les orphelins de Saint-François à Courtepin*, montre combien des enfants ont pu être méprisés. Extrait :

*Principalement administré par des religieuses d'Ingenbohl - une demi-douzaine durant la période 1960-1965 étudiée par Aline Muller dans son travail de maturité - l'établissement s'apparentait davantage à une maison de correction. Un des témoins interrogés par la gymnasienne se souvient avoir dû rester debout, immobile, durant une demi-journée avec deux bibles à la main. Issu d'une fratrie de dix enfants, tous placés par les autorités, il était aussi régulièrement battu. En été, les pensionnaires de Saint-François en âge scolaire étaient envoyés chez des paysans, qui les employaient comme valets de ferme. Au sein de l'orphelinat, les châtiments corporels étaient la norme. Coups et douches froides sanctionnaient les élèves trop peu performants lors des cours dispensés dans l'école jouxtant l'orphelinat.*

*« Il faut se replacer dans le contexte de l'époque », nuance Aline Muller. Dans son travail, elle précise bien que les enfants vivant dans des familles « normales » du village n'étaient parfois guère mieux traités. Les Sœurs d'Ingenbohl - il y en avait aussi de gentilles, selon les témoins rencontrés par la gymnasienne - travaillaient gratuitement 24 heures sur 24 dans des conditions rendues plus difficiles encore par la situation économique précaire engendrée par la coûteuse construction du bâtiment de l'orphelinat.*



*Difficilement excusables en revanche sont les abus sexuels dont étaient victimes certains jeunes garçons de Saint-François. Une des religieuses - dans son travail, Aline Muller l'appelle simplement « Sœur S. » - avait ainsi pour habitude d'emmener des garçons dans sa chambre. L'un d'eux se souvient comment la religieuse se déshabillait ensuite derrière un paravent, puis invitait l'enfant à l' « épouiller », en insistant particulièrement sur les parties intimes...*

### **Baptême et machisme**

A la fin de la cérémonie du baptême, dans mon village d'Onnens, les deux enfants de chœur montaient au clocher. Un bâton d'un mètre était attaché par son milieu au battant de la cloche. Chacun d'un côté du bâton, ils tiraient le battant contre la cloche : 40 fois pour une fille, et 50 pour un garçon. Puis ils dégringolaient l'escalier du clocher pour quérir, à l'extérieur de l'église, l'obole du parrain : 20 ct. si j'ai bonne mémoire...

Alfred Uldry, dans *Mes mémoires, portrait d'un Fribourgeois à la campagne*, 1996, rapporte cette anecdote au sujet du baptême de son frère Joseph, l'un des 16 enfants de sa famille :

*Mon frère Joseph est né le dimanche 9 juin 1929. A cette époque, les enfants devaient être baptisés les premiers jours qui suivaient leur naissance, car s'il leur arrivait un malheur avant le baptême, ils n'allaient pas au paradis mais aux limbes, l'antichambre du purgatoire. Je ne sais plus pour quel motif Joseph n'a pu être baptisé que le dimanche suivant. Nous avions comme curé le doyen Marc Raboud. Il prêchait pour encourager les grandes familles ; malgré cela, il ne nous aimait pas, mais pas du tout. Le jour de la cérémonie, il a demandé au parrain et à la marraine le prénom de cet enfant. Ils se sont regardés... ils ne s'en souvenaient plus du tout. Le doyen dit alors d'une voix grave et sévère : « Voilà comment ça va quand on attend qu'ils aient la barbe pour les baptiser ».*

Le chapitre précédent est réservé aux relevailles, autre coutume religieuse disparue.

### **Enfants mort-nés**

On enterrait secrètement, de nuit, les enfants mort-nés. Dans certaines régions, ils étaient inhumés sous la gouttière de l'église, dans l'idée que l'eau ruisselant du toit aurait l'efficacité d'un baptême. Les enfants non baptisés n'étaient généralement pas enterrés au cimetière.

Voir aussi dans *Episodes de la vie fribourgeoise III* « Les chapelles à répit » où étaient accueillis les enfants mort-nés. On tentait de déceler chez eux le moindre signe de vie pour les baptiser.

### **La confession**

Enfants, on devait aller se confesser toutes les deux ou trois semaines. Bien que l'on ait été en général soumis, obéissants, travailleurs dès le plus jeune âge, il n'était pas question de dire en confession le bien que l'on avait fait. La confession n'était que négative. Il fallait s'accuser. Les fautes débitées en une courte litanie étaient-elles vraiment des péchés ? Le curé ne nous expliquait pas ce que pouvaient être les « mauvaises pensées ». Mais il nous demandait si l'on en avait eu.

Les prêtres s'enquéraient auprès des femmes mariées du nombre et de l'âge de leurs enfants. Ils s'étonnaient et manifestaient leur désapprobation quand un laps de temps estimé trop long s'était écoulé sans mise au monde. Pour éviter ces questions, les femmes allaient, lorsqu'elles en avaient l'occasion, se confesser dans un village voisin où le confesseur ne les connaissait pas. C'était un « confesseur étranger », soit un capucin ou un rédemptoriste. Les péchés de la chair obsédaient l'Eglise ! Il eût mieux valu qu'Elle se préoccupât davantage de la charité, de la tolérance, de la politesse, de la nécessité de répandre et de faire régner la bonne humeur, d'éviter de « faire la tête », de tendre l'atmosphère.

On décèle le mal plutôt que le bien, à l'école aussi. Roorda écrit, en rapport avec ce constat, dans *Trois pamphlets pédagogiques*, Ed. L'Age d'Homme, 1984 : le soin avec lequel certains pédagogues, trente ans de suite, ont compté les fautes de leurs élèves est inimaginable. La note que l'écolier obtient pour une dictée ne dépend que du nombre des mots qu'il a écrits incorrectement : les mots justes ne comptent pas.

A mon avis, la suppression des cérémonies pénitentielles avec absolution collective, sans accusations individuelles insupportables pour beaucoup, a été une grave erreur. La participation d'une foule nombreuse - c'était le cas lorsque ces cérémonies ont été lancées - n'était-elle pas l'occasion de donner une excellente leçon d'éducation et de morale en insistant non pas sur les péchés de la chair, domaine dans lequel l'Eglise se complaisait, mais en recommandant des rapports humains chaleureux, respectueux de tous. L'attitude détestable de ceux qui accusent, culpabilisent, tendent l'atmosphère, font la tête, gardent rancune aurait ainsi été stigmatisée. Le plus grand des commandements de Jésus n'est-il pas : Aimez-vous les uns les autres - *Jean 13:34-35 ? JMB*

Lettre de l'abbé Raphaël Chammartin, Cossonay (VD), *L'Echo* du 4 octobre 2012

Cette lettre corrobore mon opinion.

*(...) En ma qualité de serviteur de l'Eglise, parfois ministre du sacrement de la réconciliation, qu'il me soit permis de venir à la rescousse de mon cher confrère Thierry Schelling que vous descendez en flammes! Pourquoi ne pas lui arroger le droit d'émettre son opinion quant à la pratique du sacrement de pénitence, lequel, soit dit en passant, s'identifie à l'une des plus grandes violations des consciences qui ait jamais été autorisées dans l'histoire de l'Eglise ? Cela faisait d'ailleurs le jeu des confesseurs dits « étrangers » (rédemptoristes, capucins) qui étaient conviés dans nos paroisses lors de la fête de Noël et pendant la Semaine sainte. Des heures durant, ces confesseurs accueillait au « tribunal » de la pénitence les centaines de fidèles prétendus coupables et candidats à l'enfer !*

*Or ces braves paroissiens étaient, la plupart du temps, questionnés essentiellement sur leur vie intime. Ces religieux célibataires ne pouvaient qu'être ravis d'interroger maris ou femmes qui avouaient avoir succombé au prétendu péché de chair ! J'ai connu des jeunes mamans auxquelles l'absolution avait été refusée vu que, mariées depuis une quinzaine d'années, elles n'avaient qu'un ou deux enfants ! Voilà pourquoi le sacrement de la confession individuelle souffre d'une désaffection quasi totale : c'est là que l'on aboutit lorsque le secret*

*professionnel ou de la confession vire purement et simplement à l'indiscrétion la plus flagrante.*

*(...) Vous semblez finalement dénigrer le bien-fondé de cérémonies pénitentielles auxquelles participent, ne vous en déplaît, de nombreux paroissiens qui reçoivent heureusement une absolution collective. Or, je suis adepte du principe « à péché collectif, absolution collective » !*

### **Mariages mixtes et relations catholiques-protestants**

L'enclave de Surpierre, catholique, est entourée de villages vaudois, protestants. J'y ai vécu durant 12 ans. Une vieille tradition a mis du temps à s'effacer : à part des relations commerciales indispensables, l'Eglise recommandait de s'abstenir de contacts avec les Vaudois hérétiques. De 1795 à 1944, soit pendant 149 ans, il n'y eut que trois curés à Surpierre, dont l'un des principaux soucis était de proscrire les mariages mixtes ! L'Eglise préférait accorder des dispenses pour des mariages consanguins entre gens de l'enclave.

J'ai recherché au sujet de ces tensions intercantionales Vaud-Fribourg des témoignages vécus. Je suis tombé sur les souvenirs inédits d'une institutrice, Canisia Broillet-Maradan, née en 1905. Elle a passé sa jeunesse dans l'enclave de Surpierre dont les cinq villages forment une grande paroisse catholique entourée de villages vaudois protestants. L'auteure évoque la rigueur de son Eglise et la méfiance des protestants. Elle se rendait avec d'autres enfants de Surpierre aux emplettes à Granges près Marnand, un village vaudois tout proche. Il s'agissait de se défendre contre les gamins vaudois qui les connaissaient. C'était la guerre, à coups d'algarades ! Les jeunes Vaudois criaient : catholiques, tas de bourriques ! Et les Fribourgeois répondaient : protestants, le diable vous attend ! Quand le curé-doyen de Surpierre passait par Henniez, pour se rendre à pied à Romont, en soutane bien entendu, de tous les coins des maisons, il entendait des coua ! coua ! coua ! L'une des fiertés de ce curé qui a géré sa paroisse de Surpierre de 1885 à 1944, soit durant 58 ans, était de relever dans ses rapports à l'évêché la quasi absence de mariages mixtes.

En écrivant l'histoire d'Onnens, je suis tombé sur cette phrase du curé-doyen Célestin Corboud, à Onnens de 1883 à 1919 : *Le territoire de notre paroisse appartient en partie à des hérétiques qui y ont même établi une école de leur secte.* Il s'agit de l'école protestante de Corjolens construite en 1909. ( !)

### **Catéchisme de Mgr Yenni, 1839, la véritable Eglise**

(D : demande, R : réponse)

D. De quelle religion êtes-vous ?

R. Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, par la grâce de Dieu.

D. Pourquoi dites-vous *par la grâce de Dieu* ?

R. Parce que c'est une grâce et la plus grande des grâces que d'être chrétien et enfant de la véritable Eglise.

D. Peut-on se sauver hors de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ?

R. Non, hors de cette Eglise, il n'y a pas de salut.

## **Enterrement des suicidés et des divorcés**

A partir du concile d'Orléans en 533, l'Église a refusé les funérailles religieuses au croyant décédé par suicide. Le droit canonique de 1917 interdit encore une sépulture chrétienne ou une messe pour ceux qui ont porté atteinte à leur propre vie. « Encore au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le suicidé risquait de n'avoir droit qu'à des obsèques expéditives et infamantes. » (S. Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 109). On passait autrefois le cercueil par-dessus la clôture du cimetière. Le corps était inhumé dans un espace profane. Il était courant, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'enterrer les suicidés à l'extérieur des cimetières, voire hors de l'enceinte des villes. Des discriminations dans les formes d'inhumation subsistèrent jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Avant le concile Vatican II, les obsèques étaient conditionnées par la situation religieuse du défunt. Divorcés et suicidés en étaient privés.

### **La grande cloche aux enterrements : pas pour tous !**

D'après *Saint-Laurent à tous les vents*, de Gérard Périsset, 2007

(Rappel du tome II de *Episodes de la vie fribourgeoise*)

Destiné à souligner les événements marquants de la vie paroissiale, le bourdon - la plus grosse cloche - suscita fréquemment des interrogations quant à son utilisation, notamment aux funérailles. En 1933 par exemple, un paroissien interpella le Conseil paroissial sur le silence de la grande cloche à certaines occasions. Pourquoi sonne-t-elle pour les uns et pas pour les autres ? La réponse fut sans équivoque : *On ne peut pas empêcher la parenté qui en a les moyens de faire sonner la grande cloche*. La formule ne plut guère à l'assemblée. En 1946, suggestion fut faite d'unifier la sonnerie pour les pauvres comme pour les riches, pour les gens d'ici comme pour les étrangers. A l'utilisation du bourdon s'ajoutait encore la possibilité de choisir une classe d'enterrement supérieure à la normale avec diacre et sous-diacre, moyennant une contribution de 6 fr. pour le clergé. La classe inférieure était réservée aux personnes assistées de l'hospice ou à d'autres sous-argentés. Elle se limitait à une seule cloche.

La question revint sur le tapis en 1947. La gratuité de la sonnerie sera réservée aux enterrements de deuxième classe avec trois cloches, mais l'adjonction du bourdon coûtera 30 fr. Pour les enfants qui n'avaient pas effectué leur Première Communion, une seule cloche était utilisée. Les choses s'éclaircissent en 1968 avec la décision de placer tous les défunts sur un pied d'égalité. La grande cloche aux enterrements doit être oubliée déclara le Conseil paroissial qui insista en annonçant son mauvais état. Son remplacement aurait coûté 100 000 fr. à la paroisse. Cette menace ne fut pas étrangère au vote de mars 1969 confirmant l'abandon du bourdon par 8 voix contre 1.

Une autre mesure supprimant toute discrimination aux enterrements fut prise en 1969 avec la suppression des amas de fleurs recouvrant les cercueils, entraînant des comparaisons déplaisantes. Le curé Paul Castella obtint le dépôt d'une seule gerbe. La paroisse accepta de l'offrir aux proches des défunts peu argentés.

## ***Vendredi, jour sans viande***

Le vendredi, l'Église interdisait la consommation de viande. Le menu, à midi dans la campagne fribourgeoise, consistait en soupe aux légumes et gâteaux (tartes). Mais... l'Espagne était dispensée. Après la victoire remportée par les Espagnols à la bataille navale de Lépante (1571), l'Espagne ne fut plus tenue à l'abstinence de viande du vendredi.

## ***Pas de Première Messe pour un abbé pauvre !***

*Canisia Broillet-Maradan, qui fut institutrice, évoque dans un livre inédit intitulé « Ma vie trois étoiles » le souvenir de la Première Messe de son frère Adolphe Maradan en juillet 1923. Né en 1900, Adolphe Maradan fut notamment curé du Châtelard, de Wallenried et chapelain aux Sciernes d'Albeuve où il a été enseveli en 1964.*

*L'abbé Maradan, peu avant son ordination, était allé tout joyeux trouver le curé-doyen de Surpierre, l'abbé Nicolas Charrière, en vue de préparer sa Première Messe. Mais... les Maradan étaient pauvres et ils n'avaient aucun compte à la Raiffeisen dont le curé était le caissier. Donc... pas de Première Messe pour un pauvre !!! Les propos de Canisia à ce sujet :*

Le jour où mon frère avait été rabroué par le doyen dans sa demande de Première Messe, nous ne l'avons pas vu rentrer à la maison de toute la journée. Tourmenté par la décision de son curé, il a passé des heures à marcher dans la forêt. Sans rien savoir, nous étions bien un peu inquiets. Nous avons tous été atterrés en apprenant l'injuste mépris dont il avait été victime.

Le directeur du séminaire, mis au courant de la situation, a offert à mon frère de dire sa Première Messe au séminaire même, le jour avant les grandes vacances, avec l'accompagnement de tous ses camarades d'étude, de la Maîtrise de St-Nicolas, les Pinsons, maîtrise qui venait d'être créée par l'abbé Bovet. Le Conseil de paroisse de Surpierre, au complet, avait offert le repas de fête à tous les participants, dans un grand restaurant. Les paroissiens avaient tenu à manifester leur soutien. Ils étaient venus nombreux.

Ce sont de tristes choses qu'on n'est pas près d'oublier. A 80 ans, donc 60 ans plus tard, ça me pince encore le cœur. Un acte impensable que celui d'un prêtre refusant une Première Messe à un prêtre pauvre, dans une paroisse très riche.

## ***L'autorité des curés ; un exemple***

Des curés aimables et généreux, estimés de la population, ont dirigé bien des paroisses. Mais les curés omnipotents et intransigeants, plus proches des riches que des pauvres, n'étaient pas rares. Armand Maillard, dans *C'était au milieu du siècle*, Editions La Sarine 1997, en donne un exemple dans le chapitre intitulé *En 1939, un régent a quitté Sommentier pour Hennens*.

Le nouveau régent arrivait à Hennens sur un coup de tête. Il en avait plus qu'assez de se faire humilier. En tant que directeur et organiste de la *Cécilienne* de Sommentier, il s'était permis de faire chanter un dimanche une autre partition que celle qui avait été choisie par son curé,

peut-être tout simplement parce qu'un ténor ou une basse était absent à l'Office ce jour-là. Le curé se sentant offensé du fait que quelqu'un avait osé lui désobéir, à lui, la seule vraie autorité, avait exigé le dimanche, en chaire, que le coupable vienne à la cure faire amende honorable, à genoux !

Ce n'était sans doute pas, pour le régent, la première vexation, mais celle-ci fut bel et bien la goutte qui fit déborder le vase pourtant très grand de sa docilité. Passe encore de faire la classe à une cinquantaine d'élèves pour un salaire de misère, passe encore de ne disposer que d'un trois-pièces malodorant et bruyant près de la laiterie pour y loger une grande famille, passe encore de diriger le chœur d'église et de tenir les orgues pour la gloire de Dieu, d'obéir à son curé, au syndic et à l'inspecteur scolaire, mais il ne souffrirait pas d'atteinte à son honneur ! Il n'était pas un valet, bien qu'il n'ait su refuser aucun service. Il avait donc donné sa démission et était parti la tête haute et le voilà qui arrivait chez nous, par une aube enguirlandée de givre, un matin de novembre.

### ***La table des riches et celle des « modestes »***

A l'école ménagère de la rue de Morat, dirigée par des Sœurs Ursulines, ma belle-sœur, dans les années 1950, était à la table des « modestes ». Dans le même réfectoire, les filles de parents aisés bénéficiaient d'un meilleur menu... Ce mépris entre riches et pauvres se retrouvait d'ailleurs dans nos villages. Les personnes plus aisées « faisaient la charité » avec davantage de condescendance que de sympathie. J'ai connu une religieuse institutrice qui, lorsqu'elle faisait de la confiture, apportait l'écume aux pauvres...

### ***L'église et la cure, gloires du village***

Etonnante, l'importance donnée aux églises et aux cures dans nos villages, en des temps où la modestie, voire la pauvreté, étaient plus courantes que l'aisance. Importance compréhensible pour l'église en des temps préconciliaires où la pratique religieuse s'élevait à près de 100 %, elle l'était moins pour les cures. Cinq, six, sept pièces pour deux personnes, le curé et la « servante de cure » comme on appelait jadis l'aide au prêtre. Et l'une des pièces était parfois la chambre de l'évêque, occupée une nuit tous les sept ans, lors de la Confirmation... Paradoxe que j'ai vécu dans mon village d'Onnens : le curé et sa sœur disposaient d'une cure spacieuse alors que l'appartement de l'école où habitait ma famille ne comptait que trois chambrettes exiguës pour neuf personnes : ma grand-mère, mes parents, six enfants.

Quant à l'architecture de l'église de mon village, consacrée en 1913, elle se situe à l'époque où florissaient le néogothique et le néoroman. Imposante, c'était « la plus belle »... L'habitation du Très-Haut était digne, somptueuse ; elle tranchait avec les sanctuaires jugés quelconques édifiés précédemment... Mgr Louis Waeber, écrit dans *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Editions St-Paul 1957 : *On a édifié ainsi des églises qui détonnent dans nos campagnes, au milieu de maisons souvent quelconques ou qui, si elles ont du cachet, procèdent d'un esprit tout différent.* Quant à Pierre Zwick, spécialiste de l'architecture religieuse, il décrit ainsi l'église d'Onnens dans une étude du 12 août 2008 consacrée à nos édifices religieux : *L'église d'Onnens est un invraisemblable mélange des genres ; les arcs en plein-cintre des fenêtres et son chœur polygonal décoré de bandes lombardes sont*

typiquement romans, alors que le clocher surmonté d'une flèche acérée, couronné de quatre échauguettes d'angle en poivrière fait penser au château de la Belle au Bois-dormant ; la rusticité des avant-toits est soulignée par les aisseliers qui soutiennent les pannes de la charpente ; si l'architecte Spielmann a voulu s'inspirer du prieuré de Payerne, c'est raté.

## Hors canton, dans des temps anciens

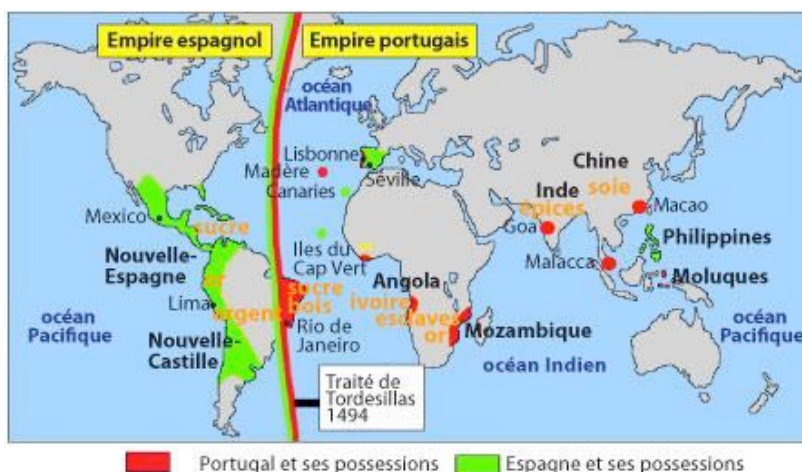
### ***Le Syllabus a renforcé l'autoritarisme ecclésiastique***

Le pape Pie IX publie le Syllabus en 1863. Ce document est un recensement des « erreurs » de la pensée moderne, que le pape condamne sans appel. Sont entre autres condamnées : le mariage civil, la tolérance en pays catholique de rites d'autres religions, la liberté de religion, le panthéisme, le libéralisme, le socialisme, la rébellion contre un souverain « légitime », la critique du pouvoir temporel du pape, la possibilité de progresser par la raison, la non-intervention du religieux dans les sciences et la philosophie. En 1870, Pie IX fera voter par le concile du Vatican l'infailibilité du pape avec effet rétroactif, pour s'assurer que ses condamnations ne soient plus remises en question.

### ***Survol des conversions imposées***

Survol très succinct, limité à quelques exemples fournis surtout par les sites internet qui traitent - souvent longuement - des sujets évoqués ci-après. Dans les situations rapportées, il est évident que, parmi les « égorgeurs », il existait des personnes qui désapprouvaient des mœurs de sauvages.

### ***Conquérants espagnols et portugais***



Les grandes découvertes ont permis l'expansion du christianisme dans les nations passées sous la domination des deux puissances maritimes qu'étaient le Portugal et l'Espagne. La présence missionnaire fait partie intégrante de la conquête de l'Amérique centrale et méridionale : les Espagnols ne conçoivent pas la mise

en place d'une administration espagnole sans y inclure les institutions cléricales. Des légions de missionnaires espagnols débarquent en Amérique : des séculiers, mais surtout des réguliers. Il s'agit de franciscains en 1502, puis de dominicains en 1510, de mercédaires en



1519 (ordre de Notre-Dame de la Merci), d'augustins en 1533, enfin de jésuites en 1568. Tous ces ordres sont organisés en provinces, selon leurs règles.

Un des premiers à dénoncer les méthodes des conquistadors et des colons est **Bartolomé de las Casas**. Arrivé en 1502, à 18 ans, à Hispaniola (Haïti) comme colon, celui-ci est vite horrifié par les exactions des chrétiens contre les indigènes. Il abandonne son domaine pour se faire ordonner prêtre en 1510 et il est nommé défenseur des Indiens par le cardinal Francisco Jiménez de Cisneros en 1516. Il n'a dès lors cessé de dénoncer les massacres et la maltraitance des survivants, particulièrement brutale pour ceux qui rejettent l'évangélisation.

Comme les autres témoins de la Conquista, Las Casas ignore la gravité du choc viral et l'ampleur des épidémies, principales causes du déclin démographique des autochtones. Aussi, pour lui, les premières causes de la disparition de la population de certaines îles sont les guerres à outrance, le travail forcé dans les mines d'or, l'esclavage sexuel, les meurtres gratuits, les suicides collectifs pour échapper à la famine et aux mauvais traitements. Il estime encore que la brutalité des chrétiens s'est accompagnée de leur duplicité, et cite nombre de fêtes dans lesquelles des Indiens sont invités pour être ensuite massacrés. Il indique que l'ambition et la soif d'or des occupants les poussent à une tyrannie absurde, alors que les Indiens se montraient au départ accueillants et pacifiques.

### ***Les Croisades***

Les Croisades sont des pèlerinages armés organisés par l'Église. Leur but était de « libérer » Jérusalem « occupée » par les Musulmans. Il s'agissait de reprendre le Saint-Sépulcre ! La première croisade, dite *des pauvres*, a eu lieu de 1096 à 1099. Le pape a promis l'indulgence plénière aux croisés. Ainsi embrigadés, de nombreux pèlerins partent dès le printemps 1096. Le passage de ces premiers croisés à travers l'Europe donne lieu à l'un des plus grands massacres de l'Histoire, dont les Juifs, considérés comme déicides, sont les victimes. Cependant, parvenues quelques mois plus tard en Asie, ces bandes de pèlerins, conduites par *Gautier sans Avoir*, sont massacrées par les Turcs.

Il y eut en tout huit croisades. La huitième s'est déroulée de 1268 à 1272. Elles se sont soldées en définitive par un échec militaire. Les croisés, pillant et tuant au nom de Dieu, ont massacré des dizaines de milliers de personnes. Et de très nombreux croisés ont également perdu la vie.

### ***L'Inquisition***

Le Tribunal de l'Inquisition, la *Sainte Inquisition*, est une juridiction instituée par l'Église catholique au début du XIII<sup>e</sup> siècle dans divers pays d'Europe pour lutter contre les hérésies et la sorcellerie. Les principales victimes sont **les Cathares et les Vaudois**.

### ***Les Cathares***

Les Cathares étaient considérés comme hérétiques. C'est en Occitanie, correspondant aux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, que les prêches des Cathares ont rencontré

le plus de succès, soit dans les villes de Toulouse, Albi - l'Histoire retiendra d'ailleurs le nom de croisade contre les Albigeois - Foix, Mirepoix et Carcassonne, et leurs environs. Et pourtant ! Les Cathares sont de saintes gens. Un exemple : le clergé cathare - ou les *Bons Chrétiens*, comme ils se nommaient - avaient et prêchaient un respect inconditionnel de la vie. Le mépris du corps et la volonté de purification expliquent qu'ils observaient un régime alimentaire très strict. Les relations sexuelles, que ce soit dans le mariage ou en dehors, relevaient de la même impureté, et devaient être évitées pour les Parfaits. Etaient considérés comme Parfaits ceux et celles qui avaient reçu le *Consolamentum* (baptême spirituel par l'imposition des mains. (Voir le site internet *Glossaire du catharisme*, qui présente tous les aspects de la doctrine cathare.)

En 1209, le pape Innocent III déclenche contre les Cathares une vaste croisade. En guise de récompense, les croisés peuvent s'emparer des biens et des terres des partisans du catharisme. Peu à peu, le royaume de France annexe ainsi l'Occitanie, alors indépendante. Pendant 20 ans, la croisade commencée à Béziers a provoqué 20 000 morts. Elle a mis le Sud de la France à feu et à sang. Cependant, malgré l'avancée des conquêtes, le catharisme résiste. En 1226 est lancée une seconde croisade. L'inquisition se met en place à Toulouse et ailleurs dans la région : c'est le temps des interrogatoires et des bûchers. Siège de l'église cathare, Montségur capitule en 1244 et le comté de Toulouse entre en 1271 dans le royaume de France.

### **Les Vaudois**

Ils n'ont rien à voir avec les habitants du canton de Vaud. Né à Lyon à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le mouvement vaudois s'étend dans toute l'Europe au Moyen Age. Les Vaudois tirent leur nom d'un marchand lyonnais, Valdès ou Valdo qui, vers 1170, à la suite d'une crise de conscience, décide de vendre ses biens et de consacrer sa vie à la prédication de l'Évangile à ses concitoyens. Il fait traduire le Nouveau Testament dans la langue d'usage, le Provençal, afin qu'il soit compris par le peuple. Ses idées se propagent à travers toute l'Europe. Valdo et ses disciples, « les Pauvres de Lyon », sont condamnés par l'Église comme dissidents surtout parce que la prédication est assurée par des laïcs y compris des femmes. Ils sont excommuniés par le pape Lucius III en 1184.

Les « Pauvres de Lyon » continuent néanmoins à prêcher et sont contraints de vivre dans la clandestinité à cause de la répression dont ils sont l'objet. Les témoignages de l'époque décrivent les Vaudois comme de gros travailleurs, intègres, payant leurs dettes, d'une grande pureté de mœurs. Grâce à leur labeur, les terres produisent de plus en plus. Le mouvement vaudois réussit à se répandre durant tout le Moyen Age et au-delà, malgré les persécutions. Au XIII<sup>e</sup> siècle, son centre est la Lombardie, autour de Milan. Il s'étend ensuite vers l'Autriche et le sud de l'Allemagne et en France. Les Vaudois ont été violemment persécutés. Un exemple près d'Avignon, appelé *le massacre du Luberon*. Les Vaudois s'étaient tardivement reliés à la Réforme, violemment combattue par le roi. Le chef de la résistance vaudoise Eustache Marron a son fief à Cabrières d'Avignon (Vaucluse), qui est détruit le 19 avril 1545, tout comme 23 autres villages vaudois du Luberon, massacrés par l'armée. Celle-ci extermine 3000 personnes en cinq jours et envoie aux galères 670 hommes, des deux côtés de la montagne du Luberon. Des femmes sont violées, des enfants vendus.

De plus, le passage des soldats provoque la destruction des cultures et le massacre des troupeaux. De nombreux paysans meurent de faim.

Le massacre du Luberon est un épisode des guerres de religion. Les catholiques se sont violemment opposés aux protestants, durant un demi-siècle, jusqu'en 1598, date de la signature de l'Édit de Nantes par le roi Henri IV.

### ***Le massacre de la Saint-Barthélemy***

Le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, le carillon de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, en face du Louvre, donne le signal du massacre des protestants, à Paris et dans le reste du pays. Dans la nuit du 23 au 24 août 1572, à Paris, le Conseil du roi a pris une décision dramatique : Catherine de Médicis, reine mère, soutenue par le parti des Guise et par le frère du roi Henri d'Anjou, chef des catholiques, persuade l'influençable Charles IX, 22 ans, qu'il faut exterminer les chefs du parti huguenot. Le lendemain, jour de la Saint-Barthélemy - martyr mort écorché vif et patron des bouchers - un effroyable massacre commence, qui gagne bientôt la province et dure pendant quatre jours.

On évalue le nombre total de victimes dans l'ensemble du pays à 30 000. Le massacre n'est pas ressenti avec une horreur particulière par les contemporains. Il apparaît à ceux-ci comme relativement banal dans l'atmosphère violente de l'époque.

### ***La révocation de l'Édit de Nantes***

Le 18 octobre 1685, après 87 ans de tolérance religieuse due à l'Édit de Nantes, Louis XIV abolit l'édit de Nantes signé par son grand-père Henri IV en 1598. L'Édit de Fontainebleau le remplace. Louis XIV ne conçoit pas que plusieurs religions puissent coexister dans son royaume et veut en finir avec les huguenots (les protestants).

Avec ce nouveau décret, la religion catholique n'est plus que la seule autorisée en France. L'édit de Fontainebleau interdit le protestantisme, les écoles et les temples réformés doivent être détruits. Les pasteurs sont contraints à l'exil. Les fidèles protestants sont eux obligés de rester. Mais beaucoup partiront vers l'étranger, à Londres, Genève ou Amsterdam, privant la France d'une bonne partie de l'élite intellectuelle et économique.

### ***Les Camisards***

Les Camisards sont des protestants français (huguenots) de la région des Cévennes. Ils se sont insurgés contre les persécutions qui ont suivi la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. De 1685 à 1700, le petit peuple protestant est lentement passé de la résignation à la révolte. Tous ses pasteurs ont été exécutés ou mis en fuite. Leur place est alors prise par des « inspirés », sans formation, qui appellent parfois ouvertement à la révolte violente. La Guerre des Cévennes éclate en 1702, avec les affrontements de plus en plus importants jusqu'en 1704, puis une lutte moindre jusqu'en 1710 avant une paix définitive en 1715.

Selon l'historien Pierre Rolland, sur les 7500 à 10 000 Camisards qui ont pris part à la guerre, au moins 2000 sont morts au combat et 1000 ont été exécutés sommairement ; 200 ont été pendus après jugement, supplice de la roue et bûcher ; 2000 ont été emprisonnés ou

envoyés à l'armée ; 200 ont été condamnés aux galères ; 1000 à 1200 rescapés se sont rendus en 1704 et beaucoup se sont exilés en Suisse. Selon le prêtre catholique Jean Rouquette, au moins 471 civils ont été massacrés par les Camisards.

### **Un mot sur les dragonnades**

Dès 1660, un certain nombre de mesures étaient prises pour convertir les Cévennes au catholicisme. Parmi celles-ci, la menace d'instaurer le régime des dragonnades qui consiste à installer chez les récalcitrants un dragon - soldat des troupes régulières - qui loge, mange, dérange et casse pour décourager... Le dragon est une espèce de missionnaire botté... Un procédé qui avait si bien fonctionné dans le Poitou, que l'idée seule de sa mise en œuvre suffit à convertir la grande majorité des Cévenols. En fait, ces convertis ne l'étaient pas et pratiquaient le culte en famille ou dans des lieux reculés tenus secrets. En 1685, estimant que la quasi-totalité des habitants s'étaient convertis, Louis XIV fit révoquer l'Edit de Nantes.

### **Les dragons dans le Poitou**

Nous sommes en 1681, le Roi Louis XIV décide d'en finir avec « l'hérésie de Calvin », il faut frapper un grand coup. Sur les conseils de son entourage on envoie dans la province du Poitou des régiments de dragons chargés d'obtenir, par la persuasion en principe, mais en réalité par tous les moyens qu'ils jugeront bons, l'abjuration de l'hérésie de Calvin de la part des sujets « égarés ». Le procédé est simple : munis d'un billet de logement, les dragons, hommes et chevaux, se présentent chez les paroissiens que l'on sait acquis aux idées « calvinistes pernicieuses ». Ils étaient souvent dénoncés par le curé lui-même. Le logeur doit alors héberger cavaliers et montures, les nourrir et leur verser chaque jour une certaine somme d'argent. La soldatesque fait régner dans les villages une pesante terreur tant verbale que physique mais qui cesse dès que l'abjuration est obtenue. Le résultat est immédiat : en quelques semaines on obtient ainsi des dizaines de milliers de conversions. Plus le persécuté résiste, plus la persécution s'accroît.

Abraham Papot, un laboureur aisé de Vaumoreau, paroisse de Vouillé, en fera la triste expérience. Il racontera lui-même ses malheurs et les fera consigner par un notaire. (Site [Info-bible.org/histoire/reforme/dragonnades.htm](http://Info-bible.org/histoire/reforme/dragonnades.htm)) Extrait, texte adapté :

*Le 1<sup>er</sup> novembre 1681, Monsieur de Vaumoreau, vicaire catholique du prieuré de Mougou, a amené quatre cavaliers, avec deux valets, qu'il a fallu bien nourrir, eux et leurs chevaux, et leur donner la somme de 21 livres. Après l'arrivée de ces quatre cavaliers et de leurs deux valets, ils ont mis du bois dans la cheminée et ils y ont mis le feu. Ils ont pris Elisabeth Papot, l'une de nos filles, et l'ont jetée au milieu du feu, en disant : « Tu brûleras, bougresse de calviniste. » La pauvre fille a résolu d'endurer la mort plutôt que de faire ce qu'ils lui disaient : « Tu viendras à la messe, charogne. » Comme ils voyaient qu'elle refusait de s'ôter du feu, l'un d'eux l'a prise par un bras, disant : « Mordieu tu te laisserais bien brûler, enlève-toi de là. » Après, ils ont maltraité cruellement ma pauvre femme âgée de 65 ans. Ils lui ont déchiré ses habits et l'ayant traînée par la maison, lui ont fait ouvrir un grand coffre où ils voulaient l'enfermer avec sa belle-fille. Ils leur ont donné des coups dans les côtes avec leur fusil en leur disant : « Vous viendrez à la messe, bougresses de calvinistes. » Elles refusaient et disaient qu'elles préféraient souffrir la mort. Ma pauvre femme est tombée évanouie. Sa belle-fille*

*s'est écriée à haute voix : « Ma mère est morte. » L'un des cavaliers dit à l'autre : « Apporte du vinaigre et frotte-lui le nez et les tempes. » Les voisines, entendant les cris de la belle-fille, sont arrivées et ont dit : « Mon Dieu, qu'est-ce qui se passe ? On avait bien vu des gens de guerre, mais ils ne meurtrissaient personne. » En même temps, le vicaire de Mougou, Mr de Vaulmoreau, est arrivé et a demandé aux dragons : « Ne veulent-elles pas aller à la messe ? » A la suite de leur réponse négative, il leur a demandé de monter sur le toit de la maison et d'enlever toutes les tuiles. (...)*

## **Les bienfaits des Croisades pour la civilisation**

Lorsque les croisés traversèrent les pays d'Orient, ils eurent mille occasions de s'émerveiller. La vie là-bas leur apparut luxueuse et raffinée ; à côté des Orientaux, les chevaliers belges, français et allemands se sentirent rudes et grossiers. A leur retour, ils s'efforcèrent d'imiter le genre de vie de l'Orient et de tirer profit de leurs nombreuses découvertes.

On se mit à cultiver des plantes jusqu'alors inconnues : les échalotes, les asperges, les artichauts, le sarrasin. Le riz, le café, le sucre de canne, les épices (poivre, safran, cannelle...) entrèrent pour la première fois dans l'alimentation des Occidentaux.

Le contact avec l'Orient a eu une influence directe sur la mode. Les femmes se mirent à porter des robes à manches flottant jusqu'à terre, des voiles de mousseline et de longues traînes. Elles recherchèrent les fards, les onguents, les cosmétiques, les savons au musc. Elles ne gardèrent des vieilles modes carolingiennes que les longs cheveux nattés. Les croisés eurent l'occasion d'apprendre des techniques plus perfectionnées dans la fabrication du cuir, du verre, du papier. Et ainsi l'industrie occidentale va pouvoir prendre un nouvel essor ! Les peuples d'Occident ont acquis de multiples connaissances au point de vue médical, géographique et scientifique. Les chiffres arabes remplacèrent la numération romaine. L'usage des blasons se multiplia. Les noms de famille se généralisèrent.

La participation des serfs aux Croisades provoqua, pour ceux qui étaient restés au pays, un adoucissement de leur sort. Pour les maintenir dans leur fief, les seigneurs durent les traiter plus humainement et leur accorder quelques libertés ou les affranchir complètement. Ces concessions seront inscrites dans des chartes.

Par la mort ou l'appauvrissement des seigneurs, les rois et les comtes en profitèrent pour rattacher à leur domaine les fiefs sans seigneurs. C'était le premier pas vers l'affaiblissement des petits seigneurs au profit des grands princes.

Les femmes, elles aussi, devaient beaucoup aux Croisades. Non seulement leur fidélité fut mise à rude épreuve, mais elles apprirent également à se débrouiller sans leur époux : elles durent gérer les biens familiaux et assurer, seules, l'éducation des enfants.